

VOYAGES  
AGRICILES  
EN PÉRIGORD

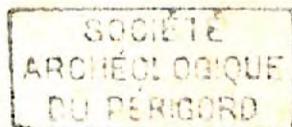
ET  
DANS LES PAYS VOISINS,

PAR  
M. L. DE LAMOTHE,

Secrétaire général honoraire de la Société départementale d'Agriculture,  
sciences et arts de la Dordogne.

---

Deuxième partie. — Seconde section,



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE E. LAPORTE (ANC. DUPONT ET C<sup>e</sup>), RUE AULERGERIE.

—  
1886



# VOYAGES AGRICOLES EN PÉRIGORD

ET DANS LES PAYS VOISINS.

---

Seconde partie. — Seconde section.

---

## VIII

*Du Nord au Sud dans le centre du département. — Entre La Loue, l'Isle, la Dordogne et la Vézère.*

### 1

*A l'est de Thiviers. — Eyzerat. — Au château de Laxion, chez M. le baron Curial. — Corgnac. — St-Sulpice-d'Excideuil, Prémillac, patrie présumée de saint Sulpice-Sévère. — St-Germain-des-Prés, Salle-penche, propriété de M. Lasternas. — Le pays environnant, travaux de notre collègue. — Halte à Excideuil, environs, nord-ouest et ouest de cette ville. — Clermont. — Une heure à La Terrasse, chez notre co-sociétaire M. Donney. — Au château de Dussac, chez M. le comte de Foucauld. — Retour à St-Sulpice. — Nanthiat. — Nantheuil.*

### 2

*De Périgueux au sud. — La montagne du canton de La Force, en Bergeracois. — Saint-Géry; restauration de la terre de Paufy par son nouveau propriétaire, M. Goursat. — Bosset. — Saint-Georges-Blancaneix. — Fraysse. — De Paufy à Mussidan; une après-midi dans cette ville; rectification. — De Mussidan à l'est par la route départementale. — Les Lèches. — Le Pas-de-L'Eyraud. — Communes circonvoisines. — Arrivée de nuit à Bergerac.*

*De l'autre côté de la rivière. — A Planques, chez notre honorable vice-président M. G. Gouzot. — Aspect des tertres de Montbazillac. — A travers la plaine haute, dans la commune de Saint-Laurent-des-Vignes. — A Lestenaque, chez M. Planteau, lauréat des primes culturelles départementale et régionale; première inspection de son domaine; incident. — Retour à Bergerac.*

De Bergerac à l'ouest. — Puymitieu, Cavalerie, chalet et terre de M. le marquis de La Valette. — La Force, les institutions de bienfaisance protestantes dans ce chef-lieu de canton. — Prigonrieux; un mot sur la propriété de notre collègue M. E. Blanc, ingénieur civil. — Promenades dans Bergerac; notes sur cette ville, ce qu'y fut le concours régional en 1872.

A l'est en chemin de fer, station de Creysse-Mouleydier. — Séjour chez M. le comte de Royère. — Mouleydier, — Creysse; propriété de Tiregand, à M. le comte de La Panouse. — Aperçu sur Cours-de-Pile. — Saint-Sauveur. — Ba Monzie-Montastruc. — St-Germain-et-Mons; Sireygeol, à M. Henri de Baillet.

Départ de Biran. — Sur la rive gauche de la Dordogne. — Territoires de Saint-Capraise, le Verdon et St-Agne; chez M. B. de Monbrun. — Sous sa conduite à Lanquais. — En vue de Baneuil; — Un mot sur Cause-de-Clérens, cultures de M. Magnaud, fermier dans cette commune; aperçu sur Varennes. — A Mont-d'Onel, chez M. de Lagineste; Couze et son territoire. — De Couze à La Linde; détails sur cette ville; l'agriculture autour d'elle; — Adieux à M. de Monbrun.

Par le chemin de fer au Buisson; description de la voie. — Mauzac. — Environs de Trémolat; voisinage de La Grange-Nouve, possession de la famille de M. de Bracquemont, lauréat de la prime d'honneur départementale. — Territoire d'Ales.

Du Buisson au Bugue par la voie ferrée. — Le long de la Vézère. La Pêchère, à M. le général Tatareau. — La Vitrole, à M. le comte d'Artois de Saint-Saud. — Limeuil; — en vue du berceau d'une famille. — Retour au Bugue; sa description, enseignement de l'agriculture à son école communale de garçons, tenue par M. Rougier; souvenirs d'un concours départemental. — La terre de Campagne. — Rentrée à Périgueux.

---

I. — En ellipse de Thiviers à Excideuil et d'Excideuil à Thiviers.

Par devant M<sup>e</sup> P.-A. Lasternas, notaire à Saint-Sulpice-d'Excideuil, et son collègue, j'avais, en bonne et due forme, contracté l'agréable obligation de me rendre à Thiviers, et là de m'abandonner à la conduite du premier de ces officiers ministériels pour aller, sous sa direction, visiter les régions, inconnues encore de moi, qui s'étendent de ce point central du Nontronnais, à l'orient jusqu'à la vallée de la Loue. Voulant faire honneur à cet engagement

solennel pris catégoriquement, dont acte, je partis de Périgueux par le train de 10 heures 1/2, lequel me fit parcourir la vallée de la Beauronne, pays déjà décrit dans mes relations et dont je remarquai le progrès agricole très sensible, surtout du chef-lieu du département à Château-l'Évêque; les fourrages, devenus plus nombreux, y ont énormément gagné depuis les dernières pluies, suivies de fortes chaleurs qui ont fait prendre aux plantes un grand élan. Les constructions rurales se multiplient et s'améliorent. Plus haut, il y a moins de pas en avant à noter, mais l'aspect est bon néanmoins jusqu'au-delà d'Agonac; ensuite le pays devient plus sévère. A partir de Négrondes, bien placé dans son coin riant, le sol est âpre, les bois de pins se succèdent et les tranchées sont nombreuses, permettant cependant des aperçus çà et là sur des prairies et de bons terrains au milieu des châtaigneraies et des bruyères. Ces tranchées, favorables aux investigations des touristes désireux de voir la contrée parcourue, s'ouvrent surtout sur la droite de la ligne en remontant. Le tunnel est franchi, le convoi fait halte à onze heures et 20; notre collègue, qui m'attend sur le quai de la gare, vient me prendre à la descente du wagon.

Sa voiture est dans la cour de la station; nous parlons donc aussitôt. Il s'agit d'arriver au bas de ce que certains géographes et faiseurs de descriptions appellent la plaine de Thiviers. C'en est une, en effet, assez plane, bien qu'agrémentée de plusieurs gibosités, d'un diamètre très passable. Seulement elle est dressée verticalement, au lieu de s'étendre d'une manière horizontale. D'habitude, ce genre de disposition presque perpendiculaire fait donner aux surfaces de sol qui l'affectent le nom de hauteur, de pente rapide, et si la terre est descendue, laissant le roc apparent, celui de falaise; mais au siècle de science où nous sommes, bien des auteurs chan-

gent l'ancien sens des mots ; il ne s'agit, au bout du compte, que de s'entendre sur la valeur des expressions. Nous courons sur la corniche, cherchant le moyen de ne pas arriver trop vite à la base de cette plaine d'un nouveau genre. D'abord, nous suivons l'ancienne grande route, puis, trouvant un renflement propice à gauche, traversons le village de Laborie, près duquel sont des champs bien cultivés, fertilisés par la chaux dont la fabrication enrichit la contrée, et allons frapper chez notre collègue en association agricole, M. du Maigneaux. Il est malheureusement absent. A sa porte, pour ainsi dire, nous touchons presque, en suivant un lacet, les fours où se prépare l'amendement calcaire, sous la direction de M. Arbellot, qui exporte vers le Limousin quantité de produits de ses usines. Nous sommes environnés de prairies assez bien fournies ; mais l'on y voit trop de pâquerettes, de tiges d'herbes un peu dures et de *boutons d'or*. Les fourrages artificiels sont beaux, le trèfle surtout ; à travers les héritages se dressent les poteaux indicateurs du tracé du chemin de fer de Nontron à Sarlat, voie s'étendant en forme de croissant, ou plutôt de faucille, d'une de ces villes à l'autre. Je lui souhaite d'abattre sur son passage une belle moisson de louis et de billets de banque, donnant aux actionnaires, ou à leur défaut à l'Etat, un brillant bénéfice. Toutefois, en conscience, je n'y compte guère. Cette ligne courbe me paraît destinée à rendre des services aux pays parcourus sans vue de lucre possible pour les exploitants. J'applaudis à cet acte conscient de charité désintéressée, vertu bien rare. On n'arrivera pas ici facilement au but louable que l'on se propose d'atteindre. Il faudra faire d'immenses déblais, monter de longues rampes. On n'en a que plus de mérite ; le sentier de l'abnégation n'est pas facile à gravir. Admirons donc sans réserve cette œuvre insigne de générosité. Nous tournons le coteau et passons à

côté d'Eyzerat, dont l'église moderne, isolée des habitations, paraît assez vaste et jolie. Son clocher est haut, mais le point de départ de sa flèche est empâté quelque peu. Le village, au flanc du tertre, est peu considérable. A deux pas se dresse la maison du *Diablo* ! Elle est inoccupée. Son propriétaire ou locataire n'y réside pas à présent, le Diablo n'ayant rien à faire à Eyzerat. Est-ce parce qu'il en a complètement effectué la conquête ? Nullement ! C'est parce que la population l'envoie carrément promener.

Nous suivons une jolie petite vallée très étroite, dans laquelle circule un minuscule ruisseau. Il y a sur le revers des collines beaucoup de noyers très productifs. On me cite un domaine appartenant à M. de Bellussière qui paie son fermage avec le seul produit de la vente de leurs fruits. Il est fâcheux que la culture du tabac ne soit plus autorisée dans ces parages. Les blés et les prairies artificielles réjouissent le regard. Quant aux prés naturels qui tapissent le fond de la conque, ils sont un peu trop *hou-tonnés* et leur herbe manque de longueur. Un parc brillant de fraîcheur nous annonce Laxion, un des grands et beaux châteaux du Périgord, à une lieue de Thiviers. M. le baron de Verneilh, le savant archéologue, qui l'a scrupuleusement étudié, nous le décrit en ces termes dans le récit de son excursion scientifique à travers les cantons orientaux du Nontronnais (1) :

« Entièrement bâti, vers le milieu du xvr<sup>e</sup> siècle, il présente une disposition parfaitement régulière. Quatre corps de logis, disposés en carré, forment une vaste cour ; quatre grosses tours cylindriques, à mâchicoulis, occupent et fortifient les angles extérieurs des bâtiments, que surmontent

---

(1) *Annales* 1875, page 1011 et suivantes.

de grands combles, de tuiles plates pour les corps de logis, d'ardoise pour les tours. Le portail d'entrée, muni d'un pont-levis, s'ouvre dans un gros pavillon saillant, couronné de mâchicoulis comme les tours, et complète l'aspect imposant du château. C'est d'ailleurs par sa masse symétrique et son état de conservation, plus que par les détails, que se recommande ce château. Très sobre, en général, d'ornementations, il n'en a guère reçu qu'aux lucarnes de la façade méridionale et de la cour, et à quelques encadrements des portes et des croisées ; mais elle est de cette bonne architecture en honneur chez les derniers Valois. Les pièces de l'intérieur, grandes et nombreuses, ont été modernisées ; du moins celles que j'ai visitées n'avaient rien conservé de leur décoration primitive et c'est regrettable, la haute situation du marquis de Laxion permettant aux antiquaires d'espérer de riches trouvailles de tapisseries, de vieux bahuts et de boiseries sculptées. »

Notre savant vice-président de la Société pour le Non-tronnais dit que le premier membre de la maison Chapt de Rastignac, qu'on trouve qualifié de seigneur de Laxion, est Antoine, qui commanda la noblesse du Périgord pour le roi pendant les troubles de la Ligue et fut tué les armes à la main. Il avait épousé, en 1570, Isabeau d'Andréaux, et en secondes noces Marguerite de Calvinmont. M. de Verneilh serait tenté de lui attribuer la construction de l'édifice, en remplacement d'un plus ancien mentionné dans l'acte de 1502, du sire d'Albret. En 1789, M<sup>me</sup> de Bellussière, née de Chabans, en hérita. Son fils, M. Armand de Bellussière, l'a vendu, vers 1863, à M. le baron Curial, neveu du brave général de ce nom qui s'illustra sous le premier Empire.

M. le baron Curial, comme le précédent propriétaire

est un zélé membre de notre association départementale agricole, dont M. A. de Bellussière fut vice-président pendant de longues années. Il nous reçut avec une grâce cordiale et, sur notre demande, s'empressa de nous faire visiter quelques parties de l'installation agricole entourant sa belle résidence. Il nous montra d'abord sa vaste et très remarquable lapinière, où l'on voit un clapier partagé en diverses étables, un second réservé pour les animaux en sevrage, une vaste cour et un bosquet dans lequel l'élevage a lieu en plein air. Cet établissement spécial et complet donne un revenu relativement considérable, produisant en moyenne plus de mille francs par an. La nourriture des agiles quadrupèdes qui le peuplent se compose de fourrages, de raves et de carottes. Un joli troupeau de moutons occupe également une portion des servitudes. Laxion possède un petit haras produisant de bons sujets qui presque tous sont vendus à l'État. Il se compose de deux étalons en boxe et de 20 à 25 juments qui se trouvaient au pâturage au moment de notre visite. Malheureusement nous ne pûmes attendre le moment du retour de ces bêtes d'élite, dont les fils ont souvent, ainsi que ses autres animaux, valu de glorieuses primes à M. le baron Curial, qui en aurait bien plus encore s'il ne prenait trop rarement part aux exhibitions agricoles. Nous dûmes nous éloigner, malgré les aimables instances de notre hôte, mais seulement après avoir été gracieusement contraints d'accepter une légère collation, pendant que notre cheval achevait de se reposer.

Comme le brave quadrupède avait mis très bien cette halte à profit pour se délasser, nous fîmes assez rapidement à Corgnac, enfin véritablement dans la plaine cette fois, plaine peu large, du reste, mais agréable. Le bourg est joli. M. de Verneilli, à son passage, y nota plusieurs maisons fort anciennes, parmi lesquelles la maison d'école

et son curieux tuyau de cheminée du XIII<sup>e</sup> siècle, son église romane d'une construction soignée avec clocher fortifié qui a fait école dans le pays. Le plafond de l'église est lambrissé, une coupole s'ouvre sous le clocher ; l'intérieur, bien tenu, se compose d'une nef avec chapelles par côté. L'école dont il vient d'être question est dirigée par des religieuses. Elle a été fondée par M. le baron Curial, ainsi qu'une maison hospitalière renfermant quatre lits pour les malades. On construit l'école destinée pour les garçons. Cognac, où sera placée une station du chemin de fer de Nontron à Sarlat, et dont la voiture publique allant d'Excideuil à Thiviers dessert le bourg, est le chef-lieu de la commune dont dépend Laxion. Il est situé sur l'Isle, assez étroite encore en cet endroit, mais charmante. On a repeuplé cette rivière de poissons il y a peu de temps. Puisse la gent aquatique ne pas y être de nouveau détruite par des spéculateurs avides et malfaisants. Le pont est très long et muni de garages pour éviter les accidents. A peu de distance, on avait, dans ces derniers temps, établi sur le courant une vaste et importante forge. Les bienfaits traités de commerce l'ont bien vite réduite à s'arrêter, et l'on a été très heureux de retirer soixante mille francs des matériaux, qui seuls en valaient plus de cinquante, et de six hectares de très bonnes prairies en dépendant ! D'autres établissements du même genre, plus considérables, ont été bien plus maltraités encore (1). Les noyers, les fourrages et des blés en bon état, des vignes encore passables nous accompagnent toujours. Une propriété de M. Eugène de Bellussière, que nous apercevons, se distingue par son aspect satisfaisant. La

---

(1) Témoin notamment la forge d'Ans, dont bâtiments et servitudes ont été livrés à vil prix par voie d'enchères au tribunal de Périgueux.

plaine et quelques vallons dans la commune font honneur à celle-ci, mais l'ensemble du territoire, au sol très calcaire, laisse voir trop d'espaces arides, la plupart des coteaux, naguère couverts de vignes, ayant été dénudés par le phylloxera, principalement aux alentours de La Grange et de l'Eyméronnie. Dans quelques endroits, les vignobles font preuve de bon vouloir et semblent repousser. On se décide à leur venir en aide en les travaillant, dans l'espoir que maintenant les gelées ne reparaitront plus, vu l'avancement de la saison, et que peut-être on pourra, cet automne, avoir un peu de vendange.

Le terrain se transforme ; nous passons sur des granites micacés que l'emploi de la chaux rend fertiles, et traversons de grandes plantations de châtaigniers. On me montre un petit domaine, fruit d'un labeur aussi constant qu'intelligemment pratiqué. Il s'étend sur des sols unanimement naguère déclarés improductifs. Deux voisins ont fait appel de cette sentence rigoureuse. Ils ont, dans cette solitude, semé soigneusement de bons fourrages, établi de nombreuses têtes de bétail. Leurs récoltes sont maintenant magnifiques, et l'on estime que ce bien, créé par eux, vaut actuellement plus de 40,000 fr. Nous apercevons à distance Higonie, vieille commanderie des Templiers, dit-on, aujourd'hui possédée par un paysan. Une fontaine, dite miraculeuse, est sur le bord de la route. Suivant la croyance populaire, ses eaux jouiraient de la propriété de guérir les enfants. Son propriétaire s'est empressé de la faire clore, pour empêcher qu'on y puise à volonté le liquide qu'il vend bel et bien à ceux qui ont confiance en la légende. Nous tournons à droite et pénétrons dans le bourg de Saint-Sulpice-d'Excideuil, environné de terrains de promission où le froment vient à souhait sans qu'il soit nécessaire de les fumer. Ce centre est essentiellement agricole ; on y compte, avec soixante feux, un grand nombre

de granges renfermant 200 bœufs au moins. L'église, bien tenue, est à une nef avec chapelles latérales. Il y a de beaux vitraux, provenant des ateliers de Gesta, de Toulouse. Le curé de la paroisse est un artiste travaillant avec goût. Son confessionnal en bois sculpté est une œuvre de ses mains. Un bâtiment, bien compris, renferme l'école et la mairie sous le même toit. Dans le cimetière, on voit une chapelle destinée à servir de caveau sépulcral aux prêtres pasteurs de la paroisse. Elle a été construite aux frais du titulaire actuel. Le presbytère est joli.

Nous sommes entrés chez mon guide, où M<sup>me</sup> Lasternas, entourée de sa jeune, nombreuse et intéressante famille, m'a fait la plus charmante réception. Notre collègue m'a montré la citerne qu'il a fait construire, et dans laquelle l'eau des toits vient se déposer, se filtrer, et sert ensuite aux divers usages de la maison. Près du foyer, elle remplit un petit réservoir placé au ras du sol, sous une plaque en fonte. Le feu de lâtre l'entretient toujours chaude, puis, lorsqu'elle a été complètement utilisée pour les besoins du ménage, elle se rend, par un tuyau, dans le potager, l'arrose et le fertilise. Dans le jardin, dans la cour, dans les terres et sur les routes, j'ai vu de nombreux mûriers plantés par les soins de M. Lasternas, qui est un fervent et passionné sériciculteur. Après ce rapide coup-d'œil et un instant passé bien vite en bonne compagnie, j'ai quitté Saint-Sulpice, toujours avec notre collègue, devant y revenir le lendemain pour mieux examiner le pays et ses cultures, et nous nous sommes dirigés à l'est, descendant par un chemin de traverse et un vrai casse-cou sous Higonie, qui garde de son ancienne prestance deux poivrières-lanternes, accolées à droite et à gauche au corps de logis et crénelées. Nous avons sans cérémonie traversé le Ravillou, fort étonné de ce sans-gêne, et qui, sortant d'un étang, forme en descendant des cascades sur

les levées rompues d'un second lac artificiel desséché. En remontant, nous avons atteint Prémillac, d'où l'on jouit d'un vaste panorama. Le village, annexe dépendant de Saint-Sulpice, est assez considérable. On y remarque sur le penchant est de la hauteur, les restes d'un vieux manoir avec tour couverte de lierre. C'est la patrie présumée de l'un des plus célèbres écrivains de la Gaule, enfant du sud-ouest de ce pays, le fameux Sulpice Sévère.

Il naquit, nous dit la chronique, dans ce lieu, suivant la tradition périgourdine, et certainement en Aquitaine, vers l'an 363, d'une famille riche et considérée, dont l'opulence fut augmentée par son mariage avec une femme distinguée, et mourut, croit-on, en 420. Il parcourut avec éclat la carrière du barreau, se signalant par son érudition, ses talents et son éloquence. Ami des grands saints Martin de Tours et Paulin de Nôle, il embrassa la carrière ecclésiastique après être devenu veuf; fut ordonné prêtre et s'adonna à des travaux littéraires concernant la carrière ecclésiastique et les Annales de l'Eglise. On cite surtout son *Histoire sacrée*, résumant tous les faits de celle des Juifs et de la religion depuis l'origine du monde jusqu'au consulat de Silicou, en 410. Ce livre, malgré de nombreux défauts, l'a fait comparer à Salluste, à cause de l'élégance et de la concision de son style, plus clair que celui du grand écrivain de Rome. Sa *Vie de saint Martin* a eu, dans son temps, un succès prodigieux, ainsi que ses trois dialogues entre *Gallus et Posthumien*. Enfin on vante particulièrement sa *Correspondance* avec saint Paulin de Nôle. Quelques erreurs, ou simplement tendances, vers des erreurs contemporaines, s'étant glissées dans ses écrits, Sulpice-Sévère les retracta formellement et se condamna désormais au silence sur tout ce qui pouvait toucher au ressort de la Foi, voulant être et demeurer exclusivement orthodoxe. Longtemps avant sa mort, il avait fait aux pauvres

généreusement distribution d'une partie de ses biens. Ses œuvres ont été traduites du latin par M. l'abbé Paul et M. Durryer. La meilleure édition qu'on en ait est celle de Véronne (1751-1754), publiée par le Père Jérôme de Porto. Celle d'Elzévir (in-12, 1643), est aussi recherchée. »

Sulpice Sévère est vénéré comme un saint en plusieurs endroits. Il ne serait pas impossible que la commune, son berceau, fut en réalité sous son patronage et ait pris son nom.

D'après les *Petits-Bollandistes*, il serait honoré dans l'Aquitaine, à Prumlau (ne serait-ce pas Prémillac?), le 29 janvier. Il l'est également en Touraine, où son amitié pour l'illustre saint Martin l'avait rendu célèbre dès le temps de ce grand pontife et où, depuis quatorze siècles, vit toujours le souvenir de ses vertus.

Nous descendons, puis remontons. Le pays prend un aspect plus limousin ; pourtant il y a toujours des vignes. Les fourrages ne manquent pas, mais les bois deviennent plus nombreux. La qualité des eaux laisse souvent à désirer dans ces environs, et l'on cite un village où les habitants sont fréquemment atteints de goîtres et autres infirmités, par suite de cette fâcheuse circonstance. Aux environs de Magnac apparaissent, sur des hauteurs, des prés créés par des cultivateurs et qui rapportent beaucoup. A Labrousse sont d'autres prairies en pente, mais médiocrement irriguées. Notre trajet nous conduit au milieu de ce qui fut la propriété de notre ancien collègue M. Latronche, lauréat du prix d'honneur cultural de la Société pour l'arrondissement de Périgueux en 1876, et qui mourut avant d'avoir officiellement reçu la haute récompense méritée par ses travaux. Il n'est plus, et son œuvre est maintenant défunte aussi ; elle se dissout peu à peu par des ventes en lots, et bientôt il ne restera plus rien de ce qui avait coûté tant de peines et de temps à édifier. Les pro-

préteurs, qui ont acheté pour revendre, exploitent par faire-valoir ; le cheptel a été diminué des deux tiers, la plupart des terres ont été mises en herbages, et la plus grande partie possible des fourrages obtenus est livrée aux acheteurs. Il s'en débite ainsi environ 150,000 kilogrammes par an, de 6 fr. 50 à 8 fr. 50 les 100 kilogrammes. Avec ce régime et le manque de fumier pour réparer l'épuisement, il est à craindre qu'on n'aille pas loin, ou plutôt qu'on n'aille très et trop loin. Nous traversons ces vastes prairies qui nous paraissent peu fournies, mais dont l'herbe est bonne. La maison de maître est de belle apparence ; le pays, plus boisé, se couvre d'étroites collines, les cultures persistent toujours. Nous gagnons la vallée de Saint-Germain ; le bourg est très petit, le presbytère a bon aspect, l'église est peu remarquable. Dans un sillon vert est une gracieuse retraite dite Château-de-Saint-Pierre, ancienne abbaye que décore une tourelle crénelée. Sur la droite, le paysage est rude ; là, dans un étroit vallon, fut la plantation de mûriers de M. Debrégeas-Laurenne, l'un des plus dévoués sectateurs de la production de la soie dans le département de la Dordogne. Son importante magnanerie, dont il était fier à juste titre, lui avait souvent rapporté des revenus importants, mais la venue du Libre Echange et des maladies détruisant l'insecte sérigène annihilèrent, dans les dernières années de sa vie, cette source de bénéfices. Pourtant il ne désespéra jamais, et jusqu'à sa mort conserva soigneusement, dans l'attente d'un meilleur avenir, les arbres qu'il affectionnait. Son fils en a fait arracher une certaine quantité ; cependant il en a fait épargner beaucoup et paraît se disposer à reprendre, sous ce rapport, les errements agricoles paternels, lorsque le moment favorable sera venu.

Nous dételons à Salle-Penche, chez M. Lasternas, dont la respectable mère veut bien m'accueillir avec la plus

grande indulgence. Je remarque dans le jardin un puits à noria, dont l'eau est conduite dans la maison, sous un hangar, où elle sert à laver les véhicules et les instruments, et dans la grange pour abreuver le bétail. On projette d'établir un réservoir pour arroser les prés par son moyen. M. Lasternas m'a montré de jolies velles croisées qui sont nées dans son domaine et qu'il élève. Il a fait exécuter de nombreux transports de terre et chaule ses champs avec soin. Après cette visite sommaire et un dîner réconfortant, je suis sorti dans la campagne et ai poussé jusqu'au village, qui a été bientôt passé complètement en revue sans que j'y ai trouvé rien de notable. Comme je m'en retournais et passais auprès de l'église, on a sonné pour le *Mois de Marie*. J'ai suivi les groupes d'habitants se rendant à cet office du soir, auquel une bonne partie de la population voisine a religieusement assisté, puis je suis revenu chez mon hôte où, à l'issue d'une intéressante conversation, je me suis rendu à l'appel du sommeil et lui ai été fidèle jusqu'au lendemain matin. A cinq heures nous étions en route pour continuer notre excursion.

En quittant Salle-Penche, nous avons parcouru quelques vignes en joëlles, mais de faible étendue, et aperçu de loin La Coulaurenne, résidence de M. Debrégeas. Un peu au-delà, mon guide m'a montré une usine à chaux lui appartenant, et qui livre l'été de la chaux hydraulique et de la chaux grasse en hiver. Un riche vallon, autrefois stérile, a été couvert de prairies et de belles récoltes ; le chaulage y fait merveille, comme aussi dans plusieurs exploitations voisines qui doivent à cette opération leur prospérité. L'entreprise de notre collègue est donc des plus avantageuses pour le pays et promettrait de l'être pour son auteur. Seulement le foyer est fait pour être chauffé à la houille. Gare à la concurrence des fours au charbon de bois qui donnent la

possibilité de livrer la chaux à plus bas prix et de meilleure qualité. Le plateau, bien cultivé, fournit beaucoup de sables réfractaires. La commune de Saint-Germain, que nous allons maintenant quitter, s'étend sur un sol calcaire en partie ; les prairies naturelles s'y vendent parfois jusqu'à 10,000 fr. l'hectare, et, si l'on en croit les acquéreurs, produisent encore à ce prix quatre pour cent de profit net. Les bonnes terres valent de 2 à 3,000 fr., les friches sèches seulement 100 fr. l'hectare. Il existe toujours quelques vignes dans la partie sablonneuse. On a retiré longtemps de ce territoire une immense quantité de minerai de fer ; la terre et l'eau sont saturés d'oxyde qui décompose le vin. De là le nom de *Saint-Germain-le-Ferrugineux* donné souvent à la commune.

La voie s'incline, d'abord au milieu de bois châtaigniers et de quelques landes rases, puis au milieu de terrains améliorés, de beaux froments, de fourrages artificiels et de vignes. Dans une prairie, une prise d'eau sert à l'alimentation d'Excideuil, où nous arrivons. Comme après une longue course et ayant encore à fournir un assez grand trajet, il était opportun de laisser reposer un peu notre équipage, nous nous sommes arrêtés un instant dans cette ville. Nous en avons profité pour faire une petite tournée afin de nous dégourdir les jambes, et avons commencé par une excursion qui nous a conduits dans la partie basse, où je voulais mettre une lettre à la poste. En passant j'ai remarqué combien la halle diffère de la description que j'en ai faite dans le temps, ce dont je me suis senti fort humilié. Comment avais-je pu voir deux bâtiments contigus, sous le même toit, de niveau dissemblable et ne commuant ensemble que par des marches placées à l'intérieur, quand devant moi, bien positivement, j'apercevais un édifice unique où l'on circule partout de plein-pied, sans monter ni descendre aucunement ? L'énigme me fut bien vite expli-

quée. L'édilité locale avait tout simplement, depuis mon premier passage, fait remblayer la partie basse du marché-couvert jusqu'à hauteur du sol de l'autre fraction, et obtenu de cette manière une uniformité de plan intérieur qui change totalement la physionomie du monument, ne formant plus qu'une seule et même salle. Cette modification était-elle bien nécessaire, était-elle utile, était-elle même réclamée par les marchands et le public ? Je l'ignore ; mais, ce qui est certain, d'après moi, c'est que l'originalité qui rendait la halle curieuse est entièrement perdue, qu'on n'a plus devant soi qu'une construction d'aspect banal, et que la séparation tranchée existant, par la différence de niveau, entre la partie destinée au commerce de denrées diverses, et celle réservée à la vente des produits agricoles n'existe plus, ce qui est un réel inconvénient. Je ne crois pas non plus que les habitants des bas quartiers aient gagné beaucoup à ce disgracieux changement. Nous rencontrons le pasteur de la paroisse, le vénérable abbé Dardet. Il tient à nous faire voir sa sacristie. Ce n'est pas sans raison, car elle est fort bien ordonnée et très artistement disposée. Dans le presbytère, où nous pénétrons à sa suite, le digne curé, plein de zèle pour l'ornementation de son église, nous a montré le beau Chemin de Croix qui doit être installé bientôt dans la basilique, et qui est l'œuvre fort remarquable de M. Rome, sculpteur à Périgueux.

Après avoir pris congé, nous tournons au nord-ouest, remontant le petit vallon arrosé qui conduit aux pentes de la montagne de ce côté. Nous suivons la lisière de la commune de Saint-Médard, en vue de ce bourg, à la forge réduite à fabriquer des ustensiles de ménage. Le joignant, M. Vignolle, ancien pharmacien à Paris, possède une aspergerie très soignée, dirigée d'une manière exceptionnelle, grâce à laquelle il obtient des tiges comestibles d'un poids énorme et qui se placent naturelle-

ment dans les grands centres commerciaux, les villes importantes et riches; il se livre de plus, avec succès, à l'arboriculture, et s'adonne fructueusement à la production des fourrages. Non loin, M. Pinet père, à la Maison-Neuve, dirige avec une habileté rare l'entretien d'environ cinquante hectares de prairies dont le rendement est évalué devoir être de 120 à 140 quintaux (de 50 kil.) à l'hectare. Dans la propriété de Garennes, située sur les dépendances de la municipalité de Clermont, M. Georges Gay, frère de M. A. Gay, de Vauriac, exploite trente hectares d'un seul tenant dont la majeure partie se compose de prés naturels, et le reste est presque tout en jardin. Il possède une belle laiterie placée dans de bons bâtiments et dont il vend le lait en nature, ne faisant de fromages ou de beurre que sur une très petite échelle. Son aspergerie, fort considérable, dont les produits trouvent leur écoulement, pour la majeure partie, dans les hôtels de Périgueux, donne, m'assure-t-on, jusqu'à 3,000 fr., année moyenne. C'est le principal revenu de la propriété. L'asperge en provenant est surtout celle de consommation courante. Nous montons droit par un chemin raide qui passe au milieu du village de Vialard, dont la grande industrie rurale est le jardinage en primeurs pour Excideuil et surtout les localités situées au nord, dans la froide section du Nontronnais appartenant à la formation géologique dite limousine. Il en est de même au chef-lieu de la commune, Clermont-d'Excideuil, situé plus haut et que nous abordons enfin. L'église de ce village est peu remarquable. Son campanile ne me paraît guère solide et plusieurs grosses pierres font mine de vouloir s'en détacher. Au-devant de ce temple paroissial est une place de peu d'étendue qu'ombragent de beaux marronniers en fleur. Clermont est une commune agricole; je viens de citer quelques-unes de ses spécialités en fait de culture. Si nous prenions la route qui nous

ramènerait à l'ouest, nous y verrions, aux Pierres-Brunes d'abord, le bien très digne d'être mentionné de M. Guillaumet, qui a converti de vastes espaces naguère couverts d'ajoncs, en riches prairies et en champs fertiles, puis celui de M. Gauthier (1), auquel, outre une amélioration semblable, en doit la construction d'une grange, pour l'édification de laquelle il a su très heureusement profiter d'une dépression de terrain permettant de faire pénétrer directement dans le grenier les charrettes chargées de foin, évitant ainsi les fatigues, la longueur et les difficultés d'un emmagasinage ordinaire. Mais nous plongeons, en décrivant de nombreux méandres, à travers des prés de coteaux chargés d'une herbe abondante et que l'on fauche déjà, pour aller, après avoir touché le vallon renfermant des prairies arrosées, dont il faudrait détruire les joncs, nous élever de nouveau dans des bois-taillis rappelant le Limousin, quelques vignes, des maïs et des fourrages artificiels, en décrivant une courbe vers le nord-ouest pour nous rabattre sur notre point de départ.

La Terrasse, sur la hauteur, est une agréable villa, respirant le bien-être. Elle appartient à notre collègue M. Doney, qui, suivant l'usage des propriétaires de la Grande-Bretagne, a parfaitement su tirer parti de son cotage, et nous fait avec un empressement amical les honneurs de cette habitation et de ses alentours où, grâce à lui, tout est souriant et intelligemment ordonné. Dans son écurie sont trois belles juments d'âges divers ; dans le jardin, l'on remarque une vigoureuse treille de vigne parfaitement soignée ; des pois en fleur magnifiques, ne mesurant pas moins de six pieds et demi de hauteur ; des artichauts hors ligne, grands comme des arbres, portant de nombreuses et

---

(1) Aujourd'hui maire d'Excideuil.

superbes pommes. Une vaste citerne et des composts favorisent la culture de cet attentif praticien qui ne néglige rien, et en peu de temps a porté chez lui la production des fourrages de soixante à six cents quintaux annuellement. Il y aurait plaisir à s'arrêter chez M. Doney, longtemps, bien longtemps. Il nous y engage ; il nous presse d'accepter des rafraichissements, mais le temps s'écoule et nous intime d'avoir à le suivre, ce que nous faisons, à notre grand regret. Cinq minutes après avoir quitté La Terrasse, à contre-cœur, nous entrons à Dussac, un bourg assez considérable, chef-lieu d'une vaste commune et anciennement d'un canton qui fut, avec celui de Payzac, fondu dans celui de La Nouaille, son ancienne dépendance. Ce canton relevait du district d'Excideuil. Au bout de l'agglomération, placée sur, ou à portée de, plusieurs routes facilitant ses communications et son commerce avec de nombreuses petites villes, s'élève un château qui a fixé l'attention de notre érudit vice-président, M. le baron de Vernilh, qui, dans le narré de son excursion archéologique en Nontronnais, lui a consacré une de ses plus intéressantes pages. J'en extrais le passage que voici : « Le vieux manoir des Foucauld de Dussac, branche de la noble maison qui a produit, entre autres personnages marquants, en 1663, un maréchal de France, le comte du Doignon de Saint-Germain Beaupré, et en 1789 un député de la noblesse du Périgord aux États-Généraux, le marquis de Foucauld de Lardimalie, n'est ni très grand ni très ancien, puisqu'il n'est pas antérieur au xvi<sup>e</sup> siècle, autant qu'on en peut juger ; il n'en a pas moins bonne tournure. Un corps de logis à pignons aigus, portant à ses quatre angles des tourelles, suspendues en encorbellement, telle est son ordonnance, fort régulière comme on voit. Malheureusement pour l'art, les ouvertures ont été refaites un peu avant la Révolution, et sont dépourvues de

toute ornementation, à l'exception de la porte d'entrée et du fronton, où se reconnaît le dessin d'un bon architecte, bien qu'en disparate avec le style de l'édifice. La seule singularité à noter consiste dans la forme de l'encorbellement des tourelles. Au lieu d'être, suivant l'usage presque général, cerclé de moulures presque horizontales, il affecte une disposition à pans légèrement creusés, qui fait songer à un parapluie retourné par le vent, et ne laisse pas que d'être gracieuse. Rien à l'intérieur, confortablement arrangé, ne m'a paru mériter une mention particulière et, sans l'épaisseur des murs, on se croirait dans une maison moderne... »

Ce castel ne m'était pas inconnu ; la famille qui l'habite et le possède héréditairement depuis nombre de générations ne l'était pas aux miens. Nous avons, elle et moi, des parents qui nous sont communs, et nos relations sociales et amicales ne datent pas d'hier. Je retrouvais chez les châtelains d'anciens souvenirs, d'anciennes connaissances, pas toutes, hélas ! et des mains, qu'on est fier de presser dans les siennes, se tendirent cordialement vers nous à notre entrée. M. le comte de Foucauld et son plus jeune fils, M. Fernand, possesseur aujourd'hui de la terre dépendant du château, voulurent bien me présenter à la jeune et charmante femme que Dieu a conduite à leur foyer pour y remplacer, en les comblant de consolation et de joie, l'épouse et la mère trop vite disparue et dont on n'oubliera pas de longtemps les mérites et les vertus. Tous se font un plaisir de m'accompagner dans ma visite de reconnaissance de l'édifice et de ses dépendances, ainsi qu'à l'église paroissiale qui donne sur la cour d'honneur, et leur doit en grande partie sa restauration, entreprise grâce au zèle du dévoué pasteur de la paroisse, M. l'abbé Rivailier, et au généreux concours des pieux habitants de la commune. Ce temple, d'un bon style, est encore ina-

chévé. Son chœur roman et sa coupole sur pendentifs sont remarquables. Le pavé doit être refait. Sur les vitraux peints, dus à notre fabricant distingué, M. Besseyrias, de Périgueux, on lit la noble devise de la maison de Foucauld : « *Nunquam retro!* » Jamais en arrière ! Il est de fait que leur race est toujours en avant pour le bien. Cette petite promenade terminée, l'on nous déclare que nous sommes bel et bien prisonniers jusqu'au lendemain, captivité des plus agréables et fort désirée par qui connaît les *gardiens* du lieu. Nous protestons cependant. « Mais au moins vous déjeunerez avec nous ! » Nous ne capitulons pas, nous ne pouvons le faire, et je m'éloigne, attristé d'une victoire à laquelle je ne me suis soumis que parce qu'il m'était impossible de ne pas la remporter, vu les circonstances. Depuis mon dernier passage à Dussac, bien des perfectionnements ont eu lieu dans ce centre et aux alentours. Il faut signaler surtout les importantes améliorations foncières dues à M. Fernand de Foucauld ; l'organisation très bien comprise de la Baugerie, villa de M. de Langlade ; les Places, dans un site ravissant, près du bourg. Un petit lac, de 50 ares d'étendue environ, y déverse ses eaux sur une grande prairie. De belles plantations sont dues à M. La Robertie, qui maintenant habite Ribérac. Le paysage est très joli près du chef-lieu ; le sol est composé de schistes argileux et mêlé de granit ; on y cultive pourtant un peu de maïs pour grains, et quelques vignettes dont le raisin mûrit difficilement. La Loue y baigne une vallée pittoresque, sinueuse et très étroite, où l'on voit le village de Gandumas, ancienne commune devenue maintenant simple vassale de Dussac. Il s'y trouvait une forge qui a tenu très longtemps contre les traités de commerce, mais a fini par succomber elle aussi. Gandumas ne garde plus, pour souvenir de son ancienne autonomie, qu'une frairie renommée, dite ; frairie des Goujons, parce que ces hôtes

de la Loue y sont ce jour-là, par les consommateurs, grandement fêtés, *fort à l'aise en un plat*, honneur dont je suis assuré qu'ils se passeraient non moins volontiers que ne l'eût fait le chapon du Mans dont nous parle le bon La Fontaine. Un peu plus bas, au moulin dit de Dussac, M. François Grangelas a créé récemment une carderie-filature. Les anciennes meules de l'usine y sont employées de plus à broyer les pommes des cultivateurs qui s'adonnent à cette production fruitière, et livrent aux clients environ 800 hectolitres de cidre chaque année, ressource précieuse pour le pays. Des gîtes de sable à bâtir sont exploités à Champs et donnent des produits utilisés dans tout le canton, ainsi que dans celui d'Excideuil.

Landes, pays incultes et bois, s'alignent sur notre parcours ; c'est triste. Cependant le terrain s'améliore insensiblement ; il devient bon et nous rentrons à St-Sulpice, qui est comme une oasis du canton de La Nouaille, oasis tout entourée de sables, de bruyères ou de marécages. Le terrain y est en général un sol de transition argilo-calcaire et de bonne nature où l'on cultive avec succès le froment, le maïs et les haricots, qui réussissent à merveille et ont une grande réputation. La vigne y florissait aussi, mais le phylloxera l'envahit. Dans certains endroits une mince couche de terre végétale couvre d'immenses bancs de pierres de taille ou de rocs propres à fabriquer de la chaux hydraulique. La partie nord est schisteuse, couverte de châtaigniers et produit beaucoup de pommes de terre. L'industrie, proprement dite, est à peu près nulle. Les communications sont facilitées par le chemin d'intérêt commun n° 57, se dirigeant vers Excideuil et s'embranchant à la route départementale n° 13, qui passe à 400 mètres du bourg, le relie à Thiviers et donne accès à d'autres voies conduisant à La Nouaille, Corgnac, St-Germain et Sarrazac. Il y a dans la circonscription deux magnifiques points de

vue. L'un au Noyer, à 380 mètres au-dessus du niveau de la mer, l'autre à la Serpate, à 50 mètres du village et 350 mètres d'altitude. De ce dernier endroit, on aperçoit, au midi, les pins de Sept-Fonts, situé à 30 kilomètres, et même au-delà, de cet observatoire. Cependant, St-Sulpice, bâti sur le flanc orientale de la hauteur, ne se découvre pas de Thiviers d'où l'on ne peut en voir que les maisons les moins élevées, parce qu'elles sont construites à l'extrémité nord-est du coteau.

Saint-Sulpice dépendait autrefois d'Excideuil, comme son nom l'indique, et était naguère la résidence d'un percepteur. Il est, nous l'avons dit, foncièrement agricole dans toutes ses dépendances. On y sème le froment à raison de 2 hectolitres par hectare, et l'on retire de cette quantité, dans les meilleures terres, de 20 à 22 hectolitres, 16 en sol de seconde classe. Dans les friches autrefois vignobles, où l'on met aujourd'hui cette céréale, son rendement s'abaisse par contre à 10 ou 12 hectolitres, toujours à l'hectare. Le maïs donne de 40 à 45 hectolitres d'épis à l'hectare, soit de 13 à 15 en grains ; mais c'est là une récolte peu rémunératrice à cause des labours multipliés et de la forte fumure qu'elle exige. Cependant, comme le maïs sert de rame aux haricots qui, s'enroulant sur cette plante, donnent dans les meilleurs lots de 5 à 6 hectolitres se vendant de 40 à 48 fr. le sac, la spéculation devient excellente. Le haricot genre Soissons est un produit réputé du pays. Je le répète, dans certain cas, il fournit des recettes très élevées. Ainsi notre collègue, l'année dernière, en sol argilo-calcaire et profond, en a recueilli sur 16 ares, où cette légumineuse était seule, quatre hectolitres, lesquels ont été vendus 48 fr. l'un. C'est l'équivalent de 25 hectolitres et de 1,200 fr. à l'hectare. Ces seize ares cultivés à moitié ont valu pour sa part, à M. Lasternas, 96 fr. net. = 600 fr. à l'hectare, ce qui représente exactement les

1,200 fr. de rente, à diviser entre le maître et le colon. Ce produit est sans doute un fait exceptionnel, mais il suffit à démontrer combien le haricot est à sa place dans les bons terrains de St-Sulpice. Le seigle n'apparaît dans ce rayon que pour servir de lien aux gerbes de froment. L'avoine ne couvre que peu d'espace et n'arrive pas à fournir plus de 400 hectolitres, chiffre insuffisant pour les 50 chevaux qu'y possèdent les propriétaires. La betterave rend de 15 à 18,000 kilogrammes à l'hectare, mais seulement à condition d'une fumure de trente mètres cubes au moins. Dans les terrains silico-argileux, on retire de 100 à 140 hectolitres de pommes de terre à l'hectare ; la moyenne est, pour l'ensemble du pays, de 80 à 100 hectolitres sur cette superficie, à raison de huit hectolitres de semence. Les noyers et châtaigniers donnent un bon appoint. La vigne remplissait de son liquide généreux 500 hectolitres, mais elle décline ; l'insecte rongeur la dévore et le mal est déjà grand. M. Lasternas s'efforce d'enrayer le fléau par un compost de son invention qui, jusqu'à présent, donne l'espoir de retarder au moins la destruction commencée. Aux ressources locales, l'infatigable chercheur en a voulu joindre une nouvelle d'intérêt majeur et qui pendant plusieurs années a paru se développer sérieusement. Il a, sur 50 ares, de sa petite propriété de St-Sulpice et sur 12 kilomètres de chemins vicinaux, dépensé plus de 3,800 fr. en vue de l'éducation des vers à soie. Les mûriers venus chez lui sont fort beaux, et malgré les dégradations des enfants et des grandes personnes le long des voies publiques où ces arbres ont eu fort à souffrir d'attaques incessantes, il en a sur les routes près de 400 à présent en bon état. Si les traités de commerce, la mode des étoffes brillantes mais peu solides n'existaient pas, cette installation réussie lui vaudrait des rentes appréciables, mais que sera-t-elle avant peu, par suite de tant de causes de perturbation et

de la maladie du précieux insecte ? Enfin, M. Lasternas ne se décourage pas ; intelligent et actif puisse-t-il trouver décidément le filon de la richesse, méritée par tant de travaux (1).

Nous payons à ses entreprises, en les examinant sur place, le tribut d'éloges qu'elles méritent et nous resterions davantage à parcourir les environs de sa demeure, si l'on ne nous appelait à diverses reprises pour déjeuner. Nous nous trouvons réunis, autour d'une table bien servie, à la famille de mon guide, famille gracieuse, rassemblée sous la tutelle d'une mère aimable et attentive, femme de tête et de cœur, environnée de voisins d'élite. On a convié M. le maire, M. le curé de la paroisse, une dame du voisinage. L'ennui n'est pas possible en pareil entourage et en faisant bonne chère. C'est le cas de dire par expérience que, suivant l'adage, l'on ne vieillit pas à table. Mais l'heure ne s'arrête pas cependant ; elle s'avance, s'avance, et tout-à-coup un son retentissant provoqué par elle nous crie : De-hout ! il est temps de partir ! La sentence est dure, il faut obéir pourtant et mon hôte et moi nous nous remettons en route, quittant une maison dont j'emporte les plus agréables souvenirs. On y trouve l'ordre, le travail, la piété fi-

---

(1) M. Lasternas, toujours en éveil, toujours au combat, a, malgré les épreuves subies, continué ses progrès, allant d'une industrie culturale à l'autre, à mesure que les circonstances devenaient défavorables à ses premières créations. A présent, il s'occupe avec succès de la fabrication de l'eau-de-vie de fruits, de l'extension de la production du sorgho et de l'élevage du bétail. Ces trois branches de l'art agricole viennent de lui valoir de brillantes récompenses au concours départemental de Bergerac (septembre 1885). Ajoutons que ses vignes traitées au compost dont il est l'inventeur se sont soutenues jusqu'à présent. J'apprends de plus qu'il se propose de reprendre sur une échelle assez importante l'éducation des vers à soie en 1886.

liale, l'amour du bien et le patriotisme, un groupe qui charme et réjouit le cœur attristé par trop de mécomptes. Nous descendons, gagnant le bas-pays ; le sol paraît bon et forme une sorte de plaine ; nous voyons La Côte, propriété vouée à la production des primeurs et près de laquelle il y a beaucoup de sources. On me montre une maison qu'habite la femme d'un marin, parti depuis trente ans, et qu'elle attend encore bien qu'il n'ait plus donné depuis de ses nouvelles. Le reverra-t-elle jamais ? C'est peu probable.

Nous entrons sur les appartenances de Nanthiat. Dans cette petite commune au sol argilo-magnésien au sud-est et argilo-siliceux vers le nord-ouest, sont de magnifiques prairies, notamment aux villages de Sinsac et de Bourgeix. Le centre le plus peuplé de cette municipalité, Grelier, se livre particulièrement à la fabrication des fromages qui font la réputation de Nanthiat dans le voisinage et sont si connus ailleurs sous la dénomination de fromages de Thiviers. Avec St-Sulpice, Nanthiat est le grenier du canton de La Nouaille. Nous nous arrêtons un instant au château qui a son histoire et qui la rappelle par ses deux parties bien distinctes. Dans la première se trouvent le grand portail orné de pilastres et muni de rainures comme pour marquer la place d'un pont-levis, qui n'a jamais existé pourtant, et un grand pavillon du xvi<sup>e</sup> siècle très bien appareillé, couvert de mâchicoulis, flanqué d'une tourelle, coiffé d'un toit d'ardoises, haut comme un clocher, sur lequel se détache une lucarne à bossages et à pilastres. Sur sa porte à cintre surbaissé un écusson parfaitement intact, aux armes des Jaubert, une tour au milieu de cinq fleurs de lys, a bravé les injures du temps et les orages des révolutions. Sous un bandeau de la tourelle, on remarque entre deux consoles sculptées un buste de femme en bas-relief. M. de Verneilh, à qui j'emprunte cette description, pense que c'est peut-être le portrait d'une dame de Nau-

thiat, Henriette de Lardimalie, vicomtesse du lieu, dont le nom se lit à quelques pas de là sur une jolie croix de carrefour contemporaine du pavillon et où sont figurés la Ste-Vierge et son divin fils. L'inscription est gravée sur le socle en forme d'autel. J'ai remarqué cette croix, dont l'épigraphie m'a paru à moitié détruite et indiquer une sépulture. L'autre partie du manoir est en style du xviii<sup>e</sup> siècle et date de l'époque où vint s'y fixer la fille de la célèbre Circassienne Ayssé, mariée au comte de Nanthiat. On y voit un beau salon avec tableaux et tapisseries des Gobelins. Le jardin à la française est joli et arrosé par une fontaine dont les eaux s'épanchent d'un petit bassin auprès d'un grand marronnier. Un beau groupe de ces arbres géants est en bordure vers le parterre, d'autres non moins superbes ornent l'avant-cour. L'église, tout près de là, forme, avec le presbytère, deux ou trois métairies et le château, le chef-lieu de la commune. Elle est bien tenue, son abside romane, sa nef du xiii<sup>e</sup> siècle et son clocher, « qui s'harmonise bien avec le riant paysage d'alentour » lui méritent une mention.

Le château commande une vaste terre de 250 hectares d'étendue, appartenant à M. du Bosfrand, notre collègue, que nous avons eu le regret de ne pas rencontrer chez lui. Notre male-chance a voulu qu'il fût absent ce jour-là. Nous l'avons beaucoup regretté (1). Près de Nanthiat, est un établissement industriel, la papeterie de Cautaclade, où l'on fabrique, à la main, un papier de paille presque incassable.

---

(1) M. du Bosfrand est décédé maintenant. Son héritier M. Devars, notre collègue et lauréat de notre Société, s'occupe beaucoup de la terre de Nanthiat et y a introduit déjà de grandes améliorations. Il a notamment capté plusieurs sources près de l'habitation et les a dirigées sur de vastes prairies qu'elles fertilisent grandement (1885).

Sur les bords de l'Isle, un peu plus loin se trouvent deux autres papeteries ; l'une, celle des Mauroux, propriété de M. Theulier, maire de Thiviers et député de la Dordogne, occupait naguère 20 ouvriers et livrait des cartes à jouer. Elle se borne à présent à préparer les pâtes nécessaires à celle des Castilloux, appartenant à M. Gaillard, ingénieur civil, et où l'on confectionne toutes sortes de papiers, depuis celui d'emballage jusqu'à celui de soie. Bien outillée à la moderne, elle se trouve à portée de plusieurs routes facilitant son approvisionnement et son exportation. Elle sera fort utile aux propriétaires des environs, qui trouveront ainsi le moyen de placer avantageusement leur paille de seigle. Les Castilloux appartiennent à la commune de Nanthiat, les Mauroux à celle de Nantheuil. Enfin, à la Bruyère on a repris la fabrication, maintenant arrêtée, des Mauroux.

Pour parvenir aux bords de la rivière qui fait marcher nombre de moulins, nous traversons, au milieu de la poussière et de la chaleur, des terres négligées et des champs arides. L'Isle une fois franchie, l'aspect et le sol deviennent plus satisfaisants. Nous traversons Nantheuil, qui ne nous offre rien de notable. On voit dans cette commune régner : au sud le mica-schiste, l'argilo-calcaire au centre, le schiste et le granit au nord. Il y a sur divers points des terres excellentes très favorables à la production du maïs et des haricots. L'on doit signaler particulièrement près du bourg, l'exploitation de M. Lapouyade, parfaitement tenue. Les conseils et l'exemple de cet agriculteur ont imprimé à la contrée un salutaire élan. Une des meilleures spéculations des praticiens du pays consiste à se procurer dans le Limousin de jeunes veaux et à les revendre un ou deux mois après. Les fourrages étant substantiels ici, les animaux qui s'en nourrissent grandissent et se fortifient vite, d'où bons bénéfices pour leurs acquéreurs à la revente.

Encore un coup de collier et nous rentrons à Thiviers.

L'envie ne nous manque pas d'aller à St-Romain voir les gîtes de pyrites exploités au Moulin-Neuf par MM. Jaille, d'Agen, et Sautet, de Périgueux, de donner quelques minutes aux castels des Limagnes et de la Filolie, mais il me faudrait alors prolonger mon excursion peut-être jusqu'au soir, peut-être jusqu'au lendemain, et je ne puis y songer. Un orage qui s'avance vers nous menace en outre d'éclater bientôt et de m'arrêter sur la route dans une de ces pérégrinations; enfin, chez moi, peuvent m'attendre des lettres exigeant que demain de bonne heure, cette nuit même, je parte pour Mareuil. Je me rends donc en hâte à la station du chemin de fer après avoir remercié M. Lasternas, dont la complaisance extrême et les bonnes indications m'ont été si grandement utiles. La vapeur m'emporte à toute vitesse vers Périgueux. Que vais-je y trouver en arrivant?

## *II. — Entre l'Isle, la Dordogne et la Vézère.*

Aucune perturbation atmosphérique n'a troublé mon retour chez moi. Sur mon bureau nulle dépêche ne m'attendait, et lorsque, douze heures après mon arrivée, le facteur est venu heurter à ma porte, il m'a remis une lettre inespérée, me disant que tout allait mieux et que je pouvais profiter du beau temps pour donner suite à mon plan d'excursion entre les trois principales rivières du département. Le soleil brillait, les arbres étaient verts, la brise m'arrivait parfumée du midi; cinq heures après, j'étais à Mussidan. Une voiture m'attendait; j'y suis monté sans désemparer, et me voilà gagnant le nord du canton de La Force, en Bergeracois.

Je vois d'abord de belles cultures, surtout des blés, magnifiques en plaine, et de bonne apparence sur les coteaux, où les vignes poussent encore assez bien. Cela pourtant ne dure guère. Nous traversons des terrains mai-

gres avec bois et landes que trouvent quelques rares champs ensemencés ; bientôt néanmoins le spectacle est meilleur, et nous rencontrons de nouveau des prairies. Sur le bord du chemin est un groupe de tuileries livrant une certaine quantité de chaux comme amendement. Je comprends d'où vient la prospérité relative du voisinage. Nous arrivons dans les environs de Saint-Géry ; les exploitations y sont bien tenues et la production semble devoir y être satisfaisante. Nous frôlons une butte, élevée très probablement de main d'homme ; un beau chêne, haut et élancé, la surmonte comme une flèche. La bourgade est d'apparence assez accorte, mais elle nous est, en très grande partie, cachée par un pli de terrain et un bouquet d'arbres. Le sol décline de rechef : les pinières, les bruyères noires et rudes se succèdent. Nous prenons une route carrossable encore inachevée qui vient s'embrancher sur celle que nous avons parcourue jusqu'ici. L'on doit son ouverture à notre collègue, M. Goursat, que je viens visiter, et chez lequel nous sommes bientôt rendus en passant au milieu de vastes défrichements et de constructions qui s'élèvent sous sa direction.

Il s'est installé dans une terre délaissée, un vrai désert, qu'il entreprend, avec une activité sans pareille, un dévouement sans bornes, une étude attentive, de rendre à la fertilité. Sa tâche est des plus ardues, de nature à décourager plus d'un entreprenant agriculteur, mais il a juré de vaincre, et comme le zèle ne lui manque pas, qu'il n'est pas homme à se rebuter devant les obstacles, qu'il est prudent, observateur, et qu'il possède un capital considérable, il a de grandes chances de succès. S'il vient à triompher décidément il ne l'aura point cependant fait sans péril, partant sans gloire. Il se porte à ma rencontre, me présente à M<sup>me</sup> Goursat, qui est venue partager ses travaux et les alléger dans cette solitude, et après un dîner nulle-

ment semblable aux repas des cénobites de la Thébàïde, nous faisons une première reconnaissance dans ses possessions, reconnaissance que nous continuons et achevons le lendemain et qui m'inéite, à ma grande satisfaction, aux détails d'une œuvre du plus vif intérêt.

La propriété de Paufy, d'une étendue d'au-delà 450 hectares, était depuis longtemps abandonnée. Son possesseur, éloigné d'elle, retenu par des fonctions absorbantes, n'ayant point d'ailleurs de goûts et de connaissances agricoles, la laissait exploiter par un colon ignorant qui, ne se voyant pas soutenu, pas même surveillé, vivait au jour le jour, cultivait de mal en pire, mécontentait et était mécontent. De là des récriminations mutuelles, une aigreur croissante de rapports et une négligence d'entretien de plus en plus grande. Il en était résulté que les bois sauvages gagnaient sans cesse sur les terres arables, et s'avangaient jusque dans la cour, que les bâtiments de servitude tombèrent un jour tout d'une pièce, que ceux de la métairie subissaient à peu près même sort, et que l'étang, engorgé, laissait, à chaque ondée, ses eaux s'épandre dans les guérets et les fourrés, entraînant avec elles les poissons, qu'après leur retrait on ramassait à la main dans les ronces et les bruyères. Tout était donc à refaire quand M. Goursat ayant acquis cet espace retournant à la forêt primitive, entreprit de le civiliser, même d'en faire, autant que possible aux temps où nous sommes, un domaine rémunérateur de ses déboursés. Dans ce dessein, il ne néglige rien et s'est tracé un programme qu'il suit avec une rare ténacité pour atteindre un but bien déterminé.

Une belle vigne a été plantée régulièrement et garnie de nombreux arbres fruitiers; on travaille à l'établissement d'une aspergerie et l'on construit en même temps des bâtiments spacieux, comprenant remises, écuries et parcs à

moutons. Une immense grange s'élève peu à peu. Partagée en deux, au moyen d'un large couloir dans lequel circuleront les charettes chargées, entrant et sortant par deux portes cochères situées à chacune de ses extrémités, est et ouest, elle pourra contenir 52 têtes de gros bétail, 26 de chaque côté. Je regrette que l'on ait omis d'accompagner les crèches de mangeoires. Toutes ces bâtisses sont faites avec socles en chaux hydraulique, soutenus de distance en distance par des chaînes de pierre de Chancelade, et que surmontent des murs de briques fabriquées avec des terres prises sur place, façonnées par deux ouvriers et cuites dans des fourneaux volants qui s'installent au fur et à mesure des besoins. D'importants défrichements ont été opérés, de nombreuses plantations d'arbres à fruits entourent la maison d'habitation, qui sera complètement restaurée et mise en état plus tard. De grands bois, aménagés convenablement, environnent les terrains considérables mis en culture. Leur bruyère est coupée, dressée en tas et utilisée comme compost. On laboure avec une charrue tirée par quatre bœufs. Déjà de beaux champs de froment et de fourrages promettent de récompenser les travaux exécutés; de nombreuses prairies sont en voie de formation. Un jardin de dimension étendue a été créé et fournit de très beaux et bons légumes. Afin, sans doute, de s'assurer l'eau nécessaire aux irrigations, M. Goursat a le dessein d'ajouter un second étang à celui qui existe déjà. L'un et l'autre seront, à coup sûr, suffisamment encaissés pour ne pas être malsains. Dans la reconstitution de la propriété, notre intrépide collègue se propose surtout d'arriver à une production importante de froment et de viande. C'est dans ce but qu'il concentre tous ses efforts. Il avait d'abord formé un troupeau considérable de moutons, mais l'humidité du climat, favorisant le développement de la cachexie aqueuse sur ces animaux, il l'a beaucoup réduit. Les bê-

tes à cornes et les pores composeront la majeure partie du bétail entretenu.

Ayant constaté le réveil énergique de Pauzy sortant de sa trop longue léthargie, je voulus me rendre compte de l'état et des ressources du pays environnant. Le surlendemain donc de mon arrivée, je demandai de grand matin une bonne tasse de café, jointe à une légère rôtie, à M. Goursat, et ayant ainsi lesté mon estomac à l'Arabe, m'étant muni de quelques instructions pour m'orienter, je poussai droit à pied devant moi, allant à la découverte. A travers pins, bois et terrains sablonneux, j'atteignis un plateau portant, avec vignes, plantées de manière à pouvoir les labourer, un pré paraissant en bon état. Au-dessous les récoltes sont passables dans un vallon où la Lidoire prend sa source, pour aller de là gagner la Dordogne après un cours assez long. Laisant sur ma gauche un moulin à vent démonté, tout autour duquel se pressent vignes, froments et prairies de bonne mine, j'arrive à Bosset, petit chef-lieu de commune assez vivant et bien tenu. Plusieurs de ses maisons sont agréables à voir, mais beaucoup sont en torchis, la pierre à bâtir étant rare dans le pays. Le cimetière entoure l'église que surmonte un modeste campanile. Ce temple paroissial, en bon état, se compose d'une nef voûtée en ogives avec une chapelle latérale. Une nombreuse procession en sortait au moment de mon passage et se rendait dans la campagne, à l'occasion des Rogations. Il y avait beaucoup de femmes et quelques hommes. Au près du village, blés et prairies de coteau, magnifiques.

Deux routes se croisent. Je prends celle qui descend dans la direction de Bergerac. Pendant plusieurs centaines de mètres, le terrain paraît toujours de qualité méritante, mais il change bientôt ; les labours, en hauts et étroits billons, sur le sommet desquels on planta ou l'on sème, se

montrent fâcheusement. Les prairies laissent apercevoir l'oseille sauvage, indice d'un sol aigre ; les bois de pins tracent un cercle à l'horizon ; quelques pas encore, et ils cernent le voyageur. Le chemin est monotone et triste ; personne sur le trajet durant de longs kilomètres, pas d'habitations le long de la voie. Seulement, de temps à autre, on en devine çà et là de cachées à certaine distance dans les plis des collines. Enfin, j'en rencontre une. Elle est vide, abandonnée, croulante ! Je poursuis jusqu'à l'embranchement de la route des Lèches ; toujours même solitude, même forêt, même parcours fastidieux ! Je marche, je marche ; pas un être vivant ! Si, pourtant ; deux gamins apparaissent faisant l'école buissonnière en se rendant à celle de la commune. Je reviens sur mes pas et les suis. Par une autre ligne dépourvue, comme toutes celles de la contrée, du moindre poteau indicateur, je me hisse, en affrontant une pente assez forte, le long d'une sorte de petite conque, au milieu de vignes, près bien fournis et blés luxuriants, au bourg de Saint-Georges-Blancaneix, partagé en diverses fractions, au sommet d'un plateau d'où la vue s'étend au loin. Plusieurs de ses habitations sont en bois. On y voit un modeste bâtiment renfermant, dans son étroite enceinte, l'école et la mairie. Un peu au-dessus est l'église, accostée du cimetière. Réparée dernièrement, on l'a dotée d'une tour, à laquelle on eut dû se borner, au lieu de la surmonter d'une pointe courte et grotesque. Son perron me semble étrange quelque peu. L'intérieur développe une nef à plafond sans bas-côtés ; le sanctuaire est ogival. On y voit un vitrail représentant saint Georges, et deux verrières en grisaille. Touchant le village sont des vignes, de bons prés, des blés satisfaisants, mais moins beaux que ceux de Bosset. Je prends à gauche, allant à Fraisse. Tristes bois, pauvres terrains, vignes phylloxérées. Je remonte la route conduisant à La Force ; toujours

bois et vignes malades. Cependant les groupes d'arbres, le long du chemin, paraissent moins sombres. Ils sont en partie composés de chênes dont la verdure est plus gaie que celle des pins. Fraisse est un peu à l'ouest, à gauche, sur un tertre ; les prés et les blés qui le ceignent sont de toute beauté. Pas de vignes sur cette hauteur. On y bâtit une église qui paraît devoir être grande et dont le plan est, dit-on, remarquable. Rien d'ailleurs à noter dans ce centre.

En redescendant d'abord sur la droite, et prenant ensuite dans de mauvais taillis, je parviens à des groupes de beaux et bons châtaigniers. Encore des prés ; la route ne tarde pas à devenir un simple sentier courant entre des vignes très passables. Le sol est imperméable, retenant l'eau, ce qui donne naissance à beaucoup de mouillères et multiplie, comme dans tout le rayon, du reste, les sources, même sur des points élevés. La ligne de communication s'élargit en approchant de Saint-Géry. Je remarque plusieurs maisons, dont une surtout, celle de M. Gérard, maire de la commune, paraît commode et bien comprise. A côté se dresse une tour élégante dominant le coteau. Au bas de la colline est un étang assez considérable et dont la tranche d'eau paraît être épaisse. Ces nappes sont bien fréquentes dans la contrée ; elles n'y sont pas toutes merveilleusement encaissées. N'y en a-t-il pas un peu trop, et leurs émanations ne nuisent-elles pas à la santé publique ? Je traverse Saint-Géry et rentre enfin à Paufy à deux heures du soir. N'est-il pas temps de déjeuner après une pareille étape ? M. et M<sup>me</sup> Goursat sont d'avis que je ne dois pas tarder davantage à me mettre à table où je trouve un repas fortifiant et que j'accueille avec empressement. Puis je donne encore un coup-d'œil général à l'œuvre de la renaissance de cette propriété sortant de l'état sauvage, grâce à la baguette d'or dont la frappe une main intelligente, et je monte en voiture pour continuer mon voyage

après une pointe dans un pays d'aspect sombre mais où scintille la richesse à portée des agglomérations d'habitations un peu trop éloignées les unes des autres, et que ne relie pas assez de fermes dispersées entre elles. Je viens de voir la montagne du canton de La Force ; je vais pénétrer plus avant dans le Bergeracois, que j'ai déjà plusieurs fois entamé vers l'ouest et le nord-ouest, et que cette fois je me propose de traverser d'un bout à l'autre, d'occident en orient, le long de cette ligne de fer, voie gigantesque qui le parcourt et le fortifie comme un appui, lui valant le mouvement et la vie par l'afflux du commerce et l'active circulation de l'échange des dons de la Fortune.

Pour exécuter mon dessein, je retourne à Mussidan, par le même pays que l'avant-veille, et remarque en passant, détail qui m'avait échappé quarante-huit heures auparavant, un grand vignoble, au milieu duquel s'élève un tombeau. C'est celui d'un propriétaire, viticulteur zélé, qui a voulu dormir son dernier sommeil à l'ombre de ses plantations dont il était fier. Il repose dans la mort, et

..... Ses ceps affligés  
Subissent même sort autour de lui rangés.

Ils s'éteignent en vue de son sépulcre. Ils ne seront bientôt plus que poussière.

A Mussidan, je comptais simplement passer du cabriolet en diligence sans m'arrêter en ville, mais à l'hôtel on m'apprit que le courrier ne partirait qu'à onze heures du soir ; je fis donc appeler immédiatement un entrepreneur de transports et m'entendis avec lui. Seulement il me fallut lui donner du temps pour se préparer et mettre son véhicule en état. Je profitai de ce répit pour examiner de nouveau la petite cité, et après l'avoir parcourue, fus rendre visite à ma triste amie l'église Notre-Dame du Roc,

déchue de son rang, comme je l'ai déjà dit, et réduite à l'état de simple magasin ou dépôt. Je m'assis, pour me reposer, sur une grosse pierre à côté d'elle et lui adressai mentalement mes condoléances. Il me sembla qu'elle me répondait. Les débris se comprennent sans se parler, et nous étions bien faits, l'un et l'autre, pour nous entendre. En la contemplant, je me rappelai son origine que j'ai précédemment fait connaître d'après le récit d'un Mussidanais, et je tirai de ma poche, pour le lire tout haut en face de la pauvre humiliée, son acte de naissance enregistré par l'un de ses enfants. Comme je le finissais, un passant que je n'avais pas aperçu et qui s'était arrêté pour écouter cette page historique, m'affirma que cette narration était vraie presque dans tous ses détails, mais que cependant il ne paraissait pas certain qu'il y eut eu conflit sanglant entre les gens du duc de La Force d'une part, et le peuple de Mussidan et des environs de l'autre, lorsque le curé Belladen eut convoqué les fidèles à tenir tête aux forces du seigneur de la ville pour bâtir sur l'emplacement du fort le sanctuaire projeté. Le duc se serait retiré sans coup férir devant le flot et serait rentré à La Force où le curé Belladen aurait été le trouver pour tâcher de s'entendre avec lui, mais le gouverneur, auquel les restes du château de Mussidan appartenaient, aurait refusé toute transaction. Par suite, l'affaire aurait été portée devant la juridiction du gouverneur de la Guyenne, M. le duc d'Épernon, qui donna gain de cause aux Mussidanais et à leur pasteur (1).

Nous redescendîmes par la grand'rue, mon interlocuteur et moi. L'équipage de mon voiturin était prêt et je partis

---

(1) L'exactitude de ces faits m'est confirmée par une communication de M. Buisson, secrétaire de la mairie de Mussidan.

de suite par la route départementale allant au sud-est. La ligne parcourt un vallon d'abord assez agréable puis un peu sévère. Nous gravissons le Puy des Lèches, et de ce sommet élevé découvrons parfaitement Paufy. Sur ce coteau se trouve un gros village bien bâti et entouré de belles cultures. Après un nouveau pli de terrain, nous entrons dans le val des Lèches, où le ruisseau de la Beauronne, qui joint le nom de ce chef-lieu de commune au sien, prend naissance. Les froments sont bons et les vignes aussi. Les prairies sont bien fournies, mais les herbes qui les constituent sont défectueuses et de qualité très médiocre. Le bourg qui dépend du canton de La Force paraît populeux, sans rien qui mérite une mention particulière, si ce n'est son église aux dehors très satisfaisants. Elle est toute neuve, ayant été rebâtie il y a quelques années à peine, à la suite d'un éboulement qui la détruisit, presque en entier. Son clocher, haut, élancé, tout en pierre de taille, est fort gracieux; il est à regretter seulement qu'il offre des lucarnes en saillie trop prononcée, ce qui le dépare légèrement. Un peu plus loin, près de la principale source de la Beauronne, est une autre église. C'est, m'a-t-on dit, celle d'une ancienne abbaye démolie en 1793. Elle a dû être un ornement pour le pays, à en juger d'après ses restes. Le lierre couvre de haut en bas ses belles ruines et lui fait un riche, pittoresque et original manteau. De l'autre côté de la route, à deux pas d'elle, des jeunes filles et des jeunes gens tressaient des couronnes et des guirlandes de fleurs dont ils paraient l'édicule s'élevant au-dessus de la grande fontaine. Cette ornementation gracieuse se faisait en vue de la procession des Rogations qui devait avoir lieu le lendemain, et du mois de Marie. Un bon cultivateur à cheveux blancs, tout cassé, regardait alternativement en souriant les murs de l'église ébréchée et ces préparatifs de fête. Peut-être, tout enfant, avait-il vu tomber le vieux

temple et avait-il gardé dans sa mémoire le souvenir des propos tenus devant lui, rappelés plus tard par ses parents, de ceux qui pensaient alors que la chute des lieux de prière entraînerait avant peu la disparition du culte religieux.

Les pentes et les groupes de pins reparaissent ; il y a quelques bouquets de châtaigniers robustes. Nous traversons, sur une hauteur, un village considérable qui paraît florissant et ceinturé de blés bons et beaux, de vignes bonnes et belles. Le terrain se fronce de nouveau ; les arêtes sont longues et des bois fourrés pressent longtemps la route qui serpente péniblement de courbes en courbes. Nous finissons par atteindre, au fond d'une gorge, le Pas-de-L'Eyraud où, sur les bords de ce ruisseau, qui court à des destinées diverses, partageant ses ondes plus bas, les mêlant à celles d'autres, en déversant une part en plusieurs sens dans la Dordogne, émergent une auberge et un moulin. Nous y laissons souffler un instant notre cheval dont la fatigue est grande, et reprenons ensuite notre excursion.

A gauche est La Veyssière, à droite sont Ginestet et Lunas. Ces trois communes, dont nous touchons le territoire mais dont les chefs-lieux nous sont cachés par les ondulations du sol et les arbres, appartiennent : la première au canton de Villamblard, les deux autres à celui de La Force. Elles sont peu peuplées. La Veyssière ne compte pas, en effet, plus de 34 habitants, Lunas guère au-delà de 35 et Ginestet environ 40, au kilomètre carré. Leurs conditions, au point de vue cultural, sont à peu près identiques. Naguère le vin était leur principale ressource. Aujourd'hui c'est à peine si l'on en recueille dans la contrée le cinquième de ce qu'on y en obtenait auparavant. Le froment y donne des rendements variant de six à neuf hectolitres à l'hectare, moyenne 7 1/2. C'est dire qu'il est bien loin de payer les soins dont il est l'objet. Le meilleur produit est le tabac, qui réussit assez bien dans les vallées et y procure

des résultats très rémunérateurs. La plus grande partie des dépendances de ces municipalités est couverte de bois, bien garnis de bruyères, dont il s'exporte beaucoup pour faire des litières et des engrais. Tous les propriétaires importants de la plaine voisine ont, comme supplément de leurs domaines, quelques portions de ces garennes, où ils s'approvisionnent pour liter leur bétail. Les lots sont divisés régulièrement en trois parties où la coupe de la bruyère se succède alternativement, constituant de la sorte une rotation de trois ans pour chaque parcelle.

A La Boule est la dernière colline importante nous séparant du canton, dépendance immédiate de la capitale de l'arrondissement. Ce serait le moment d'y voir clair, mais juste à l'instant où nous touchons le faite, la nuit tombe, nous cachant entièrement le pays jusqu'à Bergerac, où nous arrivons à neuf heures et demie du soir. J'y vais prendre gîte à l'*Hôtel des Princes*, qui serait mieux nommé : l'*Hôtel des Marches*, tant il faut, à chaque instant, y monter et descendre à tort et à travers pour aller d'un appartement à un autre. Je suis excédé ; je demande qu'on me prépare de suite une chambre, et m'attable sans plus tarder, désireux d'aller me reposer au plus vite. A peine assis, je fais appeler la maîtresse de l'hôtel et la prie, si quelqu'un vient par hasard me demander, de dire que je suis couché et serai le lendemain à neuf heures à la disposition des visiteurs.

— « Ah ! enfin ! Avouez, mon cher monsieur, que vous n'êtes pas facile à trouver ! Je suis déjà venu vous chercher ici. Ne vous ayant pas rencontré, j'ai successivement exploré deux ou trois autres hôtels, et je revenais, sans grand espoir, recommencer ma tournée ! Vous êtes arrivé bien tard. Allons ! C'est pour demain matin à cinq heures ! Je viendrai vous prendre en voiture pour aller à Planques, où l'on nous attend. » — A cinq heures du matin, impos-

sible! — « Pourquoi donc? Pourquoi dites-vous cela, vous d'habitude si matinal? » — Pourquoi? C'est que j'ai dans les jambes quarante kilomètres faits à pied dans la montagne, puis cinq ou six, à pied également, à Pauzy, puis une longue promenade à Mussidan, puis huit à dix lieues en voiture, le tout dans la journée; neuf à dix heures de marche, six de cahots, de l'aurore d'aujourd'hui jusqu'à présent, sans compter une tournée pédestre, passablement longue, hier. Voilà mes motifs! Je suis moulu, brisé; je veux me délasser à mon aise et ne pas partir avant neuf heures d'ici! — M. Blanc se gratta la tête et me fit un discours rempli tout à la fois de commisération et d'exhortations à secouer un peu ma paresse. Je ripostai; notre collègue ne resta pas à court, et le dialogue animé finit par aboutir, comme d'ordinaire, à des concessions mutuelles. Il était sept heures le lendemain lorsque deux bons chevaux, attelés à une voiture aux coussins moëlleux, nous emmenèrent de l'autre côté de la Dordogne, en traversant le beau pont de Bergerac.

La plaine s'étend et se développe devant nous. Elle est riche, fertile, mais un peu monotone pour ceux qui, comme moi, sont accoutumés à des changements continuels de décors du paysage, en circulant à travers monts et vallées. Elle me paraît aussi pêcher par excès de sol sablonneux, ce qui fait que, pour parler comme nos petits cultivateurs, le sol y *lèche* facilement, c'est-à-dire y est trop sensible aux sécheresses, d'où suit que, souvent, je l'ai vue dès les premiers jours de septembre aussi grise que si on l'avait couverte d'une couche de cendres. Le bétail y manque peut-être un peu trop, partant aussi le fumier que, dans ces sols ardents, on aurait besoin de prodiguer. Elle est très productive néanmoins; les groupes d'habitations y sont nombreux et si l'on pouvait lui dispenser enfin le bienfait de l'irriga-

tion, la valeur, déjà grande, de ses terres arables triple-rait bientôt. Tout le monde le comprend dans le pays et notre collègue M. Blanc, de concert avec M. Fourgeaud, a combiné, puis rédigé et publié un projet complet fruit d'études approfondies, mais qui, ballotté de Commission en Commission, d'examen en examen, n'a pas encore pu parvenir à l'acceptation définitive. Il faudra bien pourtant que l'on songe à réaliser une amélioration si désirable, d'une si grande importance pour la culture locale sur les rives de la Dordogne dans une longue étendue de pays, et qui ne peut se faire indéfiniment attendre. (1) Peu à peu nous nous élevons ; le terrain change de nature en formant un palier au bas des côteaux, à cinq kilomètres et demi de la ville. Nous sommes, pour la couche arable, en pleine formation argilo-calcaire, avec quelques rares veines siliceuses formant une faible exception, à part laquelle le sous-sol est entièrement constitué par une argile grasse et très compacte. Le climat est pluvieux et les gelées printanières sont souvent funestes.

Telle est l'assiette du domaine de Planques où nous sommes reçus, en descendant de voiture, par notre honorable vice-président M. Gouzot qui se met gracieusement à notre disposition et nous accompagne sur les diverses parties de son exploitation qu'il dirige et améliore depuis longues années avec une parfaite entente de la situation, et autant de prudence que d'habileté. Cette propriété, sise sur les confins et en partie sur les appartenances des com-

---

(1) A la suite d'études complémentaires et de discussions pratiques avec l'administration supérieure, M. le Ministre de l'Agriculture, (par décision en date du 19 avril 1886), vient d'accorder la concession des canaux d'irrigation de la plaine de la Dordogne à M. Cottard, ingénieur civil, et à M. Blanc, notre collègue, également ingénieur civil, et principal promoteur du projet.

munes de Bergerac, Colombier, Combe, Montbazillac et St-Nexans, occupe les points extrêmes de jonction des cantons de Bergerac, Issigeac et Sigoulès. Achetée vers le milieu de septembre 1852, par une tante de son possesseur actuel, elle avait alors seulement un peu plus de 28 hectares d'étendue. Par des acquisitions successives, M. Gouzot l'a portée à 58 hectares, dont 46 d'un seul bloc autour du noyau et 12 de bois situés plus loin. Ces divers ajoutés ont finalement élevé le prix de revient de 55,000 francs, taux du premier coût, à 109,000 francs. Des haies d'aubépine taillées annuellement ferment les champs pour mettre, autant que possible, les récoltes à l'abri du maraudage et du va et vient continuel de la route nationale n° 21, de Paris à Barrèges qui la traverse et qui est très fréquentée. Les sources, nombreuses et intarissables, débitent des eaux essentiellement calcaires. M. Gouzot cultive en *faire valoir* direct, au moyen d'une dizaine de domestiques mâles ; des femmes sont en outre employées à des travaux légers.

Toujours occupé de perfectionnements et d'augmenter la rente de sa propriété, notre collègue n'a pas, depuis son entrée en jouissance, cessé d'aller en avant. La majeure partie de l'étendue des terres arables étant en jôelles, il a été conduit à pratiquer un assolement pour ainsi dire quadriennal, en adoptant la rotation suivante : 1<sup>re</sup> année, plantes sarclées ; seconde, froment ; troisième, fourrages ; quatrième, avoine. Pourtant, par suite de la durée de certaines plantes fourragères, particulièrement du sainfoin, qui réussit admirablement bien chez lui, cet ordre n'est pas toujours régulier. Ainsi, il lui est arrivé de conserver des pièces de sainfoin huit ou dix ans, parce qu'elles étaient toujours en très bon rapport. Dans ce cas, il leur fait invariablement succéder une céréale, soit froment, soit avoine. En fait d'engrais il ne se sert guère que de fumiers d'étable, et comme il n'en a pas encore assez il en acquiert parfois provenant des écuries

de Bergerac. Après avoir essayé de nombreux engrais de commerce de diverses usines, il lui est resté démontré que ce ne sont là que des adjuvants sans bien grande efficacité, sauf pourtant sur les prés où ils donnent des résultats assez satisfaisants et où il les fait répandre mélangés avec des terreaux destinés à ces herbages. Comme amendements, il a recours, pour ses terres les plus froides et les moins calcaires, à la chaux et à la marne ; il emploie la première à raison de 80 hectolitres et la seconde de 500 mètres cubes par hectare. L'effet de la marne, moins prompt, est plus durable que celui de la chaux, qui revient dans le pays à 2 fr. 50 l'hectolitre, prix trop élevé. M. Gouzot, donne donc à la marne la préférence d'autant plus qu'il la trouve à Planques sur place. Les composts sont employés à peu près seuls pour les prés qui, chaque année, en reçoivent de 400 à 500 mètres cubes. Ils se fabriquent avec des terres, des racures d'allées, des détritrus de cours, des vases de fossés, des débris de jardinage, des balayures de feuilles mortes. Ces matières restent pendant un an dans une fosse spéciale où elles commencent à se décomposer, puis, rejetées à l'extérieur, elles sont mélangées avec des couches de fumier, des cendres de fours à chaux et des marcs de raisins restés eux-mêmes depuis les vendanges, dans la cour du poulailler. Cette mixture donne des terreaux excellents qui sont répandus avec beaucoup d'efficacité sur les prairies dans le courant du mois d'août. — Les chiffons de laine, à la dose de 2,500 kil, par hectare, ont été employés pour activer la végétation d'une vigne plantée en terre maigre et l'on n'a eu qu'à s'en féliciter. Le prix de revient de cet amendement est peu élevé, dit le mémoire ; il suffit d'en employer 500 grammes par pied de vigne et le kilogramme ne coûte pas plus de 0,075.

Une vigne à la base d'un côteau, couvrant un hectare 50 et à la superficie de laquelle l'eau suintait continuelle-

ment, a été drainée. Les lignes sont à 10 mètres l'une de l'autre et les drains sont placés à un mètre de profondeur. Cette opération a procuré les plus heureux résultats. A la moindre pluie le collecteur dégorge abondamment ; le système donc est toujours en parfait état. Le coût par hectare n'a pas dépassé 146 fr. En plusieurs endroits des fossés empierreés assurent l'égouttement des terres.

Une prairie d'une contenance d'un hectare 41 ares a été irriguée au moyen d'un barrage amenant l'eau d'un ruisseau supérieur dans un réservoir qu'alimentent en outre plusieurs sources ne tarissant jamais. L'irrigation se pratique partie par immersion, partie au moyen de rigoles. Grâce à elle on récolte dans ce pré, par hectare, en seconde coupe, 2,600 kil., qui, joints aux 3,500 de la première fauchaison, donnent un total de 6,100 kilogrammes à l'hectare.

Pour les labours on se sert de la charrue du pays en fer et à timon raide; mais pour certains travaux, défoncements ou détournements de prairies artificielles notamment, on emploie la Dombasle ou le Brabant-double. Pour les vignes on a recours à des charrues spéciales, toujours à timon raide. On opère avec deux bœufs, quelquefois avec quatre. La profondeur varie entre 30 et 40 centimètres dans les terres arables, toutes cultivées à planches. On donne généralement de trois à quatre façons suivant les années. Après chaque labour on herse et à la suite d'un ensemenement on donne un coup de rouleau. Les semis sont faits à la volée et enfouis sous raie. Quelquefois on sème sur terre et on couvre la semence par un coup de herse. On passe toutes les semences au sulfate de cuivre et on emploie deux hectolitres de grain de froment par hectare. L'avoine se met en terre du 1<sup>er</sup> au 20 septembre. Le maïs, pour grains, se sème en avril en lignes distantes d'un mètre. Les betteraves sont piquées au plantoir. Pour les carottes on pratique un petit sillon que l'on

recouvre, après y avoir déposé les graines, et l'on tasse soigneusement. M. Gouzot ne cultive pas le tabac, cette plante, très rémunératrice pourtant, exigeant beaucoup de travail juste au moment où les vendanges et la vinification occupent tous les bras du pays. La moisson se fait à la faux armée du râteau. Pourtant notre collègue possède une faucheuse moissonneuse Wood qui lui rend de vrais services d'abord pour la fenaison, et parfois pour la récolte des céréales, qui, venant dans les joëllés, ne peuvent, d'habitude, être exploitées à la machine d'une manière très avantageuse, à cause du peu d'espace où l'on a la possibilité de la faire fonctionner utilement. Les céréales sont dépiquées par la batteuse à vapeur de Gérard, de Vierzon, laquelle est amenée par un entrepreneur spécial qui loue cet instrument à raison de 60 centimes par hectolitre d'avoine et 75 centimes par hectolitre de blé. Pour ce prix, indépendamment de l'engin il fournit le charbon et trois hommes auxquels on ne doit pas la nourriture. Il faut en outre vingt personnes, hommes ou femmes, pour servir la batteuse; celle-ci pouvant dépiquer de 150 à 180 hectolitres d'avoine ou de 100 à 120 hectolitres de froment par jour, les frais s'élèvent en conséquence à 1 franc 25 par hectolitre, pour l'une ou l'autre céréale. Les grains obtenus ainsi sont vannés à la volée ou passés au tarare. Ceux gardés pour semences sont soumis au trieur.

A Planques, naturellement, la vigne occupe une grande place. Il n'en saurait être autrement dans le Bergeracois, surtout au pied des collines de Montbazillac et en partie sur le territoire de cette commune réputée. Jadis elle s'y travaillait à la main et était établie en rangs serrés. La rareté des bras agricoles ne permet plus ce mode de culture et le système à joëllés prévaut de toutes parts. C'est celui qu'emploie M. Gouzot qui, petit à petit, nivelant et préparant le sol à cette modification, a refait tous les vignobles

qu'il a trouvés à son entrée en jouissance et continue à planter chaque année. Il le fait toujours sur défoncement de 50 centimètres de profondeur, soit à la pioche, soit à la charrue. Les sujets mis en terre sont ou des boutures ou des racinés. Il préfère les boutures.

Ayant étudié sérieusement et expérimenté sur place le système de taille et conduite de la vigne de notre regretté collègue M. Marcon, M. Gouzot le pratique en grand aujourd'hui. Plus des deux tiers de son vignoble sont conduits en conséquence sur fils de fer. Les cépages qui peuplent la presque totalité de sa plantation sont la Folle-Blanche, le Blanc-Sémillon, le Cot-Rouge et le Cabernet-Sauvignon, du Médoc. Seuls ils sont conduits à cordon et s'en trouvent bien. Ailleurs, mais sur une faible surface, on rencontre dans l'exploitation à peu près toutes les variétés de raisins du pays. Les ceps sont élevés en espalier afin de laisser plus d'espace entre les lignes. Les espèces qui pour bien mûrir leurs fruits exigent la taille courte sont disposées sur trois bras terminés par un courson portant trois ou quatre bourgeons. Les autres, à taille longue, ont, outre les coursions qui fournissent les bois de remplacement, une ou deux vergues ayant de six à 10 bourgeons, suivant la vigueur du cep. Pour la taille au cordon on laisse une verge ayant de 10 à 12 bourgeons, tous les 35 ou 40 centimètres courants, plus des coursions de remplacement, sans s'éloigner de la ligne horizontale du cordon. Cette taille, en terrains convenables, peut s'appliquer dès la troisième ou quatrième pousse et une fois la vigne en rapport, le rendement annuel être de 60 à 100 hect. à l'hectare, tandis que le premier mode en donne un de 25 à 30 hectolitres seulement. Le soufrage contre l'oïdium est pratiqué trois fois : d'abord dès que les pampres émis ont acquis de 15 à 25 centimètres de développement, ensuite dès que la floraison de la vigne commence, et enfin en juillet. La vendange

s'opère en général du 10 au 15 septembre. On commence par les raisins blancs. On les presse et on met dans des barriques le vin en résultant. On continue par les vignes rouges, en laissant de côté les grappes encore imparfaitement mûres, qui seront ramassées plus tard. On presse, on opère le foulage et on jette ensuite marc et jus dans les cuves dont chacune doit être remplie le plus rapidement possible ; dès qu'elles ont reçu le contingent suffisant, on verse dessus une certaine quantité du vin blanc qui vient d'être fait. Cette opération a pour résultat de donner au vin plus de moëlleux et de brillant ; il est en outre plus coloré, le vin blanc, par l'active fermentation qu'il détermine, entraînant toute la partie tinctoriale de l'enveloppe dans le liquide. Les vins de côtes ainsi fabriqués se placent au premier rang de ceux de Bergerac et se vendent en moyenne 45 fr. l'hectolitre, futaille comprise.

M. Gouzot a planté de nombreux pruniers d'Agen, en terrain argilo-calcaire, dans ses rangs de vignes. Ils y réussissent très bien et donnent un produit recherché. Dès maintenant on en compte chez lui plus de 1,000. Le produit moyen de chaque arbre est de 10 à 15 livres de pruneaux secs qui se vendent d'habitude, de 45 à 50 fr. les 100 kilogrammes.

Les bois situés en dehors du corps principal de la propriété fournissent de la litière pour le bétail, des coupes exploitées tous les 10 ans, en ce qui concerne le chêne, et pour les pins quand les besoins l'exigent. Une petite partie de ce boisement est en acacias qui, tous les neuf ans, donnent des échelas parfaits pour établir ou bien entretenir les cordons de vignes. Outre les produits ligneux nécessaires à l'exploitation, on en vend annuellement pour environ 400 à 450 fr.

Une culture embrassant tant d'objets divers sur des espaces étendus exige pour abriter, préparer et emmagasiner

les produits, loger le personnel, recevoir le bétail, de nombreuses constructions spéciales et importantes. Dès le début de son entreprise le propriétaire s'en est occupé, les a poursuivies et menées à bonne fin ; elles sont aussi bien conçues que commodes. Un vieux cuvier très petit a été considérablement agrandi de manière à pouvoir contenir 6 cuves pouvant renfermer 370 hectolitres de vin et deux pressoirs dont l'un du système Roudier, de Bergerac, d'une très grande puissance et qui a lutté souvent, non sans gloire, avec le célèbre pressoir Mabile. Un chai très considérable où l'on peut, sans engerber, placer 300 barriques touche ce bâtiment auquel il communique directement par une porte. Un hangar destiné à protéger les charrettes et outils de l'ancien domaine, a été, moyennant quelques remaniements heureux, transformé en écurie très commode pour sept chevaux. Une grange s'est élevée à 500 mètres de l'emplacement qu'occupait l'ancienne. Elle couvre le sommet d'un petit mamelon, ce qui a permis de mettre en prairies les pentes qu'elle domine et qui se trouvent fertilisées par les eaux pluviales qui entraînent à leur surface des débris de toutes sortes environnant cette construction ; cette grange a 15 mètres de large sur 16 mètres 30 de long et peut contenir à l'aise 22 têtes de gros bétail, onze de chaque côté. Elle communique par une porte avec le logement du bouvier qui peut tout entendre et tout surveiller.

Sous les rangs où stationnent les animaux sont placées des fosses dont chacune a 4 mètres 30 de large sur 60 centimètres de profondeur. En leur donnant cette dimension on a eu pour but de faire beaucoup de fumier sans installer de réservoir à purin et d'économiser la main d'œuvre. Elles permettent, en effet, de ne curer les étables que tous les 4 mois et donnent, par conséquent, des fumiers d'excellente qualité. Les bêtes n'en souffrent nullement et

l'abondance de litière qu'exige la fosse, absorbe entièrement le purin. Pour l'enlèvement des fumiers les charrettes entrent par une porte et sortent par une autre située vis-à-vis. Chaque fosse, lors du nettoyage, renferme environ 50 mètres cubes d'engrais. Il n'existe point de grenier à foin au-dessus des animaux, installation que M. Gouzot considère comme nuisible. Pour le remplacer on a élevé tout à côté de la grange un hangar pouvant contenir 60,000 kilos de foin. Un petit chemin de fer établi dans l'axe des deux bâtiments les relie et les parcourt d'un bout à l'autre, facilitant beaucoup la distribution de la nourriture.

Dans le prolongement de ce hangar, et séparées de lui par un mur, sont établies trois pièces. L'une contient un coupe-racines et une chaudière jusqu'à laquelle parvient le chemin de fer qui, de là, transporte dans la grange les aliments cuits pour le bétail. Les deux autres pièces sont des caves où les racines sont emmagasinées. La grange est fournie d'eau par un réservoir établi *ad hoc* et d'où partent des tuyaux de conduite au moyen desquels le liquide va desservir les auges et la chaudière.

En retour d'équerre avec le hangar à fourrages et séparée de lui par un passage de 5 mètres on a construit une porcherie, suivie d'un hangar-abri pour les véhicules et les instruments aratoires. La porcherie a 9 mètres 50 de large sur 8 mètres 50 de long. D'un côté sont deux loges pour les truies-mères avec petits compartiments en planches dans lesquels les porcelets peuvent s'introduire seuls pour y prendre leur nourriture ; de l'autre il y a trois étables pour nourraïns et porcs à l'engrais. Les auges sont en fonte et à bascule, de manière à ce que la femme qui prépare la ration des animaux est à l'abri de leurs atteintes. Le hangar-abri, faisant suite à la porcherie, sert non

seulement à l'usage indiqué plus haut, mais encore de dépôt pour les céréales en attendant le battage.

Une étuve à sécher les prunes a été montée dans une ancienne serre. Elle est établie d'après le système Bournel, de Montflanquin (Lot-et-Garonne). Circulaire, elle porte au centre un arbre tournant commandant six étages superposés, chargés ensemble de 48 claies, ce qui permet d'obtenir 100 kilogrammes de prunes sèches en 24 heures. Des prises et des dégagements d'air facilitent la dessiccation et l'expulsion de l'humidité. Une seconde étuve du même système est en forme de parallélogramme. Les claies y sont supportées par un wagon roulant sur un chemin de fer.

Enfin une élégante et gracieuse maison d'habitation a été placée au centre d'agrément dans une situation heureusement choisie. Elle est commode, bien distribuée, spacieuse. C'est une véritable villa de plaisance digne d'un propriétaire ami de la campagne et qui veut faire avec grâce les honneurs de son joli domaine. Un second logis moins avantageusement situé, d'un style moins élégant, se montre à quelque distance et est loué 400 francs par an.

Toutes ces réparations, ces améliorations, ces créations étaient réalisées dès 1879 et furent soumises au jury chargé de juger les exploitations agricoles disputant le prix d'honneur cultural au concours régional de 1880 à Périgueux, où, comme je l'ai raconté, le rapport de la Commission excita chez ses auditeurs d'abord, ses lecteurs ensuite, un étonnement justifié. Voir traiter purement et simplement de spécialiste un homme ayant accru son domaine de plus du double, l'ayant mis en état, ayant drainé, fait des irrigations, des plantations fructueuses et étendues, élevé des constructions rurales considérables et importantes, établi des routes et des chemins d'explo-

tation, organisé la culture du prunier d'Agen et la préparation du fruit de cet arbre, parut étrange quelque peu ; surtout en présence d'un produit pouvant s'élever de 300 à 350 hectolitres de céréales, non compris les menus grains, et atteindre de 400 à 500 barriques de vin. Lui voir refuser, sous ce prétexte, la prime d'honneur ne sembla pas moins singulier. Si M. Gouzot reçut du jury un objet d'art ce fut justice, mais justice incomplète.

On comptait alors à Planques : en terres arables, 48 hectares, 96 a. 81. En prés ou prairies artificielles 9 h. 02, 44. En bois, 42 hectares, 59, 64. En vignes, 12 hectares, 34, 83. En bâtiments cours et jardins, 3 hectares, 08, 35. En allées, etc., 2 hectares, 47, 93. Total 58 hectares 50 ares. Les animaux entretenus consistaient en une jument percheronne, un mulot, quatre paires de bœufs et une paire de vaches de travail, deux veaux élèves de deux à trois ans, deux vaches laitières, représentant un total de 16 têtes de gros bétail. Il y avait de plus une truie portière, de 4 à 5 pores à l'engrais, et de 50 à 80 têtes de volailles diverses dans une cour fermée par un grillage qui les enfermait aux époques des moissons et des vendanges.

La comptabilité tenue en partie simple, mais très clairement, établissait que le revenu net annuel qui de 1852 à 1861, période de transformation, avait été de 673 francs 92, s'était élevé à 3,934 francs 70, de 1861 à 1871 inclusivement, puis de 1872 à 1879 à 7,818 francs 36 centimes, soit pour les 27 années ensemble à 400,814 francs 72 ou pour chacune d'elles à 3,733 francs 87. Ces chiffres sont significatifs.

La propriété ayant, en 1852, coûté 55,000 francs et les achats successifs ayant porté son prix total à 109,000, l'hectare revient à 4,879 francs environ à M. Gouzot. Cette valeur a été considérablement augmentée par les améliorations faites, on le voit.

Lors de notre passage, nous avons vu tous ces progrès accomplis et constaté leur accroissement continu, notre collègue ne cessant de perfectionner son œuvre. Nous avons parcouru longtemps en détail et avec un vif plaisir ces champs si bien travaillés, ces constructions si bien comprises, si bien exécutées. Nous avons apprécié le bétail judicieusement traité, porté maintenant à 20 têtes, ou l'équivalent, de forts animaux et qui va s'augmenter encore, les plantations de pruniers couvrant une plus vaste étendue de terrain et prospérant, les prairies s'étendant sur plus d'hectares, les céréales aussi, le froment superbe donnant en moyenne dès à présent, 25 hectolitres à l'hectare, tandis que sur les exploitations voisines les plus favorisées, dans celles même de la meilleure partie de la plaine de Bergerac, il ne rend pas au-delà de 18 à 20. Les vignes étaient en ce moment même hersées et sarclées par la houe, trainée par un seul bœuf, et qui faisait un travail parfait. La plupart étaient belles encore et poussaient bien, mais, hélas ! l'implacable phylloxéra les maltraite fort et ce glouton en a déjà fait périr plusieurs lignes qu'il a fallu consacrer à d'autres cultures. M. Gouzot le combat pied à pied par tous les moyens en son pouvoir. Sera-t-il vainqueur ? S'il échoue ce ne sera pas de sa faute et il luttera jusqu'au dernier instant. Il avait espéré pouvoir sauver un coin attaqué par l'insecte en submergeant ce larron. Par malheur le sol ne se trouvant pas assez horizontal, la digue a crevé et à tout instant des fissures produites, en grande majorité par des galeries de taupes, amenaient des éboulements dans ses terres, dont l'élévation à cette extrémité atteignait au moins 1<sup>m</sup>70. A la rigueur on aurait pu obvier à cet inconvénient en établissant une série de bassins successifs, mais M. Gouzot n'a pas cru devoir recourir à ce moyen qui ne lui aurait pas permis de conserver tel qu'il existe son système de trois rangs de fils de fer pour la conduite de ses vignes. Et

cependant Dieu veuille lui permettre de sauver celles-ci, car elles lui valent un bon revenu, produisant, un vin recherché couvert d'applaudissements et de lauriers, moins qu'il n'en est digne, ainsi que nous avons pu nous en convaincre pendant l'excellent déjeuner que nous avons fait dans la salle à manger après notre intéressante investigation. (1)

En sortant de table, nous sommes montés en voiture, M. Blanc et moi, sous la conduite de notre honorable vice-président, avec l'équipage duquel nous nous sommes dirigés vers l'ouest en suivant la plaine haute. Au-dessus de nous s'élevait un noble château, celui de Montbazillac appartenant à notre collègue M. de Bacalan, vainqueur pour les vins blancs de liqueur, à un grand tournoi général à Paris. Que sont devenus les ceps qui lui valurent cette brillante victoire ? Il y a peu de temps ils formaient au manoir un verdoyant et fier cortège. Nous passons et voyons qu'ils ne sont plus. Toute la côte, toutes les pentes sont en deuil ; tout est noir. Tout est frappé, tout périt ! O Montbazillac, ta gloire qui commençait à resplendir sur le monde, depuis 1872 surtout, où elle se révéla dans toute sa légitimité aux jurés surpris du concours régional, semble tendre à disparaître complètement ; tes lauriers s'effeuillent, ta couronne

---

(1) Les fléaux n'ont malheureusement pas épargné, depuis, le beau vignoble de M. Gouzot qui s'est vu forcé d'en arracher une partie. Mais notre intrépide collègue dispute vaillamment le terrain et tâche d'enrayer le mal par tous les moyens possibles, plantations de vignes américaines porte-greffes et autres systèmes de défense. Il est du reste toujours l'agriculteur modèle, et le rappel du prix d'honneur départemental de culture obtenu par lui lors du récent concours départemental à Bergerac (septembre 1885) l'établit victorieusement.

tombe fragments par fragments; tes monts sont revêtus d'un voile de tristesse ! Saint-Laurent-des-Vignes nous apparaît comme grillé, roussi par l'étiollement des pampres qui l'entourent. Sommes-nous donc, dans cette contrée fameuse du Périgord, à la veille d'un désastre complet ? Espérons qu'il n'en sera rien et que l'étoile qui paraît vouloir quitter son front y reparaitra bientôt soleil éclatant et vainqueur.

Quelle pouvait être avant ce moment d'épreuve la production totale en vins liquoreux du crû de Montbazillac ? M. Gouzot, à qui j'adresse cette question, assure qu'il serait assez difficile de le préciser avec exactitude. Cette contrée s'étend de l'est à l'ouest sur une longueur d'environ huit kilomètres, appartenant à plusieurs communes, notamment à celles de Colombier, Montbazillac, qui a donné son nom au territoire entier, Rouffignac, Pomport et St-Laurent-des-Vignes. Il n'est pas exagéré de porter de 1,200 à 1,500 tonneaux (1) la quantité de vin blanc qui se récoltait, il y a 25 ou 30 ans, dans ces territoires. Les communes de Montbazillac, Pomport, St-Laurent-des-Vignes étaient celles qui en produisaient le plus. Le Blanc-Sémillon et le Muscat-Fou, sont à peu près les deux seuls cépages contribuant à sa confection. Quelques Earageats (Folle-Blanche) Picardan et Mauzac blanc se trouvent bien répandus çà et là, mais tellement clair-semés que l'on ne peut guère en tenir compte que pour mémoire. Naguère encore la culture se faisait toute à la tâche par vigneron. Chaque homme travaillait environ 2 hectares 25 et recevait pour prix de ce labour, cinq hectolitres de froment, une barrique de vin et 20 francs argent. Il devait donner

---

(1) 4,800 à 6,000 barriques.

les deux façons de binage et de béchage, faire le premier épamprage, tenir les allées propres au moment de la vendange; il était également chargé de la taille; et le bois en provenant lui appartenait. Maintenant les vignes étant plantées à labourer, c'est-à-dire à deux mètres d'une ligne à l'autre, le vigneron n'a plus, comme façon, qu'à enlever le cavillon, bande de terre laissée intacte par la charrue entre les pieds et près d'eux. On a, par suite, quadruplé l'espace confié d'abord à chacun des ouvriers dont il vient d'être question.

Pour faire le vin liquoreux il faut ramasser le raisin entièrement pourri (pour mieux dire quand la pellicule est fleurie, car si la véritable *pourriture* existait, le vin ne serait plus potable). Ce mode nécessite une cueillette très longue et des triages multipliés; on ne ramasse, en effet, chaque fois, sur chaque pied, et même chaque grappe, que les grains dans l'état voulu, ayant par suite la peau entièrement couverte du duvet blanc caractéristique. C'était ce choix scrupuleux qui permettait de fabriquer les meilleures qualités, mais naturellement aux dépens de la quantité. Pour cette opération on est obligé de se servir de ciseaux et de ne ramasser le raisin, autant que possible, que par un temps sec, afin que l'eau de pluie, ou de rosée qui l'imbiberait autrement, ne puisse altérer le mérite du liquide désiré. On a vu comme conséquence de ces précautions, les vendanges durer presque indéfiniment et l'on se souvient, entre autres, d'une année où elles n'étaient pas encore terminées le 31 décembre! Chaque soir la quantité recueillie dans la journée est pressurée et le vin en provenant est placé dans une cuve destinée à cet usage; lorsque la grosse lie est montée à la surface on soutire et l'on met en barrique. Si le décuvage ne s'opérait pas au moment voulu, la lie descendrait et de nouveau brouillerait tout le liquide. Aussi une surveillance active est-elle indispensable.

En temps orageux et chaud on est parfois obligé de décuver avant d'avoir fini de presser tout le raisin apporté. Au contraire, si la température est basse, la montée ne se fait souvent qu'au bout de 24 ou 36 heures, et il arrive même que l'on se voit contraint de mettre du feu sous la cuve pour amener l'évolution nécessaire. Une fois le vin en barrique, on doit pratiquer des soutirages et des collages fréquents jusqu'à la mise en bouteille, qui peut avoir lieu quelquefois au bout de la seconde année, mais généralement on laisse trois ans en fût. Il y a quelques vingt ans, la Hollande enlevait presque tous ces vins précieux, mais depuis cette époque, la Mayenne, la Sarthe et Paris en prennent la plus grosse part. Les circonstances ont beaucoup diminué la production et fait fléchir aussi malheureusement, sur bien des points, la qualité. Par bonheur il reste encore des viticulteurs éminents, inflexibles, jaloux de leur réputation, la maintenant haut et ferme et qui seront certainement suivis si la situation viticole s'améliore, si l'on parvient à triompher enfin des fléaux. Mais peut-on l'espérer (1)?

De la haute plaine nous descendons insensiblement dans la basse. Nous passons en vue d'une annexe de La Monzie-St-Martin, Le Monteil, qui possède un desservant spécial et dont l'église est de belle apparence. La Monzie-St-Martin est une vaste commune de près de 20 kilomètres carrés (1,962 hectares) de superficie et 4,239 habitants, ou soixante environ au kilomètre. Le bourg possède une recette de la poste aux lettres. Il est aussi chef-lieu d'une paroisse pro-

---

(1) C'est en empruntant aux viticulteurs de Montbazillac leurs procédés de récolte et de fabrication pour les vins de liqueur que Barsac et Sauternes dans la Gironde, qui ne produisaient il y a trente ans environ que des vins secs, sont parvenus à donner aux produits de leurs crûs l'incomparable parfum qui les distingue, et ont acquis leur immense renom.

testante. Ils'y tient douze foires par an, une le dernier jeudi de chaque mois. L'assolement biennal y est pratiqué de temps immémorial. La culture embrasse en froment 600 hectares, en seigle 110, en trèfle incarnat, vesce et jarosse 150, en trèfle 20, en luzerne 15, en maïs fourrage 50, en maïs pour grain 20, en pommes de terre 50, en racines 10 et en tabac 15. Les prairies couvrent 200 hectares, les vignes 245, les bois 45, les habitations, jardins, chemins etc., 56. Il reste donc annuellement 376 hectares de terres labourables inoccupées. C'est beaucoup trop. La plus grande partie de cette surface serait avantageusement employée à porter des fourrages artificiels et des racines. Les prés naturels devraient être augmentés aussi. Le rendement moyen à l'hectare est en froment de 20, en seigle, trop répandu, de 25, en pommes de terre de 90 à 100 hectolitres. La vigne a donné jusqu'en 1879 une moyenne de 25 hectolitres à l'hectare. Le tabac y fournit un produit bon ordinaire en argent. Maintenant le quart au moins des vignes est déjà mort, deux autres succombent. C'est à peine si le reste est en état de produire. La situation est donc menaçante. Mais La Monzie-St-Martin, bien placée sur le bord de la Dordogne, à peu de distance de Bergerac, traversée par la grand'route de Bordeaux à son chef-lieu d'arrondissement et par le chemin de fer qui réunit ces deux villes, avec une station sur le territoire de la commune, est à portée de recevoir les secours des hommes experts nombreux sur les rives des grands cours d'eau qui parcourent le Périgord et le Bordelais, et de plus, possède deux praticiens éminents chez qui nous allons voir de beaux travaux. Ajoutons que dans son voisinage on pratique aujourd'hui même de curieuses expériences sur l'efficacité des sulfures contre le phylloxéra.

Nous franchissons la voie ferrée et presque aussitôt entrons à Lestenaque, où réside l'un des cultivateurs le plus

en renom du département. M. Planteau nous attend ; il me connaît de longue date et s'empresse de venir m'aider à mettre pied à terre. Il déploie, dans cet acte de courtoisie, une adresse et une vigueur qui me charment. J'en conclus qu'il en a pour longtemps encore à donner le bon exemple autour de lui. Dieu ne l'a pas ainsi doué pour l'enlever bientôt à ses concitoyens. Peut-être cependant... Mais chassons cette idée. Le laurier préserve, dit-on, de la foudre, et notre hôte en est couvert ! Il nous fait pénétrer dans sa maison qu'il répare, ou plutôt reconstruit, avec soin ; elle est déjà presque achevée, bien bâtie, distribuée commodément, simple mais agréable, meublée sans faste mais avec une recherche de bon goût et de manière que rien n'y manque. L'eau s'y trouve à profusion, à volonté, à chaque étage, élevée d'une source voisine jusqu'aux combles par une machine Pinet dont le service ne laisse rien à désirer. Nous donnons un rapide coup-d'œil à cette demeure confortable que la prévoyance d'un père ménage à ses enfants bien aimés, dont l'ainé finit en ce moment ses cours à Paris et se dispose à venir exercer la médecine au milieu de sa commune natale, sous le toit du cottage de famille. Puis nous gagnons les champs que j'ai hâte de parcourir.

Il me tarde de pouvoir contempler les travaux, auxquels, dès 1863, notre Société départementale décerna la prime d'honneur d'arrondissement, et qui, neuf ans après, continués, perfectionnés, furent jugés dignes de la plus haute récompense au concours régional, sur rapport de M. de La Massardière, après une lutte sérieuse avec ceux de l'un de nos plus éminents praticiens, qui se retira de la lutte n'ayant manqué la victoire que de bien peu. Affronter un combat avec un pareil athlète, le soutenir dignement, c'était déjà beaucoup de la part de l'agriculteur de Lestenaque ; être à ce rival préféré par les juges du camp après une mûre délibération, ce fut un insigne succès. Il

dit assez le mérite de celui qui fut proclamé vainqueur dans cette joute mémorable où la supériorité parut longtemps indécise entre deux champions de valeur qui chacun se disputaient la palme avec des procédés différents d'exploitation, inspirés l'un et l'autre par une situation différente, en climat et en sol dissemblables.

« La propriété de M. Planteau, nous dit l'honorable interprète du jury, repose sur un sol silico-argileux, où domine parfois l'élément siliceux, avec sous-sol mêlé de gravier et d'argile peu perméables. Elle se divisait alors ainsi : 20 hectares 41 ares 85 centiares en terres arables ; 1 hectare 46 ares 60 centiares en luzernes, 8 hectares 12 ares 70 centiares en prairies, 15 hectares 77 ares 16 centiares en vignes, 1 hectare 66 ares 65 centiares en bâtiments, cours et avenues ; 5 hectares 22 ares 66 centiares en jardins, bosquets, allées, etc. Total général : 52 hectares 67 ares 62 centiares. Les parties marécageuses des vallons avaient été drainées dans un ruisseau creusé et élargi. Les prairies, régularisées, avaient été agrandies de tous les bas-fonds adjacents ; les vignes avaient été portées de 2 hect. 75 ares à plus de 15 hect. Leur plantation, après nivellement préalable et assainissement, avait eu lieu sur rangs simples ou doubles de 12 mètres en 12 mètres, divisant ainsi les terres en champs réguliers d'une longueur approximative de cent mètres. Le terrain avait, au préalable, été défoncé soit à la charrue suivie d'une défonceuse, soit à la main en pratiquant des fossés de cinquante centimètres de largeur sur autant de profondeur dans les parties où le sol, dur et graveleux, ne permettait pas l'emploi de la charrue. Mais, ajoute le rapporteur, agriculteur de haute compétence et qui lui-même a mérité la palme régionale dans le département de la Vienne, malgré les soins apportés à ces dernières plantations et les labours profonds appliqués dès le principe entre les lignes de

ceps, ces vignes, dès leur troisième année, se sont ressenties du défoncement incomplet et sont devenues languissantes. Il a fallu défoncer la partie de terrain qui ne l'avait pas été suffisamment, et on y a enfoui des débris de tannerie qui ont contribué à donner à la vigne la vigueur qui lui manquait. Une seule portion qui, sur un terrain plus maigre, avait encore fléchi, a reçu des apports de terre gazonnée que l'on a eu le soin de mélanger avec des débris de tannerie. Les vieilles vignes ont également subi des transformations qui ont été complétées par l'adjonction d'amendements ; mais il eût été préférable de les recéper pour les renouveler en entier.

» Toutes sont cultivées à la charrue ; la houe à cheval vient ensuite, de manière à maintenir constamment le sol ameubli. Le travail entre les lignes des ceps s'exécute à la main au moyen d'instruments légers et sert de complément à celui de la charrue et de la houe. Jusqu'en 1865, M. Planteau avait adopté, pour la taille et la conduite de ses jeunes vignes, le système du docteur Guyot. Depuis, elles ont été transformées en cordons avec un troisième rang de fil de fer en leur appliquant définitivement la taille introduite dans le pays par M. Marcon. Le cépage dominant dans le vignoble de Lestenaque est le Côt ou Malbeck, auquel la taille à cordons convient parfaitement, sa vigueur nuisant quelquefois à sa fructification. Les frais de culture, qui, avant la mise en cordons, étaient de deux cents francs par hectare, atteignent aujourd'hui une moyenne de 275 francs, augmentation largement compensée par le produit qui, de 1860 à 1865, atteignait à peine, par année, une moyenne de 28 hectolitres à l'hectare, et qui, de 1865 à 1869, a dépassé 40 hectolitres. » L'expérience ayant démontré que la vigne était, à Lestenaque, appelée à donner le revenu le plus élevé, notre collègue avait l'intention d'augmenter encore son vignoble d'environ sept

hectares, en plantant deux autres rangs de vignes de chaque côté de ceux qui existent.

Depuis 1862, l'assolement a été régulièrement établi. En 1870, il consistait en une rotation de 8 années permettant d'alterner le froment avec les récoltes des plantes fourragères, telles que trèfles, vesces, betteraves, maïs fourragers, choux branchus, et pommes de terre généralement mises en place après l'enlèvement des fourrages hâtifs. Toutes ces récoltes étaient propres et bien traitées. Le rendement du froment s'était élevé de 16 hectolitres par hectare successivement à 24. Les trèfles incarnats (farouch) réussissaient parfaitement et donnaient des revenus considérables. Les betteraves étaient remarquablement belles, les choux branchus avaient bonne apparence.

Les divers travaux s'exécutaient soit avec des chevaux, soit avec des bœufs ou vaches de races garonnaise et parthenaise, conduits par des domestiques, lesquels, au nombre de dix, suffisaient facilement, avec l'aide de cinq journaliers et de 8 à 9 femmes, à exécuter tous les travaux de l'exploitation, sauf pendant les vendanges. Le prix de revient de l'heure de travail s'élevait alors à dix-huit centimes pour les hommes, et à sept centimes pour les femmes. La production du fumier d'étable, atteignant six cent quarante mètres cubes, était presque suffisante pour soutenir la fertilité de la terre. Il était très rare que l'on fût forcé de recourir aux engrais industriels. Comme amendement, on employait la chaux ayant servi à l'épuration du gaz et qui auparavant était jetée à la rivière. Confiée à la terre à raison de 80 hectolitres à l'hectare, elle ne revenait qu'à 3 fr. 35 c. le mètre cube, au lieu de 20 fr. que coûte la chaux ordinaire. Toutes les plantes s'en trouvaient si bien qu'on avait pu diminuer sensiblement la quantité de fumier apporté sur les champs, grâce à la proportion assez considérable d'ammoniaque qu'elle contient. Les terres

recevaient, par année, sur racines, cent quarante mètres cubes, et quatre-vingts à la quatrième, soit une moyenne de 27 mètres annuellement à l'hectare.

A cette époque, l'immeuble valait, d'après estimation, 178,040 fr. 22 cent. Les dépenses avaient été de 83,041 fr. 82 cent., soit un total de revient de 4,970 fr. par hect. De 1860 à 1869, les dépenses avaient dépassé les revenus de 12,329 fr., mais 1868 et 1869 avaient donné 28,363 fr. de recettes ; revenu net pour chacune de ces deux années, 14,000 fr. De gros capitaux avaient été vaillamment enfouis ; ils levaient bien, la moisson était bonne. Heureux qui peut procéder de cette manière avec sagesse et sans s'obérer ! Les débours doivent toujours être, même les plus utiles, en raison des ressources positives dont on dispose.

Tel était, d'après l'exposé présenté par le savant M. de La Massardière, l'état des cultures à Lestenaque en 1869. Je venais, près de treize ans plus tard, visiter l'arène honorée par le grand trophée gagné noblement, et où M. Planté n'avait cessé depuis, comme auparavant, d'être au travail et à l'honneur. Je la parcourus pendant plusieurs heures, avec un respect attentif, en compagnie du lauréat, partisan des engrais chimiques, pour les prés du moins. Je vis des prairies magnifiques, des vignes en joëlles occupant 20 hectares avec cultures intercalaires. Les blés, semés au rayonneur, puis sarclés, étaient très beaux, de même que le trèfle, coupé à la faucheuse. Notre collègue, pendant cette intéressante excursion, me mit au courant de l'état actuel des récoltes et des procédés de culture de son domaine, objet de ses incessantes préoccupations et de son activité sans relâche. Je transcris ici, dans ses parties essentielles, la note écrite qu'il a bien voulu me remettre alors à ce sujet, et qui peint avec fidélité l'état des choses, les espérances et les craintes du propriétaire vigilant :

« Puisque vous désirez savoir au juste ce qu'est devenu

Lestenaque depuis le concours régional qui eut lieu à Bergerac, je vais vous faire le récit abrégé, autant que possible, de ses fluctuations, mettant la vigne sur le premier plan, comme ayant subi les plus grandes vicissitudes.

» L'année 1870, si fatale à notre malheureux pays, fut désastreuse pour mon agriculture. La sécheresse fut telle que les prairies les plus fraîches furent dégazonnées, et que je fus obligé de recourir à toutes sortes d'expédients pour nourrir et conserver mon bétail. La vigne, gelée au printemps, fut grêlée en septembre, et il y eut bien peu de vin. Cependant, après l'avoir conservé de ux ans, je le vendis 800 fr. le tonneau. Ce prix élevé, quoique obtenu tardivement, atténua sensiblement la perte que constataient mes livres, où je n'avais porté la valeur de ces vins qu'à 200 fr. le tonneau. En 1871 et 1872, les gelées de l'hiver, et en 1873, alors que j'avais à grands frais tout rétabli, une gelée de printemps, me forcèrent à recéper sur souche. En 1874, les pampres, qui étaient sortis très vigoureux, furent dressés provisoirement sur fils de fer, remontés plus haut que précédemment au moyen de carassons de 7 pieds pour les préserver autant que possible de l'influence désastreuse de ces refroidissements. Le printemps fut, cette fois, splendide, et la végétation progressa si rapidement et se manifesta avec une telle abondance fructifère que force me fut de laisser mes vignes en cet état provisoire, me contentant de les consolider et de supprimer en pleine végétation un grande quantité de branches, quoiqu'elles portassent autant de fruits que les autres, parce que je craignais qu'après tant de souffrances les ceps ne périssent par excès de produit ou que le raisin ne mûrit pas. J'eus cette année, à l'hectare, près de 35 hectolitres de froment et 82 de vin, ce qui me dédommagea des déceptions des exercices précédents. En 1875, je pliai, comme je pus, les bois rigides qui auraient dû l'être en

1874, et je rétablis mes cordons. Mais il me fut impossible d'arriver à cet alignement parfait et cette régularité que l'on obtient lorsque rien ne vient déranger vos travaux. C'est l'état actuel de mes vignes qu'il me faut aujourd'hui défendre contre le phylloxéra. La récolte de 1875 fut moins considérable qu'en 1874, quoique bonne cependant. Celle de 1876 fut réduite par la gelée de printemps, elle fut passable néanmoins en quantité, et j'ai vendu le vin qu'elle m'a produit 800 fr. le tonneau, cinq ans après. En 1878, médiocre récolte à cause de l'oïdium, qui me surprit et que je ne pus combattre par le soufre. L'année 1879 fut plus élémentaire et j'obtins 300 barriques. L'année suivante, le chiffre fut moindre mais acceptable, et les prix de 4, 5, 6 et 800 fr. le tonneau m'ont donné satisfaction. Mais en 1881, le résultat a été misérable, triste suite d'une gelée dont mes vignes se ressentent encore et des intempéries du mois de juin ayant anéanti le peu de bourgeons qui avaient survécu.

Redoutant l'invasion du phylloxéra, je préparai mes vignes à recevoir le choc de ce terrible ennemi par l'entretien constant de leur vigueur, et bien que depuis 1876 je l'ai vu paraître et se répandre graduellement dans un grand nombre de foyers, je crois que si mes ceps ne sont pas morts, c'est grâce aux fortifiants que je leur ai donnés, soit en les arrosant de purin, soit en les amendant de toute façon, et surtout en les cultivant le mieux possible en attendant d'être assez fixé sur les avantages des insecticides pour agir plus radicalement. D'après ce que j'ai vu, d'après ce que j'ai appris, j'ai commencé l'année dernière une guerre d'extermination contre le puceron envahisseur, employant d'abord pendant la végétation, et par les moyens puissants que me fournit mon matériel agricole, le sulfocarbonate de potasse dans toutes les parties atteintes, et complétant cet hiver le traitement par le sulfure de carbone, afin que tout le sol envahi soit pénétré de remèdes, le sulfocarbonate autour de la tige, le sulfure de car

bonne sur le reste du terrain, me gardant d'oublier les parties suspectes. L'engrais immédiatement assimilable n'a pas été épargné ; les fumiers et composts ne cessent d'arriver en temps utile pour amender tout le vignoble. Je ne sais si je dois attribuer la bonne apparence, que je n'espérais pas, à la vigueur et à la promptitude de la défense, ou s'il y aura quelque nouvel affaiblissement auquel il faudra remédier de suite, mais il semble aujourd'hui possible de vaincre le fléau. C'est peut-être une illusion, mais si le résultat répond à mes vœux, ce sera pour la viticulture un grand triomphe. » — M. Planteau développe ensuite quelques considérations étrangères à ce qui nous occupe en ce moment et finit par ce qui, dans son résumé, concerne la culture proprement dite, en ces termes : — « L'assolement n'a pas été changé. Seulement, les terrains libres pour les autres récoltes ont été diminués un peu, soit de 5 hectares environ, parce qu'en 1870 et 1871 j'ai planté d'autres rangs de vignes contre les anciens, tant pour amortir l'exubérance de végétation de ces derniers que pour améliorer mon vin par des cépages de premier choix. Mon produit moyen est, par hectare, de 25 hectolitres de froment, de 30 pour la vigne, de 30,000 kil. pour les racines. Les luzernes et trèfles atteignent le maximum de rendement que comporte la contrée. Je ne cultive pas le tabac, que je trouve, après expérience faite, être onéreux en *faire-valoir*. »

Ce tableau, peint de main de maître, nous met en présence des difficultés avec lesquelles l'agriculture a constamment à lutter dans la plaine de Bergerac. En douze ans, six gelées désastreuses, c'est-à-dire une fois sur deux, ont atteint la vigne et ont gravement endommagé son bois même, à plusieurs reprises. Il est fort heureux pour M. Planteau de n'avoir pas, grâce à sa parfaite connaissance des lieux et du climat, suivi le conseil qu'on lui donnait en 1872 en

assurant qu'il viendrait un moment où il reconnaîtrait le grand avantage de la plantation en plein. S'il eût écouté cet avis et l'eût mis en pratique, son vignoble eût été plus gravement et plus tôt éprouvé, sinon irrémédiablement perdu. Ce n'est pas dans une vallée tout ouverte de l'est à l'ouest, basse et s'étendant le long d'une importante rivière, par conséquent exposée à des refroidissements subits et intenses, où, de plus, l'humidité des premiers mois chauds de l'année fait multiplier les herbes ; où les orages, contre lesquels rien ne l'abrite, sont fréquents, par suite de son orientation même, qu'il serait sage d'introduire un mode d'exploitation augmentant les chances de pertes, nécessitant, en outre, un nettoyage constant, pour ainsi dire, par un travail à la main entre des souches rapprochées, pour tenir le terrain dans l'état de propreté nécessaire, exigeant une dépense considérable en échelas, redressements, effeuillage et autres opérations, alors que les bras sont si chers et si rares à la campagne, et y deviennent de jour en jour plus rares et plus chers. Sans doute le vin est meilleur en vigne pleine à tiges basses qu'en vigne à joëlle, mais la souche basse n'est pas admissible ici ; la vigne haute en pleine y augmenterait les frais en pure perte ; l'important est d'avoir du vin et de l'obtenir à des prix qui ne dépassent pas, n'atteignent pas, tout au moins, sa valeur vénale. M. Plantéau l'a compris et a sagement agi en conséquence. Avec son esprit sagace et son tact commercial, il ne pouvait ni ne devait faire autrement. Telle chose est bonne en certains endroits qui ne vaut rien ailleurs, et réciproquement. Il me semble même qu'il pourrait se faire, peut-être, que le placement de deux nouveaux rangs de ceps contre les lignes existantes ne soit pas une modification très heureuse. En effet, la ligne du milieu se trouve ainsi, de même que les deux faces intérieures de celles de droite et de gauche, privée d'air et beaucoup de lumière, ce qui peut causer une imparfaite maturité du raisin renfermé. De plus, la difficulté du nettoyage du sol est forcément accrue, notablement entre ces ceps

rapprochés, et dans les circonstances actuelles il faudrait tâcher de la diminuer. Pourquoi, si l'on ne peut obvier à une fougue intempestive en allongeant la taille suivant l'exigence des souches et en plaçant un quatrième fil de fer au besoin, ne pas simplement réduire l'espace un peu considérable qui sépare les lignes les unes des autres? Il est de 12 mètres, pourquoi ne pas le limiter à quatre mètres, ce qui serait bien suffisant pour labourer avec facilité entre les lignes, ne laissant sous chaque rang qu'un cavaillon très aisément défrichable? On arriverait de cette façon au résultat cherché, puisque évidemment trois lignes, au lieu d'une seule par 12 mètres, amortiraient la force de la sève du terrain en la divisant entre elles, et les fins cépages s'étendraient à l'aise à leur place sans rien gêner et bonifieraient le vin. Il serait facile aussi, dans le cas où l'emportement persisterait trop encore avec les lignes à 4 m., de réduire à deux cet intervalle, un attelage simple pouvant parfaitement se mouvoir dans cet espace. Ne serait-il pas également prudent d'élever le premier rang de cordons un peu plus au-dessus du sol, afin de le mieux garantir de l'humidité, par conséquent de la gelée, très à redouter pour les vignes en joëlles lorsqu'on cultive entre elles des plantes herbacées, montant vite au printemps? Quoi qu'il en soit de ces observations, plus déplacées encore de la part d'un pauvre apprenti tel que moi, que celles que se permettait un brave citoyen d'Athènes, fabricant de chaussures, sur l'ensemble d'un chef-d'œuvre d'Appelles, et de l'idée qu'il serait avantageux de bannir les céréales d'hiver, les fourrages précoces, luzernes et trèfles, par exemple, des lignes de joëlles, pour leur consacrer des champs spéciaux où ces plantes ne pourraient nuire aux vignobles, il est certain, par tout ce qui précède, que M. Planteau, auquel je sou mets ces humbles appréciations simplement pour qu'il les juge

à leur valeur et en tiennent compte en conséquence, avec son rare bon sens et son expérience consommée, lutte aujourd'hui avec énergie, constance, ténacité, un grand esprit pratique, les qualités les plus sérieuses, en un mot, appuyées, ce qui n'est pas inutile, sur un capital important et bien assis, contre une position que les cadeaux de l'Amérique, oïdium, phylloxéra et le reste, rendent périlleuse. Il l'a fait jusqu'à présent avec le succès qu'on devait attendre d'un homme tel que lui. Néanmoins, il me paraît que Lestenaque faiblit un peu sur un point, tout en se maintenant là où tant d'autres domaines auraient succombé. La moyenne de ses récoltes en froment est, il est vrai, plus considérable qu'auparavant ; ses prairies, tant naturelles qu'artificielles, sont admirables, et l'on se prend à regretter qu'il n'y en ait pas davantage. Mais le vignoble est entamé, les premiers foyers d'infection ne sont pas détruits ; il s'en forme de nouveaux. La vigueur de la végétation persiste néanmoins, dans la plus grande partie des lignes. Seulement est-elle une preuve que l'ennemi n'existe pas souterrainement au pied des ceps restés sains en apparence ? Qui ne sait, hélas ! que les fructifications abondantes sont souvent le présage d'un déclin, d'une mort rapide ? Elles jettent une vive lueur, et c'est fini ! On dirait que par reconnaissance pour celui qui leur a prodigué ses soins, les plantes veulent le dédommager avant de disparaître. Elles font comme un enfant chéri qui, sur sa couche funèbre, se sentant mourir, rassemble une dernière fois ses forces, se relève, rappelle la vie dans ses yeux d'où fuit la lumière, tend ses bras à ses parents éplorés pour les consoler et reconforter un instant, leur sourit, puis retombe inerte et s'éteint ! Je crains beaucoup pour ce vignoble si beau, si bien dirigé, si bien défendu. Je ne suis pas seul à éprouver ces appréhensions. Puisse-t-on nous tromper !

Allons maintenant voir les constructions rurales, les installations pour les produits, les étables, la machinerie, le bétail qui ne sont pas les moindres gloires de Lestenaque. De là nous nous rendrons à Saint-Martin, chez M. le comte Boudet, qui possède une belle bergerie parfaitement conduite et où rien ne manque, pas plus que dans toute son exploitation, justement appréciée des agriculteurs. Nous irons ensuite assister aux expériences que l'on fait aujourd'hui même dans un vignoble voisin, traité par les sulfures, essais qui ne peuvent manquer de nous intéresser vivement. — Qu'est-ce donc ? Je sens mes jambes fléchir ; mes oreilles bourdonnent, ma vue s'obscurcit. Je m'arrête ; M. Planteau, ne me voyant plus à ses côtés, se retourne, m'interpelle : « Qu'avez-vous ! » — Ce n'est rien, un simple éblouissement causé par le soleil de mai, qui se venge de ce que je le brave du matin au soir depuis plusieurs jours. La tête me fait souffrir ; cela passera tout à l'heure. — Mon excellent hôte me prend par le bras, me conduit doucement à son salon, m'installe sur le meilleur de ses fauteuils, me prépare lui-même un cordial, m'environne de soins empressés, et grâce à lui je suis bientôt remis. Mais de continuer mon excursion, de visiter même les servitudes de la maison, il ne peut plus être question. Je remonte en voiture et, reconduit par MM. Blanc et Gouzet, je regagne pitoyablement Bergerac (1). Sur la route, il y a foule ; on revient de la foire, et je vois défiler de nombreux bestiaux, surtout des bêtes bovines appartenant presque toutes à la race garonnaise. Quelques-unes me

---

(1) Quelques mois après, comme je le raconterai dans un prochain récit, j'ai pu visiter, en revenant de Bordeaux pour me rendre à Sarlat, les bâtiments agricoles de Lestenaque et, avec la machinerie, passer en revue le remarquable bétail qu'ils abritent.

paraissent belles, mais le plus grand nombre me semble manquer de forme et de finesse. La disposition d'esprit où je suis me porte certainement à tout voir en mal, cependant je ne crois pas en cela que mon imagination ait outre mesure faussé la vérité. Nous arrivons à l'hôtel où je descends. La cloche du dîner sonne, je me fais apporter un bouillon, une côtelette, dont je laisse la moitié, une tasse de thé bien chaud, et après avoir pris rapidement quelques notes, je me couche sans bougie. Le jour, en effet, éclaire encore les rues pleines de monde qui va jouir de la fraîcheur sur les bords de la Dordogne, tandis que je m'étends, brisé, dans mon lit, privé de courses sur lesquelles je comptais, attristé de ne pouvoir prendre part à l'attrayante soirée à laquelle M. Blanc m'avait convié et où j'aurais été charmé de me trouver, le tout par ma faute, pour avoir trop mis en oubli les conseils de la Prudence, en cheminant hardiment, malgré la chaleur, par monts et par vaux, routes et fondrières, les jours précédents, et ne les avoir pas assez écoutés aujourd'hui, voulant apprendre et voir beaucoup et vite. Comme si vieillesse pouvait ! Mais le vieillard n'est-il pas contraint de se hâter ? Il a si peu de temps devant lui !

Avec ma nature impressionnable et nerveuse à l'excès, que j'ai soin de cacher sous un air de calme affecté qui s'évanouit subitement parfois quand la tension est trop forte, si je tombe tout à coup, je rebondis bien vite. Je suis semblable à ces oiseaux dont le vol accidenté ferait croire à chaque instant à leur chute prochaine, mais qui, descendant, se relevant dans leur course, finissent par achever leur laborieux voyage aérien. Rien chez eux de l'ascension majestueuse de l'aigle s'élançant droit vers l'astre du jour, dépassant les nuées et qui, devenu presque invisible, les ailes étendues, décrivant des orbites immenses, l'œil en feu, pousse du haut du firmament son cri de guerre, retentis-

sant sur la terre ensoleillée où son regard perçant cherche et discerne sa proie. Rien de l'hirondelle agile, au vol inégal, montant avec la rapidité d'un trait, formant des spirales vertigineuses, plongeant tout à coup, se redressant, passant comme une balle et disparaissant comme l'éclair. Ce sont d'humbles et faibles créatures avançant comme moi par saccades, avec effort ; comme moi ne s'élevant guère et n'allant pas loin. Grâce à cette constitution à ressort je me trouvai de nouveau, dix heures après mon retour en ville, cheminant, plein d'entrain et de force apparente, à côté de M. Blanc dans sa voiture, me rendant à d'autres explorations. Nous allions vers l'ouest, vers ce couchant qui fatalement attire l'humanité, laquelle tout entière court vers lui, fleuve impétueux entraînant avec elle ses cités, sa civilisation, ses souvenirs, ses progrès dans un mouvement irrésistible et continu, pour remonter ensuite par l'autre hémisphère à sa source, laissant derrière elle ses détritns, ses débris, ses faiblesses, ses vicioux et ses vices. Alors, revenue sur les sommets qui la virent naître, épurée, radieuse, épanouie, elle frappera du pied la terre qui disparaîtra, perdue, oubliée, brisée, tandis que gagnant l'océan de lumière où l'attend le Créateur, l'homme élu, désormais heureux à toujours, s'abimera dans le sein de Dieu.

Nous franchîmes le petit vallon du Caudou et de loin je saluai par un sourire l'endroit où, bien souvent, il y a plus d'un demi-siècle, venu pour quelques mois m'abriter à Bergerac dans une docte maison, je passais, avec de nombreux condisciples, de joyeux instants, une fois ou deux par semaine, en attendant d'aller achever mes études en Espagne, d'où je devais, après quelques mois vite écoulés près du foyer paternel, cheminer à travers l'Italie, l'empire en mosaïque des Hapsbourgs, parcourir la Hongrie, séjourner pendant deux ou trois ans dans les provinces méridio-

nales et la vieille capitale de la Pologne déchue, toucher la frontière du territoire glacé des Czars, revenir en foulant le sol de l'Allemagne du sud, par notre pauvre Alsace, hélas ! aujourd'hui proie du Teuton vainqueur par notre faute ; m'arrêter un instant à Paris et rentrer enfin dans ma famille, pour y savourer quelques joies bientôt suivies de trop longues et trop cruelles épreuves, à peine et rarement interrompues par de courts intervalles de calme et d'espoir.

Un instant après avoir laissé derrière nous le village de Bout-des-Vergnes, nous nous trouvons en vue du château de M. Tarrel, qui fut en 1869, au concours départemental de Bergerac, récompensé pour la tenue de ses vignobles. Pauvres vignes si chargées, si belles alors ! Ah ! comme le phylloxera vous a maltraitées ! Deux maisons bâties pour les vigneronns sont là comme témoins d'une prospérité trop éphémère et restent inutiles. De grandes plantations de pruniers d'Agen s'étendent dans la vallée. Le sol ne me semble pas de nature à donner une grande perfection à la qualité de leur fruit. Puis vient un renflement de terrain auquel succède une petite gorge tapissée de prairies. Au-dessus la route nous conduit à Puymillou, hameau dépendant de la commune de Prigonrieux, de laquelle il est distant de plusieurs kilomètres. M. le marquis de La Valette, l'ancien ministre, y a fait bâtir une église assez vaste, à une seule nef en berceau. Comme c'est aujourd'hui la fête de l'Ascension et que la messe sonne, nous y entrons et je me place au premier endroit venu. Mais M. Blanc me tire par le bras et me fait diriger de l'autre côté. C'est l'usage dans le pays que les hommes occupent la droite en regardant l'autel et les femmes la gauche. C'est flatteur pour les premiers et humiliant pour les secondes. Aussi pourquoi nous ont-elles fait, par vanité, déshériter du Paradis terrestre ? M. le curé de la paroisse

célèbre l'office dans cette annexe et nous y gratifie, en l'honneur de la solennité du jour, d'un sermon beau, mais un peu long, ce qui nous forcera nécessairement à faire notre exploration du pays avec une certaine hâte.

Presque en face de l'édifice religieux est le chalet de Cavalerie, dans une charmante position, entouré d'une magnifique prairie ; on y parvient par une belle avenue de rosiers. Il renferme des appartements remarquables, me dit-on, mais le temps nous manque pour les visiter. Ses murailles sont, à l'extérieur, couvertes de plantes grim-pantes ; de riants ombrages, dont une bonne partie forme de fraîches retraites le long du ruisseau la Gouyne, lui font cortège. Cette jolie villa de M. le marquis Welles de La Valette, fils adoptif de l'homme d'État de l'Empire, va prochainement être reconstruite sur de plus vastes proportions (1). Les bâtiments de servitude, placés à quelque distance, sont bien compris et encadrent une cour tout embaumée par les rosiers en fleurs, voilant les décharges dont elle est environnée. On voit à Cavalerie de grandes plantations de pruniers d'Agen au milieu d'un vaste vignoble dont le sol ne leur est guère propice à mon sens, et qui malheureusement succombe sous les coups de la maladie régnante. Pour obvier au plus vite à ce triste état de choses, trois hectares de cet enclos vont être replantés en cépages américains, Riparias, venus de chez M<sup>me</sup> la du-

---

(1) Cette habitation a été, l'année dernière (1885), la proie d'un incendie qui l'a totalement détruite. On la remplace par un grand et brillant château, construit sur les plans de notre collègue, M. E. Blanc.

chesse de Fitz-James, dans le département du Gard (1). Nous continuons notre tournée vers l'ouest, en infléchissant un peu du côté du sud. Sur le bord de la route est un beau mausolée, celui du marquis et de la marquise de La Valette; une de ses faces, celle où repose l'ancien ministre, est dans le cimetière catholique, l'autre, celle où M<sup>me</sup> de La Valette est ensevelie, se trouve dans la partie du champs funèbre réservée aux protestants. Les deux époux, sans se séparer, se trouvent ainsi chacun sur le sol appartenant à sa confession religieuse. Une allée permet de faire le tour de ce petit monument.

Nous arrivons à La Force, autrefois duché-pairie, maintenant chef-lieu de canton. L'ancien château des suzerains de cette terre vit naître Belzunce, le célèbre évêque de Marseille, type du dévouement d'un pasteur à son troupeau, pendant la terrible épidémie qui ravagea cette ville en 1720-1721 et dont le souvenir est inséparable du sien. La beauté de l'édifice, les services rendus par ses possesseurs à la France et au pays dans lequel s'élevait ce somptueux bâtiment, l'un des plus remarquables de la Guyenne et à coup sûr historique, auraient dû le préserver des fureurs du vandalisme. Il n'en fut rien. En 1793 il fut livré à la démolition et au pillage. Le magnifique manoir fut ravagé ;

---

(1) Actuellement, les vignes greffées sur plant américain s'étendent, à Cavalerie, sur 10 hectares. Le régisseur, M. Barjaud, a reçu une médaille d'argent de la Société d'agriculture de France pour ses cultures en 1884. L'année suivante, M. le marquis de La Valette a obtenu de notre corporation, au concours départemental à Bergerac, outre plusieurs prix comme exposant, le second prix cultural d'arrondissement.

ce qu'il contenait fut vendu à l'encan et à vil prix, brisé ou détérioré. La riche bibliothèque, les manuscrits, les documents précieux, les titres de famille, amoncelés au milieu de la cour, devinrent la proie des flammes. Le tout par les ordres de Joseph Lakanal, le conventionnel, qui s'intitulait *conservateur* des monuments ! Jusqu'où l'aveuglement et la passion politique ne vont-ils pas ? L'emplacement occupé par le palais détruit est en grande partie maintenant cultivé. Seules les écuries et dépendances voisines, les plus belles de France après celles de Chantilly, sont encore debout. Elles étaient désignées sous le nom de *Recettes*. Elles contiennent la caserne de gendarmerie, propriété d'un habitant de La Force, qui occupe avec ses enfants un des pavillons de cette partie des servitudes. Le pavillon de l'ouest appartient à plusieurs familles ; seul celui du centre, reste encore, à titre de souvenir, à M. le duc de La Force, mais il est en ruines.

Le bourg est assez épars et comme partagé en deux. D'un côté se trouve l'église paroissiale catholique, de l'autre le temple protestant, où l'on voit la croix, ce qui démontre qu'il appartient aux réformés de la nuance des *Henriquets*. L'église est un splendide joyau de l'art chrétien, pour une commune peu considérable et que le chemin de fer, en conséquence, a délaissée sur son coteau d'où, mélancoliquement, elle contemple la vallée de la Dordogne, que ce monument religieux ne contribue pas médiocrement à décorer. D'une imposante et belle architecture elle forme une croix latine remarquable par ses proportions. Après Notre-Dame de Bergerac, c'est la plus belle de la contrée. On y voit trois autels dignes d'attention, en marbre, et 21 verrières bien exécutées. C'est à la féconde initiative de M. l'abbé de Molènes qu'on doit sa fondation, en remplacement de la vieille chapelle,

absolument insuffisante. Commencée en 1867, elle a été terminée en 1874 et consacrée la même année par Mgr Dabert, évêque de Périgueux, assisté de Mgr de Langalerie, archevêque d'Auch, et de Mgr l'évêque d'Angoulême. Ce dernier célébra la messe pontificale et Mgr de Langalerie prononça, le soir, à l'office, un discours plein de zèle et d'onction. M. l'abbé Miquel, actuellement curé de Beaumont, l'était alors de La Force. Il a été remplacé dans le presbytère de cette localité par M. l'abbé Dubois, qui l'occupe depuis 1875. M. de Molènes, auquel revient l'idée première et le début de l'entreprise, avait élevé le chœur ; M. l'abbé Mège, qui le remplaça, fit achever la nef ; M. Miquel avait couronné le bâtiment en le dotant de son élégant clocher. Ces quatre prêtres pleins d'ardeur ont vaillamment poursuivi l'achèvement de la basilique dont les sculptures restent seules à faire, et dont la construction a nécessité un emprunt qui sera totalement payé, suivant toute apparence, en 1887. L'édifice était absolument nécessaire, la population catholique de la commune étant fervente, comme il arrive partout où deux croyances religieuses sont juxtaposées. Il est entièrement rempli de fidèles à chaque fête. M. de Molènes n'a pas borné son initiative, en fait d'institutions, à la création de l'église actuelle. Dès 1862, le conseil de fabrique ayant appelé son attention sur la nécessité de fonder une maison d'éducation pour les jeunes filles, il poursuivit cette idée et, invoquant l'aide de la charité, fit à ses risques et périls construire le superbe couvent que l'on admire aujourd'hui. L'on y trouve, outre l'école dirigée par une institutrice et une adjointe, une pharmacie qui prend chaque jour de l'extension, un ouvroir et un orphelinat renfermant environ 18 enfants, et que la Providence n'a pas abandonné depuis 8 ou 9 ans qu'il existe. Cependant la population catholique de La Force n'est pas riche, et il y aurait lieu de lui venir

en aide pour soutenir cette fondation charitable. Par acte authentique, M. l'abbé de Molènes a, le 21 janvier 1864, fait don à la communauté des religieuses de Saint-Joseph, établies au Cheylard (Ardèche), de la maison et de l'enclos qu'il avait acquis pour y établir, à perpétuité, une école de filles de sa paroisse et des environs, à la condition expresse que l'évêque diocésain serait le représentant des parties et seul pourvu des droits de vendeur, le personnifiant en cas de difficultés à l'avenir. Depuis cette époque, les sœurs ont toujours tenu à la disposition de la commune, et sans indemnité, le local pour l'école de filles. Maintenant on termine une belle école laïque pour celles-ci. Elle coûtera plus cher aux contribuables que celle des sœurs, laquelle est absolument gratuite (1).

La Force a longtemps été, par ses seigneurs, un des points d'appui les plus importants du protestantisme en France. Ces puissants feudataires appartenant à l'illustre maison des Caumont de Castelnaud, devenus possesseurs de cette terre par le mariage de l'un des leurs, François, avec Philippe de Beauvoil, dame et baronne de La Force, avaient pris le nom de leur nouveau domaine et embrassèrent le parti de la Réforme. Jacques Nompar de Caumont duc de La Force, échappa par hasard au massacre, lors de la triste journée de la Saint-Barthélemy, en se cachant dans un lit, derrière les cadavres de son père et de sa

---

(1) M. l'abbé de Molènes, accablé d'infirmités, avait échangé la cure de La Force pour la petite succursale de Saint-Sauveur, où il est resté peu de temps. Devenu peu après chanoine de l'église cathédrale de Saint-Front de Périgueux, il est mort l'année dernière, riche en bonnes œuvres.

mère. Son château fut plus tard assiégé, pendant quatre jours par le duc d'Evreux, tandis que lui-même courait s'enfermer dans Montauban et aidait à défendre cette ville contre Louis XIII et le duc de Luynes. Il rentra pourtant dans l'amitié du roi qui lui donna le bâton de maréchal de France, à Sainte-Foy. Il finit sa carrière à Bergerac, à l'âge de 93 ans. C'est entre ses bras qu'à Paris expira le grand Henri IV, assassiné dans la rue de la Ferronnerie par le misérable Ravallac. Son fils, Armand, fut aussi maréchal de France et a laissé d'intéressants *Mémoires*. Il rentra dans le giron de l'Église catholique, à laquelle sa famille n'a cessé d'appartenir depuis ; il mourut en 1675, à La Force.

Un pasteur calviniste réside dans le bourg. Il aurait bien peu d'occupation sur le territoire municipal, et même aux environs, la très grande majorité des habitants appartenant à la foi catholique, mais l'initiative d'un des derniers titulaires de ce poste a singulièrement agrandi le cercle d'action du ministre, tant dans la commune que sur les dépendances de quelques autres du voisinage, par la fondation de nombreux asiles charitables destinés aux protestants de toutes nations, et qui reçoivent de tous côtés, des coreligionnaires de celui auquel ils doivent leur existence, personnel et secours. Ces établissements, au nombre de neuf, ont eu pour principal auteur M. John Bost, dont le nom semble indiquer une origine anglaise, mais qui est né dans le canton de Berne (Suisse), à Moutiers-Grandval. Doué d'un esprit ardent de charité, plein de compassion pour ceux qui souffrent, il ne cessait de solliciter pour eux dons, souscriptions et aumônes, et de 1848 à 1882, tous les refuges ont successivement été ouverts par son initiative et sous sa direction. Ils sont administrés par un conseil composé de MM. L. Domenget, ancien magistrat, à Bergerac, président ; Henri Couve, de Bordeaux ; H.

Lauga, pasteur, président du consistoire de Montcarret, secrétaire, et 22 assesseurs, dont un de Genève, trois de Bergerac, quatre de Paris, un d'Orthez, quatre de Bordeaux, un de Lyon, deux de Nîmes, un de Brioude, un du Havre, deux de Montauban, deux de Montpellier.

Ils sont réservés : le premier, *La Famille-Evangélique*, aux jeunes filles orphelines, enlevées à un mauvais entourage, ou bien appartenant à des protestants disséminés ; le second, *Bethséda*, à de jeunes filles infirmes ou incurables, aveugles ou menacées de l'être, idiots ou faibles d'esprit ; le troisième, *Eben-Hezer*, à de jeunes filles épileptiques ; le quatrième, *Siloé*, à des garçons infirmes ou incurables, aveugles ou menacés de l'être, idiots ou imbéciles ; le cinquième, *Bethel*, à des garçons épileptiques ; le sixième, *le Repos*, à des institutrices incurables, à des maîtresses d'école infirmes, à des dames veuves ou célibataires malades, ou sans ressources ; le septième, *La Re traite*, à des servantes, des femmes veuves ou célibataires, malades ou infirmes sans ressources que leur éducation ne permet pas d'admettre au *Repos*, à des femmes infirmes ou incurables exclues par leur âge, ou d'autres motifs, de l'asile de *Bethséda* ; le huitième, *la Miséricorde*, à des filles idiots, gâteuses, ayant perdu toute intelligence, ou bien épileptiques ou infirmes ; le neuvième, enfin, *La Compassion*, à des garçons se trouvant dans des conditions identiques à celles des jeunes filles du refuge précédent.

Ces établissements, connus sous le nom spécial d'Asiles John Bost, ont été reconnus d'utilité publique en 1877 par l'État, mais n'en reçoivent aucune subvention. Au moment de notre passage, ils renfermaient 460 pensionnaires. Les recettes, provenant du reliquat de l'année précédente, des dons, pensions, cultures ou ventes, produits des journées,

rentes et ressources diverses, s'élevaient à 373,288 fr. 51 c., et les dépenses à une somme égale, y compris celles en achats de rente, etc. Les dépenses nettes d'entretien étaient de 198,562 fr. 70, soit par personne annuellement 431 fr. 65 et par jour 1 fr. 18. — On voit que le concours des aumônes protestantes ne manque pas pour soutenir ces œuvres utiles, nous le répétons, sans distinction de nationalité, aux nécessiteux de leur culte (1).

La contenance de la commune est de 1,560 hectares et le chiffre de la population municipale de 4,244 habitants, dont 950 catholiques, plusieurs des neuf asiles étant situés hors de ses dépendances. En résumé, l'on y comptait en tout un peu plus de 77 habitants au kilomètre carré.

Nous sommes restés un instant à la gendarmerie contemplant le riche panorama qui se développait devant nous, embrassant, à l'ouest presque jusqu'à Sainte-Foy, la plaine féconde où se développe le chemin de fer qui, malheureu-

---

(1) M. le pasteur Rayroux, successeur de M. J. Bost, et directeur de ces maisons hospitalières aujourd'hui, m'a transmis à la date du 5 mai 1883, une notice dont j'extraits ce qui suit, sur l'état actuel de ce groupe d'institutions : — « Maintenant, dans les neuf asiles il y a 473 pensionnaires. Y compris les employés, le personnel s'élève à 530. La dépense journalière est de 600 fr., le quart des rentes est fourni par les pensions, le reste provient de la charité des églises réformées. L'Angleterre, la Suisse, la Hollande et l'Amérique envoient aussi des dons..... Depuis dix-huit mois, nous avons un docteur spécial pour nos asiles. Pour diminuer nos dépenses, nous avons à nos frais une boulangerie qui ne travaille que pour les asiles. Elle a son importance, car nous consommons journellement 430 kil. de pain. Nous faisons aussi nos achats en gros. Néanmoins, nos dépenses annuelles s'élèvent à 210,000 fr. environ. » — La solidarité fait la force et le succès.

sement, laisse de côté la Force, digne pourtant de recevoir sa visite et où l'on voudrait bien, au moins, un embranchement, fût-il même à voie étroite, un simple tramway. Ce vœu modeste mériterait d'être exaucé. Puisse-t-il l'être!

Notre intention première était de pousser notre course jusqu'à St-Pierre-d'Eyraud, mais une importante affaire obligeait M. Blanc, qui devait, en outre, en rentrant s'arrêter un instant dans son domaine voisin, à être à Bergerac, vers midi. De mon côté, devant quitter la ville le soir même, j'étais désireux de revoir avec quelques détails cette cité que je connais et aime depuis longtemps. Nous gagnons en conséquence Prigonrieux, où nous mettons pied à terre. L'église paroissiale me paraît avoir grand besoin de réparation. Cette commune, de 2,616 hectares de superficie, n'a pas plus de 1,126 habitants, environ 43 au kilomètre carré. Plus heureuse que la Force, son chef-lieu de canton, elle possède une station de chemin de fer. On y récolte des marrons qui jouissent d'une certaine réputation. Les châtaigniers qui les produisent devraient être accrus en nombre. L'agriculture a fait peu de progrès de ce côté, de même qu'à La Force. La charrue métallique y a remplacé depuis quelque temps l'araire en bois, mais l'outillage perfectionné ne s'y rencontre guère. Le tabac atteint dans la plaine des développements considérables. C'est la récolte d'introduction récente qui a le mieux réussi. Dans la vallée, le froment donne de 12 à 18 hectolitres et en montagne de six à neuf à l'hectare. La vigne est aux trois quarts détruite par le phylloxéra sur les hauteurs; en plaine elle se soutient encore. A côté du bourg qu'arrose la Gouyne, M. Blanc possède une belle exploitation avec une charmante maison d'habitation bien pourvue d'eau pour les usages domestiques. Il y a de magnifiques prairies et de jolis bosquets près du ruisseau. Les blés donnent, semence déduite, 46 hectolitres un quart en moyenne à l'hectare. Beaucoup

de pièces de froment étaient superbes et le propriétaire avait, sur elles, fait un essai de chaulage paraissant réussir, exemple dont ses voisins devraient profiter. Il a introduit la culture des topinambours et installé chez lui une distillerie de ce tubercule. On voit, en outre, tout près de son habitation, une remarquable plantation de pommiers. Ses vignes en joëlles sont très intéressantes. Elles sont disposées en cordons et ont été mises en place de 1869 à 1874, d'après les conseils et les indications de M. Planteau. Pour leur culture autant que possible, on a suivi la méthode employée par M. Gouzot. L'engrais qu'elles reçoivent tous les ans par la culture des céréales « à l'extérieur » se complète, en répandant tous les trois ans une couche de chiffons de laine que la charrue mélange ensuite avec la terre. Cette opération n'a qu'un défaut, celui de coûter cher. Elle produit, du reste, de bons résultats. Ces lignes, jeunes encore et en terrain léger, donnent une barrique de vin par deux cents mètres de cordon sur cent pieds de vignes, soit de neuf à douze barriques de vin à l'hectare, suivant l'année ; moyenne dix et demie, ou plus de vingt-quatre hectolitres à l'hectare. Auparavant les voisins, même les plus favorisés, et alors que les ravages du phylloxéra n'avaient pas commencé, n'arrivaient pas à la moitié de ce rendement. M. Blanc n'a eu ses vignes gelées qu'une seule fois depuis neuf ans, grâce au système qu'il emploie. Sachant, que, pour le moment, la submersion est le seul remède efficace et pratique, pour lutter contre le fléau, on se demande, dit-il, comment il se fait qu'une Compagnie puissante ne soit pas constituée pour obtenir promptement l'établissement des canaux qui permettraient d'effectuer cette opération à bon marché et assureraient une résistance utile. L'objection que la vigne dans la plaine est exposée aux gelées printanières ne lui paraît pas solide en présence des résultats que lui a

procurés sa manière de cultiver. D'après son opinion réfléchie, toutes les communes qui pourraient jouir du bienfait de l'irrigation devraient demander sans relâche la canalisation pour avoir des vignes, dont le produit aurait d'autant plus de valeur qu'on ne pourra bientôt plus en conserver que là où l'on disposera de ce moyen de lutte. La question vaut la peine d'être agitée quand on songe que de Mauzac à Sainte-Foy, le terrain compris, *en dedans des canaux* est de vingt mille hectares et qu'on aurait l'eau à portée pour l'employer sans grands frais sur les terrains avoisinants, en dehors du périmètre directement submersible.

A partir de Prignonrieux, nous suivons la plaine sur la rive droite de la Dordogne. Elle me paraît être, dans cette direction, plus verte et plus riante que sur la ligne que nous avons parcourue hier à gauche du fleuve. Nous passons en vue du château de Rivière, bel édifice, ce me semble, commandant une vaste terre de deux cent sept hectares, aux trois quarts cultivés par des métayers dont les familles étaient la plupart anciennement établies sur la propriété, quelques-unes depuis un siècle et au-delà, renfermant, en outre, une réserve dirigée personnellement par le possesseur de cette belle exploitation, M. de Lajonie, notre ancien collègue, souvent couronné dans les concours départementaux et régionaux pour ses animaux, et les excellents vins qui lui produisaient un revenu considérable. C'est avec regret que l'on a vu descendre dans la tombe cet homme méritant; c'est avec regret que nous ne pouvons faire halte un instant pour aller rendre hommage aux améliorations et aux progrès accomplis par son initiative (1).

---

(1) Son fils aîné, qui lui a succédé comme propriétaire de Rivière, vient de lui succéder aussi comme membre de notre corporation.

Midi sonne au moment précis où nous pénétrons dans Bergerac. Je remercie M. Blanc de son obligeance extrême, de ses communications pleines d'intérêt, surtout en ce moment si critique pour l'agriculture, vais déjeuner à la hâte et après avoir fait honneur aux bons fruits et aux vins de choix que mon hôtelier a patriotiquement placés devant moi, m'empresse de consacrer les trop courts moments dont je puis disposer à la jolie ville qui se déploie devant moi. Elle est chère à ses habitants et c'est justice ; l'étranger ne saurait lui refuser hommage et sympathie.

On y compte d'après le dernier dénombrement 15,042 habitants, dont 10,022 forment la population agglomérée, 2,019 la population flottante, et 3,001 celle de la banlieue, très étendue, la superficie du territoire municipal n'occupant pas moins de 5,610 hectares. La commune renferme environ 268 personnes par kilomètre carré, mais si l'on admet que 5,000 hectares au moins forment la partie rurale et le reste la fraction urbaine, il y a lieu de supputer pour la seconde, y compris la masse non fixe, 12,041 âmes, soit un peu plus de 2,007, et pour la campagne 60, au kilomètre carré. Le total actuel de 15,041 habitants est, selon toute apparence, le chiffre le plus élevé que jamais ait atteint Bergerac qui, avant l'accroissement tout récent que lui a valu l'établissement du chemin de fer et des casernes, ne s'étendait pas, en constructions agglomérées, plus loin que son ancienne enceinte. Aucun vestige ne prouve, en effet, une expansion plus considérable au-delà de cette étroite limite, laquelle ne pouvait guère probablement contenir normalement plus de 10,000 résidents, même un peu pressés les uns contre les autres. De ce peu d'importance du nombre d'habitants de cette cité commerçante, jusqu'à nos jours il ne faut pas être surpris. D'abord, autrefois, les villes très peuplées étaient bien rares, et de plus les événements qui se sont succédé, pendant des siè-

cles, n'ont guère laissé la possibilité à l'agglomération de se développer largement. En effet, pillée, saccagée, détruite plusieurs fois par les envahisseurs des Gaules, dans les premiers âges de la monarchie française, elle ne commence à faire parler les chroniqueurs d'elle qu'en 1080, à propos d'un prieuré. En 1198, du temps d'Othon, le premier de ses seigneurs dont il soit fait mention, elle possédait un hôpital, ainsi que l'indique une bulle du pape Célestin III, portant cette date.

Vassaux du duc d'Aquitaine, les possesseurs de Bergerac suivirent le sort de cette province, où les guerres se succédèrent si longtemps entre la France et les insulaires d'Outre-Manche. En 1225, Richard d'Angleterre écrivait à son frère Henri III que tous les seigneurs de Gascogne reconnaissaient son autorité, sauf Rudel, maître de Bergerac. Huit ans après, ce même Rudel guerroyait pour le roi d'Angleterre et signait une trêve avec la ville de Périgueux, fidèle à la France. Bergerac se souleva plusieurs fois contre l'étranger et ouvrit ses portes au maréchal d'Argentan; presque aussitôt il fut reconquis. A l'avènement de saint Louis, il appartenait à la France; il fut, en 1259, rendu à l'Angleterre, et devint commune en 1260. Au milieu des luttes intestines les guerres nationales se prolongeaient; elles ne devaient finir que longtemps après. En 1344, Bergerac, alors occupé par les Français, fut repris par les Anglais aux ordres du comte de Derby; trente et un ans plus tard, le pays était replacé sous la domination du roi de France par le connétable du Guesclin. Le grand capitaine l'enleva de nouveau en 1377 aux insulaires, après un siège mémorable à l'occasion duquel se distinguèrent plusieurs gentilshommes périgourds, entre autres le chevalier Baudoin de Cremoux. En 1385, la ville fut menacée par les Anglais, mais elle s'en débarrassa; ses milices rasèrent Gardonne, une des forteresses de l'ennemi

et brûlèrent le château de La Veyssière. En 1435, après divers évènements, elle fut reconquise par l'Anglais, puis par les Français ; perdue de nouveau, elle fut enfin affranchie définitivement du joug de l'étranger en 1452, par le duc de Penthièvre, entre les mains duquel la garnison capitula. La misère et la peste se firent vivement sentir à l'issue de ces longues séries de combats ; la peste reparut plusieurs fois, puis la population s'accrut, le commerce s'étendit. Mais bientôt un autre fléau vint arrêter l'ère entrevue de la prospérité.

Les troubles religieux commencèrent en 1545, dans le pays, par la prédication, en faveur des réformés, d'un moine Franciscain, Guillaume Morantin. Peu après la doctrine de Calvin fut annoncée publiquement ; des émeutes eurent lieu ; l'église Saint-Jacques fut envahie et pillée. En 1561, l'église de Saint-Jean du Mercadil fut démolie, et un temple fut élevé sur ses ruines. De Piles surprit la ville en 1563 ; de tristes cruautés furent commises alors, et de Piles se déshonora en faisant massacrer la petite garnison du château qui s'était rendue en vertu d'une capitulation lui assurant la vie sauve. Charles IX vint à Bergerac où il fut bien reçu, mais la guerre ne tarda pas à recommencer. Le marquis de La Force et le seigneur de Piles entrèrent à Bergerac sans coup-férir à la tête des religionnaires. Les tueries, les hostilités se succédèrent.

En 1575, les calvinistes qui convoitaient la possession de Périgueux, fermement catholique, et dont la valeur, comme position stratégique, leur était démontrée par les deux désastres de leurs troupes, éprouvés à peu de temps l'un de l'autre, à Vergt d'abord, et ensuite à Chantegeline,

où ils reconnaissaient eux-mêmes avoir perdu, sur 18,000 hommes mis en ligne, le tiers de leur effectif en tués ou prisonniers (1), parvinrent, sous les ordres de Langoiran, au moyen de la trahison de quelques habitants, à surprendre cette ville importante. Ils la pillèrent, renversèrent ses monuments et mirent en délibération de la détruire en faisant transporter les matériaux des maisons, par eau, jusqu'à Mussidan, pour, de là, les expédier à Bergerac et autres points occupés par eux (2). Ce projet ne put être mis à exécution, mais les ruines furent grandes et les richesses des églises abattues, pour la plupart enlevées. C'est alors que Saint-Front, qu'on n'osa pas entreprendre de démolir vu sa masse, par crainte que sa chute n'entraînât de grands malheurs, fut dépouillé de ses trésors artistiques; le tombeau de l'apôtre du Périgord fut brisé, ses reliques jetées sur la place et la chässe précieuse qui les renfermait échut à un chef qui, dit la chronique, fut la vendre à Bergerac. Il l'avait, pour la transporter, établie sur son cheval et la suivait à pied pour ne pas surcharger sa monture. On voyait bien, disait-il, qu'il honorait le saint, puisqu'il lui donnait ainsi sa place et l'escortait dévotement. Les calvinistes mirent dans la ville une forte garnison et se la firent céder par traité comme place de sûreté. Mais les habitants ne voulaient pas supporter le joug. La plupart d'entr'eux avait émigré, le plus grand nombre vers Saint-Astier, où ils s'étaient fortifiés et avaient établi leur centre de juridiction. Ceux qui étaient restés chez eux, d'ac-

---

(1) *Histoire de la prise de Périgueux par les huguenots en 1575, et de la reprise de cette ville par les catholiques en 1580*, publiée par M. l'abbé Audierne (Michelet, éditeur à Sarlat, 1884), pages 26, 36 et 47.

(2) *Ibidem*, page 17.

cord avec leurs concitoyens établis momentanément au dehors, ne cessaient de faire des tentatives pour délivrer leur cité et ne se décourageaient pas malgré les insuccès. Enfin, après six ans moins quelques jours d'occupation, un coup de main audacieux, habilement dirigé par de Chillaud des Fieux, secondé par M. de Montardit, d'Agonac, à la tête d'une troupe d'élite, et auquel un bourgeois, huguenot mais partisan de la liberté de son pays, prêta une aide puissante, remit à la suite d'un vif combat les catholiques en possession de leur vieille capitale périgourdine. Les protestants s'échappèrent par la porte même qui leur avait donné naguère accès. Belzunce (1), leur gouverneur, put s'évader en descendant, au moyen de cordes, de la tour du bourreau, et les anciennes franchises furent proclamées à nouveau. Furieux de cette perte, le roi de Navarre voulait marcher contre Périgueux et le reprendre, mais on lui représenta que la chose ne serait pas facile, et il dut accepter en compensation de la perte éprouvée par les siens, la place de Puymirol en Agenais et 450 000 livres en argent. Bergerac et Périgueux ne s'aimaient pas auparavant; leur animosité réciproque s'accrut ensuite de ces événements. Elle a longtemps persisté et n'est pas encore tout à fait éteinte, mais elle s'atténue fort heureusement de jour en jour, et si bientôt une voie rapide de communication, en projet depuis quelques années, vient à les unir en remplaçant la voie ferrée qui aurait dû les joindre et qu'on a portée malheureusement ailleurs, il n'en restera plus trace avant peu. Les deux centres principaux du département ont tout intérêt à vivre en bonne intelligence et à se lier fraternellement l'un à l'autre.

---

(1) *Ibidem*. Il était bâtard de la maison de Belzunce, du Béarn.

La paix conclue entre le roi de Navarre, depuis Henri IV, et l'envoyé du roi Henri III, n'eut pas de suites ; des troubles continuèrent pendant tout le temps de la Ligue et reprirent au commencement du règne de Louis XIII. Ce monarque s'empara de Bergerac et en fit détruire les remparts et la citadelle. En 1637, les insurgés, qui s'intitulaient les Communes du Périgord, s'emparèrent de Bergerac. Ils sont connus dans l'histoire sous le nom de *Croquants*. Ils marchaient sous les ordres de M. de Lamotte-Lafforest, gentilhomme des environs de Périgueux. Ils furent défaits par les troupes royales commandées par le duc de La Valette à Sauvetal-d'Eymet, à quatre lieues de Marmande, en Agenais. Cette affaire mit fin à leur levée de boucliers. En 1685, la révocation de l'édit de Nantes porta un coup funeste à la prospérité de la ville, dont beaucoup d'habitants émigrèrent. Leur nombre cependant fut loin d'être égal à celui qu'ont donné quelques écrivains fantaisistes, doués d'une imagination à la puissante envergure et dont il est surprenant que des hommes sérieux aient pu adopter, discuter même les chiffres énormément exagérés. Toujours est-il que le négoce local perdit positivement beaucoup et pour longtemps. Il faut remarquer pourtant que la plupart des réfugiés ayant gagné la Hollande, ce fait n'a pas été sans résultat heureux pour l'écoulement, dans ce pays, des vins de Bergerac, qui y trouvèrent, à partir de ce moment jusqu'à notre époque, leur principal débouché. Bientôt la contrée se releva de cet étourdissement et reprit la route, ouverte désormais plus facilement, vers la prospérité par la cessation des troubles. La Révolution de 1793 fut plus clémente pour Bergerac que pour d'autres contrées, même voisines. Le conventionnel Lakanal dota cette ville d'une bibliothèque, de quatre écoles primaires, d'un hôpital, d'un Jardin des Plantes, d'une école rurale et d'une manufacture d'armes. C'était beaucoup,

peut-être un peu trop à la fois, aussi la plupart de ces institutions disparurent-elles promptement. Cependant le négoce était entravé par les guerres et son développement ne fut pas très sensible pendant leur durée. Néanmoins, vers 1814, la commune était la plus peuplée et la plus riche du département. Elle l'est encore, après celle de Périgueux à laquelle la restauration de ses routes ruinées, la réouverture de la navigation de l'Isle, le passage de chemins de fer importants et son heureuse position au centre de la contrée ont permis de reprendre avec éclat, en moins de cinquante années, avec une avance considérable, la première place dans la province.

De son côté, Bergerac qui s'était un peu endormi se réveilla, et se mit résolument en route. Si, par suite d'une décision illogique il s'est trouvé privé du passage de la voie ferrée de Paris, Limoges et Périgueux sur Agen et les Pyrénées, qui devait légitimement et rationnellement lui être accordée, le rail-way de Bordeaux en Auvergne par le Buisson, formant une seconde ligne entre Lyon et l'Océan, et celui de Marmande à Angoulême, le dédommageront en partie. La navigation de la Dordogne a été facilitée et devra nécessairement être, avant peu, perfectionnée. D'autres voies de communication importantes convergent vers ses murs ; une forte garnison, ayant à sa tête un général de brigade commandant aussi celle de Périgueux, placée, comme elle, sous les ordres du général de division résidant dans cette dernière ville, dislocation de chefs hiérarchiques constituant une anomalie, lui a été concédée, et la population s'est en conséquence accrue notablement depuis quelques années. Elle tend à le faire encore. On trouve en ce moment en ville un collège communal, un petit séminaire avec de nombreux élèves, plusieurs écoles primaires libres, dont deux dirigées par les Frères qui, de plus, y ont un pensionnat où quarante enfants sont instruits dans

la langue française, les mathématiques, la géographie, le dessin, etc., moyennant une modique rétribution annuelle de 400 fr. environ, un hôpital, un hospice pour les vieillards et d'autres établissements importants de bienfaisance. On y compte aussi des Sociétés de secours mutuels, des cercles, un hippodrome pour les courses de chevaux, foule de ressources enfin. L'industrie n'y est pas négligée; la carrosserie, la tannerie, la fabrication des liqueurs, la menuiserie, les moulins à plâtre, y tiennent le premier rang, avec la confection de meules justement réputées et dont les matériaux sont tirés de Saint-Nexan, de St-Aubin-de-Lanquais, de Ste-Sabine et autres communes de l'arrondissement, de Cenac et Domme, en Sarladais. Le commerce s'exerce sur une grande variété de denrées et de produits outre ceux dont il vient d'être question. Mais sa plus grande part d'activité se porte sur les vins très renommés des environs et qui jusqu'à ces derniers temps ont donné lieu à un mouvement d'affaires relativement énorme. Outre ceux des grands crûs des côtes nord et sud de Bergerac, ceux de Saint-Nexan et d'Issigeac, et les blancs liquoreux de Montbazillac, on exporte beaucoup de vins blancs doux de primeur, c'est-à-dire sortant de la cuve et se buvant encore en fermentation. C'est Paris qui absorbe le plus de cette boisson, qui n'est pas faite pour augmenter la réputation des vignobles d'où on l'expédie, mais comme elle se vend bien on n'y regarde pas de si près. La commune de Bergerac et ses alentours produisent du tabac méritant, de l'avoine, des haricots, du froment qui, près de la ville, rend de 28 à 30 hectolitres à l'hectare; pourtant, le produit des céréales n'y est pas très important; celui des prairies pourrait l'être davantage. Au printemps, on recueille une grande quantité de petits pois qui vont au loin alimenter bourgs, petites et grandes cités. Le tan obtenu dans un certain périmètre a de la réputation; il en part

beaucoup pour Bordeaux. Il y a passablement de bétail dans les campagnes voisines, quoique on pût en demander davantage. Les foires sont importantes et les marchés hebdomadaires fréquentés. L'on est surpris que dans un milieu pareil la confection des conserves et l'exportation des fruits ne se soient pas établies en grand comme cela s'est fait ailleurs. Peut-être la cause en est-elle que Bergerac n'a conservé que trop peu de temps son Comice agricole et sa corporation horticole qui, après avoir suscité beaucoup de bien, ont disparu, je ne sais pourquoi, mais très fâcheusement à coup sûr, laissant leur tâche inachevée. Plusieurs fois notre Société départementale a tenu dans ce centre si bien doué ses assises solennelles, dont la dernière, à la veille des tristes malheurs de la patrie, ne fut pas la moins remarquable et la moins fertile en utiles enseignements. Trois ans après, lorsque le tour du département arriva de recevoir le concours régional, Périgueux ayant hésité, tergiversé malencontreusement, Bergerac sut habilement saisir l'occasion de se mettre en évidence, de faire acte de patriotisme, et bien que alors dépourvu de chemins de fer, ce qui rendait les transports difficiles, malgré le découragement et le désarroi général, s'acquitta de la manière la plus honorable de son rôle improvisé. Les circonstances étaient exceptionnellement contraires; elles devaient, suivant toute apparence, conduire à un échec désastreux. Il n'en fut rien.

M. Gouzot, maire alors de la ville, bien secondé par son conseil municipal et par ses concitoyens, combina tout à merveille, comme du reste il appartenait à un agriculteur aussi distingué. Grâce à lui, l'organisation ne laissa rien à désirer. Forcément, l'exposition fut un peu réduite; il ne pouvait en être autrement, mais il y eut des parties remarquables qui frappèrent d'étonnement les étrangers. L'espèce bovine avait un petit nombre de représentants, fai-

ble cohorte numériquement parlant, brave et bonne troupe dans l'ensemble. La race limousine faisait figure distinguée, malgré quelques défauts encore dont elle s'est corrigée depuis; la garonnaise, auprès d'elle, n'était pas à dédaigner, non plus que la bazadaise, et les vendéens montrèrent du mérite dans leur peloton exigü. Quant aux durhams, ce fut une débâcle. Mis en présence des races françaises, ils éprouvèrent le sort de Talbot à Castillon, pour mieux dire à La Mothe-Montravel. On leur avait ménagé une foule de primes. Ah! qu'ils furent loin de les mériter! Ne parlons pas des animaux croisés, dont plusieurs personnes se montraient enthousiasmées; je crois bien que ces bêtes proclamées magnifiques n'ont pas laissé d'illustre lignée. Faible contingent en bêtes ovine, faible contingent en porcs dont il n'y eut rien à dire. Sauf quelques lots épars, ce n'était même pas là *l'aurea medioritas*. La basse-cour eut un vrai succès, et M. Faisandier lutta sans trop de désavantage contre M. le vicomte de Traversay, qui avait amené toute une grande collection de belles et méritantes volailles. En fait de machinerie, le programme n'était pas encourageant. Il avait à peu près mis de côté ce qui importe le plus à notre pays. Des réclamations unanimes et parfaitement fondées firent, à la dernière heure, réparer en partie cette maladresse. Les presses, les pompes obtinrent de légitimes suffrages. La faucheuse, bien que non admise officiellement à briguer des récompenses, y conquit ceux des connaisseurs, et les étuves à cuire la prune d'Agen, autorisées enfin à entrer dans la lice, pour y disputer des palmes promises à la suite des observations des commissaires et des jurés, furent l'objet d'examens sérieux sous la direction d'un habile chimiste, M. Barral. Elles reçurent des juges du camp les éloges auxquels elles avaient le droit le plus incontestable. Les produits nombreux arrivèrent magnifiques. Parmi eux, au

premier rang, brillaient les vins. Montbazillac s'est, dans cette circonstance, révélé dans toute sa gloire aux palais surpris des gourmets émérites. Bergerac a triomphé hautement par cette série. Devant l'or et la pourpre ruisselant de ses coteaux tous les fronts s'inclinèrent, toutes les bouches chantèrent les louanges de ces trésors. Que n'étaient-ils tous au rendez-vous ! La victoire eût été plus grande encore. Car que de qualités diverses dans ces vins divers !

Il en est de plaisants, il en est de sévères !

Il en est qui luttent avec le Saint-Émilion et d'autres qui jouent le Madère, l'imitant autant qu'un bon artiste peut imiter le personnage réel dont il cherche à reproduire le caractère et la physionomie. Pourquoi tous les grands crus du Périgord n'étaient-ils pas aussi présents pour se faire rendre foi et hommage ? Près du vin, objet de cet enthousiasme, on admirait avec acclamation nos beaux produits soyeux de Ribérac ; de chez M. de Laverrie, de chez M. de Braquemont, les premiers remportant le grand prix des objets divers, une étincelante médaille d'or bien gagnée, décernée avec à propos. L'envoi remarquable de la vallée du Blâme était aussi l'objet des applaudissements des connaisseurs. Il y eut dans cette semaine de grandes, de nobles manifestations du mérite agricole de notre province. Hélas ! nos monts se découronnent, nos mûriers languissent inutiles. Seul, le Blâme lève heureusement encore, du fond de ses anciens marais, une tête rayonnante et un corps plein de santé. Honneur à lui, mais dans quels temps vivons-nous, mon Dieu !

Les primes d'honneur culturelles jetèrent un éclat véritable sur notre pays. Tous les arrondissements du départe-

tement conquirent à cette occasion des palmes brillantes. La principale échet à la circonscription de Bergerac, dans la personne de M. Planteau, dont je dépeignais tout à l'heure en partie la belle exploitation. M. Durand de Corbiac reçut un rappel de la même distinction, vaillamment, quelques années auparavant, gagnée par lui. Dans l'arrondissement de Périgueux, MM. de Presle et Deauriac, aux cultures desquels j'ai rendu légitimement hommage ailleurs, remportèrent, le premier, le prix d'honneur réservé aux propriétaires cultivant par métayers, le second celui réservé aux petites propriétés. Grandes médailles d'or : à M. le baron du Cluzeau de Clérans, près Montignac, en Sarladais, pour ses belles luzernières et l'emploi de semoirs mécaniques ; à M. Marcon, à Lamothe-Montravel, en Bergeracois, pour son vignoble et son installation vinaire ; à M. Jean Vergnaud, un métayer de M. le baron de Segonzac, à Rochefort, canton de Montagnier, pour ses cultures et la part prise par lui aux améliorations foncières du domaine (1) ; au Syndicat de la vallée du Blême, représenté par M. Brachet, canton de Thenon, arrondissement de Périgueux, pour travaux d'assèchement. Médailles d'or : à MM. Valade frères, à Nontron ; à M. de Pouzol de l'Isle, à Salignac, arrondissement de Sarlat ; à M. le capitaine Parade, à St-Astier, arrondissement de Périgueux ; à M. de Lombarès, à Ganjac, près Monpazier, arrondissement de Bergerac ; à M. Roger, près Montignac, en Sarladais ; à M. Saint-Martin, à Boulazac, près Périgueux ; à M. de Bracquemont, près Trémolat, arrondissement de Bergerac ; à M. Devaud, métayer à la Pieaudie, près Nontron. Médailles d'argent : à M. Cuminal,

---

(1) Il en est aujourd'hui fermier et continue à briller dans les luttes agricoles.

métayer à Couloumeix, près Périgueux ; à M. Mandral, fermier, commune de Trélissac, près Périgueux. Dix-sept lauréats principaux, dont trois simples métayers ; c'est le plus grand nombre de vainqueurs que l'on ait vus jusque-là dans semblable concours. Dira-t-on encore que le Périgord est arriéré ? Ajoutons qu'un de nos meilleurs agriculteurs, digne tout au moins d'un objet d'art, et l'une des gloires de l'arrondissement de Nontron, s'est retiré de la lutte où il pouvait et aurait dû marquer au premier rang. Pensons aussi à tous les progrès accomplis depuis, et nous n'en regretterons que davantage les malheurs et les fléaux qui ne cessent de fondre sur notre valeureuse industrie rurale.

D'intéressantes conférences, dont une faite par M. Barral, le directeur connu du *Journal de l'Agriculture*, une séance bien remplie de notre Société départementale, ont encore ajouté au charme et à l'utilité de cette manifestation de nos forces culturelles, qui donnaient tant d'espoir. Beaux jours entrevus, si vite évanouis, ah ! quand reviendrez-vous ? L'hospitalité fut charmante de tous et de tous les instants. Ceux des nôtres et des étrangers qui vinrent alors à Bergerac et vivent encore n'oublieront jamais ces réceptions généreuses, ces réunions utiles, ces attrayantes journées.

Chef-lieu du plus vaste arrondissement de la Dordogne, de celui qui renferme le plus grand nombre de cantons et, après celui de Périgueux, le plus peuplé, Bergerac possède tous les chefs de services nécessaires à sa juridiction civile et militaire : un tribunal de première instance, un autre de commerce, un général de brigade, un commandant de gendarmerie du grade de capitaine, mais dont l'action ne s'étend que sur huit cantons seulement, les autres du ressort dépendant d'une lieutenance établie à la Linde. Sous le rapport du culte, la ville est divisée en trois paroisses, dont une cure de première et deux de seconde

classe : Notre-Dame, Saint-Jacques et la Madeleine. Il y a pour les protestants, au nombre de 900 environ, un consistoire et deux temples ; un pour les fidèles du culte officiel, et l'autre pour les dissidents (1). L'agglomération principale est au nord de la Dordogne, vers laquelle elle descend par une berge légèrement inclinée, en formant un parallélogramme allongé s'évasant un peu vers le nord-est d'une part, puis au sud sur le bord de la rivière. L'on passe celle-ci, fort large, mais un peu maigre, au moyen d'un beau pont à cinq arches, construction assez récente d'où l'on découvre le port, encore bien fréquenté, malgré le chemin de fer qui longe la Dordogne. L'accès du quai pour les barques a été facilité par le relèvement du plan d'eau, grâce à un barrage établi à la Salvette, fort utile à la navigation, mais formant un obstacle gênant pour la remonte du poisson.

Le faubourg de la Madeleine, au-delà de la rivière, est le point d'arrivée ou de départ de plusieurs routes importantes ; il espérait obtenir la gare, mais il l'a vue lui échapper et s'y résigne tristement en se pelotonant dans son ancien périmètre, au-delà duquel il ne s'étend guère. Son église paroissiale est une sorte de temple grec et n'a nullement l'air d'un sanctuaire catholique. Sa nef forme une salle carrée, entre les pilastres de laquelle sont établies les stations du Chemin-de-Croix. Les fenêtres qui règnent au-dessus sont carrées aussi. Comme architecture, c'est

---

(1) Les protestants appartiennent, en général, à Bergerac, à la classe riche, et se distinguent, en général, par leur esprit de tolérance vraiment libérale. Il y a très peu de pauvres parmi eux, le parti de la Réforme dans le pays ayant été embrassé surtout par la noblesse et la haute bourgeoisie, et la masse du peuple y étant restée catholique, même au milieu du plus grand épanouissement des doctrines de Calvin dans la contrée.

bien. Seulement le style choisi n'est pas du tout celui qui convient à la destination de l'édifice. A peu de distance de là, dans la section occidentale de ce quartier, l'on voit l'hospice des vieillards, établissement considérable dirigé par des sœurs et qui leur appartient. Il renferme de 80 à 100 pensionnaires titulaires et une quinzaine de volontaires, c'est-à-dire occupant la maison de retraite qui complète l'hospice avec des appartements séparés, admirablement disposés et où peuvent venir s'abriter les personnes des deux sexes qui veulent se recueillir et passer en paix les dernières années de leur vie. L'ensemble possède une chapelle spéciale; une école libre de jeunes filles est placée dans un bâtiment contigu.

Bergerac proprement dit formant le vrai cœur de l'agglomération par l'importance de la population, du négoce, de l'industrie, de la richesse de tout genre, est sur le bord opposé de la Dordogne, c'est-à-dire sur la rive droite. Il est, des trois côtés qui ne confluent pas au fleuve, entouré d'une foule de jardins dont un grand nombre sont vastes, bien soignés, bien arrosés, bien peuplés d'arbres, fleurs et légumes, lui faisant une ceinture charmante, large, épanouie, verte et diaprée. Plusieurs sont exploités par des horticulteurs de talent, parmi lesquels MM. Perdoux, fleuristes, décorateurs, pépiniéristes, producteurs et entreposeurs de plantes d'ornement. M. Gagnaire, pépiniériste habile, auteur d'articles remarquables dans les journaux de Paris et dans nos *Annales*, M. Dumas, comme maraîcher, ont particulièrement droit d'être cités (1). Dans l'intérieur

---

(1) Le rapport de la Commission chargée d'apprécier les produits horticoles au concours départemental de cette année (1885) à Bergerac, a de plus, mis en lumière les mérites de MM. Durand, jardinier à Cognac; Chambaud et Leyx, pépiniéristes, et Chazaud fils, jardinier-fleuriste, à Bergerac.

de ce demi-cercle si bien encadré sont quelques belles rues, mais où l'on ne trouve pas beaucoup d'habitations remarquables, quoique l'ensemble en soit agréable. Dans la Rue-Neuve-d'Argenson, la plus large de toutes, et où le mouvement de va et vient, un peu rare ailleurs, est incessant, se voient l'hôpital et la mairie. L'on y aperçoit aussi la halle, beaucoup trop modeste pour une ville marchande comme Bergerac. Plus haut est le Palais de Justice, d'assez bon style, et un peu au-delà une grande et belle place bien plantée, sur les côtés de laquelle les bâtisses se multiplient et qui, vers le nord, est presque adjacente à un bras du ruisseau le Caudou, qui coule tantôt souterrainement, tantôt à ciel ouvert, alimentant des réservoirs pour les jardiniers, ou les fabriques, et faisant mouvoir dans les sous-sols cinq moulins. Cette dérivation d'une partie du cours d'eau faite dans l'intérêt urbain il y a plusieurs siècles déjà, est fort utile, mais il serait à désirer que ses bords, là où elle coule ostensiblement le long des voies publiques, fussent longés de parapets suffisants pour empêcher des accidents qui peuvent s'y produire avec trop de facilité. Entre cette place, la Rue-Neuve-d'Argenson et la rivière, existent deux importantes institutions presque contiguës sur une même voie de communication. 1<sup>o</sup> La *Miséricorde* comprenant une école libre, un pensionnat, la salle d'asile et l'orphelinat de St-Joseph ; 2<sup>o</sup> *Le Sauveur*, aussi dirigé par des religieuses, à la tête desquelles est depuis longtemps placée la vénérable mère Emmanuel. Dans son pensionnat sont élevées de nombreuses jeunes filles appartenant en grande partie aux familles les plus distinguées du pays ; une école libre y est annexée et une école gratuite dépendant du groupe est, en outre, à peu de distance, dans un local séparé.

A gauche de la grande place dont je viens de parler, est celle du Marché qui, chose surprenante, n'offre pas

chaque matin beaucoup d'approvisionnements en fruits et produits maraîchers, non plus que d'animation. C'est là que s'élève la magnifique église Notre-Dame, centre de la paroisse catholique la plus importante et dont l'achèvement date à peine de quelques années. Son majestueux clocher, dont la flèche, un peu grêle peut-être, s'élève à 64 mètres d'altitude et qu'on aperçoit de fort loin dans la plaine et des hauteurs qui la dominent, annonce dignement au voyageur la cité reine des bords de la Dordogne. Les belles proportions de l'édifice, sa triple nef, ses chapelles, son chœur, ses vitraux étincelants, son caractère religieux, son beau style ogival font honneur à l'architecte, M. Abadie, bien secondé par son adjoint, M. Valetou. Toute en pierre de taille, Notre-Dame a été commencée sous l'administration éclairée de M. de Biran et terminée sous celle de M. Monteil, maires dévoués de la ville. Non loin de ce remarquable monument on découvre, sur une longue place, la sous-préfecture, qui n'a aucun droit à la visite des touristes. Le monastère du Carmel mérite plus d'attention à cause de son air grave et digne. On se demande pourquoi ce couvent est doté d'un perron de taille et de développements gigantesques ? C'est sans doute parce que les communautés des Carmélites devant, d'après la règle, paraît-il, être situées sur une hauteur, on a voulu l'établir, en conséquence, sur une colline factice. Au-dessous et tout près de Notre-Dame, le vieux Bergerac se montre dans son état primitif avec ses ruelles étroites, tortues et sombres. C'est là que la dérivation du Caudou, jadis amenée par les moines en ville, fait marcher dans les caves le plus grand nombre de meules, spectacle des plus étranges pour le passant, qui voit par maint soupirail l'eau noire, actionnant des usines souterraines et inattendues. On dirait qu'on y fabrique de la farine pour les habitants des sombres bords, tandis que le ruisseau s'engouffrant

leur porte à boire. Mais point. La farine sert à faire d'excellent pain et même de petits biscuits très bons que l'on trempe dans du vin blanc limpide et parfumé. Du moins il en était autrefois ainsi. En ce temps-là, les vignobles florissaient, les celliers regorgeaient, les écus, les piles d'or scintillaient, en conséquence, dans les bahuts et les coffres-forts des banquiers. Tout passe en ce monde.

Dans cette section se trouve l'ancienne et longtemps unique église paroissiale, démolie, puis reconstruite en 1685 pour cause sans doute de vétusté, moins son clocher plus vieux qu'elle, par conséquent, et qui s'élève, sorte de lanterne lourde et basse, le seul, jusqu'en ces dernières années, de l'agglomération urbaine dont il ne dépasse guère certaines constructions en hauteur. Saint-Jacques, à l'intérieur est gothique avec bas-côtés. Je l'ai vu jadis bien pauvre, bien nu, bien négligé. C'est qu'alors chacun songeait à doter Bergerac d'une maison de prières catholique plus en rapport avec son rang. L'excellent curé, M. l'abbé Macerouze, de sainte et vénérée mémoire, était le premier tourmenté de cette idée. Son zèle de prêtre et d'enfant dévoué du pays le poussait à des démarches actives dans ce sens, auprès d'hommes qui chaleureusement avaient embrassé même projet. Enfin, le jour vint où la croix de Notre-Dame scintilla dans les airs annonçant Bergerac et son bel édifice religieux à plus de trente kilomètres en aval et en amont dans la vallée. Quelle joie pour l'ardent et infatigable pasteur qui voyait ainsi combler le plus cher de ses vœux ! L'église dominait la ville, l'église l'ornait, l'église était digne du Dieu des chrétiens. Heureux M. Macerouze, d'avoir si bien réussi, d'officier dans une imposante basilique, d'avoir réalisé un rêve chéri !

Heureux ? il ne fut pas longtemps ! Le bon vieillard ne tarda pas à jeter un mélancolique regard sur son pauvre Saint-Jacques abandonné ; il le vit vieux, désert, triste, sans

presbytère, sans honneur ; il regretta ces antiques rues tortueuses, ces passages obscurs où il allait porter secours, où il était aimé ; ces pauvres murs qu'on ne visitait plus, cette maison dans laquelle il avait vécu si longtemps faisant du bien. Son cœur de père se serra de chagrin et de pitié. Que lui importaient donc les honneurs de Notre-Dame ! Il avait fait une bonne œuvre en contribuant de toutes ses forces à faire ériger ce splendide édifice. Que d'autres l'administrent, lui veut retourner au milieu des siens. Il part : il se rend à Périgueux ; il demande à parler à l'évêque, on l'introduit avec empressement : « Bonjour, mon cher curé ! comment allez vous ? eh bien, vous voilà charmé de votre beau succès. Je suis heureux de votre triomphe et de vous voir chef d'une paroisse que son magnifique monument religieux rehausse si bien. Vous y êtes tout-à-fait à votre place. » — Pas trop Monseigneur, je voudrais mieux. — « Mieux ! ce serait difficile. Notre-Dame est superbe et il ne serait pas aisé d'obtenir mieux à Bergerac. » — Ah ! Monseigneur ! Votre Grandeur ne me comprend pas. En disant je voudrais mieux, je veux dire je voudrais Saint-Jacques, rendez-le-moi, je veux y retourner ! — « Mais, mon cher abbé, Saint-Jacques ne peut être qu'une succursale et je ne puis songer à vous faire descendre, je désirerais vous élever au contraire. » — Monseigneur, je serai desservant, simple vicaire si vous le décidez ainsi, mais il me faut Saint-Jacques. Nous avons fait Notre-Dame pour un autre, je veux mourir chez moi. — L'évêque eut beau faire, beau tâcher de refuser, il lui fallut céder à cette humble requête. Saint-Jacques fut succursale et de doyen, M. l'abbé Macerouze, ce vétéran du sacerdoce chargé d'ans et de mérites, devint simple desservant, ni plus ni moins que le pasteur du plus obscur hameau de campagne. Et c'est alors qu'il fut heureux ! Modeste et bon, il avait fait le bien, non pour lui mais pour d'autres, pour une partie de sa

chère paroisse auparavant trop étendue ; il revint à son sanctuaire aimé et se mit à l'embellir avec le concours des fidèles du quartier et à reprendre le cours de ses aumônes dans celui-ci. Cependant, l'âme du digne évêque ne pouvait consentir à ce que le noble prêtre demeurât dans un rang trop au-dessous de son passé ; le vœu public des habitants et des administrateurs se fit jour, avec les instances du pontife, auprès du gouvernement et Saint Jacques fut érigé en cure, reprenant place élevée dans la hiérarchie diocésaine. Maintenant, il est convenablement restauré, bien tenu, possède de belles verrières et son vieux pasteur, après une sainte et longue vie, est venu reposer sous ses dalles, y dormir son dernier sommeil. Un mausolée lui a été érigé dans une des chapelles ; l'intention a été des plus louables, excellente même. Il est regrettable qu'on ne puisse pas en dire tout-à-fait autant de l'exécution. En passant, je donne un souvenir à l'étroite maison d'instruction secondaire où pendant plusieurs mois, en attendant d'aller rejoindre mes anciens maîtres au-delà des Pyrénées, sur les bords de l'Atlantique, j'ai vécu paisible et laborieux à mes heures, profitant à moitié des leçons d'habiles et savants professeurs, environné de condisciples amis. A quoi servent aujourd'hui ces deux cours étagées, séparées par un corps de logis, ces salles d'études où j'aurais pu mieux travailler, ces dortoirs où notre jeunesse dormait d'un si calme sommeil, ces classes où l'on nous enseignait si bien ? Où sont ceux qui les peuplaient, bruyants ou paisibles, tous bons camarades, et ces maîtres que nous aimions ? Je vois encore en idée parmi les seconds ce respecté M. Junières, aujourd'hui vicaire-général du diocèse ; les deux frères Jaubert, l'un professeur de rhétorique, homme grave et de savoir ; le second, plus gai, toujours affable, mais non moins érudit ; Bergeracois jusque dans la moelle des os, plus tard aumônier du lycée

de Périgueux, enfin curé de la grande paroisse St-Etienne de la Cité, dans la même ville, où sa mémoire est bénie par ses anciennes ouailles ; je pense à mon voisin d'études et de classe, entré dans les ordres quelques années après, devenu chef spirituel du vieux centre et de la cathédrale de St-Front dans la résidence épiscopale, chanoine, chevalier de la Légion d'Honneur, et que la mort favorable vint prendre le jour même où nos tristes malheurs, qu'il ignora, qui auraient brisé son cœur si français, et qui pèsent si douloureusement sur nous, consternant notre infortunée patrie, furent connus. Je songe à L. de Foucaud dont la famille me recevait si bien dans sa retraite de Campréal, à cent autres qui ont eu tant de destinées différentes et qui probablement m'ont à peu près tous oublié. Qui les a remplacés, quel a été le sort de cet asile béni, lorsque de plus somptueux bâtiments, dans un site plus riant, ont été ouverts à ceux qu'il renfermait ? Serait-il devenu l'enclos actuellement occupé par les Frères dirigeant l'école libre de St-Jacques ? C'est là peut-être, et je le voudrais, que se trouve cette institution non subventionnée, tandis que la seconde maison de Frères, à laquelle est jointe un pensionnat, et qui reçoit de la ville un simple et maigre subside de 500 francs annuellement, en est à quelque distance, comme je l'ai dit plus haut. De St-Jacques on est bientôt de retour au bord de la rivière, où, vis à vis l'ancien pont, enlevé par une crue violente de la Dordogne en 1783, se dresse, mais mutilé, sans gloire, en partie délabré, partagé entre plusieurs propriétaires et n'offrant plus qu'une partie logeable, dans laquelle habite le vérificateur des poids et mesures, le château de Henri IV ouvrant sur une rue portant le nom brillant de : Rue des Rois de France. Le Béarnais y demeura quelque temps et c'est de là qu'il lança une déclaration célèbre par laquelle il niait être hérétique et affirmait croire aux symboles de la foi catholique et apostolique.

Bergerac a bien fait de donner à cette ancienne voie, qu'ont parcourue trois monarques, venant y loger en des occasions et pour des causes diverses, Charles IX, le bon Henri, son fils Louis XIII, une appellation évoquant ses titres historiques. Comme il a bien fait aussi d'attribuer à l'une de ses promenades le nom de : Cours Maine de Biran. Mais pourquoi laisse-t-il ses places nues et dépourvues de toute effligie ? L'on croirait en les voyant ainsi qu'il est pauvre en célébrités. Pauvre ! Il n'a que l'embarras du choix. Ce n'est pas ici que l'on en est réduit à ériger des monuments à de prétendus grands hommes qui, si l'on en croit l'esprit de parti, de camaraderie, ou de vanité locale mal comprise, sont des illustrations, tandis que leur soi-disant gloire n'est que bulle creuse que le Temps touche en passant de la pointe de sa faux et fait crever sans qu'il en reste rien, pas même le souvenir. Non ! il a raison de se tenir en garde contre pareille monomanie, contre trop de hâte aussi, quoique dès à présent, peut-être, il pût sans déraison honorer, par un hommage en pierre ou en marbre, celui de ses enfants que je viens de nommer et dont la mémoire restera probablement respectée par l'avenir, même éloigné. Il agit aussi sagement en écartant des lieux de réunions publiques les images des héros de guerres purement civiles, toujours, quelle que soit leur gloire, tachés du sang français, mais il n'a pas seulement le frétin des hommes célèbres, un bon courant même en ce genre, si l'on peut s'exprimer ainsi. Il a, sans compter Cyrano qui, paraît-il, ne lui appartenait pas, Brun qui, de concert avec Rey, du Bugue, découvrit la pesanteur de l'air avant Pascal ; il a dans son arrondissement Montaigne, Belsunce et le premier des Biron. En voilà bien plus qu'il ne faut pour le mettre en relief. J'ai parfois ouï dire que les Bergeracois sont quelque peu vaniteux. Eh bien ! je les trouve modestes, par trop modestes.

Je voudrais aller visiter le nouveau Petit-Séminaire, le barrage de la Salvette, traverser, si l'on peut ainsi parler, les épanchements de la nouvelle ville vers la campagne, y voir l'entrepôt des tabacs, les casernes, et rentrer, après avoir salué Campréal, dont le nom rappelle, dit la tradition, le campement du chef d'une armée d'Arabes, peut-être celle-là même à laquelle fut livrée une bataille meurtrière aux *Sarrasins*, lieu situé dans le voisinage de Bergerac et où l'on se rend processionnellement chaque année. Cette promenade m'agrèerait fort, mais voilà longtemps que je marche. La leçon d'hier ne doit pas être perdue, et, de plus, il me faut ce soir être exact à un rendez-vous auquel je tiens d'autant plus à ne pas manquer, que je suis sûr d'y recevoir accueil aimable de la part d'une famille qui m'est chère et que j'y trouverai peut-être des nouvelles des miens, nouvelles que, inquiet, j'ai hâte d'avoir. Je me replie donc sur mon hôtel. J'arrive : l'omnibus est attelé, mon petit bagage est chargé, on fait l'appel des voyageurs ; seul je manquais encore ; je prends place, la voiture s'ébranle, le train entre en gare en même temps que nous, s'arrête pour laisser monter les partants, m'emporte et se dirige rapidement vers l'est, pendant que Bergerac, où je compte bien revenir avant peu, s'efface et disparaît.

A huit kilomètres de la ville, en remontant la vallée, s'élève, sur un coteau dominant la rivière qui, moins large, baigne ses pieds et la plaine s'étendant en demi-cercle, développé jusqu'à la cime opposée des hauteurs, une résidence portant avec honneur le nom d'une illustration du pays, du Périgord entier, et que la France aime à compter parmi celles dont elle est fière à juste titre. Biran, possession de l'héritière d'une branche de la famille vénérée de l'éminent philosophe spiritualiste, a vu la représentante de la race, orgueil de la contrée, accorder sa main au digne fils

d'une noble maison, M. le comte de Royère. Vers eux les bénédictions des cœurs reconnaissants montent du bas des tertres et arrivent de tous les points du plateau, méritées par leur bienfaisance et leurs incessants bons exemples. Je vais vers cette demeure amie, d'où l'on m'a envoyé chercher à la station, et mon cœur se dilate en y pénétrant. Là, je ne suis plus obsédé par la pensée que je gêne, peut-être, les hôtes me recevant avec grâce, accueil que l'on me réserve à peu près partout et dont je suis reconnaissant, mais néanmoins presque toujours troublé, par l'idée de la contrainte qu'impose la venue d'un étranger. Rien de pareil ici. Ceux que l'on y aimait et qui ne sont plus, je les aimais et ils m'aimaient. Ceux que j'aimais et que je regrette, on les y aimait et ils aimaient les possesseurs de ce séjour. Ceux qui nous restent, aux uns et aux autres, nous aiment tous et nous les aimons ensemble. Je puis ici tout dire et suis compris; on peut tout me dire et je comprends tout. Un lien bien cher nous a, trop peu de temps, unis; la mort l'a brisé, mais nous ne l'avons pas rejeté loin de nous. Il nous enlace encore, quoique franché par le dard inexorable, et nous en gardons précieusement la douce étreinte. On m'entoure; nos mains tendues se serrent affectueusement et voici qu'une aimable et gracieuse enfant se détache du groupe et me saute au cou. C'est l'une de mes nièces; c'est la fille d'un frère que j'ai perdu malheureusement; c'est la fille de la sœur de mon hôte, qui veut, auprès de son oncle, dont elle porte le nom, être ces jours-ci son soutien, son guide, l'entourer de soins attentifs comme s'il était son père qu'elle pleure et qui semble lui sourire dans l'ainé de notre maison. Ah! charmante soirée! ah! doux épanchements de la famille, amour sacré des siens: bien rare aujourd'hui, comme toutes les choses excellentes et qui le devient, hélas! de plus en plus, combien je suis heureux de vous retrouver sur mon chemin et de jouir de vos douceurs!

Le lendemain de bonne heure une lettre que le facteur vient d'apporter, et qui depuis plusieurs jours courait à ma recherche de bureaux en bureaux, m'est remise. Les nouvelles qu'elle contient ne sont pas de nature à me satisfaire. Elles n'ont rien de trop alarmant cependant ; mais m'a-t-on bien dit la vérité sans la voiler et depuis que cette missive est écrite que s'est-il passé chez moi ? Je suis tourmenté par ces pensées. On s'en aperçoit et aussitôt on s'empresse de me faciliter les moyens d'envoyer une dépêche à Périgueux, d'où peut-être j'aurai quelques renseignements certains, et une lettre à Mareuil demandant des détails précis. En attendant la réponse qu'il me tarde d'avoir, M. de Royère, comprenant qu'il faut une distraction à ma pauvre imagination en émoi, s'empresse de me faire parcourir sa propriété que nous visitons ensemble. Il a fait compléter de grandes plantations de vignes que son beau-père, M. de Biran, avait commencées ; plusieurs carrés sont déjà bien maltraités par le phylloxéra ; d'autres sont encore en assez bon état. Une parcelle que l'insecte avait, pour ainsi dire, détruite, et qui depuis plusieurs années ne poussait plus, paraît revenir à la vie. Sera-ce sérieusement ? L'exploitation couvre des sommets mouvementés riches en prés naturels. On y engraisse avec succès de beaux moutons de la race du Querey ; le bétail est bon. Dans cette terre, cultivée par métayers, on obtient, grâce à la vigilance et à la gestion prudente du maître, des résultats satisfaisants.

A la suite de cette intéressante promenade, nous déjeunons. Lorsque nous nous levons de table, la réponse à mes questions envoyées à Périgueux n'est point encore arrivée, ce qui n'a rien de surprenant, mais m'inquiète cependant. Pour me faire perdre un peu de vue mes idées noires, on organise aimablement une excursion. La voiture s'approche ; M. de Royère m'y fait monter avec ma nièce ; lui-

même veut bien nous guider et nous prenons la direction du nord. Dans ces parages, M. Monteil a fait établir à grands frais de vastes plantations de vignes. Le phylloxéra s'est empressé de les dévaster. On va lui faire hommage de souches américaines ; pendant qu'il se piquera d'honneur en tâchant de piquer à mort ces plants, ses compatriotes, peut-être ceux-ci, cuirassés par la nature contre ses attaques, pour un certain temps du moins, auront-ils la force de donner de la sève à des sarments français et de leur faire produire des raisins malgré lui. Nous touchons quelques bois, d'assez bonnes cultures en montant et descendant, et je constate avec regret que l'on défriche, inconsidérément je le crains, une petite garenne de châtaigniers, dans un endroit où l'aspect des récoltes voisines semble prouver que l'on n'y possède pas déjà suffisamment de bras et d'engrais. Nous atteignons Saint-Sauveur, petit village situé dans le fond d'une conque où se croisent deux bonnes routes, ce qui lui fait quatre débouchés. Quatre belles croix se trouvent placées, une sur chacun des carrefours. Leurs supports sont ciselés de main de maître. Ce travail élégant, digne d'un praticien en renom dans une ville, est l'œuvre du sacristain de la paroisse. Un bâtiment simple, mais commode et de bon goût, renferme l'école et la mairie. L'église, dont le clocher est un pan de mur percé de trois baies, vient d'être restaurée. C'est un vaisseau à nef ogivale, avec bas-côtés et vitraux de Gesta, de Toulouse, faisant honneur à cette toute petite commune, parfaitement administrée par son honorable maire, M. Lagrave. Ici, nous retrouvons encore les œuvres du sacristain-sculpteur, jeune homme d'un charmant caractère, de manières au-dessus de sa position et d'une irréprochable tenue. Il exécute avec un *fini* réel les ouvrages qui lui sont confiés. On doit à son ciseau la voûte du chœur, les deux chapelles latérales et le portail gothique de l'église. Ce modeste paysan a plus de tact

artistique et plus de savoir-faire que certains soi-disant sculpteurs de profession. Le presbytère, bien placé, est en voie de restauration et d'agrandissement. Il est souvent un lieu de repos pour de vaillants ecclésiastiques usés par le travail dans des paroisses importantes et qu'on envoie là pour se rétablir un peu au milieu de ce centre paisible, sur le territoire duquel se trouvent tant de personnes de bien. Dans le cimetière, sous un petit monument, reposent les restes du grand penseur et écrivain, Maine de Biran.

Maintenant arrive une côte rude et aride avec de mauvais bois rabougris, puis nous tombons dans la vallée de la Louyre, qui vient de Saint-Alvère et court au nord-ouest, où elle rencontre une autre dépression de pays dans laquelle coule le Caudou, auquel elle apporte un respectable contingent de forces. Au-dessus de la rencontre des deux petites plaines, sur le promontoire qui les domine, est le château de Belle Garde, joli spécimen, m'assure-t-on, de l'art à l'époque féodale. Mais il est entouré de tant d'ombres qu'il m'est impossible, de même qu'à mes compagnons, d'en apercevoir autre chose que la pointe d'une tourelle et l'extrémité d'un pignon. La Monzie-Montastruc, grosse commune, est presque à la jonction des deux cours d'eau qui s'unissent au milieu de prairies, dont beaucoup sont loin d'être, affirme-t-on, de première qualité. D'assez nombreux moulins, alimentés par les ruisseaux, contribuent probablement, grâce à leurs retenues, pour une forte part, à ce fâcheux état de choses. Le bourg où l'on entre en passant devant le bâtiment, massif abri des réunions du conseil municipal, des ennuis du maître d'école et des espiégeries de ses élèves, est assez important. L'église, lourde et grande, mal tenue, négligée, sans style, est entourée d'un cimetière en triste état. Au nord de cette agglomération, appelée spécialement Le Monzie, se montre le château de Montastruc, qui sert à faire distinguer,

en ajoutant son nom à celui du village, cette localité de plusieurs autres du Bergeracois. Vers la bourgade, le manoir présente sur son rocher une suite de bâtiments vulgaires peu faits pour disposer en sa faveur, malgré sa position au haut d'une masse calcaire, au milieu de laquelle une fissure laisse apercevoir un pont-levis produisant un effet original, et un parc ombreux se prolongeant au loin. Au couchant et au nord, au contraire, l'édifice se dresse imposant, couvert de tourelles, de pignons, haut et fier, avec de larges douves, et l'on comprend l'ancien avis donné dans le temps à son voisin et disant à celui-ci :

Bellegarde,  
Prends garde,  
Car Montastruc  
Te montera dessus.

Ce qui, par parenthèse, donne une idée de la prononciation locale des noms de lieu, supprimant la dernière lettre de ceux se terminant par une consonne.

Le pronostic n'était pas vain. Montastruc, en effet, a pris une telle supériorité sur son ancien rival qu'il ressemble à un condor aux ailes étendues en face d'un pauvre petit émérillon joli, mais tout craintif et tremblant en présence de son auguste et puissant suzerain. C'est pour cela sans doute que Bellegarde se cache dans l'épaisseur verdoyante des rameaux, afin de ne pas être aperçu de lui et humilié par la comparaison. Ajoutons que Montastruc jouit avec modestie de son triomphe et se voile, lui aussi, pour ne pas trop contrister le vaincu. Il est même malheureusement tellement, et de si près, enserré par des arbres nombreux, d'ailleurs très beaux, qu'on a peine à saisir ses détails. Il faut, par exemple, chercher longtemps avant de parvenir à découvrir un charmant balcon reposant sur une courtine, entre une tourelle et un pignon

aigu. Tout autour du château paissent de belles vaches appartenant à des races diverses, depuis la gâtinaise jusqu'à la bordelaise, la bretonne et la cotentine, chose assez commune dans la partie de l'arrondissement avoisinant la Dordogne, où l'on élève beaucoup de veaux que l'on vend à trois mois pour la boucherie. Il y a, relativement, peu de bœufs.

Au concours départemental de 1877, dans l'arrondissement de Bergerac, un habitant de cette commune, M. Chord, soumit à l'appréciation des juges chargés d'inspecter et classer les domaines concourant pour les primes de culture sa propriété de Lacoste, sise sur le territoire municipal de La Monzie-Montastruc, et celle de Laroque, située dans la commune de Campsegret, canton de Bergerac. La première, qui a 19 hectares d'étendue, a, depuis quarante ans et plus, été l'objet de ses soins assidus. Les prairies ont été grandement améliorées, le nombre des bestiaux s'est accru. Maintenant une vaste grange, construite sous sa direction, contient douze bœufs, dont une partie, choisie avec tact et intelligence, est parfaitement engraisée. La quantité de foin et regain récoltés s'élève à 500 quintaux. Des betteraves en lignes fort espacées et labourées à la charrue, des fourrages annuels, des maïs fourrages, assurent le bon entretien des animaux, qui représentent, déduction faite des bois, une tête de gros bétail à l'hectare; les blés sont beaux, bien développés, d'une grande propreté. Quatre hectolitres de semence en produisent soixante de grains. Les livres de compte constatent que le revenu *net* de ce petit domaine est actuellement de 1,000 fr., en moyenne, annuellement.

Laroque, en terrain plus fertile et formant un tout plus homogène, embrasse une superficie de 16 hectares 32 ares environ. Acquis en 1863, ce bien laissait à désirer. Les bâtiments ont été reconstruits, notamment une grange,

dont la disposition et le cachet dépassent d'assez loin les constructions ordinaires. Six beaux bœufs, en fort bon état, y ont 300 qx de fourrage à leur disposition. Le produit, constaté par les livres de compte, diffère peu de celui de Lacoste.

Ces améliorations ont été faites au moyen d'ouvriers à gages par M. Chord, qui maintenant a remis l'exploitation de ses deux propriétés à des colons qu'il ne cesse de diriger, d'encourager et qu'il aide souvent de sa bourse. La Commission a, sur rapport de M. Pradier, récompensé ses efforts et ses succès par une médaille d'argent et une prime de 50 francs.

Au retour, M. de Royère m'a montré, dans la colline, un champ appartenant à un petit cultivateur, lequel n'est ni plus ni moins, assure-t-on dans le pays, qu'un descendant très authentique de la famille royale des Valois. C'est l'histoire, moins l'épisode final, du jardinier de Tyr, Abdolonyme. Le prince laboureur de ces lieux a vu passer au-dessus de sa famille tombée bien d'humbles ouvriers devenus princes, quelques-uns même rois, d'autres simples parvenus et dont les fils se croient bien plus grands seigneurs d'origine, de race bien autrement ancienne que la sienne. Doit-on l'en plaindre ?

En rentrant, j'ai trouvé la réponse attendue. Son énoncé, me faisant connaître qu'aucun bulletin n'était arrivé d'Ancors à Périgueux, m'a rassuré quelque peu ; les mauvaises nouvelles ont plus de hâte que cela. L'on peut être certain qu'elles ne s'attardent pas en route. J'ai donc pu profiter de la pluie du lendemain pour me reposer sans être trop tourmenté. Dès l'aurore du jour suivant une lettre venait me calmer complètement pour l'instant, et les prévenances de mes hôtes, les attentions délicates de leurs enfants et de ma nièce me remettaient tout à fait.

J'ai profité de cette heureuse trêve pour me rendre à Mouleydier, situé tout près de Biran, à huit cents mètres

environ. C'était un dimanche ; j'y ai assisté à la messe dans une chapelle assez bien entretenue qui se trouve tout à l'extrémité du bourg. Elle a été brûlée il y a quelques années par accident et porte les marques de cet incendie, bien qu'elle ait été réparée complètement. L'église paroissiale est hors du chef-lieu de la commune, isolée en rase campagne, à plus d'un kilomètre entre lui et son annexe St-Cybar, de manière à les desservir l'un et l'autre à peu près à égale distance. Elle est assez grande, surmontée d'une tour carrée et produit à l'extérieur un assez bon effet, détruit, pour le visiteur, par un intérieur passablement commun. Outre l'abside, elle renferme deux chapelles, moins qu'on ne le croirait du dehors. Elle est pourvue de verrières et de grisailles. Le cimetière l'enveloppe de trois côtés. De Mouleydier jusque-là, la plaine est assez étroite, fertile, graciense et bordée sur la rive droite de tertres peu élevés, avec quelques bois, quelques terres en culture, et des carrières d'où l'on extrait du grès servant à faire des pavés et que l'on transporte au loin par la rivière. Mouleydier, doté d'un bureau de poste aux lettres, possède un pont à péage sur la Dordogne, qui, fort encaissée en cet endroit, y est profonde, mais peu large, tout le contraire de ce qu'elle est à Bergerac. Le pont est à côté des arches franchissant la rivière ; il s'y trouvait quatre ou cinq gros bateaux de commerce en cours d'opération de déchargement. Lorsque l'on a passé l'eau, si l'on se retourne, la place se déploie devant vous resserrée entre le courant et le coteau sur lequel se hissent plusieurs de ses maisons. Elle n'est pas facile à défendre, pourtant elle a été jadis fortifiée et son château, qu'occupèrent les Anglais, fut pris par le connétable Du Guesclin en personne. On trouve dans ce centre, en suivant une gorge resserrée, une magnifique source arrosant un petit vallon et qui sert à faire marcher les machines d'un vaste établissement dans lequel on lave et prépare

des laines arrivant brutes de la République Argentine, en Amérique. En longeant le ruisseau, on revient dans le gros de l'agglomération et bientôt on se trouve près de la Dordogne, au-dessous du pont, à deux pas duquel M. Javerzac possède une maison de campagne avec riants réduits de verdure, grottes dans les rochers et serres où l'on voyait, il y a peu de temps encore, entre autres arbustes charmants, des camélias de plus de trois mètres de hauteur. Le parc renferme des arbres verts et des magnolias de toute beauté. L'on cite aussi la petite vacherie de ce domaine où se trouvent quelques belles bêtes dont le lait est avantageusement vendu pour la consommation locale, l'usage quotidien de cet aliment étant devenu habituel pour les populations voisines, comme il tend du reste à le devenir partout en Périgord. Le chemin de fer passe au-dessus d'une partie du bourg en viaduc de 35 mètres de long, puis se dérobe en tunnel de 175 mètres au-dessous du champ de foire.

Après cette excursion, j'ai regagné Biran pour en redescendre au bout de peu d'instant, me rendant, sous la conduite de M. Ch. de Royère, à Tiregand, propriété de l'opulent comte de Lapanouse, l'un de nos collègues à la Société départementale d'agriculture de la Dordogne. Le château ne mérite guère ce nom. C'est un long bâtiment, bas, sans caractère. On y fait de très importantes réparations, mais je doute que, si l'on continue simplement à vouloir joindre à l'ancien corps de logis des pavillons et autres constructions s'adaptant à lui, l'on parvienne à réaliser quelque chose de satisfaisant en fait de style. Je puis me tromper, je me trompe peut-être, je me trompe certainement, soit. Je n'en persiste pas moins à croire, je ne sais pourquoi, que l'on n'arrivera de cette manière qu'à de grosses dépenses en pure perte. Il vaudrait mieux, c'est mon idée, tout reconstruire à neuf sur un nouveau plan, dans lequel

on ferait entrer, si l'on y tient, quelques-unes des pièces de l'édifice actuel. Ce serait moins cher et plus artistique. Je préférerais même ne plus m'occuper du Tiregand actuel que pour le démolir, et placer en avant un manoir de bonne facture digne du rang qu'occupent dans la contrée et le propriétaire et la propriété. On y gagnerait de plus l'avantage d'établir ainsi l'habitation seigneuriale de façon à ce que de ses fenêtres et de son péristyle on pût jouir de l'admirable point de vue que l'on découvre du haut de sa grande et magnifique terrasse. Celle-ci voyait naguère, en pente au-dessous d'elle, un vignoble jouissant d'un grand et légitime renom parmi les connaisseurs. Le vin en provenant se vendait alors de 260 à 300 fr. la barrique de 225 litres (de 1,040 à 1,200 fr. le tonneau bordelais), et n'entrait pas dans le commerce étant toujours acquis entièrement par les amis et connaissances de M. de Lapanouse. Mais le phylloxéra, ce grand ennemi juré de la fortune publique, a terrassé le crû de la Terrasse, et déjà sur une grande partie du sol qu'il a déshonoré par sa soif insatiable et desséchante, des fourrages sont venus remplacer les ceps morts au champ d'honneur, après une résistance glorieuse de trop courte durée. Tiregand est accompagné vers le nord d'un grand et splendide parc qui ne serait pas déplacé aux portes d'une des plus remarquables résidences de France. La hauteur sur laquelle l'habitation est placée, dominant la plaine de 75 mètres environ, manque d'eau. Préoccupé de cette fâcheuse lacune, M. le comte de Lapanouse a fait, en 1880, commencer un puits artésien. Il espère trouver à 250 ou 260 mètres (d'après les indications de M. Lippmann, ingénieur à Paris) une nappe non jaillissante au-dessus du sol, mais s'élevant assez dans l'intérieur du creusement pour permettre d'établir une pompe mue par un petit appareil à vapeur et refoulant le liquide dans un réservoir d'où elle serait conduite

aux appartements, aux dépendances et servirait également à irriguer les jardins et l'esplanade, d'où nous avons considéré de loin dans la plaine chargée de trésors, verdure, bosquets, récoltes diverses, maisons de plaisance, villes et villages se déroulant devant nous, le gracieux castel de Piles, qui, par son architecture et son cachet du temps, mériterait d'être situé sur une colline plus en vue (1). La profondeur du forage est actuellement de 212 mètres. Les échantillons des couches traversées sont à l'état de boue liquide. Souhaitons une heureuse issue à cette grande et utile entreprise (2).

La terre de Tiregand, y compris celle de Cours-de-Piles, qui en dépend, est d'une contenance de 700 hectares. M. Bastide, notre collègue, bien connu pour sa compétence, ses succès dans les concours et qui a plusieurs fois fait partie des jurys chargés d'examiner les titres des concurrents aux palmes proposées dans les luttes agricoles, est, sauf pour quelques parties d'importance relative peu considérable, fermier général des domaines de l'une et l'autre exploitation en dehors de la réserve, qui, très étendue, puisqu'elle n'occupe pas moins de deux cents hectares, comprenant tous les bois et les vignes, est cultivée à *faire-valoir* sous la direction de M. L. Pothier, fils de M. Pothier,

---

(1) C'est là qu'est né en 1535 le fameux Armand Nompar de Caumont de Piles, de la famille des seigneurs, puis ducs de la Force. Il fut le bras droit des protestants en Périgord et se signala par de nombreux faits d'armes pendant la guerre civile religieuse. Il ternit malheureusement la gloire de ses exploits par sa mauvaise foi et sa déloyauté. Il périt victime de la déplorable nuit de la Saint-Barthélemy. Triste chose que les dissensions et les conflits entre compatriotes, amenant un lugubre cortège de vengeances et d'atrocités!

(2) Voir plus loin la note complémentaire sur Tiregand.

mairie de Champeaux et régisseur de M. le comte de Fontenay, propriétaire de la terre de Puychenil, canton de Mareuil. M. Pothier est un ancien élève de l'école régionale agricole de Grand-Jouan et exerce depuis deux ans ses fonctions actuelles.

Voici sur les deux parties de la possession territoriale de M. de Lapanouse dans ce rayon les notes qu'on a bien voulu me fournir :

Tiregand, proprement dit, sur la rive droite de la Dordogne, a 120 hectares en plaine, plus la réserve et le parc situés en coteau, couvrant 330 hectares. La superficie totale est donc de 450 hectares, dont les bois occupent 100 à 110. Ils sont d'un faible rapport, étant situés généralement sur un sol de mauvaise nature et renfermant beaucoup trop de clairières. L'étendue des vignes y est de trente hectares, cultivés par des vigneronns payés moitié en argent, moitié en nature. Leur produit se vendait couramment 150 fr. la barrique, non compris bien entendu celui de la Terrasse, mais maintenant leur avenir est bien compromis, et l'année dernière leur rendement total n'a pas dépassé 15 hectolitres. Il sera probablement nul cette année ! En déduisant les bâtiments et les jardins du château, lesquels peuvent occuper une dizaine d'hectares, on compte encore dans la réserve 55 hectares en cultures diverses. Sur cette superficie 10 environ sont en prés. Reste 45 en terres labourables. Celles-ci, comme toutes celles des propriétés situées sur ce plateau, ont une nature à peu près siliceuse ; le phosphate de chaux leur manque et elles reposent, pour la plupart, sur un sol imperméable de mauvaise nature, composé surtout d'argile maigre fort compacte et rebelle aux instruments. C'est une espèce d'alias, portant dans le pays le nom de *tran*. On y cultive surtout du froment ; le tabac n'y a que peu de place. L'assolement y est biennal et, par suite, la céréale y revient tous les deux ans. Elle y est

suivie par les plantes sarclées, la pomme de terre principalement et les fourrages annuels. Le froment enlevé, l'on sème immédiatement du trèfle incarnat, avec lequel on répand à la volée des graines de rave pour la consommation du bétail dès le commencement de l'hiver et la mise à l'engrais des bœufs. Le trèfle récolté, on le remplace par du maïs-fourrage pour l'été. Point d'avoine; le seigle n'apparaît que dans les terres de qualité inférieure. Quant aux racines fourragères, betteraves, etc., elles sont à peu près inconnues, de même que le trèfle de Hollande et la luzerne. Le topinambour est admis, mais on ne le place que dans les sols les plus mauvais. Les labours s'effectuent en billons hauts et étroits. A tout prendre, l'agriculture ne brille pas précisément jusqu'à présent sur le plateau. Cependant on y obtient, en froment, un rendement de 14 hectolitres approximativement à l'hectare, quantité qui, semence déduite, doit être de 12 hectolitres environ. Les moissonneurs qui vont couper les blés chez les propriétaires ou métayers sont payés en nature. Ils reçoivent, chacun, par journée de dix heures de travail effectif, les femmes et même les enfants, comme les hommes, *trois picotins* de froment. (Le *picotin* est une mesure locale dont il faut 32 pour remplir un hectolitre.) On comprend qu'avec de pareilles conditions, si le travail ne va pas vite, les frais marchent rondement pour celui qui a besoin de ces auxiliaires. Auprès du faire-valoir, M. Bastide est fermier d'une des métairies sises également en coteau.

Dans la plaine, cet agriculteur a deux colonages à son compte; six sont affermés à des propriétaires qui les font exploiter par métayers; un autre l'est à un cultivateur qui le travaille lui-même. Ce dernier domaine a 20 hectares d'étendue. L'assolement est ici, comme sur le plateau, biennal. Seulement on y voit des pièces de trèfle et de betteraves. De plus, les terres étant très fertiles, on y cultive sur une

grande échelle le tabac qui occupe une bonne partie du sol arable en seconde année. Les prairies sont de nature satisfaisante et le foin composé de plantes graminées en forte proportion y est excellent ; il joue le plus grand rôle dans l'engraissement des bœufs poussés à point avec un peu de son, de ravcs et betteraves cuites et de topinambours cuits également. La dernière de ces plantes a d'ailleurs son principal emploi dans l'alimentation des porcs. Le bétail est assez nombreux dans les exploitations de la plaine ; toutefois il ne dépasse guère le chiffre d'une tête de gros animal ou l'équivalent pour deux hectares. Les bœufs sont de race garonnaise croisée limousine, tendant à se rapprocher de plus en plus de celle-ci. L'on se sert beaucoup, dans la plaine, de la vache de même origine, et on la fait produire tout en lui demandant du travail. On ne spéculé pas sur le lait et ses dérivés ; les veaux le consomment et sont livrés à la boucherie à l'âge de trois, quelquefois de quatre mois. Ce qui se dit de la plaine de Tiregand s'applique aussi à celle de Cours-de-Piles, située de l'autre côté de la rivière, et M. Bastide est fermier général de toute cette section, moins deux métairies qui sont travaillées directement par ceux qui les ont louées et dont la superficie totale est de 55 hectares. Tout compris, à Cours-de-Piles et à Tiregand, la ferme de M. Bastide s'étend sur une superficie de trois cents hectares environ. La direction de ce vaillant agriculteur est pour cette vaste surface une garantie sûre de progrès constant. Le rendement brut, dans les deux plaines, peut être évalué, pour le tabac, à 2,000 francs, et pour le froment à 23 hectolitres, le tout à l'hectare.

M. de La Panouse loge dans sa propriété tous les ouvriers qu'il y emploie. C'est dire qu'ils sont installés, sans luxe sans doute, mais d'une manière très convenable. Les étables sont très bien disposées, et en ce moment même on opère des réparations considérables dans toutes les

habitations où le besoin s'en faisait sentir. Chaque métairie possède un vaste hangar qui sert de séchoir à tabac et en même temps de remise pour les instruments aratoires. Les volières sont disposées au-dessus des toits à pores, et à claire-voie pour les nouvelles. Comme on vient de le voir, les vignes de Tiregand sont fort maltraitées par le phylloxéra, qui les a presque détruites. Les cépages qui les composent sont surtout le Fer, le Navarre, le Pique-Poul, le Mauzac, le Périgord, la Côte-Rouge. Dans les environs, on commence à leur substituer, depuis l'invasion, des plants plus communs, la Folle-Noire, le Grappu, l'Abondance, plus résistants, dit-on, ce qui ne me paraît pas bien prouvé. Dans le vignoble qui nous occupe, on n'a pas essayé les insecticides, mais M. de La Panouse fait répandre au pied des souches le terreau fabriqué dans la réserve et provenant de composts formés de débris de toutes sortes, de curures de fossés, de débris de feuilles et autres, mélangés avec des cendres de chaux prises dans une usine de Bergerac. Il vient également de faire planter des lignes de joëlles simples à vingt mètres de distance les unes des autres en sol préalablement défoncé à soixante centimètres de profondeur sur un mètre de large. Elles ont magnifiquement poussé, montrant une grande envie de vivre. Bonne disposition. C'est beaucoup. Souhaitons qu'elle soit suivie d'effet (1).

---

(1) Avec l'autorisation et suivant les instructions de M. le comte de Lapanouse, M. Pothier a bien voulu me faire part dernièrement des principales modifications apportées à la culture de Tiregand, depuis mon passage (1882 jusqu'en août 1886. En voici le détail sommaire :

La culture de la réserve a été augmentée par les anciens vignobles, actuellement totalement détruits et transformés en terres arables. Les joëlles en lignes simples établies en 1882 donnent jusqu'à présent

Nous nous sommes rendus à Creysse, chef-lieu de la commune dont relève Tiregand. C'est un joli bourg s'alignant le long de la route entre d'élégantes villas, de bons blés et de bons prés. Son église, à peu près ensevelie dans

---

des résultats satisfaisants quant à la végétation, mais n'ont encore fourni aucun produit sérieux. Il est vrai que la coulure causée par les temps froids et humides et la grêle du 3 juin ont nui beaucoup à leur fructification. Elles sont du reste atteintes par le phylloxéra, dont les attaques y sont visibles depuis l'année dernière. A l'automne prochain on emploiera le sulfure de carbone pour tâcher de les en délivrer. Une parcelle de vigne à ceps plus rapprochés, mais pouvant être labourée et qui couvre 1 hectare 20, a été maintenue jusqu'à présent. Toutefois, il a fallu employer le sulfure de carbone, cette année. A cet insecticide, on a joint une fumure sérieuse, aidée d'un engrais chimique spécial préparé à la ferme avec un mélange proportionnel de superphosphate de chaux, de nitrate de potasse et de plâtre. Ce procédé semble, dès la première application, avoir ramené quelque vigueur dans la végétation, aussi continuera-t-il à être employé à l'automne dans la même parcelle.

On procède à l'essai des vignes américaines. Des Riparias greffés depuis deux ans paraissent devoir donner de bons résultats. On a commencé à replanter le cru réputé de la Terrasse. Là, le cabernet du Médoc, greffé sur Riparias, semble réussir, et cette année porte déjà quelques raisins. Au Riparia, seul employé jusqu'à maintenant, on va joindre quelques autres cépages des Etats-Unis, notamment le Solonis et probablement l'Herbemont comme producteur direct. Malheureusement le *mildew* est apparu l'année dernière et continue ses ravages cet été. La *Bouillie bordelaise*, employée à deux reprises différentes, a bien produit quelques bons effets, mais pas autant qu'on l'espérait.

Le bétail de la réserve a été augmenté par suite de l'amélioration des prairies, et on cherche à y introduire, autant que possible, la race bovine du Limousin, pour en éliminer peu à peu la garonnaise. On emploie maintenant la herse Valcourt, une houe à cheval un peu forte, faisant, dans une certaine mesure, le travail d'un scarificateur. Une fouilleuse de Garnier (de Redon) est utilisée pour les plantations de vignes et la préparation du terrain pour les plantes sarclées. On ren-

la verdure, ne mérite pas d'être tirée de l'ombre. Une source énorme sort du bas d'un rocher et met en mouvement trois papeteries, dont les deux premières appartiennent à M. Granger. Dans celle que l'on rencontre d'abord

---

force la charrue du pays pour faire des labours plus profonds que d'habitude. La faucheuse n'est pas usitée, vu la nombreuse main d'œuvre, M. de Lapanouse ayant conservé tous ses vigneron, quoique les vignes n'existent plus, et les bras ne lui manquant point par conséquent. Néanmoins, un râteau à cheval fonctionne au moment des fenaisons. Une faneuse et un semoir grossiront avant peu l'arsenal agricole du *faire-valoir* de Tiregand.

Une fosse à purin a été pratiquée au milieu de la plate-forme disposée devant les étables pour les fumiers que l'on peut arroser ainsi au moyen d'une petite pompe portative, très légère et d'un prix peu considérable. Des phosphates fossiles sont employés et mélangés aux fumiers afin d'être rendus plus assimilables par la fermentation. Des engrais chimiques appropriés sont usités comme complément du fumier de ferme.

Le puits artésien a été terminé à la fin de juillet 1885. Le forage a été poussé à 326 mètres de profondeur. A ce moment, l'eau est montée et s'est maintenue d'abord à 21 mètres au-dessous de l'orifice. Deux corps de pompe, mus par une machine à vapeur fixe, ont été installés dans ce puits ; ils donnent un rendement de 220 litres à la minute et font arriver l'eau dans un bassin de 50 mètres cubes, supporté par cinq colonnes en fonte. De ce réservoir, elle est distribuée au moyen de conduits de fonte ou de plomb, dans le potager, dans les divers appartements du château et les différentes dépendances. Le niveau de la nappe s'élève progressivement. L'eau n'est plus qu'à 14 mètres du bord du puits. »

M. de Lapanouse et son régisseur M. Pothier ne s'arrêtent pas ; ils font du chemin, de bon chemin ; puissent leurs vignes des meilleurs plants français, les seuls qui doivent être admis à Tiregand, à la Terrasse surtout, greffés sur vignes américaines, en attendant mieux, leur valoir de bons, d'excellents vins, dignes qu'on les boive à leur santé.

et qui joint le bassin de la fontaine, on prépare les chiffons en les triant, les nettoyant et leur faisant subir un commencement d'apprêt. La seconde, beaucoup plus importante, achève leur rognage, les met en œuvre, les mélange, les triture et les convertit finalement en papier destiné presque tout au tirage des journaux. On y a confectionné le papier de luxe qui a servi à l'impression de l'ouvrage de Napoléon III sur Jules César. M. Granger fabrique annuellement 900,000 kil. de marchandises, ayant une valeur de 600,000 fr. environ. Tout à côté, l'usine de M. Dumas livre du papier à main, des feuilles pour le timbre, pour cigarettes et pour cartes à jouer. Ces papiers occupent la plus grande partie de la population du bourg. Un peu plus bas, de vastes chais, très remarquables, dépendent de l'élégante habitation de M. Robin.

Autour de Creysse, comme dans la plaine qui lui fait face au-delà de la Dordogne, l'agriculture est à peu près la même qu'auprès de Bergerac et dans tous les environs. L'usage du rouleau pour plomber les terres et dépiquer les céréales y est habituel, mais les instruments perfectionnés y sont fort peu répandus. On n'emploie guère que l'araire du pays, en fonte, et la herse à rouleaux. Quelques propriétaires, trop peu, font usage de faucheuses. La culture à billons, qui devrait être remplacée par celle en planches, tout aussi favorable qu'elle à l'écoulement des eaux quand elle est bien comprise, plus avantageuse sous beaucoup d'autres rapports, est partout en usage. C'est d'autant plus fâcheux que la cherté de la main-d'œuvre est extrême par suite de la rareté des bras. La récolte des céréales est d'une lenteur désespérante et fort onéreuse. La culture fourragère a trop peu de développement, et il devrait y avoir plus de bestiaux, partant plus d'engrais. C'est une spéculation qui semble vouloir se développer, et il y a lieu de souhaiter qu'elle le fasse am-

plement. Le pays le permet. Qu'on en profite. L'on pratique en grand l'élevage des oies, qui est généralement fort rémunérateur dans la contrée. Mais le produit principal des deux communes de Greysse et de Cours-de-Piles consiste en ce moment en froment et en tabac. Ces plantes sont les seules exportées du pays, auquel malheureusement la maladie de la vigne cause de grandes pertes.

22 mai. — L'orage gronde, une grosse pluie tombe, et je ne puis songer à m'éloigner de Biran, ce qui ne me peine point trop, en me permettant, dans ce lieu de réclusion très agréable, de me reposer avec plaisir et bonheur. Pourtant, d'instant en instant, lorsque, me trouvant seul, je ne suis pas distrait par la conversation attrayante de mes hôtes, je considère, à travers le vitrage des fenêtres, la plaine et la montagne qu'illuminent les éclairs, ou que laissent entrevoir de courtes embellies, et je regrette de ne pouvoir aller, avant de m'éloigner d'ici, visiter vingt exploitations remarquables où j'aurais tant à noter et admirer : La Rège, les Guichards, les beaux domaines des familles Lagrave et Javerzac; plus loin, ceux de MM. Coulaud, Gary, le Dr Ribeyrol, Castang qui, dans sa propriété du Mayne, rassemble une armée de cépages américains pour lutter contre le phylloxera-vastatrix et le vaincre. Il n'est pas une de ces variétés de vignes d'outre-mer, dites résistantes, que M. Castang n'accueille dans les rangs de ce bataillon d'élite dont il choisit les meilleurs soldats, ceux qui sauront se tenir debout dans les circonstances les plus propres à les porter à se baisser, pour les conduire au succès, comme fit Gédéon de ses volontaires. Déjà la renommée de ses appelés à la gloire est si grande que l'on vient de tous côtés lui demander quelques-uns de ses vaillants pour sauver les vignes du voisinage. Mes regards aiment à se fixer sur une aiguille aérienne qui, presque

au sommet de la chaîne des hauteurs à l'horizon, jaillit gracieuse, d'un bouquet de verdure et de feuillage. C'est celui de la paroisse de St-Germain-et-Monts, dont l'église mérite, m'assure-t-on, l'attention spéciale de toute personne de goût. L'édifice est petit mais complet dans son exiguité. On loue les sculptures remarquables de la chaire où la pierre a pris, sous le ciseau, l'élégance et la finesse de la dentelle. Il en est de même des autels. Les vitraux sortent des ateliers des meilleurs peintres verriers. C'est au zèle du dévoué desservant de la succursale, M. l'abbé Pouget, secondé par les conseils de M. E. de Biran, que l'on doit le charme de ce joli monument.

La commune de St-Germain et Mons s'étend en plaine et en coteau. La culture s'y fait par mélayers sous la surveillance et la direction des propriétaires. Dans la vallée, le froment donne de 10 à 12 hectolitres et sur les hauteurs, de six à huit à l'hectare. Le rendement du tabac est, en argent, de 1,200 à 1,500 fr. sur pareille étendue de terrain. Les terres plus propres à la culture de la vigne qu'à celle des céréales procurèrent autrefois de 18 à 22 hectolitres 50, soit, en moyenne, 20 hectolitres de vin par hectare; mais ce produit est maintenant diminué de plus de moitié, conséquence de l'invasion de la maladie. Le prix s'est élevé par suite; il atteint aujourd'hui 700 fr. le tonneau et ne s'abaissera pas de longtemps au-dessous de 600 fr. Cette augmentation de valeur ne dédommagera pas les viticulteurs de la perte éprouvée. L'annexe de Mons qui, depuis 1829, est venue donner plus d'étendue au territoire municipal, comprend un sol assez fertile et accidenté. Sa modeste église, ou plutôt chapelle, est située dans l'isolement le plus complet, sur le versant d'une colline longeant un vallon solitaire. Au sommet d'une hauteur s'élève une vieille tour carrée, reste d'un château qui passe pour avoir été détruit pendant les guerres de religion. Il appartenait

à la famille de la Roque de Monts, qui n'est plus représentée que par M<sup>lle</sup> de Monts, résidant à Bordeaux.

Au château de Syreigeol, St-Germain possède l'un des agriculteurs les plus distingués de notre département, que, si j'avais été libre de mes actes et de mon temps, j'aurais été bien heureux de pouvoir aller visiter pour rendre hommage à ses travaux. Longtemps sériculteur habile et heureux, M. Henri de Baillet a tiré profit de ses éducations parfaitement dirigées de vers à soie, qui lui valurent, dès 1856, lors du premier concours régional à Périgueux, une brillante récompense. Malheureusement la maladie de l'insecte séricigène et le bas prix actuel des cocons, l'un des résultats funestes du Libre-Echange pour l'agriculture française, l'ont contraint à renoncer à cette belle industrie, devenue ruineuse pour ceux qu'elle enrichissait auparavant. Il fait sur Paris des expéditions de fruits, et cette branche de l'horticulture serait des plus avantageuse non seulement pour lui, mais pour toute la contrée, de même que l'envoi des primeurs et des légumes, si les frais de transports et les droits exagérés que parfois exigent les commissionnaires ne forçaient à limiter les envois. Il est surprenant qu'il ne se trouve pas à Bergerac des maisons spéciales faisant en gros le commerce de ce genre sur Paris, y effectuant les commissions à bon marché relatif, permettant aux cultivateurs de se désintéresser de détails dont ils ne peuvent guère s'occuper isolément avec avantage. Un point intéressant la culture et de la plus grande importance pour elle, est la production des fourrages, un peu trop négligée, reconnaissons-le, en général, dans le Bergeracois. M. de Baillet s'en occupe beaucoup, avec raison, dans le but essentiel de l'accroissement des fumiers et par suite des récoltes. Non content d'augmenter la sole de ses herbages et racines, il apporte toute son attention à la conservation de leurs produits. En conséquence, il a recours au système

de l'ensilage, qu'il compte établir assez en grand, après l'avoir expérimenté déjà sur des bases plus restreintes, mais qui néanmoins étaient assez larges pour démontrer l'utilité de cette mesure. Quatre ou cinq hectares de plus vont être chez lui consacrés à des semis de seigle et de maïs destinés à être fauchés en vert, hâchés, coupés menus et ensilés. Avec le maïs, cette opération a donné des résultats parfaits à Sireygcols, où l'on en est dès maintenant, en ce qui la concerne, à la troisième épreuve de ce genre. Les silos seront, dit M. de Baillet, pour le bétail de véritables boîtes de conserves alimentaires, mettant les possesseurs des animaux à l'abri d'une pénurie fortuite de fourrages. On commence à se servir d'instruments abrégiateurs dans le pays, et pour son compte, notre honorable collègue se déclare très satisfait de l'emploi de la faucheuse Wood. Non content de tous ses essais, de tous ses succès, l'intrépide chercheur vise au sauvetage de sa vigne, dont le produit a été souvent couronné dans les concours. Il espère y arriver par les insecticides. Il opère depuis trois ans avec le sulfure de carbone, et, encouragé par les premiers résultats, se propose de traiter l'hiver prochain tout son vignoble en conséquence. L'épuisement des ceps nécessite impérieusement des fumures et des terreaux. L'emploi du fumier additionné de potasse est ce qui lui a le mieux réussi pour obvier à cette anémie (1). M. de Baillet, en un

---

(1) D'après des notes qu'a bien voulu me communiquer un témoin oculaire qui a visité dernièrement (1885) les vignes de M. Henri de Baillet, le traitement par le sulfure de carbone, que leur applique ce propriétaire, semble donner chez lui d'excellents résultats. On a particulièrement admiré de magnifiques joëles. Notre collègue est inventeur d'une charrue distribuant avec précision le remède au pied de chaque cep, et qui vient d'obtenir le premier prix au concours départe-

mot, est un partisan résolu du progrès raisonné dans la voie duquel il ne cesse de s'avancer avec prudence et fermeté. Combien je serais heureux de pouvoir aller lui serrer la main !

Il me faut partir ! Ce n'est pas sans peine que je me résous à m'éloigner. On est si bien à Biran, sous tous les rapports ! Mais il me reste encore pas mal de chemin à faire pour achever ma tournée. De plus, la prudence me fait une loi de la finir à petites journées, malgré le repos, de corps et d'âme, que je viens de goûter. Je m'exécute donc à regret, et après avoir adressé à M. et à M<sup>me</sup> de Royère un adieu non exempt d'une consolante pensée de retour, après avoir pris congé de leur famille et de ma nièce, qui voudrait me voir rester encore, je monte en voiture aimablement escorté de M. Charles de Royère et de sa sœur M<sup>me</sup> Louise, qui tiennent à m'accompagner jusqu'à ma première étape et à me renseigner sur la contrée que nous allons parcourir ensemble. Nous traversons la Dordogne à Mouleydier et, par la rive gauche, coupons la plaine riante.

---

teimental de Bergerac, où elle a été fort entourée et avidement étudiée par les connaisseurs.

Le frère de M. H. de Baillet, notre co-sociétaire lui aussi, ancien magistrat, a, dans sa propriété de Bordes, près Bergerac, sauvé sept hectares de vignes, sur dix, par l'emploi du même insecticide, distribué par la boue sulfureuse due au châtelain de Sireygeols et à M. Bobinsky, ce qui lui a valu, récompense, hélas ! posthume, une médaille de vermeil premier prix.

M. H. de Baillet évalue la dépense du traitement de la vigne, en sulfure de carbone et à la charrue, environ à 90 fr l'hectare, plus les frais de fumure. Le remède doit naturellement être intelligemment dosé. Dans un terrain peu perméable, m'écrit-on, il faut se garder de le largement administrer. Donné trop copieusement, il y brûlerait les racines de la vigne.

Nous voyons fonctionner des rouleaux, des herses, et de grands bœufs garonnais osseux labourer les vignes maigres et souffreteuses. Les blés sont beaux ; nous apercevons des farouchs (trèfles incarnats), un peu de trèfles, quelques pièces de luzerne et des prairies trop rares. On cultive toujours en billons hauts et étroits, sur le sommet desquels poussent des fèves en ce moment. On plante sous nos yeux du tabac, qui, paraît-il, réussit très bien dans ce rayon. Nous apercevons le village de Tuillères où débouche dans la rivière le canal dit de la Linde, qui a sa prise d'eau près de Mauzac et vient finir ici. A peu de distance est la belle terre de Merlhes, appartenant à M. le baron de Mesclop, qui, si je ne me trompe, fut, il y a plusieurs années déjà, l'un des lauréats de notre Société. C'est un homme actif, d'une grande énergie, très progressif. Il a créé de vastes prairies abondamment arrosées au moyen d'une puissante machine puisant l'eau dans un ruisseau et dans le canal. L'eau est de plus conduite jusque dans les appartements du château. Les foins obtenus sont excellents, et une importante vacherie comptant une cinquantaine de têtes au moins permet de livrer annuellement une grande quantité de veaux à la boucherie. Tous les labours et charrois de la propriété sont exécutés par les chevaux de M. de Mesclop, qui en possède douze ou quinze, et emploie, pour ses terres exclusivement, nombre de machines, telles que faucheuses, moissonneuses, batteuses et autres. Au-delà de la Dordogne sont des coteaux couverts de bois très fournis où, paraît-il, il y a foule de lapins, de renards, de fouines et quelques loups. Les vignes sur les hauteurs paraissent presque toutes mortes. Nous nous dirigeons au sud-est et allons toucher la colline. La belle habitation de M. Valleton frappe nos regards. On y obtenait autrefois, dans un vignoble d'une étendue relativement restreinte, beaucoup de vin très bon et recherché du commerce et même de

nombreux consommateurs de Paris. On en expédiait jusqu'en Amérique. Aujourd'hui, la vigne est dans l'autre monde. Il faut espérer qu'elle en reviendra soit sur souches de cépages des Etats-Unis, soit de toute autre manière. M. Valleton, en effet, n'est pas homme à se désespérer, et quand on est, comme lui, un agriculteur habile, on a bien des ressources pour atténuer le mal et arriver à un triomphe. Il possède de belles granges et des étables remplies de bon bétail ; de très beaux blés, des tabacs excellents. Il mérite de pouvoir bientôt exprimer de rechef avec allégresse, dans sa coupe et dans de nombreux fûts, le liquide reconfortant qui réjouit le cœur de l'homme. Nous traversons St-Aigne, un élégant hameau chef-lieu de commune. Son église, qui aurait besoin d'être réparée, offre un magnifique portail de grande dimension en style gothique fleuri. Ce temple a beaucoup souffert pendant les guerres entre la France et l'Angleterre, et plus tard lors des dissensions religieuses. La légende prétend que pendant une prise d'armes, à la première de ces deux époques, il a été trois fois anglais et trois fois français dans la même journée. De l'entrée on jouit d'une vue magnifique s'étendant au loin. Le territoire se compose de deux parties : la première située dans le val de la Dordogne, la seconde sur le plateau, au rebord duquel est assis le bourg. Le terrain est de nature généralement siliceuse et très fertile dans la plaine où le blé rend 24 hectolitres à l'hectare, quantité qui sur la hauteur se réduit à 10. L'assolement est biennal. Première année, froment ; seconde année, fourrages et plantes sarclées, notamment tabac qui y prospère. On élève à Saint-Aigne des bêtes à cornes et des pores, mais on ne le fait pas suffisamment, l'esprit du cultivateur étant encore trop tourné vers la production du froment, pas assez vers celle de la viande. A l'exception de la herse traînante et roulante et du rouleau,

les instruments abrégiateurs sont inconnus. Les fumiers sont généralement mal traités. Les bâtiments ruraux sont en bon état, dans l'ensemble.

Sur la continuation du plateau, mais à une bien plus grande altitude que St-Aigne, on me désigne la commune de Verdon, de faible étendue, dont le chef-lieu et l'église paroissiale occupent un point très élevé. De cet endroit l'œil, embrassant un vaste horizon, voit se dérouler devant lui le département du Lot-et-Garonne, et à moins de distance le château de Biron. Tirant vers St-Aigne est la propriété de M. de La Tour, au château de Verdon, ancien repaire noble que son possesseur actuel a fait flanquer de nombreuses tours. L'intérieur du castel, ainsi transformé, est, assure-t-on, des plus confortables. La chapelle, très élégante, est à côté du manoir. Le paysage, ici resserré, formé de prairies encadrées de bois, forme un contraste frappant avec celui des vastes aperçus. Il y a de belles eaux fournies par une source abondante. Les vignes de M. de La Tour, plantées dans un sol profond et soumises à une taille savante appropriée aux cépages, ont résisté longtemps aux attaques des fléaux. L'année dernière, elles donnaient encore 80 barriques de vin, au lieu de 150 à 200 en temps normal, et M. de La Tour, grâce à la lenteur de marche imposée au fléau par lui, a pu garnir avec prévoyance ses caves de nombreuses futailles remplies d'un des vins les meilleurs du pays. Malheureusement l'invasion est complète en ce moment après une lutte héroïque. La mort paraît sur le point d'anéantir les victimes que le mal dévore avec ardeur. Le sol de Verdon est bon, en général, d'après ce que l'on m'assure. La commune dépend de celle de St-Aigne sous le rapport religieux.

Nous tournons à gauche, traversons de très beaux bois venus de semis, un joli parc à l'anglaise tracé par M. Javerzac. Tout sourit à l'arrivant. Nous sommes à Monbrun.

Un accueil cordial nous y attendait. Les Montbrun sont les voisins des Royère et, de longue date, leurs amis et leurs parents. J'ai bénéficié de la réception qui ne pouvait manquer à mes compagnons de route. J'ajoute pourtant que je n'étais pas tout à fait un inconnu pour la famille. Il y a bien des années, en effet, que j'ai le plaisir et l'honneur d'entretenir, ainsi que tous les miens, les meilleures relations avec le propriétaire qui nous ouvrait sa demeure hospitalière, mais je n'avais pas encore été présenté à Mme de Montbrun, et débarquer ainsi chez elle sans avoir à mon grand regret, eu jusque-là l'occasion de la rencontrer, m'effrayait un peu, non sans motif. Crainte vaine et bientôt dissipée. Avec les aimables et charitables châtelains de céans, l'embarras ne peut durer et tout sauvage, véritable ours polaire que je sois, j'ai senti bientôt fondre la glace et me suis trouvé tout à coup, par une heureuse transformation, changer de nature en conservant toujours un reste de méfiance envers moi, ce que l'on m'a facilement pardonné. Aussi, lorsque mes excellents guides nous ont eu quittés, accompagnés de mes vœux et de ma sincère reconnaissance, ai-je passé une soirée pleine d'entrain, grâce à l'indulgence de mes hôtes, chez qui se trouvait en visite pour quelques jours le vénérable abbé Balbaud, curé de Saint-Nexant, l'infatigable instigateur de bonnes œuvres auxquelles il a consacré sa vie. La conversation animée nous a retenus tard au salon, et le lendemain je me suis levé de bonne heure afin de ne pas perdre un instant du peu d'heures que j'avais à donner à Montbrun.

M. de Montbrun-Lavalette s'est mis complaisamment à ma disposition pour me faire visiter son castel et ses dépendances, dont il m'a fait les honneurs avec une courtoisie parfaite. A l'entrée, sont symétriquement disposés six magnifiques tilleuls, trois d'un côté, trois de l'autre ; ces

grands arbres produisent un bel effet. Une jolie plantation de chasselas se fait remarquer près de là. Les caves voûtées sont belles et creusées dans le roc. Le cuvier et les écuries sont dignes d'attention. Nous sortions des bâtiments lorsqu'on est venu réclamer mon amphytrion pour une affaire ; mais en me quittant pour rendre service à un tiers, il voulut bien ne pas me laisser seul, et Mme de Lavalette-Montbrun, la complaisance même, eut l'extrême obligeance de m'accompagner à sa place dans les champs et de me montrer elle-même, avec une pièce de froment magnifique, d'importantes plantations de tabac, de belles prairies et des bois de très remarquable venue. Ils seraient notés pour leur épaisseur et leur fraîcheur même en Limousin, ce qui n'est pas peu dire. La terre de Montbrun, plus considérable naguère, compte actuellement environ 100 hectares de superficie. Les domaines qu'elle renferme sont affermés à de petits propriétaires ou à des métayers éprouvés. Ces fermiers, d'après le bailleur, sont peu exigeants et se contentent d'un léger bénéfice. Je crois bien, à part moi, que ce sont les châtelains qui sont doués surtout de ces qualités généreuses, sans vouloir pour cela calomnier leurs braves tenanciers, ni même en médire. Il est certain qu'on peut s'accommoder de peu avec des propriétaires qui sont toujours prêts à vous venir en aide et à vous encourager. De grandes améliorations ont été faites dans la culture depuis quelque temps ; malheureusement, les vignes n'ont pas été très reconnaissantes des soins qu'on leur prodigue. Il ne faut pas leur en vouloir, elles portaient en elles un insecte rongeur qui les tuait à petit feu. Maintenant qu'elles sont mortes, il mourra de faim ; ce sera bien fait.

Le déjeuner nous attendait. Après avoir été rendre hommage à la chapelle et jeté sur les serres un coup d'œil rapide, nous avons répondu à l'appel et j'ai fait pour ma

part au repas engageant un honneur mérité. Puis, ayant de mon mieux rendu grâce des bontés qu'on me prodiguait depuis la veille, j'ai gagné l'omnibus de famille qu'on avait bien voulu mettre à ma disposition, car l'heure du départ était venue. Très gracieusement, M. de Montbrun pensant qu'un cicérone ne me serait pas inutile jusqu'à la voie ferrée, s'est placé dans la voiture près de moi, confus de tant d'obligeance de sa part et charmé de cette bonne fortune.

Nous passons en vue de St-Capraine, commune dont le centre municipal est un village sur la rive droite de la Dordogne, avec un petit port sur le canal de La Linde qui le cotoie, de même que la route et le chemin de fer, en sorte qu'il y a là quatre voies de grande communication allant toutes de l'est à l'ouest, se touchant et pour ainsi dire l'une sur l'autre. Ce petit centre, pourvu d'une station sur la voie ferrée, quoique à peine distant de cinq kilomètres de celle de Creysse-Mouleydier, est abrité vers le nord par une haute montagne arrêtant les vents froids. Aussi ses environs sont-ils favorables à la production des primeurs. L'abricotier y réussit parfaitement et y est toujours couvert de fruits. L'on devrait, en conséquence, l'y multiplier davantage. Le territoire est très morcelé. Chaque famille à peu près en possède sa petite part et la cultive avec passion. Les tabacs y sont magnifiques; leur produit a fait la fortune des habitants, lesquels, très favorisés déjà par de nombreuses lignes de transport, voudraient bien voir compléter ce réseau par la construction d'un pont sur la rivière. Au nord de Saint-Capraine, mais dans les dépendances, je crois, de Liorac, se trouve la belle terre de Garraube, dont on m'a fait l'éloge, sans me donner d'ailleurs sur elle de détails précis, si ce n'est qu'elle est vaste et que son propriétaire, presque toujours absent, en laisse la direction à un régisseur s'acquittant

fort bien de sa tâche. Plus, à l'orient, le village de Clérans est une annexe de celui de Cause, dont le nom s'unit au sien pour former celui de l'ensemble de la circonscription municipale, dont il fait partie. Clérans est célèbre dans le pays par ses foires fréquentées, notamment celles du 24 août et du 3 novembre

C'est à un fermier de Cause de Clérans, M. Magnaud, exploitant trois métairies embrassant une surface de 102 hectares, outre les bois, que nous avons dû le plaisir de décerner pour la première fois en 1869, dans le Bergeracois, le prix de culture réservé aux agents agricoles de sa classe. Ce pionnier déterminé, sans aide aucune des propriétaires, avait alors refait, pour ainsi dire, les terres arables des domaines pris en location par lui, comblant, nivelant, chargeant, amendant, nettoyant, défonçant. Il avait ainsi, de ses deniers, et avec sa famille, obtenu de beaux blés, des luzernes, des sainfoins; plus que doublé son bétail; il engraisait bœufs et pores, grande nouveauté pour ces colons. Il avait ouvert dans le roc abreuvoirs et puits, planté des peupliers, quantité d'arbres à fruits, un vignoble de deux hectares, et construit deux hangars servant aussi de séchoirs à tabac. Il avait su donner l'élan à ses métayers, qui le secondaient avec zèle dans ses entreprises. De pareils travaux n'ont à coup sûr pas été trop récompensés par la médaille d'argent du ministère, mise à notre disposition et attribuée par nous à l'actif et intelligent restaurateur de la terre de Malroussie, heureusement confiée à ses soins et dont il avait pu, par son courage et ses sacrifices, tirer parti dès lors pendant sa gestion temporaire. En 1880, au concours régional de Périgueux, M. Magnaud, se plaignant à cette époque, dit le rapporteur de la commission gouvernementale, de ses métayers, présenta sa réserve, de 25 hectares de superficie, à l'examen des jurés. Cette exploitation saisissante par l'aspect soigné

de toutes ses pièces et de toutes les bordures, où rien n'était négligé, dont les terres étaient propres, les eaux convenablement réunies et dirigées, les taillis bien nettoyés, les chemins exécutés et encaissés intelligemment, bien bordés d'arbres, charma l'acropage, qui remarqua de plus et cita très élogieusement les belles bêtes à cornes engraisées au nombre de huit, de formes et de développement irréprochables. On ne put regretter dans cette exploitation qu'un matériel de culture insuffisant et l'absence de tout registre de comptabilité ; mais en présence de l'ensemble de la culture et des étables, les juges furent désarmés. En conséquence, notre lauréat de 1869 obtint le prix d'honneur cultural de la seconde catégorie, objet d'art de la valeur de 500 fr. et 2,000 fr. en numéraire.

A Baneuil, à l'est de Saint-Capraise, on a trouvé des débris préhistoriques en abondance. On suppose que des cavernes tout proche étaient habitées par des troglodytes. Enfin, il y a là tout un vaste champ ouvert aux dissertations et aux suppositions à perte de vue. L'on y a longtemps conservé un dolmen curieux. Un propriétaire voisin l'a fait briser. Quel profit a-t-il tiré de cet acte de blamable vendalisme ? La même commune a des vestiges de constructions romaines et les ruines d'un vieux château qui appartient aux Calvimont : Baneuil est réellement digne d'être visité par les antiquaires et les archéologues.

Allant droit au but en coupant à travers les tertres, nous parcourons des sentiers où la vigne est disposée en fossés et largement fumée. Cette abondante nourriture l'empêchera-t-elle de succomber ? Pour un temps peut-être. Il serait à souhaiter que ce fût pour toujours. Nous descendons et touchons Lanquais, localité peu remarquable, sur un petit ruisseau sillonnant et fertilisant un étroit vallon. Une belle avenue conduit au château, lequel date d'époques diverses. Vers l'est, il présente un aspect go-

thique et féodal avec grosse tour menaçante. A l'ouest, s'élève un pavillon magnifique de l'époque de la Renaissance. Ce manoir a subi plusieurs sièges et ses murs portent encore les traces des boulets. A l'intérieur, on admire d'imposantes cheminées du xvi<sup>e</sup> siècle, et dans l'une des tours est une curieuse collection d'objets de l'âge dit de pierre, réunie et mise en ordre par le propriétaire de l'édifice et de la terre voisine, M. le vicomte de Gourgues, notre éminent collègue, ancien auditeur au conseil d'État, ancien correspondant du ministère de l'intérieur. Il fit partie pendant trop peu de temps de notre Conseil général de la Dordogne, heureux de posséder un homme de telle valeur, que sa santé déjà fort affaiblie obligea de le quitter. Tout le monde connaît ses beaux travaux concernant la topographie du Périgord et l'archéologie de cette province, couronnés par les Sociétés savantes. Fort âgé, M. de Gourgues, maintenant privé de la vue, s'est retiré à Bordeaux (1). L'un de ses fils, M. Henri de Gourgues, que nous avons eu le regret de ne pas rencontrer, administre à sa place le bien paternel et la commune dont il est maire. Le château commande une possession territoriale de 400 hectares environ, affermée maintenant, sauf les vignes, presque entièrement détruites, et les bois, à de petits propriétaires ou d'anciens métayers. Une belle forêt de plus de 200 hectares en fait partie. Outre le produit des arbres, on en retire beaucoup de litière, mélange de bruyère et d'ajonc, qui se vend très bien et qu'on vient acheter de toutes parts, même de points éloignés. Reve-

---

(1) Depuis la rédaction de ce *Voyage*, M. le vicomte de Gourgues nous a malheureusement été enlevé. Son fils lui a succédé dans nos rangs et continue à suivre les traditions de bienfaisance qui ont valu le titre de Providence de Lanquais à sa famille.

nant sur nos pas, nous longeons le bourg et son ruisseau, le Couzeau, qui, comme un vaniteux, se gonfle de temps à autre et allait très insolemment envahir alors plusieurs maisons. Aussi, pour le punir de ses manières impertinentes, l'a-t-on traité ni plus ni moins qu'un fonctionnaire en disgrâce : on l'a déplacé. Peut-être cette leçon le rendra-t-il sage. Il se jette un peu plus loin dans la Dordogne et le prend de haut en arrivant à elle. Il tombe sans façon sur son dos de 10 mètres d'altitude. C'est fort beau l'hiver, mais l'été la chute est maigre, et le Couzeau ne sert à rien de même que la plupart de ses pareils les orgueilleux. La commune de Lanquais possède un notaire distingué, M. Parzat, qui, sous forme de pétition, a présenté au Sénat des observations sur la législation des cours d'eau. La Chambre haute a pris ses vucs en considération et a décidé de les faire entrer dans la rédaction du Code rural, attendu depuis longtemps. M. Parzat est un des bons agriculteurs du pays. La commune est d'une grande étendue, renfermant des sols de natures variées. Très fertiles dans la plaine, ils sont parfois assez ingrats dans le coteau. L'on y exploite des carrières de pierre de taille ; il y a du minerai de bonne nature. Quelques écrivains ont voulu faire de Lanquais le lieu de naissance de saint Front ; leur idée n'a pas été adoptée, rien ne lui donnant autorité. Mais c'est la patrie de saint Avit, solitaire très honoré dans le pays.

Varennés est un peu au-dessous de Lanquais. Le toit de son église, avec son haut companile, simple mur prolongé à l'une de ses extrémités, et son pavillon au-dessus de l'abside, à l'autre bout, ressemble à une selle à la hussarde. L'intérieur est très bien tenu ; on n'y célèbre néanmoins que rarement les offices, Varennés étant réuni pour le culte à Lanquais. Les constructions que nous rencontrons sont bâties en pierre sombre, qui leur donnent un

air triste. La viabilité laisse fort à désirer. Il est urgent de remédier à ce fâcheux état de choses. Le terrain paraît bon ; il comprend deux plaines : l'une supérieure, l'autre qui touche à la Dordogne. Suivant les habitants du pays, ce seraient les plus riches de France. Rien que cela ! Tout est travaillé ; point de friches, c'est vrai. Mais tout en rendant justice à la contrée, je reste persuadé que le patriotisme des *Varenniens* s'exalte un peu trop en ce qui concerne la valeur de leur sol. Il est à croire que si, comme un des grands propriétaires du lieu, M. Delon, ils s'occupaient un peu plus du bétail qu'ils ne le font et ne croyaient pas tant être dans la bonne voie en négligeant la viande pour s'occuper presque exclusivement du froment, ils s'en trouveraient encore mieux. Pas plus en agriculture qu'en autre chose, il ne faut s'arrêter sur la route du progrès. Chaque minute perdue vous met loin de ceux qui marchent ; il devient fort difficile de les rejoindre, même en courant.

De ce point à Couze, le trajet offre un charmant coup-d'œil, en nous amenant au milieu d'un des parages du Périgord les plus favorisés par l'industrie de l'homme et les plus intéressants à étudier. Nous nous arrêtons et faisons quelques moments reposer notre équipage à Mont-d'Onel, gracieuse résidence, sur une colline, au confluent de la Couze et de la Dordogne, de notre érudit et aimable collègue M. de La Gineste. Il n'est pas en ce moment chez lui, ce qui nous contrarie, mais l'accueil de M<sup>me</sup> de La Gineste, toujours affable, quoique indisposée, nous rend son absence moins pénible, et de précieuses notes qu'il a bien voulu tracer à mon intention sont entre mes mains, jetant un jour lumineux sur le pays et ses environs. Couze est une commune importante, à laquelle on a réuni le petit territoire de Saint-Front-d'el-Colubri, d'où vient au corps de l'ensemble actuel l'appellation officielle de Couze-

Saint-Front. C'est un centre actif de fabriques et d'usines diverses. On y voit des papeteries, des scieries mécaniques, des fours à plâtre. On y fait un grand commerce de pierres de taille et de minerai de fer. Dans ses ateliers, on ne compte pas moins de trois cents ouvriers, c'est-à-dire plus du tiers de la population totale. Le salaire de ces travailleurs s'élève, pour les mieux partagés, de 60 à 70 francs par mois, et, pour les autres, de 40 à 50 fr. Les femmes employées dans les papeteries reçoivent un franc par jour.

La fabrication du papier est de date ancienne à Couze ; elle y existe, dit-on, depuis le ministère du célèbre Colbert. Près de l'église est une usine d'apparence modeste et qui n'en rapporte pas moins, affirme-t-on, 100,000 francs par an à son possesseur, M. Prats-Dumas. Elle livre du papier à filtrer ; c'est sa seule occupation. Au lieu d'être carré, ce papier est rond, invention, paraît-il, des plus heureuses pour cette spécialité. Les autres papeteries, quoique donnant de moindres bénéfices, sont florissantes aussi. Notre collègue M. de La Gineste est un de ceux qui fournissent du plâtre préparé. Son usine, qui est jointe à un moulin à blé, est nantie d'un outillage tout neuf et perfectionné, de sorte qu'avec un personnel de six à sept hommes, elle peut, en vingt-quatre heures, livrer de 250 à 300 quintaux de plâtre. On travaille à la fois dans cet établissement du plâtre cru et du plâtre cuit, et l'on y fait de plusieurs sortes de ce dernier pour l'agriculture. M. de La Gineste est d'ailleurs persuadé, convaincu même, que du plâtre cru de bonne nature et non mélangé de matières étrangères est souvent très efficace pour la production agricole en bien des cas, vérité d'ailleurs proclamée par Dombasle. Ainsi, par des printemps très pluvieux, il peut agir plus avantageusement que l'autre, se décomposant alors lentement, ce qui permet à la plante de se

l'assimiler, tandis que le cuit se décompose en ce cas trop vite et pénètre dans la terre sans avoir agi efficacement sur le fourrage. Cependant, le plâtre cru a un inconvénient, c'est de ne pas permettre de reconnaître assez tôt sa bonne ou mauvaise qualité, tandis que pour le cuit, rien n'est plus facile que d'être fixé à son sujet. S'il durcit une fois gâché, c'est qu'il est bon. De plus, à même poids, il est plus volumineux et *plus abondant* dans la main de celui qui le répand que l'autre, qui ne coûte guère moins. M. de La Gineste a été récompensé pour ses plâtres par notre Société, notamment au concours départemental de Nontron, où la médaille d'argent premier prix lui fut décernée (1). A la tête de sa fabrication est un homme de mérite, intéressé dans l'entreprise, ce qui explique la raison sociale *Joseph et C<sup>e</sup>* ; mais notre collègue, bailleur de fonds, dirige d'une façon absolue la fabrication. Une seconde plâtrerie, plus ancienne, qui appartenait à M. Personne, conseiller général, vient d'être vendue à une Société. Les deux fabriques peuvent marcher ensemble sans se nuire, la consommation du plâtre augmentant chaque année dans de vastes proportions.

Le pays est, je l'ai dit, essentiellement industriel ; la masse d'ouvriers qu'occupent les établissements y rend les bras rares pour le travail des champs et, en outre, en dehors de la plaine de la Dordogne et du vallon de la Couze, les terres arables sont en montagne et dans des endroits souvent très tourmentés. L'ouvrier rural, quand on

---

(1) En 1882, à la grande exposition nationale et semi-universelle ouverte à Bordeaux par la Société philomatique de cette ville et qui fut si remarquable, il a, luttant avec de nombreux et redoutables rivaux, obtenu pour ses produits une nouvelle récompense. Seconde médaille militaire sur le champ de bataille de l'industrie.

en trouve, gagne 2 fr. par jour. Pendant les travaux des vignes et des moissons, son salaire s'élève à 3 fr. Les femmes, assez nombreuses pour le travail à la campagne, sont payées quotidiennement 60 c. et nourries de plus à la ferme. Cependant, Couze n'est pas dépourvu de bons agriculteurs. Plusieurs particulièrement méritent d'être cités. M. de La Gineste, propriétaire de Mont-d'Onel, où nous sommes, en première ligne. Sa terre domine le cours de la Dordogne et de la Couze, le long de leurs rives, pendant un kilomètre environ pour chacune d'elles. Dans la plaine, le sol est naturellement bon. Sur les collines et le plateau, les terrains moins favorables sont couverts, par suite, de vignes et de bois. La propriété, depuis que le partage en a été fait entre M. de La Gineste et sa sœur, est d'une superficie de 410 hectares environ, d'un seul tenant. Elle repose presque tout entière sur des bancs de pierre de taille très recherchés et exploités dans trois chantiers : à Léna, Mont-d'Onel et la Font-Chaude. Dans ces carrières, notre collègue occupe de 15 à 20 ouvriers. En dehors des vignes et des plaines, les terres cultivées embrassent approximativement 44 hect. d'étendue. On n'y comptait autrefois que 2 domaines ; il y en a 6 aujourd'hui, plus deux très petits borderages, dont le personnel est surtout employé pour les travaux dans les vignes. Cette abondance de centres cultureux permet d'avoir plus de bras disponibles pour les différentes opérations agricoles et de multiplier le chiffre des bestiaux, chose essentielle et à laquelle on ne pense pas assez dans une grande partie du Bergeracois. Pour le moment, le nombre de grosses têtes d'animaux, naguère de 42, était réduit à 36, parce qu'on avait remplacé les vaches par des bœufs, plus grands consommateurs. Un des domaines, entr'autres, formant le tiers de l'un des anciens, rapporte aujourd'hui plus que le tout dont il a été détaché ne le faisait auparavant. On va

s'occuper de perfectionner les bâtiments ruraux qui laissent encore à désirer, par suite de la hâte que l'on a mise à pratiquer l'utile système de divisibilité d'exploitation. De bons chemins ont été établis sur une longueur de cinq à six kilomètres ; ils desservent la terre et forment dans les bois, qu'ils relient au château, des allées très commodes et agréables. Beaucoup d'arbres fruitiers ont été plantés ; l'on remarque surtout une importante quantité de pruniers d'Agen, 1,000 environ, dont 500, maintenant en rapport, étaient chargés de fruits. De la terrasse du château, l'œil erre avec plaisir sur les vallées des deux cours d'eau. D'un côté, le bourg de Couze bâti en amphithéâtre sur le versant d'une très haute montagne, ayant à ses pieds la route départementale de Limoges à Cahors, qui relie le chef-lieu à Beaumont et qu'une diligence dessert chaque jour jusqu'à cette petite ville. Le chemin longe le ruisseau, dont en cet endroit la vue est charmante. Par suite des nombreux barrages, le volume de son contingent, considérablement augmenté, forme des îles et des cascades ; c'est un point réellement délicieux. Couze possède un bureau des postes et télégraphes, une gare très animée, un bon port, mais pas assez développé sur le canal, une société de secours mutuels. L'église paroissiale est assez loin du centre, dans un endroit écarté, humide et sombre. On y a fait des peintures à l'imitation de celles de la Cité de Périgueux, mais il est difficile de les voir à cause de l'obscurité ; cependant, dans la chapelle de la Vierge, un peu mieux éclairée que le reste de l'intérieur, on distingue quelques têtes de femmes assez bien exécutées. Il y a plus à l'est une autre église, celle de Saint-Front. J'en parlerai tout à l'heure, en décrivant les alentours de La-Linde.

De Mont-d'Onel chez M. de Lair il n'y a qu'un pas. On n'a qu'à traverser la Couze sur un pont très élégant, mais

trop étroit. M. de Lair a de très beaux tabacs et des pruniers de belle venue, pourtant non encore en rapport, vu leur jeune âge. Les terrains de l'exploitation sont excellents le long de la Dordogne. Sur les hauteurs, ils occupent des pentes très déclives, mais ne glissent pas, grâce à leur nature fortement argileuse et compacte. Dans le principal domaine, les bâtiments ruraux sont en bon état, seulement le nombre des bœufs est encore insuffisant. Il y a cependant progrès marqué sous ce rapport. Cette fraction du bien est travaillée par un métayer qui partage à moitié avec le propriétaire tous les produits, excepté le froment, dont il ne garde qu'un tiers, le reste étant au maître. Voilà une condition qu'on n'accepterait guère, ou même pas du tout, dans la plupart des campagnes du Périgord. Mais ici elle ne fait pas difficulté. On la retrouve dans beaucoup des meilleures propriétés du canton. Le paysan aime tellement à produire du froment qu'il en est fanatique pour ainsi dire et consent à tout, pourvu qu'on lui permette d'en cultiver. Qu'on le laisse libre, et il défoncera les prairies pour en obtenir, tant il tient à en récolter à tout prix. Beau zèle, mais qui n'est guère de saison aujourd'hui. Au-delà de chez M. de Lair, on arrive à la terre de Pathy, qui naguère appartenait à M. le comte de La Panouze et maintenant est à son gendre, M. de Gontaut-Biron. Voilà près de quarante ans qu'elle est affermée à M. Henri Laplante, l'un des meilleurs agriculteurs de la contrée, et dont l'aptitude toute particulière pour apprécier le bétail est généralement reconnue. Il cultive par métayers, et comme ses étables lui ont valu de beaux bénéfices, chacun de ses colons est persuadé, non à tort peut-être, que nulle part ailleurs il ne pourrait avoir une part de bénéfices aussi grande que chez lui. L'étendue de la terre est de 400 hectares environ, partagés en quinze domaines. Son prix de location est de 15,000 fr. à présent. M. Laplante est riche aujourd'hui.

Ce n'est que justice ; il a bien gagné l'argent qu'il possède. Il vient de céder la situation à son gendre, M. Marceau, qui paraît devoir non moins réussir et veut aller de l'avant. Il achète des instruments abrégiateurs et augmente ses ressources fourragères. Il se propose d'introduire dans les coteaux calcaires la culture de l'asparcette (nom du sainfoin, usité le long de la Dordogne), et c'est une excellente idée. L'on sait combien cette plante est avantageuse dans les sols qui lui conviennent, quand elle y est traitée avec intelligence, qualité dont M. Marceau ne manque pas.

En nous éloignant pour continuer notre pérégrination vers l'est, nous traversons, sur un pont de quatre ou cinq arches, la Dordogne, ici fort étroite. Elle reçoit un peu sur notre gauche la Couze, éparpillant ses eaux sur une largeur de 100 mètres pour se faire valoir, descendant, naturellement peu profonde, de son lit de roches dans la rivière, en cascade et en pente adoucie, d'une hauteur de cinq à six mètres. Vers le nord, à peu de distance, est le port sur le canal de La Linde. Nous y comptons cinq ou six bateaux de commerce, dans lesquels on charge de la pierre de taille jaune, à côté de la gare du chemin de fer. La vallée de la Couze ne manque donc pas de débouchés et le pays en profite. Evidemment, la position de la commune indiquait qu'il devait en être ainsi. Mais, comme nous avons eu souvent l'occasion de le constater, les personnes auxquelles cette vérité semblerait avoir dû sauter aux yeux de prime-abord n'ont pas voulu la voir ou se sont obstinées à la nier. Lorsque le pont sur la Dordogne fut fait, l'on douta si fort du trafic futur de cette voie de communication que l'on en fit, pour l'entrepreneur, un véritable pont d'or sans s'en douter. On concéda pour lui un péage de soixante ans de durée. Cinq après la construction, l'adjudicataire était, m'a-t-on assuré, rentré dans ses fonds, et l'on dit que le produit annuel est de 15 à 18,000 francs.

Le canal donna lieu à une autre appréciation non moins étrange, par suite de laquelle le bassin de Couze fut élabli dans des proportions trop restreintes ; il en est résulté qu'il est fréquemment encombré pendant que d'autres ports, largement développés ailleurs, sont souvent déserts. Enfin, il a fallu lutter avec acharnement pour obtenir une station du chemin de fer à portée de Couze. La Compagnie concessionnaire n'en voulait pas. Elle se contentait d'Alles et de Saint-Capraise, bien préférables, croyait-elle. Heureusement pour elle, qui se trompe et s'entête encore souvent très à tort contre ses plus chers intérêts, on lui a forcé la main ; le corps des Ponts-et-Chaussées, qui n'était pas sans reproche vis-à-vis Couze, ayant été cette fois éclairé par l'expérience. Grâce donc à M. Fargaudie et à M. Delpit, ancien député, Couze a une gare, laquelle produit 130,000 francs par an, c'est-à-dire à elle seule à peu près autant que les six autres échelonnées entre Bergerac et le Buisson le font ensemble ! Il serait à désirer que MM. de la Compagnie d'Orléans et MM. les ingénieurs voulussent bien tenir, plus que d'habitude, compte dans leurs tracés et la fixation de leurs points d'arrêt des observations et des demandes des populations. Ils ne perdraient pas à le faire. Le pont sur le canal a été construit par les soins de la petite voirie. Son passage est libre de droits.

Nous allons à l'orient, désormais dans la commune de La Linde. A notre droite est la grande usine de Rottersac, citée par les habitants de la contrée comme un modèle en son genre. Elle est bâtie tout en pierres de taille et parfaitement installée. Elle renferme un très grand nombre de machines, dont plusieurs fonctionnent avec un bruit assourdissant. Son outillage est perfectionné d'après les meilleurs systèmes et elle est éclairée au gaz. Cette papeterie occupe une soixante d'ouvriers et une centaine de femmes. Le salaire des premiers est, à peu de chose près, celui de leurs

collègues de Couze, mais les femmes y sont beaucoup plus rétribuées, parce qu'elles travaillent à la tâche. Les plus actives d'entre elles arrivent, de cette manière, à gagner deux francs par jour et au-delà. Une prise d'eau dans le canal actionne tout le mécanisme. Quant aux eaux nécessaires à la fabrication du papier, elles sont fournies par une source voisine, débitant un liquide toujours pur et inaltérable. L'installation a coulé, d'après le bruit public, plus d'un million et son revenu ne serait pas inférieur à 100,000 francs. Tout à côté, l'on a bâti une cité pour le logement des ouvriers employés dans l'établissement. Rottersac appartient à un très petit groupe d'actionnaires, dont le principal serait M. Hennessy, de la célèbre maison de ce nom, à Cognac. A sa tête est placé M. Golon, à la fois créateur de la fabrique et directeur des travaux. Possédant les connaissances spéciales les plus étendues, doué d'une intelligence supérieure et d'une incroyable activité, travailleur et soigneux, il ne peut que faire prospérer l'entreprise, dont il est un des commanditaires et le chef. Rottersac est entouré de beaux jardins et possède, suspendue sur la Dordogne, une promenade plantée de beaux arbres et des plus agréables pendant l'été.

Tout près de cette fourmilière industrielle est la propriété de M. Personne, dont la belle habitation est située à la rencontre des deux routes de Cahors et de Souillac, qui s'y croisent à angle droit. M. Personne jouit d'une grande position dans le pays. Ancien maire de La Linde, il est président d'une Société de secours mutuels importante et conseiller général pour le canton. Il possède autour de sa résidence quatre ou cinq domaines, sur lesquels l'agriculture est en progrès. Il est, en outre, avec M. Laval, de Saint-Capraise, fermier d'une terre importante appartenant à M. le comte de Lapanouze. L'agriculture ne l'occupe pas seule. Récemment il était de plus fabricant de plâtre,

marchand de bois, de froment et de vin. Il a vendu ces divers commerces avec l'établissement qui en était le siège à un prix très élevé ; mais il reste encore fabricant de tan, marchand de minerai de fer, fermier du pont de Couze et correspondant du chemin de fer pour les marchandises. On voit que son existence n'est pas celle d'un fainéant. A côté de lui, on rencontre, au pont de Couze, un homme important dans le commerce M. Font-Bency, ancien capitaine de navire au long cours. Il est négociant en vins et en minerai, occupations qui ne l'empêchent pas de diriger avec soin et tact ses possessions rurales. On nous cite sa belle et grande luzernière, sillonnée de belles rangées de pruniers. Quand ceux-ci seront arrivés à la production, la luzerne, qui alors aura produit d'excellentes récoltes, disparaîtra sans doute, et le sol, bonifié par elle, sera probablement défoncé, puis converti de céréales et de plantes sarclées.

Cependant, nous arrivons à La Linde. Je saute à bas de la voiture, et tandis que M. de Montbrun va s'occuper de quelques affaires, je cours visiter la ville. Je la traverse tout d'abord sans m'arrêter et me rends droit aux bords de la Dordogne. Celle-ci court large et tumultueuse, mais très peu profonde sous un pont très long, à peine achevé. En face, touchant l'autre rive, est une montagne sèche, aride, haute et rocheuse, sur le penchant de laquelle, à mi-côte, est la fameuse chapelle de Saint-Front-d'el-Colubri. La distance de cette église à La Linde n'est pas de trois cents mètres, et cependant Saint-Front et son territoire, assez ingrat du reste, à en juger par l'échantillon que j'ai sous les yeux, dépendent de Couze, qui en est à plusieurs kilomètres. C'est sans doute la difficulté de passer la rivière avant ces derniers temps qui a fait adopter cette délimitation municipale, incompréhensible sans ce motif. Le fleuve, en effet, n'est pas commode le moins du monde en cet

endroit. Il n'aime pas qu'on l'affronte et ferait volontiers aux amateurs du transit à gué souvent un mauvais parti. Sa tranche d'eau n'a que peu d'épaisseur, mais elle glisse très rapidement sur des rochers, et quand elle prend son élan, elle roulerait comme un fétu de paille l'imprudent qui voudrait la traverser. Aujourd'hui, l'on va tranquillement d'un bord à l'autre sur une bonne chaussée de pierre, sans se préoccuper du flot qui roule au-dessous. Jadis, d'après la légende, une promenade de ce côté-là manquait absolument de charme. Un dragon, venu l'on ne sait d'où, s'était, à demeure, établi dans une caverne que l'on montre encore au-dessous de l'église. Il s'y trouvait à merveille : il avait le couvert, et lorsqu'il ressentait un mouvement de soif, de son domicile, sans faire autre chose que de prendre la peine d'allonger le cou, il plongeait sa tête dans la rivière, ce qui prouve qu'il était de belle taille, et buvait à grands traits. Ce breuvage lui paraissait même si délicieux qu'il en absorbait des quantités considérables, aspirant si fort et si bien l'eau coulant sur le roc qu'il déplaçait à chaque fois des blocs énormes de pierre, et c'est ainsi qu'il a formé le passage dangereux, nommé le Saut de la Gratusse, dont la largeur est de quelques mètres et dans lequel, pendant les sécheresses, la Dordogne se perd presque entièrement en se brisant contre ses rudes parois. Quelle tasse ! A un gaillard faisant pareille consommation de liquide, il fallait de bons et solides aliments. Donc, après avoir pris cet apéritif léger, il ouvrait ses ailes, car il en avait ; on peut s'en convaincre en voyant son image authentique reproduite consciencieusement sur les armoiries de Bergerac, où il est représenté tout brillant d'écailles d'or, avec des pattes énormes, une queue de scorpion, des oreilles de loup et un bec d'oiseau de proie, tirant une langue aiguë de serpent, enfin avec tous les attributs faits pour plaire et fixer les cœurs. Il prenait son vol et allait se poser gentiment au milieu d'un

troupeau, qui restait immobile et fasciné à son aspect. Il engloutissait un bœuf, puis un second, un porc et un mouton pour entremets, et avalait le pâtre en guise de rôti. Si peu loin, et c'était assez fréquent, il se montrait quelque enfant, jeune garçon ou jeune fille, il le joignait volontiers au reste du repas comme friandise. Croquer le marmot était un régal qui lui causait réellement beaucoup de satisfaction; qui lui plaisait ou ne peut plus. Alors, bien lesté, il repartait, gagnait sa couche, s'arrondissait paisiblement et se livrait au doux sommeil de l'innocence. Sa vie s'écoulait donc paisible et facile. Mais, malheureusement, saint Front, le grand apôtre du Périgord, vint à passer dans le pays. Tout aussitôt, les habitants se réunirent et furent trouver le grand évêque, auquel ils racontèrent les méfaits nombreux de l'horrible animal. Saint Front, qui venait de faire tomber d'un signe de croix la moitié de la tour Vésone de Périgueux, brèche énorme qu'on voit encore, n'était pas personnage à reculer devant un monstre, si grand et si bien armé qu'il fût. Ayant suffisamment compris ce dont il s'agissait, il monta droit à la caverne. Le dragon venait précisément de se réveiller. A la vue du prélat, il ouvrit une gueule effrayable, vomissant des flammes et se préparant avec la dernière évidence à déjeuner de l'imprudent. Mais, ô déception! Le saint, loin de trembler, lui ordonna de sortir et, lui présentant sa croix, le contraignit rien qu'à la vue de ce signe à le faire immédiatement. Puis, il lui prescrivit de prendre tout aussitôt la route de l'air et de retourner se plonger dans l'Océan salé, sans en revenir jamais, ordre auquel le reptile-oiseau se soumit sans hésiter. D'aucuns prétendent même que le saint, pour mieux marquer sa puissance, ayant vu le dragon esquisser un mouvement, le prit sans hésiter par la peau du cou et lui fit exécuter un plongeon des mieux caractérisés dans la Dordogne. Beaucoup de braves gens de la contrée croient en-

core fermement à ces détails, qui sont simplement un souvenir, embelli par l'imagination, de la destruction, par le zélé pontife, du culte des druides dans le pays. A la suite de leur conversion au christianisme, les populations locales construisirent une maison de prière qui fut placée sous le vocable de saint Front. Dans l'église actuelle, dont plusieurs parties remontent au XI<sup>e</sup> siècle et qui a succédé à l'ancien oratoire, on voit un chapiteau romain dont les sculptures représentent le serpent avec Adam et Eve et, près d'eux, saint Front tenant une croix à la main et prêchant l'Evangile. Avant la Révolution, on gardait aussi dans la chapelle une longue peau de serpent rappelant l'histoire symbolique du dragon vaincu par l'apôtre.

La Linde, ancienne bastide anglaise, fut assiégée vainement par les Français aux ordres du duc d'Anjou. Le sire de Badefols, qui commandait la place et allait y introduire les assaillants, fut tué par le Captal de Buch au moment où il ouvrait les portes et les Anglais demeurèrent maîtres de la position. Peu après, ils en furent chassés par Jean de Gontaut, qui s'en empara et périt dans l'attaque. C'était alors une châtellenie dont dépendaient sept paroisses et, de plus, un poste important, ce qu'elle ne saurait être aujourd'hui, vu sa situation entre deux chaînes de montagnes rapprochées, dans une plaine qui n'est à vrai dire qu'un vallon. Pour la défendre maintenant, il faudrait la ceindre de forts détachés à distance. Elle conserve quelques restes de remparts ; une ou deux de ses vieilles tours sont encore debout. Aujourd'hui, La Linde est le chef-lieu d'un canton renfermant quatorze communes et d'une lieutenance de gendarmerie, dont le commandement embrasse six ressorts de justice de paix, le sien compris. Au temps des électeurs censitaires, elle était le centre d'une circonscription élisant un député. On y trouve bureau des postes et télégraphes, percepteur et tous les fonctionnaires résidant

d'habitude autour d'un prétoire cantonal. La ville s'étend entre la Dordogne au sud et le canal au nord. Ses rues sont longues, droites et m'ont paru solennellement silencieuses. De beaux arbres sont répandus çà et là sur des places qui semblent seulement ébauchées ; celle du centre est grande, mais sans plus d'animation que les autres ; la halle, très présentable, est trop petite. L'église, vaste bâtiment ogival, usé et mal tenu, n'a rien de distingué, pas même son clocher, si ce n'est que celui-ci passe pour être une des anciennes tours de la place, ce qui, si le fait est vrai, lui donne un certain intérêt historique. En un mot, je m'attendais à mieux, d'après les récits qui m'avaient été faits et les relations que j'avais lues, et ma visite à La Linde a, je l'avoue, été une déception pour moi. Cependant, il faut bien dire que l'impression produite par une ville sur l'arrivant provient souvent du point par lequel y on parvient et du moment où l'on y pénètre. Ainsi, je ne doute pas qu'en descendant de la montagne on ne soit saisi par la beauté du paysage, tandis qu'il en est tout autrement quand on vient de la plaine, qu'on a quittée large à Bergerac et que l'on voit ici réduite à de bien humbles proportions. Et si l'on y entre le soir, on a probablement une tout autre idée d'elle que lorsque l'on s'y trouve tout à coup au milieu de la journée, dans un moment où tout le monde est à l'ouvrage ou retenu chez soi par la chaleur. Le nombre d'hôtels et de cafés que compte La Linde semble établir en effet que le mouvement y est bien plus considérable aux heures propices qu'il ne m'a paru l'être. Pourtant, je sais que ses foires et ses marchés sont peu suivis. Pourquoi ? Souhaitons que l'ouverture du pont sur la Dordogne change cet état de choses en facilitant les relations du commerce. Dans le port, formé par un assez large bassin sur le canal latéral, j'ai remarqué sept embarcations de commerce, dont cinq de faible tonnage, occupées à charger du tan et à dé-

charger de l'écorce de chêne. La tannerie est en effet une industrie assez active à La Linde. MM. Haudy l'y représentent par d'importants ateliers. J'ai déjà décrit la papeterie de Rottersac, une des plus considérables et des plus intéressantes de la région et qui dépend aussi de la commune.

Le territoire de celle-ci est d'une étendue très considérable, embrassant près de 28 kilomètres carrés, sur lesquels sont répartis 2,212 habitants, un peu moins de 80 au kilomètre carré. En admettant que la ville et sa banlieue immédiate renferment, sur cinq kilomètres, la moitié de la population, soit 1,105 âmes, il restera pour les 23 autres, ou la campagne proprement dite, 1,116 personnes, pas tout à fait 49 au kilom. Ce sera la proportion d'habitants que, sur cette superficie, auront les deux paroisses rurales qui, aux villages de Drayaux et de Sainte-Colombe, existent en dehors de celle du doyenné de La Linde. Il y en a même trois, mais la dernière, Saint-Sulpice, n'est pas desservie, quoique on y ait conservé le pèlerinage dit de Sainte-Anne qui s'y faisait autrefois. Je ne crois pas que les titulaires de ces succursales *extra-muros* réalisent beaucoup de bénéfices sur le casuel, dans leurs petites circonscriptions sacerdotales.

Sous le rapport agricole, La Linde est favorisée. C'est une des municipalités du Bergeracois qui comptent le plus de sectateurs de notre noble profession, et des meilleurs. Sa plaine, qui s'élargit à l'est, est divisée en grand nombre de petits lopins de terre, appartenant à foule de propriétaires qui les cultivent comme des jardins, et où le tabac attire leurs soins spéciaux et pressés. Aussi le bourg est-il la résidence d'un contrôleur de la production de cette plante. La montagne aussi renferme des praticiens distingués. Leur nombre, je le répète, est grand sur l'un et l'autre point. J'ai déjà parlé de MM. Personne et Font-Beney.

Beaucoup d'autres propriétaires doivent être mentionnés spécialement. Voici d'abord M. Chaume, qui jouit, à bon droit, d'une notoriété réelle dans tout le département. Il fait chaque année, sur une très grande étendue, des semis de tabac qui réussissent bien et qui lui permettent d'expédier des plants, on peut le dire, sur tous les points du Périgord. Il obtient également de bons résultats pour d'autres cultures. Ses terrains, dans la vallée, sont de bonne nature, mais ils étaient infestés d'herbes parasites, et, dès le début, il lui a fallu mettre en mouvement une armée d'ouvriers pour les nettoyer. Ses prés étaient insuffisants ; il a créé des luzernières de 5 à 6 hectares d'étendue. Ses achats d'engrais ont été nombreux, ses dépenses sensibles. En somme il a retiré de ses intelligents travaux et de ses déboursés, bien compris, d'excellents résultats. A côté de lui, M. le docteur Latour s'est, il y a quelques années, rendu acquéreur d'une propriété lui coûtant 150,000 fr. et dont le prix de revient était de 6,000 fr. l'hectare. Il a su si bien agir qu'elle lui rapporte au moins 4 0/0 prouvés par une comptabilité régulière. Tout y est parfaitement soigné ; ses cultures, ses granges, ses porcheries, tout y est remarquable. Vers Drayaux, l'on signale M. Laloubie et tout particulièrement notre collègue M. le docteur Labrousse, à Laumède, sur l'exploitation duquel je suis heureux de pouvoir entrer dans quelques détails. « Dès ses premiers actes, m'écrivit un de mes correspondants, excellent juge, il s'est révélé maître en son art. Après avoir revendu au bout de peu de mois une portion importante de la propriété qu'il venait d'acheter et en avoir retiré la somme nécessaire pour payer entièrement l'acquisition de la terre, il lui est resté 50 hectares ne lui coûtant ainsi rien. Il ne s'occupe que de cultures pouvant donner du profit. C'est dire qu'il ne regarde pas le froment comme la plante nécessairement dominante sur ses domaines. Il a tout d'abord établi de

grandes vignes. Elles pouvaient lui donner de 200 à 300 barriques de vin, et de vastes plantations, surtout de pruniers, calculant sur une récolte de 200 quintaux de prunes et de pruneaux secs. Au début, bien payé de ses peines, il voit maintenant ses vignes en montagne dépérir et il les remplace par des noisetiers, des fruits desquels il compte avoir facilement le débouché dans les grands centres ou même en Angleterre. Il a réuni les eaux, qui se perdaient, de sources situées sur son domaine, créé tout un système d'irrigation, appliqué sur des terrains sans grande valeur et qu'il convertit en prés. Il y récolte aujourd'hui du foin en abondance, peut-être un millier de quintaux. Mesuré dans ses dépenses, il n'en fait que lorsqu'il a la certitude d'un grand profit. Chacun doit s'efforcer de l'imiter. » Cette appréciation se rapporte seulement à Laumède, laissant en dehors l'exploitation des Bories, commune de Molières, dont j'aurai l'occasion de parler avant peu. Me bornant également simplement à ce qui concerne Laumède, je vais faire connaître en résumé les principales améliorations introduites dans cette terre par l'entrepreneur mais sage agriculteur, d'après l'aperçu sommaire qu'il a bien voulu m'en fournir. Elles sont de nature à vivement intéresser. En 1859 et 1860, il a été planté 12 hectares de vignes en coteaux calcaires. La récolte de ces 12 hectares atteignait 100 barriques, ou 17 hectolitres à l'hectare. En 1868, 10 hectares furent établis en plaine et 2 en montagne. Leur rendement s'est élevé à 300 barriques ou plus de 56 hectolitres à l'hectare. Les vignes de la plaine étaient taillées à la Marcon. Leur prospérité s'est soutenue jusqu'en 1876, époque à laquelle le vignoble a été attaqué par le phylloxéra. En même temps que les vignes, M. le docteur Labrousse plantait partout et dans tous les terrains des arbres fruitiers, surtout des pruniers Reine-Claude et d'Agen. Leur réussite a été diverse, suivant les sols. Les pruniers d'Agen, au nombre de

900, ont eu un rendement de 100 quintaux de prunes. Les 300 pruniers de Reine-Claude ont donné 150 quintaux de fruits non séchés. En 1874, une petite source se trouvant dans le jardin et dont l'eau était presque stagnante en été, mais sortait en hiver sur plusieurs points, a été prise à la sortie du roc; son débit a été régularisé, rassemblé par des conduits en béton dans un réservoir et irrigue à présent 2 hectares 20 dans un vallon converti en pré. Durant l'exécution de ces importants travaux, l'actif propriétaire dirigeait lui-même son exploitation, faisant exécuter ses cultures par des ouvriers; mais, en 1879, voyant diminuer les revenus par suite de la maladie des vignes, il a pris des métayers, leur abandonnant un tiers du vin, un tiers des prunes et la moitié des autres récoltes. A Sainte-Colombe, M. Pradier, père de M. Octave Pradier, souvent rapporteur de nos Commissions, possède au château des Landes une jolie propriété, dans laquelle on remarque surtout un beau jardin potager, véritable modèle, où l'eau, seule chose qui lui manquât, vient d'être abondamment fournie au moyen d'une pompe actionnée par un manège qui y fait monter le tribut d'une grosse fontaine. La basse-cour est aussi parfaitement agencée; l'ensemble du bien n'est pas sans mérite (1). Sur la même fraction de la commune est, à deux pas de là, le château de La Finou, naguère possession du vénérable M. de Bracquemont, qui jusqu'à sa mort n'a cessé de perfectionner les cultures de cette propriété. Il appartient à M. Ballande, ancien sociétaire de la Comédie-Française et directeur du théâtre des Nations, à Paris. M. Ballande, natif de Couze, a tenu à s'établir dans son canton, en vue de La Linde, qui donna naissance à Lafon, le rival de

---

(1) M. Pradier père est mort récemment. Il était fort aimé et estimé dans la contrée.

Talma sur la scène. Il restaure l'édifice en le transformant et couvre ses environs de prairies et de plantations de vignes américaines ; il n'y épargne pas l'argent. C'est également à Sainte-Colombe que se trouve une partie des terres de M. Font-Bency, déjà cité plus haut. En un mot, La Linde possède une véritable colonie de propriétaires capables, voulant et faisant le bien par leurs travaux. Le Comice agricole qui, pendant quelques années, y a fonctionné, a produit de très beaux résultats. Pourquoi cette utile association agricole a-t-elle disparu si promptement ?

*C'est qu'elle était du monde où les plus belles choses  
Ont le pire destin :  
Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,  
L'espace d'un matin !*

Mais le souvenir de son mérite lui a survécu. Il nous laisse l'espoir que peut-être elle revivra bientôt, répandant de nouveaux bienfaits dans le pays.

Ah ! mon Dieu ! j'oubliais que, d'après des littérateurs du jour, Malherbe est un imbécile ! Pardon d'avoir introduit ici la reproduction à peu près complète d'une des strophes de cet idiot. Cependant, je ne m'en repens en aucune façon et je pousse l'obstination à cet égard jusqu'à croire que je serais très heureux et très fier d'être l'auteur de l'ode à du Perrier et de quelques autres pièces du poète normand célébré par Boileau. C'est un préjugé dont je ne me déferai probablement jamais, pas plus que de certains autres. C'est le reproche que je m'adresse tout en me frappant la poitrine, en me rendant à la gare, où je rencontre M. de Montbrun, qui est venu très aimablement m'attendre et me dire adieu en me tendant la main. Je me trouve tout

naturellement porté à lui tendre la main et à cesser ainsi le dommage que causait à mon buste les coups de poing, pas très forts, que je lui administrais pour me punir de mon méfait anti-poétique, suivant de bien célèbres écrivains. Nous restons un instant à nous entretenir sur le quai de la station, en ce moment déserte, et où je suis le seul voyageur attendant le train. Nous causons du passé, du présent ; nous nous souhaitons mutuellement et cordialement un heureux avenir. Que Dieu nous entende ! Le convoi paraît ; nous nous quittons. Heureux de ma journée, je regrette une séparation qui, pourtant je l'espère, ne marquera pas la fin de mes relations, de près ou de loin, avec celui qui s'éloigne et sa famille honorée.

Nous suivons la plaine élargie qui nous offre un spectacle attrayant, et passons près de Drayaux, ayant à notre droite, de l'autre côté de la rivière, une grande colline boisée sur laquelle s'élèvent les ruines d'un vieux château. C'est celui des anciens seigneurs de Badefols, ferrailleurs déterminés, combattant tantôt avec les Anglais, tantôt avec les Français. Le plus célèbre d'entre eux fut le fameux Seguin, l'un des principaux chefs des *Grandes Compagnies*, qui sema la terreur en Périgord, en Auvergne et dans le Velay. Il fut empoisonné par ordre du roi de Navarre, Charles le Mauvais, qui le redoutait, et mourut à Pampehune. Il avait pris Brioude et avait retiré de cette ville plus de 100,000 livres, somme énorme pour l'époque. La commune de Badefols était, au xiv<sup>e</sup> siècle, chef-lieu d'une châtellenie s'étendant sur quatre paroisses. La terre de ce nom, appartenant au vicomte de Turenne, fut achetée par Louis XI, qui en fit don à l'abbaye de Cadouin. Aujourd'hui, Badefols dépend du canton de cette dernière petite ville et constitue une simple commune rurale, ne comptant pas au-delà de 320 habitants. Nous

sommes tout près de Laumède, où se voit un dolmen. Nous coloyons les ruines d'un vieux castel, des débris romains, des gites de silex et de haches celtiques. A 4 kilomètres et demi de La Linde, au moment où nous espérons aller vite, nous nous arrêtons et entrons dans la station dite de Mauzac, passablement loin de ce bourg, qui ne tarde pas ensuite à se présenter à nous sur notre gauche, tout fier de son église de bonne mine et de sa grande école bien en vue ; école qui doit être plus que suffisante pour une population de 500 et quelques personnes en tout. Nous frolons le village et y passons la Dordogne, coulant majestueuse en décrivant une longue courbe. Elle vient du nord et gagne le sud pour bientôt retourner à l'ouest, après avoir, à trois cents mètres de nous environ, franchi bruyamment un barrage établi pour former le bief alimentant le canal de La Linde, qui part d'au-dessus de cette chute. Ce barrage est d'une grande utilité ; mais, à côté de son incontestable avantage, il a son inconvénient : sa hauteur nuit à la remonte du poisson voyageur, qui ne le dépasse qu'avec peine, s'accumule au bas de l'écluse et y est détruit à plaisir par les braconniers d'eau douce, d'où grand préjudice pour les pêcheries de tout le haut du fleuve et de la Vézère. Il me semble que ce mal pourrait être facilement évité, si l'on formait de cent mètres en cent mètres au-dessous de l'écluse d'autres petites cascades de quarante à cinquante centimètres de hauteur, qui diminueraient ainsi l'élévation de la maîtresse-pente et permettraient aux poissons de se reposer sur leurs paliers, d'une barrière à l'autre. Ces déversoirs successifs auraient encore un mérite très appréciable pour l'agriculture, si l'on permettait à des riverains, syndiqués ou non, d'établir à leur tombée des pompes mises en mouvement par les pentes et qui, du bâti les contenant, élèveraient une certaine quantité du liquide fluvial pour les arrosages des terres voisines, cela sans

nuire à la navigation, puisque celle-ci ne s'effectue pas par la rivière de Mauzac à La Linde. C'est également à Mauzac que, d'après le projet présenté par MM. Fourgeaud, ancien maire de Bergerac, et E. Blanc, ancien adjoint à l'administrateur municipal de cette ville et ingénieur civil, devrait commencer le réseau de canaux d'irrigation imaginé par eux et qui, par des branches principales, d'autres secondaires, ou tertiaires et des rigoles enfin, arroserait la plaine de deux côtés, au nord et au sud ; de ce point au Fleix, à droite, et au-dessous de Sainte-Foy à gauche. Cette conception est digne du plus sérieux examen et pourrait tout au moins servir de base à un plan d'arrosement, dont l'importance n'a pas besoin d'être démontrée et qui devrait se combiner, suivant moi, avec non-seulement le maintien, mais encore l'amélioration de la navigation fluviale, dont, au lieu de restreindre le mouvement, il importe d'accroître l'activité, comme, du reste, on le reconnaît maintenant à peu près partout. Les deux entreprises d'arrosage et de transport par eau loin de s'exclure l'une l'autre, pourraient, j'en suis convaincu, parfaitement être poursuivies et réalisées ensemble, au grand bénéfice de tous, agriculteurs et commerçants. Formons donc des vœux pour que ce résultat soit acquis le plus tôt possible. Malheureusement il est à craindre que la pénurie du trésor ne permette pas d'y parvenir encore de quelque temps. Mais cependant, peut-être, pourrait-on réussir plus tôt que l'on ne le suppose. Toujours est-il que ce serait un immense bienfait pour le pays (1).

Nous traversons donc la Dordogne sur un pont de 255 mètres de longueur, formé de sept arches de 30 mètres

---

(1) Une note a fait connaître plus haut la récente décision ministérielle relative à cette question.

d'ouverture chacune (1). En le quittant, la vue du pays est charmante. La voie passe sur un remblai formant coude et qui conduit au tunnel de Trasly, long de 300 mètres. Vient ensuite une tranchée profonde, qui se termine à l'entrée d'un autre souterrain, celui de Cayre, dont la longueur est de 346 mètres et qui vient finir sur le versant abrupt d'un coteau formant la rive gauche de la Dordogne pour aboutir au pont de Trémolat. La tête du dernier tunnel est flanquée de ce côté de deux tours rondes réunies dans le haut par une terrasse en forme de mâchicoulis. Le pont a 212 mètres de longueur et débouche sur la plaine contournée par la ligne en courbe de un kilomètre et demi de développement, atteignant, à 3 kilomètres 500 mètres seulement de la station de Mauzac, celle qui porte le nom de Trémolat.

De ce bourg, rien ne nous apparaît. Il est à distance et on ne saurait le voir. C'est dommage, car il a une église passablement curieuse, à coupes et à voûtes très élevées. Elle date du XII<sup>e</sup> siècle. Ce fut, à la suite d'une plus ancienne, celle d'un monastère antique restauré par Saint-Cybard (Saint-Eparche), né disent les uns à Trémolat même, d'autres à Périgueux, et fils de Félicissime, premier comte du Périgord, établi par Clovis et habitant la capitale du comté. Ce couvent devint puissant par la suite, et

---

(1) La description de la voie ferrée de Mauzac au Buisson est empruntée, pour une bonne part, à la brochure intitulée *De Libourne au Buisson*, dans laquelle j'ai puisé de nombreux renseignements pour la rédaction de ce *Voyage*. J'ai également eu recours souvent, dans le même but, à l'opuscule de M. du Lac sur *Bergerac et son arrondissement*, à des notes qu'ont bien voulu me fournir des personnes autorisées du Bergeracois, à celles que j'ai prises sur place et à l'ouvrage de M. l'abbé Audierne, le *Périgord illustré*.

son abbé avait encore, en 1760, droit de haute et basse justice sur le territoire. Au près de Trémolat coule le curieux ruisseau la Rège, venant de Pezul. Si l'on remue son fond vaseux et présente ensuite un faisceau de paille allumée à la surface de ses eaux, on voit des gaz inflammables prendre feu au-dessus de leur nappe et former des traînées de flammes qui durent quelques secondes. Dans les environs sont plusieurs grottes remarquables. Trémolat a 1,055 habitants et appartient au canton de Saint-Alvère. Ce que nous apercevons de la plaine est riant et bordé, vers le sud, de frais ombrages. On y trouve plus de noyers que précédemment depuis Bergerac. Nous approchons visiblement du Sarladais. Dans la commune est la terre de Grange-Neuve, dont le possesseur, le vénérable M. de Bracquemont, ancien chef d'escadron d'état-major, reçut de notre Société départementale d'agriculture, en 1869, le prix d'honneur cultural pour l'arrondissement de Bergerac. Ce vieillard actif, qui l'avait achetée en 1832, mais ne commença qu'en 1838, à l'époque de son admission à la retraite, à l'exploiter après s'y être fixé, la dirigeait lui-même, sauf deux métairies, la faisant travailler sous ses yeux par domestiques et journaliers. Après vingt-huit ans de soins judicieux, l'âge l'avait contraint à renoncer au système de culture directe et à confier le travail de la plus grande partie du sol aux soins de cinq colons et d'un vigneron, ne conservant *en réserve* que deux domaines seulement. Là, dans cette propriété de 150 hectares, environné des siens, aimé de sa famille et de tous, universellement respecté, M. de Bracquemont continuait à faire le bien, à le répandre, à progresser, à donner l'élan tout autour de lui par son exemple et ne se doutait pas le moins du monde qu'il eût le droit le plus minime à être distingué. Cependant, je savais qu'il avait imprimé non-seulement à sa terre, mais aux environs, une impulsion grande et salutaire, et le mo-

ment étant venu de songer à préparer un concours de culture dans le Bergeracois, je l'engageai à se mettre sur les rangs. Triompher de sa modestie ne me fut pas facile ; je parvins néanmoins à le déterminer à m'envoyer sa demande d'inscription et à rédiger son mémoire, qu'il m'apporta pour joindre aux dossiers que je rassemblais et devais remettre à la Commission de visite, en ma qualité de secrétaire-général. « Voici, me dit-il en me le livrant, voici ma condamnation. J'ai préparé cette notice parce que vous l'avez absolument voulu ; mais, je vous en prie, lisez-la, là devant moi, et, franchement, après lecture faite, dites-moi si je puis me présenter sans être taxé de vanité. Si vous trouvez que je n'ai pas de chances, qu'il n'en soit plus question ; rendez-la-moi. » Je la lus très attentivement et, la mettant sur mon bureau, je lui répondis : « Laissez entre mes mains cet exposé. Je le trouve très intéressant et je le garde pour le concours. » La Commission fit comme moi, se rendit ensuite à Trémolat, et celui qui n'osait pas, qui ne le fit que forcé, pour ainsi dire, entrer en lice, fut à l'unanimité classé le premier par ses juges étonnés de tout ce qu'on lui devait. Le public applaudit à cette décision. Seul, le lauréat n'en revenait pas. Ses mérites, en effet, étaient bien minces, d'après lui. C'était, à ses yeux, peu de chose que d'avoir introduit un assolement quadriennal bien compris, bien pratiqué par ses métayers, non moins que dans sa réserve ; d'avoir desséché les mouillères, irrigué, drainé, recueilli les eaux, provenant de cette dernière opération, dans un réservoir, en les faisant servir à l'arrosage d'un terrain sec et aride acheté 600 fr. et que cette bienfaisante amenée a transformé en prairie de 10,000 fr. de valeur. Il ne croyait pas qu'il valût la peine de parler des nivellements, défoncements, transports de terre, poursuivis avec suite et intelligence ; de l'augmentation du bétail, porté du simple au triple ; de l'accroisse-

ment de la culture fourragère, de l'introduction et de l'emploi suivi de nombreux et divers instruments perfectionnés et abrégiateurs, chez ses colons comme dans son faire-valoir; de la reconstruction des étables, granges, hangars; de la bonne tenue des bâtiments destinés à loger les métayers et les ouvriers, de l'établissement d'un séchoir à tabac très bien compris et exécuté, de sa grande magnanerie, de sa plantation de 1,200 mûriers de ses arbres fruitiers, de 14 hectares de vignes créées par lui, de l'élévation du revenu dépassant déjà 15 et même 18,000 francs; de la quantité de produits considérablement accrue; de l'exemple si bien donné, que partout dans le pays on s'empressait de l'imiter et que le progrès, suivi de l'aisance, s'introduisait partout. Non! tout cela fait par lui ne valait pas la peine, étant son œuvre, qu'on y fit attention; ainsi disait, ainsi croyait M. de Braquemont, qui, s'il avait trouvé pareille œuvre chez autrui, l'aurait signalée et fait admirer, comme le fit l'honorable rapporteur de notre commission, M. le baron d'Arlot de Saint-Saud. Trois ans après au concours régional, M. de Braquemont, pour les mêmes faits, obtint du jury gouvernemental une médaille d'or dans une joute soutenue contre tous les meilleurs agriculteurs du département entier, recevant ainsi de la part de l'Etat une place d'honneur. Le rapport de M. de La Massardière conclut en ces termes, au sujet des actes cultureux de ce noble vétéran des armées françaises et de notre agriculture: « Malgré quelques imperfections à signaler, que d'éloges n'avons-nous pas à adresser à M. de Braquemont pour l'impulsion donnée à l'agriculture par ce vénérable vieillard, qui, après une partie de son existence passée dans la noble carrière des armes, est depuis plus de trente ans l'instigateur des progrès agricoles et le modèle de tout un pays!... »

Nous avons eu le regret de perdre, il y a plusieurs an-

nées, cet intrépide octogénaire, qui a lutté jusqu'au bout pour le bien, et toujours avec succès. Aujourd'hui, son beau domaine de Grange-Neuve est divisé entre plusieurs de ses enfants ; la maison de maître et ses dépendances appartiennent à sa fille, Mme Ducluzeau, dont le mari est, à l'exemple de son père, entré dans la carrière de la magistrature.

A travers des rochers creux et des coteaux boisés, le chemin de fer arrive encore à la Dordogne, qu'il passe de nouveau sur un pont, à l'extrémité de l'île de la Yerle, et l'on s'arrête à 3,500 mètres de la station de Trémolat, sur le territoire et à peu de distance d'Alles, dont cette halte porte le nom. Point de mouvement à la gare ; le chef erre mélancoliquement sur le quai, tandis que son aide, l'homme d'équipe-facteur, apporte sans peine et place sans hâte dans le wagon des bagages un paquet pesant bien cinq kilogrammes et constituant la masse des marchandises à charger. C'est bientôt fait ; débarrassé de ce léger fardeau, notre homme lève les bras comme s'il s'étirait, avec un bâillement prolongé, puis agite sa sonnëtte, et nous repartons, quittant ce point commercial intéressant, parcourant un pays qui semble toujours bon et où les pentes me paraissent être peut-être un peu moins prononcées qu'auparavant. Devant nous, il n'existe plus de collines ; mais la Dordogne est encore là, plus petite et se hâtant vers le nord, où elle semble aller chercher du renfort. Nous l'atteignons par une tranchée longue et profonde et, sur un quatrième pont, avons le plaisir de la contempler du haut de cet ouvrage d'art auquel on a donné le nom de pont de Limeuil. Un coude, et nous arrivons au Buisson par la vallée que j'ai déjà décrite.

De La Linde ici l'on compte 17 kilomètres semés d'étapes ; celle-ci fait la quatrième. Une par 4 kilomètres  $\frac{1}{4}$  ! De Bergerac au Buisson, pour 37 kilomètres, il y en a huit, une pour un peu plus de quatre kilomètres et demi.

N'est-ce pas un peu trop ? On répondra que non et que la facilité des débouchés créera le commerce. Soit. Alors comment se fait-il que la même Compagnie, qui trouve bon tant de stations dans la vallée de la Dordogne et ailleurs, par la raison susdite, se refuse avec obstination à en établir une, demandée depuis longtemps, nécessaire à tous les points de vue, entre Niversac et la gare de St-Martin, à Périgueux, qui sont séparées par un intervalle deux fois, et au-delà, plus grand ? Comment se fait-il qu'elle n'en veuille pas entre Milhae et Thenon, qui sont à une distance énorme l'un de l'autre et lorsqu'il serait avantageux d'installer un point d'arrêt entre Ajat et Limeyrac ? Comment se fait-il qu'elle n'en admette que quatre de Périgueux à Mussidan, pays riche pourtant, sur 36 kilomètres, soit une tous les 9 kilomètres, presque le double qu'ici ? Pourquoi n'en accorde-t-elle pas une à Chancelade, dont le *port-sec* lui rapporte à lui seul déjà plus de 80,000 fr., un contingent respectable qui grossirait nécessairement beaucoup si l'on joignait, sans grands frais, à cette demi-halte, un asile pour les voyageurs et leurs colis, asile qu'elle ne veut consentir, dit-on, à y ouvrir qu'en demandant de gros subsides à la commune, tandis qu'elle devrait d'elle-même aller au-devant des vœux du pays ? Pourquoi, ce qui est le sublime du genre, en fait de spéculation, persévère-t-elle à ne pas laisser descendre à St-Pierre-de-Chignac du convoi qui y passe au moment où s'ouvrent les marchés et les foires de cette localité commerçante qu'elle dessert par les autres trains à des heures moins avantageuses pour le transport des personnes et des marchandises, perdant ainsi de gaieté de cœur, chaque semaine, l'occasion d'encaisser de fortes sommes ? (1)

---

(1) Il paraît qu'il a été fait droit enfin aux réclamations que cette étonnante mesure motivait.

Les Compagnies ont certainement du mérite, mais quelquefois il faudrait, dans leur intérêt même, les amener à plus de condescendance envers le public, comme cela s'est passé, nous l'avons vu tout à l'heure, à Couze, au grand bénéfice de la récalcitrante.

La gare du Buisson, assise au croisement de la ligne de Paris à Agen par Périgueux et de celle de Bergerac en Auvergne par Sarlat, où elle s'arrête pour le moment, mais à laquelle on travaille plus loin (1), est fort exigüe, très incommode pour les voyageurs, qui y sont les uns sur les autres, dépourvue de buffet, en un mot déplorablement installée. Il est d'ailleurs question de l'agrandir et d'en reporter les bâtiments sur un autre emplacement où ils puissent se développer plus facilement (2). On fera bien aussi de mieux faire concorder entre elles les heures des correspondances, afin qu'on ne soit pas obligé de rester à étouffer des temps infinis, en attendant des trains que l'on devrait pouvoir prendre en descendant des autres. Tout autour d'elle, vu son importante position et en vue de l'avenir, les habitations se multiplient. Il se forme un bourg nouveau à côté de l'ancien et une belle église toute neuve s'élève dans ce centre, qui sort journallement de terre. Elle remplacera le vieil édifice paroissial de Cabans, avec des proportions plus grandes. Elle est d'apparence très satisfaisante à l'extérieur, où son gros-œuvre est terminé, sauf le clocher.

Nous séjournons un peu trop, au gré de mes désirs, dans les salles d'attente où l'on suffoque, sur le quai très étroit où l'on a peine à circuler. Enfin, le convoi ve-

---

(1) Elle va maintenant (1886) au-delà de Sarlat, jusqu'à Cazoulès, sur la frontière du Quercy.

(2) Cette amélioration indispensable est aujourd'hui réalisée.

nant d'Agen apparaît. Chacun se précipite pour s'emparer d'une place peu facile à se procurer par les retardataires, les voitures en petit nombre étant à peu près bondées de voyageurs. On se heurte, on se pousse, on se querelle. Pour moi, je parviens à me faufiler entre des combattants, et, comme le troisième larron dont nous parle le bon La Fontaine, je réussis, pendant une lutte homérique de deux rivaux, à m'établir, en me faisant petit, entre un gros marchand de bœufs et un honnête tailleur de campagne qui se rend de son village au chef-lieu de la Haute-Vienne pour y recueillir, nous dit-on, un modeste héritage, puis y faire, par la même occasion, l'achat de quelques étoffes pour sa clientèle. Le mécanicien monte à son poste, le serre-frein en fait autant, le chef de station s'avance : nous allons prendre la volée. Le train s'ébranle. — Hélas ! la portière s'ouvre, et un coin bienheureux que chacun de nous convoitait dans sa pensée, mais n'osait prendre parce qu'un couvre-chef y était déposé, témoignant qu'il avait un maître pour le voyage, est aussitôt occupé par un grand gaillard barbu, vêtu mi-partie à la catalane, mi-partie à la mode basque. Un miquelet(1) peut-être, si ce n'est un contrebandier ; à moins que ce ne soit un fantaisiste s'étant par originalité fait un costume composite. Ce pourrait bien être cela ; toujours est-il que c'est un Méridional, son teint le prouve, et probablement un montagnard. Il en a toute l'allure. — « Eh bien ! lui dit un de nos compagnons d'étuve, vous avez failli rester en route. Une minute de plus nous allions nous mettre un peu plus au large, grâce à votre place. » — C'est vrai ! Que voulez vous ! cela fait du bien de se dégourdir un peu les jambes quand on est encagé depuis les Pyrénées. Et puis, j'ai trouvé dans un café du voisinage de bonne

---

(1) Sorte de milicien espagnol.

bière fraîche, j'ai tiré de ma boîte un *puro* ; la fumée s'est élevée, mes yeux et mes pensées la suivaient je ne sais où, quand tout à coup j'ai entendu la cloche. Alors je me suis souvenu et prenant un grand parti, je me suis levé. m'écriant : *surge ; abi!* — « Je les ferai », dit le tailleur. — « Imbécile ! en voilà un qui croit que je lui commande de la couture et un bel habit. Apprenez ignorant, que c'est du latin ce que je dis. Cela signifie : Lève-toi, va-t'en ! » — J'ai payé ma place et j'ai droit à la garder tout comme vous la vôtre. — « C'est bon ! c'est bon ! personne ne vous renvoie, restez où vous êtes, mais ne vous mêlez pas aux conversations que vous ne comprenez pas. Vous savez le latin, monsieur ? » Ces derniers mots s'adressaient à moi. — « Un peu, répondis-je, mais pas beaucoup ; jadis, comme dit la chanson, c'était différent, mais à mon âge ce que l'on a su jeune on ne le sait plus guère. Vous, monsieur, vous êtes en pleine relation avec les brillants auteurs, gloire de la langue des Romains ? » — Légèrement, je m'en flatte. grâce à un mien neveu que je vais voir à Paris et qui sera prochainement reçu docteur-médecin. J'ai lu sa grammaire, ses dictionnaires, et de cette façon je suis arrivé à comprendre assez bien l'*Epitôme*, le *De Viris* et les *Fables de Phèdre*, en m'aidant, il est vrai, de la traduction française imprimée en regard. Non, non ! mon neveu n'aura pas honte de son oncle à Paris. — « Il a de bonnes notes pour ses examens ? » — S'il en a ? je le crois bien. Ce n'est pas lui qui tuera ses malades ! — « Alors il ne sera pas reçu ! » s'exclame un mauvais plaisant placé près de la portière. — « Jeune homme, taisez vous ! s'il est vrai qu'il y a des médecins qui tuent leurs malades, ce sont des écervelés qui ont trop vite appris sans réfléchir et sans comprendre. Il n'en est pas ainsi de mon neveu. Il a longuement étudié, longuement réfléchi. Ce sera, vous le verrez, un prince de la science ». — Et il y a quelques

années qu'il scrute son art avec soin ? — « Quelques années ! quinze ans, monsieur ! quinze ans ! Il a suivi ses cours à Bordeaux, à Toulouse, à Montpellier, que sais-je encore ? Toujours avec le même succès, la même ténacité. Certes il aurait pu depuis longtemps être reçu, mais on le jalousait, monsieur, comme on fait toujours du vrai mérite et il s'est dit : Allons à Paris, c'est là que la science est hautement appréciée, récompensée, et il est à Paris depuis cinq ans. » — Il sera prochainement admis ? — « C'est indiscutable. Si vous saviez que d'études il a faites et quelles découvertes on lui doit déjà ! Par exemple, par pur amour de l'étude, il allait quelquefois, souvent même, dans des maisons de jeu. Certainement il y laissait de l'argent, beaucoup même, j'en sais quelque chose, mais c'était de l'argent bien placé. En effet, quand un joueur désespéré se brûlait la cervelle, il ne manquait jamais d'assister à son autopsie, et tandis que ses camarades discutaient sur la grosseur de la balle et les désordres qu'elle avait causés, lui, allant droit au but, reconnaissait du premier coup que le regret d'avoir perdu était le mobile qui avait guidé la main tenant le revolver ou le pistolet, et que la balle avait accompli l'acte que le défunt avait prémédité. De même quand il était à l'amphithéâtre et qu'on y portait un cadavre venant de l'hospice, le chef de service se perdait dans les nuages. Sans hésiter mon neveu proclamait à la grande admiration de tous, que si le mort n'existait plus, c'est qu'il ne pouvait plus vivre ! » — C'est péremptoire. Ces observations nous présagent son triomphe assuré lors des examens. — « Ah ! ce n'est pas tout. Mon neveu, je vous le dis, est un chercheur, un scrutateur. Rien ne lui échappe. Figurez-vous qu'il est minéralogiste. Nous sommes dans le département de la Dordogne, je crois ? » — Oui, monsieur, vous y êtes depuis plusieurs stations déjà, puisque vous venez d'Agen. — « Eh bien ! il y a vécu

pendant quelque temps. Y en a-t-il ramassé des pierres, des cailloux, du minéral ! Vous ne pouvez, monsieur, vous imaginer tout ce qu'il nous a, de ce pays, envoyé de matériaux : des montagnes, de quoi bâtir une maison, dont chaque pierre serait une curiosité. » — Vous devriez la faire construire. Elle serait remarquable. — « Je ne dis pas non, Je le ferai peut-être ; mais ce n'est pas tout. Dans cette contrée il s'est livré à une étude de mœurs approfondie. » — Vraiment ! Et qu'en est-il résulté ? — « Rien de favorable à ses habitants. Vous connaissez Périgueux, monsieur ? » — J'en suis ; j'y vais. — « Alors, je vous en demande pardon ; mais, c'est égal, je vous le dis tout de même, mon neveu trouve que c'est une ville cocasse. » — Pourquoi cela ? — « Parce qu'on y érige des statues à tout le monde. » — A tout le monde ; c'est beaucoup. — « Oh bien ! ou à peu près à tout le monde. Imaginez-vous, monsieur, que, devant le palais de justice, on y a placé sur un socle une masse de bronze qui est censée représenter un homme dont ailleurs on n'a jamais entendu parler. Un nommé Montignac, Montagnac, Montagne, Montaigne. C'est cela, Montaigne. Je vous demande un peu qu'est-ce que cela signifie, qui connaît ça ? Ce Montaigne était probablement un avocat du crû ? » — Précisément, et qui a bien gagné son procès devant la Postérité. — « La Postérité ! Quel est ce tribunal ? » — Une sorte de cour de cassation souvent et dont les arrêts sont d'habitude sans appel. — « Dites-moi, et le Limousin ? Avez-vous jamais été dans ce département-là ? » — Quelquefois. — « Vous ne poussez pas aujourd'hui jusque-là ? » — Non ! Je m'arrête tout à l'heure à la station que voici. Je n'en repartirai que demain. — « Tant pis ; nous serions descendus ensemble là-bas ; nous y aurions été voir quelque chose de bien curieux. » — Qu'est-ce qu'il y a de particulier ? — « Un village où l'humidité est si grande que les hommes y moi-

sissent vivants. On m'a cité un propriétaire qui, venu l'habiter après acquisition d'un domaine, avait pris l'habitude de se tourner toujours pour dormir vers la muraille. Eh bien ! le côté de son corps avoisinant cette muraille s'est peu à peu couvert d'une longue mousse verte que l'on n'a pu faire disparaître qu'après des traitements énergiques et changement complet de résidence. » — Vraiment ? — « Monsieur, le fait est certain ; c'est encore mon neveu qui l'a dit. » — Vous avez là, monsieur, un neveu bien distingué. — « N'est-ce pas ! Aussi, vais-je le chercher et le ramener au pays, après avoir payé quelques petites dettes qu'il a faites, s'il est reçu docteur, comme j'aime à le croire, comme cela ne peut manquer d'arriver. » — Ah ! monsieur, ce sera, dans ce cas, l'aigle des Pyrénées. Jamais on n'aura vu rien de tel, de l'embouchure de la Bidassoa, dans l'Océan, au Bouton de Roses (1), en Catalogne, sur la Méditerranée ! Vous lui devrez des soins éclairés, car, à coup sûr, il sera votre médecin ? — « Jamais ! s'écrie notre homme, avec un accent de conviction profonde, jamais ! Songez-y donc ! Il est mon héritier présomptif ! » Tout le monde part d'un éclat de rire à ce cri du cœur inconscient et instinctif du bonhomme, qui va faire pratiquer à sa caisse une large saignée par son étudiant, ou soi-disant tel, à perpétuité, et qui, tout étonné, regarde ses voisins, ne comprenant rien à la gaieté causée chez eux par ce qu'il vient de dire sans y songer. Il n'a pas l'air content. Une altercation va-t-elle naître de l'incident ? Je l'ignore, car l'omnibus s'approche ; j'y fais porter mes bagages et gagne Le Bugue, sans m'occuper davantage du train qui reprend sa marche derrière moi.

---

(1) Nom poétiquement donné par les Espagnols à la forteresse qui défend le petit port de Roses.

Le Bugue est une jolie petite ville de 2,700 à 3,000 âmes, que le chemin de fer de Périgueux vers Agen a la prétention de desservir directement, ce qu'il ne fait guère, la laissant à l'ouest, à longue distance. Je me propose de la visiter avec plaisir, ou plutôt de la parcourir de nouveau, l'ayant vue tout à mon aise il y a bien des années de cela. J'y ferai cette fois d'utiles et nombreuses découvertes, de grands changements y ayant eu lieu, d'importants édifices s'y étant élevés récemment ; mais, en descendant de la voiture publique, je me contente d'y déposer valise et sac de nuit et, louant un cabriolet pour deux ou trois heures, je m'achemine sans tarder le long de la Vézère, allant au point de rencontre de cette rivière avec la Dordogne. Le chemin se cramponne d'abord le long du Cingle, hauteur escarpée, formant un demi-cercle, puis nous traversons un petit vallon, dans lequel nous laissons continuer son cours la route de Bergerac, que nous abandonnons pour une voie qui nous conduit, en montant, à la porte de La Péchère, gracieuse résidence appartenant à M. le général Tatareau. Sur la rive droite et au-dessus de la Vézère, le château domine un beau paysage. Entouré d'ombrages et de bâtiments d'exploitation de construction récente, il se détache de tout ce qui l'environne, par la physionomie particulière de ses façades rappelant la Grèce et l'Espagne, théâtre des premiers faits d'armes du brave soldat. Ses proportions sont élégantes, sa situation est des plus heureuses.

Acquis il y a trente-deux ans, cette propriété, d'une étendue de plus de cent hectares, d'un seul tenant, était alors dans l'état le plus déplorable. Trois métairies en dehors de la réserve, des bois, du vignoble et des prés, en occupaient la partie la plus considérable en un sol sablonneux. Toutes trois furent reconstruites, de même que le manoir et ses dépendances. Les prairies furent améliorées au

moyen des terres de l'ancien barrage existant au-dessous, de la distribution des eaux et d'un drainage partiel assez important. Plus tard, il fut procédé à la plantation de quatre hectares de vignes dans des défrichements. Elles étaient belles et donnaient de bon vin, mais le phylloxéra les fit trop tôt disparaître. Un nouveau vignoble est en reconstitution au moyen de cépages américains (Riparias et Solonis). Les souches sont très vigoureuses, et l'on espère une bonne réussite finale. Des arbres fruitiers, des pruniers d'Agen, des mûriers, des essences arbustives d'ornementation, des pins d'Autriche et ordinaires ont été mis en place avec succès, de même que 500 peupliers d'Italie. La luzerne et des cultures annuelles, paraissant bien réussir ont remplacé la vigne dans les terrains où elle semble ne plus vouloir pousser. Les bois de chêne ont été mis en état de défense autant que possible et bien aménagés; les taillis se repeuplent et les futaies se refont. De concert et avec l'aide de l'administration des ponts et chaussées, la rive de la Vézère, sur 250 mètres de longueur et trois mètres d'escarpement, a été transformée en talus produisant une herbe excellente et dont les bords sont garantis contre l'érosion par des pieds de vîmes. Enfin, en même temps que la culture du tabac s'introduisait, apportant un nouveau contingent très appréciable aux revenus, on installait un bélier hydraulique qui depuis trois ans élève les eaux d'une excellente source, à 33 mètres de hauteur et 117 mètres de distance, dans la cour du château. M. le général Tatareau n'a pas, on en conviendra, l'habitude de vaincre sans gloire; il triomphe résolument de l'ennemi, soit comme militaire, soit comme agriculteur (1). La Péchère n'est

---

(1) M. le général Tatareau s'est éteint doucement à Périgueux, dans les premiers jours de janvier 1886. Agé de près de 92 ans, il était le doyen de

qu'à deux kilomètres du Bugue et appartient pourtant à la commune de Lineuil, par conséquent au canton de Saint-Alvère et à l'arrondissement de Bergerac.

En passant, j'aperçois sur la route, qu'ils bordent, une assez grande quantité de mûriers blancs. Plusieurs sont taillés en tête de saule. Pourquoi? Ce genre de traitement n'est pas, en général, favorable à cette espèce d'arbres. Nous ne tardons pas à être en vue de la Vitrole, élégante habitation de notre collègue M. le comte d'Arlot. Le terrain paraît fertile, et d'après une note que l'honorable propriétaire a bien voulu me remettre, il l'est effectivement, de telle manière que l'on suit dans le pays une méthode culturale qui ne serait pas à conseiller partout, et semble ici réussir en plusieurs cas, prouvant une fois de plus qu'il n'y a pas de règle sans exception et que l'art agricole est en grande partie un art d'observation. A chaque sol particulier son traitement particulier, ses produits spéciaux, ce qui ne détruit pas d'ailleurs les règles générales qu'il est toujours sage d'observer dans la mesure que conseillent l'expérience et les exigences, c'est-à-dire avec une méthode logique et raisonnée. Voici donc en gros les procédés admis aux environs, et les vues, sur certains points, du praticien expert touchant l'ordre à suivre dans l'assolement, vu les conditions où son domaine est placé. Il y a dans les usages locaux, comme toujours, à réformer, en même temps que des modes paraissant justifiés par des motifs sérieux; d'autres, blâmables ailleurs, y deviennent au contraire utiles

---

notre Compagnie et l'un des plus anciens et les plus estimés vétérans de l'armée. Sa longue existence, consacrée toute entière à l'accomplissement de ses devoirs de soldat, de père de famille et de citoyen, fut sans peur et sans reproche. Ce fut toujours celle d'un homme de cœur et de bien agissant sous l'œil de Dieu pour les siens et son pays.

pour modérer la fougue de certaines plantes s'emportant par suite de surabondance de suc les poussant à un développement funeste. Je résume donc l'écrit que je dois à M. d'Arlot. Le lecteur sagace verra ce qu'il en doit penser et jugera des faits par leurs causes et leurs conséquences. Notre confrère déclare en commençant que le principal produit de la riche plaine arrosée par la Vézère et la Dordogne est le froment. Cette céréale y croît avec vigueur. Pour mettre un frein à sa hâte de s'élever on la fait pâturer en février et partie du mois de mars par les moutons tant qu'elle n'est pas nouée. On ne sarcle jamais, et je ne puis m'empêcher de penser que c'est peut-être un tort. On se contente de passer une fois (n'est-ce pas insuffisant ?) au milieu des blés quand ils grandissent, en arrachant à la main les herbes trop hautes. « Aussi dans les saisons pluvieuses l'herbe envahit tout et la récolte est compromise. Si le blé l'emporte, les herbes baissent la tête et meurent en partie. Il est bien rare qu'il n'y ait pas de blé versé, soit par les vents, soit par les pluies, surtout quand il est infesté d'herbe. Cette année, où l'hiver a été sec, où rarement on avait vu si peu d'herbes dans les céréales, plus du sixième de la récolte a été couchée néanmoins. C'est à n'y rien comprendre. On met dans les terres de choix le froment à tiges les plus courtes ou celui à paille pleine qui résiste le mieux aux intempéries ; rien n'y fait. Je crois nos charrues Dombasle trop bonnes ou peut-être a-t-on trop écarté le maïs de nos assolements. » Devant cette exubérance, notre collègue, redoutant une détérioration de ses récoltes à chaque coup de vent, ne peut s'empêcher de dire à ses colons qu'ils feraient bien de semer un peu plus de maïs. L'un d'eux, l'année précédente, avait en la moitié de son froment versée. La partie restée debout avait auparavant porté du trèfle et du maïs. « Au prix où ce dernier grain est maintenant, sa culture serait plus rémunératrice que celle du froment. » Il

me semble qu'il y a dans ce fait une indication à suivre. Deux des mélayers ont essayé blé sur blé. L'expérience leur a démontré qu'ils faisaient ainsi fausse route. M. d'Arlot me paraît être dans le vrai ; les récoltes sarclées doivent toujours suivre et précéder le froment. Dans les terres d'une grande richesse, et c'est le cas pour celles-ci, où tout au moins une fois en dix ans la Dordogne vient les recouvrir, montant jusqu'à la Vitrole à 1,500 mètres de ses bords, augmentant ainsi l'épaisseur de la couche alluvionnaire, il n'y a pas d'inconvénient à donner après les blés, en culture biennale, dans les sols de haut produit, une large part au maïs, que l'on sarcle au bénéfice de la céréale suivante et qui enlève une partie des sucs trop abondants qui amènent la verse du froment, que l'on doit semer, en outre, de variété à tige relativement courte et à paille demi-pleine. C'est un système que je me suis vu contraint de mettre en pratique sur quelques parcelles ultra-privilegiées d'une de mes exploitations et qui m'a donné les meilleurs résultats. Naturellement, il ne s'agit ici que de terrains de nature supérieure ; mais, en quelque cas que ce soit, le blé ne doit être semé que sur un sol bien nettoyé d'avance. M. d'Arlot fait naître des raves en culture dérobée sur les chaumes du froment. Ces racines, jointes au topinambour qu'il cultive aussi, suffisent, avec un peu de son, pour amener les bêtes à cornes à une bonne mise en chair après quoi elles sont vendues. Les animaux composant les attelages sont employés six mois au travail et envoyés au marché après trois autres mois de repos. Ils sont alors payés de 1,500 à 1,600 fr. la paire, laissant un bénéfice de 200 à 250 fr. l'un. Ce sont de gros bœufs garonnais achetés en Agenais, à Villeneuve-sur-Lot ou à Montflanquin, les terres fortes exigeant des bêtes très robustes pour les labours. Il y a peu de prairies ; on y supplée par des trèfles rouges (trèfles incarnats, farouchs)

et par des trèfles de Hollande semés dans les céréales. Ces trèfles donnent quelquefois une coupe dès la première année, deux, trois et même quatre à la seconde; par suite autant de foin qu'un pré naturel, ce qui ne devrait pas empêcher d'accroître la quantité de cette dernière sorte d'herbage. Il y a quelques points en luzerne; mais cette légumineuse y dure peu, bientôt envahie par l'herbe ou la cuscute. Le tabac, quand il réussit et qu'on le classe bien, paye, au bout de quatre ou cinq ans, la valeur du sol qu'il occupe. Quant à la vigne, elle menace de s'éteindre. Le rendement du froment est bon, mais n'atteint la moyenne de 20 hectolitres à l'hectare que dans les années exceptionnellement favorables. On vient d'en voir la cause.

La population de la commune est intelligente et assez active, surtout dans la classe rurale. Voici quels sont les principaux produits de la contrée : le froment, le trèfle de Hollande, le maïs, les pommes de terre, les topinambours, les betteraves, les haricots, les citrouilles et un peu de carottes. Après seigle ou froment se sèment les raves, le trèfle rouge (farouch), le maïs fourrage. La maladie des vignes amène bien des misères. Plusieurs petits propriétaires vivaient de leur vignoble. Celui-ci disparu, le sol qui le portait ne produit presque plus rien.

Une vieille église du <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle apparaît à côté de nous. Elle est dédiée à saint Martin. Elle a été détruite en partie; mais son chœur et son petit clocher semblent avoir été récemment restaurés. On les entretient, m'assure-t-on, surtout pour assurer la conservation de la magnifique cloche que s'y trouve. Cette église fut dans le temps celle du Bas-Lincaul et, d'après de vieux papiers que je possède, plusieurs anciens membres de ma famille y seraient ensevelis. Je quitte la voiture et vais droit à l'édifice pour tâcher d'y découvrir quelques vestiges des sépultures des miens. Mais il est fermé, de même que le cimetière qui l'entoure

et dont il semble n'être plus que le gardien religieux. Un chemin neuf conduit par une pente adoucie à la ville, se reliant à la route en descendant à demi du tertre ; mais nous poursuivons jusqu'à la plaine, que nous atteignons à l'endroit même où la Vézère se réunit à la Dordogne, qui vient à elle pour la recevoir. La rivière du Bugue n'a pas l'air le moins du monde satisfaite de cette prévenance. Elle opère sa jonction avec l'arrivante par un coin, sans empressement et avec raideur. Elle est noire de colère et laisse entre elle et le bas du tertre, avec une mauvaise humeur évidente, une sorte de banc de sable, où coule un filet d'eau appartenant peut-être aussi bien à la Dordogne qu'à elle. Deux ou trois petits bateaux stationnent à cette prosaïque embouchure, où la navigation des deux cours d'eau paraît cesser à peu près, ne remontant guère d'un côté plus loin que le Bugue sur la Vézère et presque annihilée d'autre part sur le fleuve, par suite de la concurrence que lui font les voies ferrées. Il n'en était pas autrefois ainsi. La batellerie avait une grande importance ici, de même que la monte du poisson voyageur, dont la pêche occupait de nombreuses familles, mais se trouve maintenant bien diminuée par la construction, vicieuse sous ce rapport, du barrage de Mauzac, établi pour la prise d'eau du canal de La Linde. Ces deux faits ont été préjudiciables à la population de la ville. Je pénètre dans celle-ci et, pour jouir du coup-d'œil des deux plaines qu'on découvre du sommet, m'aventure à travers les lits de ravine qu'on y décore du nom de rues. Les pentes sont escarpées, tortueuses, allant au hasard sur un périmètre rapide et peu large, jadis fermé de quatre portes, dont trois existent encore. Ces ruelles montent jusqu'aux remparts croulants d'un vieux château devenu demeure particulière. Les maisons longeant ces voies primitives n'ont rien de bien remarquable ; mais quelques-unes

sont accompagnées de jolis jardins bien dessinés. Le point le plus élevé de la colline forme la cime d'un promontoire qui s'avance vers la Dordogne, entre la vallée de la Vézère et un petit vallon dans lequel sont des fontaines et où s'engage en serpentant le chemin de Trémolat. Presque tout en haut est une place assez grande avec quelques beaux arbres au pied du vieux manoir ; puis, vers le nord, au-dessus de la place, l'église paroissiale, grand bâtiment simple, avec deux chapelles et des verrières en grisaille d'un côté. L'on ferait bien d'en mettre de l'autre. Elle est assez convenablement tenue. L'ancienne forteresse, détruite depuis longtemps, n'offre plus que de faibles vestiges de son ancienne splendeur. Son emplacement, sur lequel on voit encore des restes de casemates, de la prison, et un puits taillé dans le roc à une profondeur considérable, mettant la garnison à l'abri de la soif en temps de siège, a été converti, pour une part en jardin, en verger rempli d'arbres à fruits et d'agréments, et le reste en vignoble longtemps magnifique, aujourd'hui fort endommagé par les fléaux. Une maison moderne, on ne peut mieux située, se dresse sur une fraction des antiques remparts. J'ai parcouru plusieurs parties de l'enceinte et fort admiré la vue splendide dont on y jouit sur les plaines de la Dordogne et de la Vézère ainsi que sur le vallon voisin, situé au bas du flanc occidental de la montagne. Cette position éminemment stratégique a, dès les temps reculés, puis lors des longues guerres entre l'Angleterre et la France, donné une haute importance à Limeuil. Les Normands avaient rasé le bourg ; mais on l'avait relevé, fortifié et mis en état de défense relativement formidable. Aussi de nombreux combats se sont-ils livrés dans ses environs. Enfin, en 1224, le maréchal d'Argentan s'en empara pour la France, à la vue de l'armée de Richard, frère du roi d'Angleterre. Ce fut plus tard une châtellenie, comprenant quinze paroisses. Jean de Galard en fut seigneur. En 1575,

ce domaine fut réuni à la vicomté de Turenne. En 1650, la princesse de Condé et son fils, fuyant la cour et se rendant à Bordeaux, y logèrent chez le vicomte. Avant la révolution, cette petite ville possédait un couvent de récollets, une juridiction, un entrepôt de tabacs et un immense magasin servant de dépôt pour les denrées coloniales transportées par la navigation depuis Bordeaux jusqu'au confluent des deux rivières. Les archives municipales ne renferment malheureusement aucune pièce historique importante et ne remontent pas au-delà de 1630. Je tiens de M. le docteur Linarès, qui pendant quarante-cinq ans a été l'élu et l'administrateur de la commune, ou membre du conseil d'arrondissement, cette particularité curieuse que les registres de l'état-civil mentionnent, quelques années avant la révocation de l'édit de Nantes, que des familles entières se faisaient baptiser (conditionnellement, bien entendu) d'un seul coup, marquant ainsi leur retour à la foi catholique. Il n'existe à Limeuil aucune industrie. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une simple commune rurale, d'assez faible population totale, puisqu'elle ne va pas au-delà de 793 habitants; mais comme sa superficie n'est pas considérable, un peu plus de 10 kilomètres carrés, c'est encore près de 80 âmes pour chacun d'eux, chiffre assez satisfaisant. Un notaire y réside. Depuis dix ans, il y a été fait d'importants travaux, parmi lesquels on doit citer le chemin d'intérêt local n° 24, qui traverse une partie du bourg, un quai le long de la Dordogne et un boulevard planté d'arbres, aux bords de la même rivière, boulevard formant la principale place publique.

Le pays est exclusivement et résolument agricole.

L'exemple du grand agriculteur établi dans le voisinage, à Trémolat, M. de Bracquemont, y a, dit M. le docteur Linarès, donné une grande et salutaire impulsion à la culture. Les terres sont beaucoup mieux travaillées que par le

passé ; le vieil araire a presque entièrement disparu de toutes les exploitations. Si tous les laboureurs ne se servent pas de la charrue Dombasle, tous au moins sont munis de la charrue américaine à versoir large et puissant ; la machine à battre est devenue d'un usage commun. La culture fourragère a pris une extension considérable ; par suite, l'engraissement des bestiaux a progressé sur une large échelle ; les domaines où, il y a vingt-cinq ans, on engraisait à peine une ou deux paires de bœufs chaque année, avec une douzaine de moutons et deux pores, livrent aujourd'hui le triple de cet effectif en bon état de préparation. Des quatre foires annuelles, toutes d'ancienne fondation, deux surtout, celles des 19 mai et 1<sup>er</sup> août, sont remarquables par le nombre et la qualité des animaux mis en vente. A la dernière tenue, plus de 400 bœufs gras ont été présentés, dont 300 ont été vendus. Le territoire compte 70 planteurs de tabac. Quant aux vignes, dont le produit était renommé, elles sont presque toutes détruites et l'on n'a fait encore à peu près aucune tentative sérieuse pour les reconstituer. Nous avons vu pourtant que, par une heureuse exception, M. le général Tatareau s'en occupe activement à la Péchère. Le sol est de très bonne nature jusqu'à la cime de la montagne supportant le chef-lieu ; jusque-là, l'on en retire abondamment toute sorte de produits. Il décline ensuite vers les bois. Les châtaigneraies procurent d'excellents fruits. Malheureusement, on les néglige ; les vieux arbres dont elles se composent meurent et peu de propriétaires en replantent, ce en quoi ils ont le plus grand tort. Les taillis de châtaigniers n'offrent plus qu'une bien faible source de revenus.

Du haut de la colline, l'œil suit le cours des chemins de fer sillonnant les plaines. A gauche, celui de Paris aux Pyrénées, par Périgueux et Agen, parcourt la vallée de la Vézère pour aller se souder au Buisson, que l'on voit s'é-

panoir près de la Dordogne, à celui de Libourne à Bergerac. Limeuil est loin de l'un et de l'autre. Pourtant, il peut se servir de la gare du Bugue pour profiter du premier ; mais le second l'oblige à un énorme détour, s'il veut l'atteindre par l'autre pour redescendre la plaine vers la Gironde. Il y a bien, en ce cas, un raccourci par Alles ; mais il faut passer l'eau, ce qui n'est pas toujours facile, et c'est un grand inconvénient quand on a des bagages, plus encore lorsqu'on veut expédier des marchandises. Aussi se préoccupe-t-on beaucoup, dans la contrée, de remédier à cet état de choses. On parle très sérieusement de la construction d'un pont gigantesque, ou plutôt de deux ponts : l'un sur la Vézère, le second sur la Dordogne, communiquant l'un à l'autre par une route. On relierait ainsi, au moyen de cet important ouvrage d'art, les quatre cantons de Saint-Alvère, Cadouin, Saint-Cyprien et le Bugue. Nul doute que si ce projet vient à s'exécuter, il ne donne quelque mouvement commercial à la station d'Alles, la plus dépourvue de vie peut-être du département (1).

En m'en retournant, je contemple encore avec plaisir le beau paysage déroulé devant moi. J'adresse un salut d'adieu reconnaissant à la plaine de la Dordogne que je quitte, où tout m'a souri dans une hospitalité généreuse. L'on me

---

(1) Le Conseil général du département, après un long débat, vient, dans sa dernière session (1885), sur la proposition et les instances réitérées de l'un de ses membres, M. Archambeaud, maire du Bugue, de décider l'établissement de cette ligne grandiose de communication. On évalue les dépenses qu'elle nécessitera à la somme de 400,000 fr. Probablement ce chiffre sera dépassé, car, avec la Dordogne, qui parfois monte tout à coup de 13 mètres, il faut prendre les plus sérieuses précautions, fonder et bâtir solidement ; mais, dans tous les cas, ce sera de l'argent utilement placé, si les travaux sont exécutés avec le soin et l'entente désirables, comme il n'en faut pas douter.

montre entre les deux cours d'eau qui vont se rejoindre la jolie propriété Le Marais dépendant de la commune de Saint-Chamassy, domaine riche et productif que dirigea longtemps avec habileté l'un des membres les plus actifs et les plus intelligents de notre Société, M. le baron de La Batut, qui mit tant d'ordre dans la gestion des finances de notre corporation départementale et a laissé de si bons souvenirs après lui, digne chef d'une famille aimée. Tout à côté, l'on me désigne deux métairies au sol excellent et aux grands rendements, appartenant à MM. Linarès. Plus haut, sur le revers du coteau, bien en face de moi, l'on me signale une maison de campagne dont le nom me frappe et m'émeut. Je m'arrête et la considère longtemps avec un vif battement de cœur. Tristesse et joie se partagent mon âme et la remplissent tour à tour. La Queyzie fut la vieille résidence des miens. C'est de là que partit, il y a près de quatre siècles, celui qui devait être le premier chef de la branche que je représente aujourd'hui par droit d'âge et d'ainesse et qui, depuis son origine, est restée fixée à Périgueux, fidèle à sa foi religieuse, tandis que le tronc, un instant entraîné par les principes du calvinisme florissant aux bords de la Dordogne, revenait bientôt après à la croyance de ses ancêtres, se montrant fier et ferme pour la patrie sur tous les champs de bataille contre l'étranger. Il s'épanouissait et s'épuisait pour la France. Quatre frères, ses nobles rejetons, braves officiers, comme l'avait été leur père, se signalèrent à la fois sous les drapeaux du grand roi, tous quatre distingués, tous quatre loués et récompensés par le glorieux monarque, et quand ainsi cette tige vaillante eut bravement rempli son rôle, honorant son nom et digne de ses antécédents, elle disparut, laissant, à notre rameau né d'elle, en ligne masculine directe, avec un bel exemple et d'ineffaçables traditions, le soin de la remplacer. Ses titres et ses archives me sont confiés, héri-

tage que j'ai recueilli de mains vénérées, de parents aimés, respectés, dont je suis heureux et fier d'être le fils, tout en me comprenant indigne d'eux. J'espérais les transmettre à mes descendants. Hélas ! je ne le méritais pas. Dieu, qui me jugeait, m'a condamné, brisant avant moi celui dont je me glorifiais, que j'espérais devoir être le soutien de mes vieux ans et que la Providence m'a repris plein d'ardeur, marchant déjà brillamment dans la voie où tout annonçait qu'il serait un jour la couronne éclatante de notre famille raffermie. Je ne suis plus que le détenteur provisoire des vénérables parchemins et manuscrits, possession légale à présent de mes neveux, et puissent ces derniers être plus heureux que moi ! Puissent-ils se souvenir, mieux que je ne l'ai fait, de ce que furent leurs aïeux et suivre dignement leurs traces ! Qu'ils continuent à s'avancer dans le droit chemin ouvert devant eux par leurs pères ; qu'ils prennent exemple sur les vertus de leurs mères, et ils seront de bons chrétiens et de bons Français. Ah ! que grâce à eux notre maison soit honorable et vraiment patriote jusqu'au bout. Le vent de l'adversité, qui nous poursuit depuis quelque temps, les affligera peut-être. Peut-être verront-ils s'envoler leurs légitimes espérances d'avenir, comme nous avons vu convertir en poussière les dons que la Fortune avait paru vouloir un instant nous accorder. Mais qu'importe ! Acceptons cette poussière ; tâchons de faire qu'elle en soit une d'or aux yeux du Souverain Maître et que, plus tard, au moment suprême où les lignées s'éteignent en ce monde, elle soit réunie en bloc par la main puissante de l'auteur de toutes choses comme un pur lingot, notre rançon ! La Queyzie a perdu son air antique : après avoir passé de nous aux Vassal, puis aux Lestrade de Conti, elle a vu ses dépendances morcelées ; l'édifice ne commande plus à présent qu'à peu d'arpents de terre. Nos souvenirs s'en vont en lambeaux,

et ces restes, pourtant, nous les aimons. Le toit qui couvrit le berceau, tout au moins la demeure longtemps chérie des nôtres, a toujours du charme pour les cœurs de leurs descendants; le sol d'où nous sortimes ne peut nous être étranger. Il nous attire et nous sourit. Il semble que ces murs, me reconnaissant comme fils de leurs anciens maîtres, s'agitent, et que, des combles entr'ouverts, des voix partent pour nous bénir!

A six heures, je rentrais au Bugue et m'empressais de lui consacrer les trop courts instants qui me restaient jusqu'à la nuit. C'est, je l'ai dit, une jolie petite ville méritant bien qu'on la visite et qui, depuis la dernière fois que je m'y arrêtai dans mes excursions, il y a plusieurs années, a beaucoup gagné sous tous les rapports, par suite de changements et d'améliorations opérés en peu de temps. Chef-lieu d'un canton considérable du Sarladais, elle renferme, d'après le dernier relevé, 1,800 âmes *intra muros* sur une vingtaine d'hectares; 1,200 personnes environ habitent la banlieue, comprenant 2,980 hectares. La population est donc, à peu près, par kilomètre carré, de 41 personnes à la campagne et, par hectare, de 90 dans le centre, soit, en moyenne pour toute la commune, de 100 au kilomètre carré. Le groupe d'habitations formant le nœud administratif, la ville, se divise en deux parties, dont l'une occupe une bande étroite de terrain entre la Vézère et des coteaux d'abord assez abrupts, puis plus adoucis, tandis que l'autre s'étend dans le vallon qu'arrosent le ruisseau de Journiac et les sources qui le confinent en le grossissant jusqu'à lui donner le nom de la principale d'entre elles. Ce quartier atteint ensuite l'embouchure du cours d'eau dans la rivière, au-dessous d'un tertre couvert de cultures lui donnant l'air d'un immense damier. Le Puy-d'Aroman, la plus haute cime de la contrée, domine le tout, s'élevant à 260 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il y a trois ou

quatre rues assez belles et larges, quelques-unes plus étroites et d'autres se mettant en route pour gravir les escarpements sur lesquels elles ne vont pas loin. L'hôtel-de-ville est accosté d'un pavillon récemment construit, renfermant horloge et beffroi, tandis que le reste du bâtiment forme étage dominant la halle. Tout auprès sont deux places, la première où l'on parvient au moyen de marches, la seconde bordant la rivière avec balustrade et conquise, pour une bonne part, sur l'emplacement qu'occupaient, il y a peu de temps encore, l'église paroissiale et le presbytère, démolis, et nullement à regretter. Cette place donne accès au pont, nouvellement établi pour répondre à des vœux exprimés depuis longtemps. Il est solide et compte cinq arches, plus une ouverture pour le chemin de halage. C'est une voie très commode, très nécessaire, de bon aspect, quoique peut-être un peu lourde de forme. Il facilite les communications avec la plaine, presque inabordable avant lui. Dans le vallon qu'arrose le ruisseau sont le nouveau logis curial et l'église, commencée en 1869 et récemment terminée. Le presbytère est charmant; le temple qui l'avoisine est un beau monument en style ogival du XIII<sup>e</sup> siècle, construit sur les plans de M. Valeton père, architecte à Bergerac. Il est orné de magnifiques vitraux, beaucoup plus riches en couleur et parfaits de ton que ceux que, dans foule de paroisses, croyant bien faire, on a commandé, soit à Toulouse, soit ailleurs. Ils sont l'œuvre distinguée de M. Besseyrias, de Périgueux, et produisent un excellent effet. Il est fâcheux que ces deux édifices, qui font grand honneur au Bugue, soient relégués dans un défilé, ce qui ne permet pas de les apercevoir à distance. Peut-être pourtant l'église se révélera-t-elle de loin, du moins d'un certain côté, lorsque la flèche qui doit la surmonter sera faite. Mais quand cela aura-t-il lieu ? En attendant, les deux cloches qui lui sont destinées sont

suspendues sur une terrasse, auprès d'elle et trop près du sol. Une usine à gaz est en voie d'achèvement (1). On parle de l'établissement prochain d'un abattoir. J'ai, tout à l'heure, en décrivant Limeuil, mentionné le double pont que l'on voudrait jeter sur la Vézère et la Dordogne. La réalisation de ce projet serait de la plus grande importance pour le Bugue (2). D'après ce que l'on m'affirme, c'est à cette localité surtout que ce débouché porterait avantage, en y faisant affluer tous les produits et les voyageurs du canton

---

(1) L'usine à gaz est maintenant achevée et fonctionne depuis le commencement de l'année 1885. Quant à l'église, elle a reçu depuis juin 1885 le complément qui lui manquait. Aujourd'hui, les voyageurs montant vers Périgueux, par les trains d'Agen et de Bergerac, aperçoivent, quelques instants après avoir quitté la station du Buisson, un clocher jaillissant au milieu de la verdure et surmontant un groupe considérable de maisons. C'est celui du Bugue, dont la flèche, mise en adjudication en octobre 1884, a été conduite à bonne fin avec autant d'intelligence que de rapidité par un serrurier-mécanicien de cette ville, M. Fage, qui a exécuté ce beau travail, dont il a été l'entrepreneur, sous la direction de M. Aublanc, ancien agent-voyer, d'après les plans de M. Valetton, architecte de l'église. Ce clocher, de 50 mètres de hauteur au-dessus du sol, est tout en pierres de taille. Quatre cloches, fondues par M. Vauthier, de Saint-Emillon, viennent d'y être installées et jettent dans l'espace, au loin, leurs notes harmonieuses. Enfin, le temple, ainsi totalement terminé, a été consacré dernièrement par Mgr l'évêque de Périgueux.

On travaille en ce moment (1886) à l'achèvement de la place publique. On enlève, dans ce but, le pâté de maisons qui la sépare encore de l'hôtel de France, de sorte qu'elle s'étendra jusqu'à cet édifice et le pont aboutira juste à son entrée. Cette réparation, projetée depuis longtemps par M. Archambaud et qui s'exécutera sous l'administration de son successeur à la mairie, coûtera 40,000 fr.

L'abattoir, terminé, se trouve à 500 mètres au nord de la ville, sur la route de Périgueux. Plusieurs autres améliorations, conduite d'eaux, etc., projetées par la précédente administration aussi, seront à coup sûr également réalisées avant peu.

(2) Comme on l'a vu par une note précédente, le plan de cette voie magistrale de communication a été adopté par le Conseil général, qui en a voté l'exécution en 1885 dans sa session d'été.

de Cadouin par un embranchement de la ligne de terre, de ce chef-lieu de canton à Saint-Alvère, détournée de Sores sur Limeuil. La commune doit énormément à sa municipalité, dont le chef est notre zélé collègue à la Société départementale, M. C. Archambeaud, membre du conseil général, où il sait, avec une intelligente tenacité, mettre en relief et faire prévaloir les intérêts de la circonscription cantonale qu'il représente. Aussi le pays a-t-il très avantageusement changé de face avec rapidité. De belles routes le traversent et le desservent de toutes parts, les améliorations utiles s'y font attendre le moins possible. Si le Bugue n'est pas, comme l'affirmait, dans un mouvement de patriotisme louable, mais exagéré, l'un de ses enfants, M. Dessales, au centre du département, il n'en a pas moins l'avantage, très réel et considérable, d'être à distance presque égale, et assez grande pour que trop de rapprochement ne lui nuise pas, de Périgueux, Bergerac et Sarlat, d'être desservi par une station importante du chemin de fer de Paris sur Agen et placé sur une rivière dont la navigation a momentanément déchu sensiblement, il est vrai, mais n'est pas annihilée et reprendra certainement dès que les circonstances permettront de s'occuper un peu plus de la question des transports par voie d'eau. L'on y trouve un hospice, une Société de secours mutuels, une fanfare, un bureau des postes et télégraphes, un percepteur, deux notaires, quatre médecins, receveur d'enregistrement, agent-voyer et autres fonctionnaires, brigade de gendarmerie, enfin tout le groupe officiel d'un chef-lieu cantonal, au grand complet. Il y a de bons hôtels et des établissements industriels importants, des tanneries, une fabrique de liqueurs, une de chapeaux, plusieurs moulins sur le ruisseau, dont une importante minoterie appartenant à M. Lafon, mue par l'eau et la vapeur, et gérée par MM. Faure et Ribes, fermiers. De la fontaine de Ladoux, située à un ki-

lomètre, jusqu'à l'embouchure du ruisseau, l'on ne compte pas moins de huit usines à blé. Vu la situation du Bugue, le commerce y est très actif ; un marché hebdomadaire y a lieu chaque mardi. Tous les troisièmes mardis du mois, il se transforme en foire mensuelle. Enfin, quatre grandes foires annuelles s'y tiennent : le 7 juillet, le 25 avril, en août (la saint Louis, auparavant saint Barthélemy), les 22, 23, 25 et 26, et à la saint Michel, les 27, 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre. Une foule de marchands et d'acheteurs accourt à ces réunions du négoce. Tout l'hiver, il s'y opère de fortes transactions en noix et châtaignes. La halle au blé est toujours abondamment fournie.

Le Bugue est la patrie de Jean Rey, chimiste-médecin, né sur la fin du xvi<sup>e</sup> siècle et mort en 1645. On sait que c'est à lui et à ses expériences en commun avec Brun, de Bergerac, que l'on doit la première constatation de la pesanteur de l'air, dont on a faussement attribué la découverte à d'autres. Le pays a peu de monuments anciens. Le seul que l'on puisse citer, et encore n'est-il pas d'une bien grande antiquité, est une abbaye de femmes de l'ordre de saint Benoît, fondée au xii<sup>e</sup> siècle, et qui reçut, en 1587, une partie de l'armée calviniste. Ses bâtiments, appropriés aux usages de la vie moderne, se voient sur les bords de la Vézère ; ils sont divisés entre plusieurs propriétaires. Dans les environs, on a trouvé quelques vieilles médailles, et, en fouillant la terre, il n'est pas rare d'y découvrir des pièces de monnaies, des ustensiles et des débris de toute espèce.

Le territoire municipal comprend : 1,164 hectares en terres labourables, 136 en prairies naturelles, 1,000 en bois taillis et en châtaigneraies, 300 hectares de friches ou de landes. Il y en avait 600 en vignes ; il n'en existe pas 50 aujourd'hui. Tout ce qu'ils couvraient de plus figure maintenant parmi les sols incultes. La superficie bâtie

comprend approximativement vingt hectares. Le terrain est très montagneux et accidenté. Pourtant, l'agriculture est assez avancée. On élève quantité de porcs, et l'on pratique, non sans succès, l'engraissement des bœufs, que pourtant je voudrais, d'après ce que j'en ai vu, y être plus nombreux et plus fins. Il y a masse de prairies artificielles ; la culture du tabac, répandue sur une vaste échelle, a porté beaucoup d'aisance chez les planteurs. Elle a notamment fait la fortune de tout un gros village nommé Malmussou. Je ne sais si je me trompe, mais je crois qu'il y aurait lieu de créer plus de prairies naturelles le long du ruisseau de Journiac (ou de Ladoux) et de la Vézère, tout au moins.

Par sa position, le Bugue est un centre agricole-né, si l'on peut ainsi parler, et l'on y comprend que les produits de la terre doivent particulièrement l'intéresser. Aussi, quand Sarlat, en 1867, eut le tort de trop hésiter à accepter les conditions posées par la Société départementale d'agriculture, pour y tenir son concours annuel, cette commune s'empressa-t-elle de demander que la solennité lui fût accordée, se hâtant de voter à temps tous les fonds nécessaires, et obtint-elle la préférence sur la cité sous-préfectorale, qui n'avait pas su se décider encore quand vint le moment fixé pour une réponse catégorique. On n'eut point à se repentir de la décision prise, tout en en regrettant de voir Sarlat malheureusement mis de côté, cette fois par sa faute. La municipalité du Bugue fit bien les choses ; la population se montra joyeuse de sa bonne fortune et empressée d'en profiter. Les envois, le chemin de fer aidant, furent assez nombreux, même venant de loin, pour stimuler l'émulation par l'exemple donné d'un succès de bon aloi. Si l'exhibition ne fut pas grandiose, elle fut instructive et assez complète néanmoins. Parmi les animaux, n'avait-on pas ceux de MM. Montagut, de Presle et de

Valbrune, de l'arrondissement de Périgueux ; Rivaller, de Siorac-de-Belvès, de Carbonières, de Bastignac, Dulac, des environs de Montignac, ces trois derniers propriétaires en Sarladais, pour l'espèce bovine ; Reydy, des environs de Périgueux, de Génis (Joseph), de Veyrignac, Lacombe, du Bugue, pour les moutons ; sans compter deux bons lots de mérinos que le jury ne crut pas devoir récompenser, à tort, suivant moi ; les bêtes porcines de MM. de Saint-Ours, du Bugue, Magnère aîné, de la même ville, de Presle, de Cherveix, déjà cité ; les jolis léporides de M. Pigeard, de Cours-de-Piles, près Bergerac ; en un mot, un ensemble satisfaisant dont je ne cite ici que les sujets les plus remarquables, attestant un progrès réel, qui depuis s'est encore plus affirmé, mais qui déjà marquait une avance considérable sur le passé ? Les instruments présentaient un véritable intérêt, surtout la collection de M. Perrier, de Périgueux, et celle très complète et variée de M. le marquis de Campagne, exposant les engins perfectionnés nombreux en usage sur sa belle terre des environs du Bugue ; les envois de M. Meyzounial frères, de Sarlat, les pressoirs de MM. Reynier et Cipière, de Périgueux. Les produits agricoles, dans leur groupe un peu restreint, étaient très dignes d'attention, notamment les collections de M. de Valbrune, de Saint-Astier, arrondissement de Périgueux, et Bouville, de Campagne, près le Bugue, les cocons et graines de vers à soie de Mme de Chaunac, au château de Besse, près Villefranche-de-Belvès, que les rapports du jury signalaient comme une épave de la production de la soie dans nos pays et qui par le fait étaient un avancureur, une preuve du réveil annonçant l'éclat que cette branche de l'art agricole allait jeter peu d'années après en Périgord, pour un temps trop court malheureusement ; les racines fourragères de M. Pigeard, à Cours-de-Pile, les céréales de M. Lagarde, colon de M. le marquis de Campa-

gne, et les maïs de M. Artigou, de Journiac, près le Bugue; les plants de vigne de M. Pigcard, les pruneaux d'Agen, de M. Dulac. L'horticulture ne se montrait pas sans gloire, grâce à MM. Desmaison, de Mussidan, Lagrèze du Bugue, Vigier, de la même ville, et M<sup>me</sup> d'Abzac. Les vins, en assez grand nombre, non dépourvus de mérite, valurent, ceux de l'arrondissement de Sarlat, une médaille de vermeil à M. Ladeuil, au Bugue, et des médailles d'argent à MM. de Villars, du Cheylard, le marquis de Campagne et Dulac pour les rouges; une médaille d'argent à M. de Brossard de Marcillac, de Terrasson, pour les blancs; ceux des autres arrondissements de la Dordogne, des médailles d'argent à MM. de Valbrunc, à Saint-Astier, Linarès, médecin à Limeuil, Valette, pharmacien à Beaumont, pour les rouges; à Mme Bouclier, de Saint-Astier, pour les blancs. M. Dulac mérita pour ses eaux-de-vie une médaille d'argent.

Le grand prix d'honneur d'ensemble de l'exposition fut remporté par M. Montagut, de Marsac, près Périgueux, pour ses animaux. Un second prix d'honneur d'ensemble fut décerné à M. Dulac, de Chabans, près Montignac, pour ses nombreux et importants succès dans toutes les parties de l'exhibition. M. de Presle, de Cherveix, arrondissement de Périgueux, obtint le prix d'honneur de division pour l'ensemble de ses animaux; un autre prix de division récompensa les apports de vins de M. de Valbrune, de Saint-Astier, arrondissement de Périgueux.

Cet aperçu sommaire, où ne figurent que les principaux lauréats, suffit à démontrer que les objets présentés étaient dignes de fixer l'attention publique, ce qu'ils firent réellement. En les voyant, en les étudiant surtout, on comprenait que le souffle de l'avenir allait donner un grand essor à plusieurs de ceux qui prenaient part à cette manifestation, modeste en apparence mais riche en promesses; que,

par exemple, ni M. le marquis de Campagne ne se contenterait longtemps d'un premier prix, ni M. de Bracquemont ne se tiendrait pour satisfait des nombreuses palmes secondaires recueillies par lui dans cette circonstance. Et, de fait, le second, deux ans plus tard, se plaçait, au concours départemental de Bergerac, en tête des agriculteurs de l'arrondissement de cette ville, puis enlevait, comme je l'ai rapporté. lors du concours régional de 1872, une médaille d'or décernée par le jury gouvernemental. M. de Campagne, de son côté, conquérait brillamment une médaille d'or en 1874, pour la sage direction et habile gestion de sa magnifique propriété ; tandis que bien des chefs, restés sourds à l'appel pour l'exhibition du Bugue, réveillés par les échos, reparaissaient bientôt dans la lice, ne voulant plus déchoir aux yeux du public rural. Voilà ce que disait à tous la partie tangible de cette lutte, dont on avait d'abord mis les résultats en doute. Voilà pourquoi la foule frémissante manifestait hautement une reconnaissance légitime à M. Feytaud, alors maire de la ville, et à son conseil municipal, auxquels on devait l'apparition de cet ensemble instructif, formé par des envois de tous les arrondissements de la Dordogne, annonçant à ne pas s'y méprendre l'aurore d'un jour éclatant dans les parages du Périgord, jusque-là les plus réfractaires à la lumière agricole.

La seconde section de la lutte devait être plus heureuse encore pour ceux qui aiment leur pays, et soulever à bon droit plus d'acclamations, en faisant naître plus d'espérances, en donnant lieu à des manifestations inattendues, source d'une importante addition aux programmes de nos luttes pacifiques, en montrant l'esprit de pratique et de progrès s'infiltrant de plus en plus puissamment dans la masse des cultivateurs. Eu effet, si le prix d'honneur culturel n'a pas été décerné cette fois, les beaux travaux de M. Villemonde de Laclergerie, quoique imparfaits encore,

ont révélé du tact, de la persévérance, de l'énergie, bien des améliorations accomplies en peu de temps, ce qui a valu un second prix, médaille de vermeil, à leur auteur. Ceux de M. Roger, avocat à Périgueux (1), dans ses propriétés des environs de Rouffignac, entrepris depuis quelques années à peine, ont mis la Commission de visite en présence de résultats tels, obtenus en plantation et direction de vignobles, établissement de lignes de pruniers d'Agen, augmentation de bétail, qu'une médaille d'or hors concours lui a été décernée et que tout le monde a compris que l'auteur de pareils coups d'essais ne s'en tiendrait pas là. Effectivement, au concours régional, en 1872, M. Roger, pour les mêmes domaines, reçut une médaille d'or du jury chargé de classer les concurrents se disputant les prix de culture dans toute l'étendue du département. Les défrichements et la conversion de sols nus en vignes et plantations fruitières opérés par M. le comte d'Abzac, ses drainages, ses constructions rurales furent l'objet d'un rapport flatteur et d'une récompense méritée. L'établissement de viticulture, les chais et autres bâtiments pour l'emménagement des récoltes en vins de M. de Gérard, à Giverzac, près Domme, le joli petit vignoble de M. Magnère aîné, près du Bugue, le très intéressant établissement de pisciculture à M. le comte de Mirandol, à Condat-sur-Vézère, décrits avec soin, furent applaudis, et les palmes qu'on leur décerna produisirent une salutaire impression. L'étude sur les constructions et les grandes améliorations aux logements destinés aux métayers et aux ouvriers ruraux effectuées par MM. le marquis de Maleville, sénateur inamovible de la Dordogne, d'une part, et M. Camille Limoges, ou son gendre, M. le ba-

---

(1) Aujourd'hui sénateur de la Dordogne et président du Conseil général (1885).

ron Lapeyre de Lapagégie, sur d'autres points, motivèrent de véritables transports, suivis de l'octroi de prix non prévus comme devant être récompensés, et de l'inscription de cette utile spécialité dans nos futurs programmes, où depuis elle occupe une place importante. M. de Maleville « a partout installé les habitations des colons et ouvriers convenablement pour la santé des personnes et de manière à ce qu'il soit facile de séparer les sexes ; partout, chez lui, des granges bien aérées, spacieuses, suffisantes pour le placement du bétail et l'engrangement des fourrages, bétail et fourrage dont la quantité s'accroît chaque jour. De là chez lui avec la satisfaction du colon dans ses besoins personnels, un encouragement à bien faire, la certitude que la sollicitude dont il est l'objet le soutiendra dans ses efforts. » — A Contézac, MM. C. Limoges et Lapeyre de Lapagégie ont fait construire sept métairies « formant un élégant village au centre de leur propriété... Ces petites habitations, toutes réparées à neuf ou récemment bâties et tenues avec une extrême propreté par les colons qui les habitent, sont remarquables par leur confortable et leur simplicité. » Le concours du Bugue, n'eût-il fait que mettre en relief ce point important et appeler sur lui l'attention toute spéciale de notre Société, aurait droit à compter parmi ceux qui ont bien mérité de notre pays.

Il devait aussi nous montrer combien les métayers de l'arrondissement de Sarlat savaient, en partie, dès lors, entrer résolument dans la voie de la culture intelligente, voie qu'ils n'ont pas quittée depuis. Ils y étaient déjà tellement, en 1867, que ce n'est pas un seul, mais bien deux prix d'honneur, qu'il a fallu leur décerner en cette occasion. Ils ont été attribués l'un à Marie Sabrou, veuve Monribot, métayère de M. Grenier, à Naudy, commune de Siorac-de-Belvès, véritable femme forte, que cette ouvrière, intelligente et active. Née dans le domaine, dont l'étendue ne dépasse pas

15 hectares et dont son père, en élevant onze enfants, a quadruplé les revenus, elle suivait avec fermeté les traditions de celui dont avec raison elle s'honorait d'être la fille, dirigeant tout d'une main sûre en élevant sa jeune famille et faisant cultiver sous ses yeux par des journaliers, hommes ou femmes. Tout marchait parfaitement sous ses ordres et le colonage était en excellent état. La seconde grande prime a été la part d'un métayer de M. Camille Limoges, à Contézac, commune de Ladornac, canton de Terrasson. Chevalier, depuis quarante ans, se trouvait à la tête de la métairie que sa famille exploitait depuis trois générations. Nommé conseiller municipal, et exerçant ces fonctions pour la vingtième année de suite, il était devenu, par ses économies sur le domaine, où sa famille était entrée pauvre, propriétaire d'un bien qu'il faisait travailler par des colons, tout en demeurant colon lui-même. Il avait élevé ses enfants dans l'amour de l'agriculture, qu'aucun d'eux n'avait désertée ; tous étaient même restés dans le pays. Il avait payé un remplaçant pour lui et l'un de ses frères, marié deux de ses filles en leur donnant une jolie dot pour un simple cultivateur, comptait près d'une tête de gros bétail par hectare sur le domaine qu'il cultivait à moitié fruits, y avait planté à ses frais beaucoup de vignes et de noyers, avait donné l'impulsion pour l'amélioration de l'agriculture et du travail à ses confrères de tout le voisinage.

Dans ce tournoi, dont les deux grands lauréats avaient tant de titres à être hautement acclamés, comme ils le furent en effet, et qui montra le Sarladais sous un jour favorable et nouveau, les autres triomphateurs furent tous dignes d'éloges, et le canton du Bugue n'en compta pas moins de six à lui seul. Lorsqu'en 1874 pareille joute recommença dans l'arrondissement, le canton fournit aussi sa part brillante de vainqueurs en cette occasion. Preuve

éclatante du bien réel qu'y provoquait, qu'y propageait un comice actif et vigilant, dont il faut regretter la disparition trop vite arrivée, qu'il faut souhaiter de voir au plus tôt renaître de ses cendres et reprendre avec éclat le cours de son heureuse carrière, en rejetant les oripeaux de la politique, poison funeste qui annihile le progrès, pervertit les associations agricoles et introduit la discorde dans l'armée rurale, dont l'union fait la force.

C'était une belle et bonne institution, que ces concours de métayage. On leur doit un progrès énorme dans la culture de nos champs. Je considère comme un vrai malheur qu'ils n'existent plus. Je crains bien que leur suppression n'ait été exploitée contre notre Compagnie, ne lui ait nui quelque peu. Dans l'intérêt de tous, comme dans celui de notre vaillante et patriotique phalange, je souhaite, partageant les vœux souvent émis depuis bien des années par divers jurys, à l'occasion de nos épreuves annuelles départementales, qu'ils soient rétablis au plus tôt, avec les modifications prouvées nécessaires par l'expérience. Aujourd'hui, la réalisation de ce vœu me paraît d'autant plus souhaitable et commandée par les circonstances que les bras deviennent rares à la campagne, où le métayage est un moyen de les conserver et que, reposant sur le principe fécond de l'association, la culture par colons a l'avantage de récompenser l'ouvrier selon ses œuvres. En outre, dans la crise terrible que traverse l'exploitation du sol, ce sont les pays où ce mode de culture est en honneur qui souffrent le moins au milieu de la tourmente générale.

L'instruction agricole se montra fort avantageusement lors de ce concours de 1867 dans le Sarladais, dont trois instituteurs obtinrent du bureau des mentions honorables. L'un d'eux, M. Chaussade, appartenait au canton du Bugue. En 1874, M. Besse, instituteur dans cette ville, conquit une

médaille pour le même fait. Maintenant plus que jamais, cette branche importante de l'industrie y est en honneur à l'école communale de la ville, tenue par M. Rougier, bien souvent notre lauréat pour ses leçons et ses écrits en cette matière. Médaillé dix fois, dont plusieurs en première ligne par notre corporation, il a, de plus, reçu trois médailles de la Société protectrice des animaux à Paris, une mention honorable et une médaille de bronze de M. le ministre de l'instruction publique, une médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe de M. le ministre de l'intérieur pour actes de dévouement et de courage, une mention très honorable, un prix de 200 francs et une médaille d'or de la Société des agriculteurs de France, deux prix de la Société pour le développement de l'instruction primaire, quatre mentions, dont trois bien et une très bien, cette dernière pour l'instruction agricole, à l'exposition scolaire de Périgueux, des mentions bien et très bien pour les devoirs réunis, un prix pour les élèves et le maître à une seconde exposition du même genre à Périgueux, une mention très bien pour les devoirs réunis et l'écriture à l'exposition universelle de 1867, soit 27 nominations et médailles (1).

En outre, trente de ses élèves ont été mentionnés pour l'agriculture au certificat d'études primaires.

M. Rougier a formé, parmi ses écoliers du Bugue, une Société protectrice des animaux et des petits oiseaux, société qui rend de véritables services à l'agriculture locale. Il enseigne les principes de l'agriculture et de l'horticulture au moyen d'un petit traité qu'il a composé à cet effet,

---

(1) M. Rougier vient encore de remporter une médaille d'argent grand module et un prix de 500 fr. au concours ouvert entre tous les instituteurs de la Dordogne et des Landes, pour l'instruction agricole donnée à leurs élèves, par la Société des Agriculteurs de France.

que notre corporation a récompensé et qui, approuvé par le conseil départemental, a été inscrit par cette assemblée sur la liste des livres autorisés pour la Dordogne. Cet ouvrage, édité par M. Delagrave et C<sup>o</sup>, de Paris, est entre les mains de tous les enfants de la première et de la seconde division. Deux fois par semaine, ces élèves rédigent un devoir dans lequel ils résument les explications données lors de la leçon précédente. Les points demeurés obscurs pour eux leur sont expliqués de suite après sur le terrain. Des promenades dans les champs voisins sont faites deux fois par mois dans la belle saison pour l'étude des plantes, des cultures, des instruments aratoires, de tout ce qui intéresse la question de l'art. Un herbier, fort considérable et très important, facilitant beaucoup l'étude, a été formé par les enfants eux-mêmes. L'école possède de plus, par les soins de M. Rougier, une collection complète de graines, placées dans des fioles bien étiquetées, rangées en bel ordre sur des étagères bien apparentes et appartenant à plus de 500 espèces de végétaux. Tous les ans, l'herbier est complété au moyen de semis faits dans les carreaux du jardin, d'espèces de plantes qu'il ne contient pas encore. Cette collection constitue un véritable et intéressant musée. De temps à autre, des problèmes d'agriculture sont donnés à résoudre en pratique aux enfants, d'après les leçons reçues. Pour l'horticulture, elle est mise en activité dans le vaste enclos de l'établissement. On étudie les différentes plantes potagères, ou autres utiles; par exemple, parmi les dernières, les médicinales, qui peuvent servir efficacement dans les familles. Les leçons embrassent aussi la culture et la taille des arbres fruitiers. Enfin, des notions sont prodiguées sur les animaux nuisibles ou, tout au contraire, utiles à l'homme et aux produits.

Les résultats acquis par cet enseignement sont, affirmé-on, palpables. Grâce à eux, ont été conservés aux familles

rurales beaucoup de jeunes gens, qui auraient pris sans cela le chemin des villes, pour n'en plus revenir, et auxquels la carrière agricole est parfois lucrative et agréable, étant par eux poursuivie avec plus d'intelligence et de savoir. La routine a été remplacée, dans bien des exploitations, par des procédés nouveaux et perfectionnés.

J'étais bien désireux d'aller voir l'institution où M. Rougier déploie tant de zèle et d'activité pour le bien de notre grande et première industrie nationale, mais la journée que j'avais commencée à Monbrun et pendant laquelle j'avais visité six communes, en avais traversé quatre autres, avais pris des notes sur toutes, tirait à sa fin, quoique je n'eusse pas perdu, me semblait-il du moins, une minute. La nuit était arrivée et, cette fois encore, je fus obligé de laisser, un souhait dont la réalisation m'eût été des plus agréables, sans satisfaction. Je rentrai donc à l'hôtel Ladeuil et, le lendemain, je quittai le Bugue de bonne heure pour aller prendre à la station le chemin de fer de Périgueux, où je devais être rendu le jour même.

A peine le train était-il en marche que nous découvrions sur la droite, dans la curieuse et jolie plaine qu'arrose ici la Vézère, le chef-lieu de la commune de Campagne et, tout près de lui, le château de ce nom, naguère résidence de l'honorable vice-président que notre Société a récemment perdu. Placé presque à la jonction du chemin de moyenne communication n° 16 du Bugue à Montignac et de la route départementale n° 4, qui y franchit la rivière sur un pont, le manoir est la plus remarquable habitation de la contrée, comme la terre qui en dépend, et dont l'étendue dépasse 600 hectares, est la plus importante, la plus considérable et celle qui a le plus de valeur du pays. Il est entouré d'un parc clos de trois côtés par une haute muraille et fermé de l'autre par une chaîne très pittoresque de rochers le dominant. L'édifice se com-

posait, il y a peu de temps, de deux parties bien distinctes, en quelque sorte indépendantes, l'une très ancienne avec tours carrées et bastionnées, l'autre plus moderne. Il a été dernièrement restauré avec goût, et ses deux fractions ont été reliées en leur conservant le genre d'architecture qui les distinguait. Le parc, outre le château, renferme de vastes bâtiments de servitude, jardin anglais, parterre, jardin potager, des ombrages et de belles eaux. Cette magnifique propriété, appartient, de temps immémorial, à une branche de la famille de La Borie, qui porte le titre du marquisat de Campagne. Les 600 et quelques hectares dont elle se compose sont, en parties à peu près égales, en hauteurs et en plaine, celle-ci le long de la Vézère, qui la limite à l'ouest.

Notre regretté collègue s'adonnait particulièrement à l'extension et à l'amélioration de ses prairies et à la culture du tabac. Il appliquait avec succès les nouveaux systèmes agricoles dont l'utilité lui paraissait démontrée, avait de nombreux instruments abrégiateurs ou perfectionnés, s'occupait activement d'augmenter l'emploi fructueux des eaux pour l'irrigation et en utilisait la force motrice, qui mettait en mouvement une batteuse et une scierie. Il avait projeté d'établir une fabrique de sucre de betteraves ; mais, n'ayant pu réunir un assez grand nombre d'intéressés, il dut renoncer à ce projet. Ses belles vignes, qui donnaient près de 300 hectolitres de vin, ont malheureusement été détruites par le phylloxéra. Des bois remarquables, chênes et taillis châtaigniers, occupent un grand espace. Ils fournissaient naguère de bons revenus ; mais aujourd'hui, cette source de produits est à peu près tarie, de par les bienheureux traités de commerce (1).

---

(1) Je dois les renseignements ci-dessus touchant la terre de Campagne à l'obligeance de M. le comte de Carbonnier-Marzac, de Saint-Cyprien.

En rappelant tout à l'heure les souvenirs du concours du Bugue en 1867, j'ai dit que notre éminent dignitaire de la Société départementale d'agriculture ne s'était pas contenté de son triomphe partiel d'alors et avait depuis, sept ans après, conquis de nouveaux et importants lauriers. En consultant en effet la liste des récompenses attribuées aux concurrents en 1874, année où Sarlat, encore sous le coup de l'émotion que lui avait causée le triomphe du Bugue en 1867, par sa faute, émotion qui n'eut pas pour lui le résultat que la logique aurait dû amener, négligea de nouveau de réclamer la tenue de l'épreuve sur l'une de ses places et la laissa très fâcheusement pour ses intérêts, transférer à Périgueux, faute qu'il ne commettra pas cet été, j'en suis heureux, je trouve que les récompenses suivantes ont été décernées à M. le marquis de Campagne, lors de cette solennité : une médaille de vermeil 1<sup>er</sup> prix pour sa collection d'instruments employés dans son exploitation, une médaille d'or hors classe pour le bon état de sa propriété, trois premiers prix pour irrigations, pour amélioration et mise en culture des marécages, et pour reboisements. Il n'est pas sans intérêt de rappeler les titres du lauréat à ces hautes distinctions, en ce qui touche les perfectionnements cultureux. En voici donc l'exposé sommaire, d'après le travail de l'honorable M. de Presle, secrétaire-rapporteur de la Commission de visite des domaines en Sarladais, à cette époque :

« Les travaux d'irrigation, d'une haute importance, ont consisté dans des dérivations nombreuses d'un ruisseau qui coulait inutile pendant trois kilomètres au nord du château. Ces dérivations, combinées avec des retenues auxquelles aboutissent des rigoles, ont permis d'arroser à volonté des terres autrefois sans valeur et de les transformer en prairies chargées de foins. Arrivées à Campagne,

les eaux desservent le château, les étables, un très vaste potager et vont s'emmagasiner dans un réservoir, puis débouchent dans le canal d'une forte source située dans la vallée de la Vézère et qui faisait marcher un moulin. Ce moulin a été supprimé et, par un large fossé, le tribut de la fontaine a été conduit le long des coteaux, sur une longueur de 1,800 mètres. Des rigoles partent de ce chenalet arrosent les prairies supérieures; enfin, unies de nouveau dans un canal de quatre mètres de large, muni d'écluses, elles sont utilisées sur les prairies inférieures. Les rigoles sont accompagnées de plaques de tôle, avec manche en bois servant à les barrer à l'occasion et à forcer l'eau à baigner les prés, dont l'étendue n'est pas moindre de 40 hectares. Ils sont affermés à un grand nombre de personnes. Pendant six mois, chaque année, un homme intelligent est chargé de tous les soins de l'irrigation. A jour et à heures fixes, telle partie est arrosée : les prairies le sont entièrement deux fois par semaine. En ce qui concerne les marécages, M. de Campagne avait, sur plusieurs parties de quelques hectares, ouvert des fossés de décharge, plantant sur leurs ados des peupliers et des frênes de très belle venue, créé une oseraie importante (1) et enfin joint le reste, assaini, à son ensemble de prairies irriguées. En fait de boisements, on lui devait la suppression des moutons qui détruisaient les taillis, le cantonnement des mélayers

---

(1) A propos d'oseraies, M. Auvrard de Puylavaysse a bien voulu m'adresser relativement aux siennes une petite note rectifiant un renseignement sur l'état des siennes, dont j'ai dit quelques mots en racontant ma dernière excursion dans le canton d'Hautefort. Ces lignes renferment des indications utiles dont je crois devoir faire profiter mes lecteurs. Les voici :

« ... Mes oseraies ne sont pas aussi *anéanties* qu'on vous l'a dit. Tous les ans, j'en plante 50 ares et je me trouve bien de cette culture. Elle est

pour les approvisionnements de bruyères et une distribution annuelle de fagots aux personnes qui venaient s'en fournir dans ses terrains. Ces mesures avaient dès lors ramené la végétation vigoureuse des fourrés et la réapparition des sources. De plus, M. de Campagne avait fait d'importantes plantations d'arbres résineux, surtout en pins sylvestres, d'Autriche et laricios. Tous les vides avaient été soigneusement regarnis. Des coteaux raides et secs avaient reçu des lignes de chênes et de noisetiers en vue de la production des truffes, et la valeur des truffières avait doublé. Des quantités d'acacias avaient été placés sur les bords de la Vézère, des peupliers nombreux le long des ruisseaux. Malheureusement, les vers commençaient à trouver les peupliers de leur goût. »

Impossible de ne pas rendre un grand et légitime hommage à de tels actes. Mais M. de Campagne ne s'en était pas tenu là. Visant à une transformation complète du système de culture de son exploitation, ou du moins de la plus grande partie de sa propriété, il avait avec persévérance, courage et sans perdre un instant de vue le but cherché, commencé, poursuivi, réalisé un plan arrêté froidement après de longues réflexions et une étude attentive des voies et moyens pour arriver à la réussite. C'est l'exécution de cette idée que, peut-être, il ne serait pas prudent,

---

fructueuse aux conditions suivantes : Ne lui consacrer que des terrains très argileux et submersibles, préparer le sol par un bon défoncement. (Un vieux pré rompu lui convient parfaitement.) L'inonder et la couvrir d'eau pendant un certain temps chaque année, soit comme colmatage, soit comme moyen de destruction des germes d'insectes nuisibles. Ne s'adresser qu'à la vannerie et, pour cela, blanchir tout l'osier qui en est susceptible. Enfin, être sûr de son débouché, point assez délicat pour ceux qui n'ont pas d'anciennes relations avec les négociants spéciaux. »

ni même bon, d'adopter partout, mais qui chez lui répondait à des vues justifiées par sa fortune et sa situation particulière, qui lui a valu la médaille d'or hors classe, demandée par la Commission de visite et accordée par notre bureau. Il ne voulait pas exploiter directement, ce qui maintenant, et surtout dans nos pays, n'est pas fructueusement praticable par une foule de causes, lorsqu'il s'agit notamment d'une aussi vaste surface de terrain. Il croyait en même temps que le colonage à moitié fruits ne stimule pas toujours le zèle du cultivateur, dont la tendance serait « de dépenser le moins possible de travail sur la plus grande étendue possible. » Partant de ce principe, voici comment il a procédé. Je laisse la parole à l'habile rapporteur du jury :

« Il a donc adopté un système qui consiste à louer séparément chaque domaine et à ne lui laisser en moyenne que cinq à sept hectares. M. de Campagne a opéré les réductions non en augmentant le nombre des domaines, mais en convertissant les plus mauvaises terres en vignes et les plus riches, les plus humides surtout, en prés. Les prairies sont affermées aux fermiers des domaines qui ont la faculté d'en réclamer pour eux la quantité qui leur convient à un prix sensiblement inférieur, 40 fr. de moins par hectare, laquelle faculté peut s'exercer chaque année de nouveau. A défaut de fermiers, les prairies sont affermées aux étrangers. Enfin, chaque fermier travaille, sous une surveillance sévère, autant de vignes qu'il en peut convenablement soigner. Les fermiers des terres sont au nombre de dix-neuf ; leur prix de ferme varie de 300 à 1,300 fr. et donne un total de 15,028 fr. M. de Campagne fournit à chacun d'eux une paire de bœufs de fondation, quatre en ont trois paires par convention particulière de leur ferme ; mais M. de Campagne fournit aussi à chacun de ses métayers une ou deux paires de bœufs, un ou deux chevaux

temporairement, si tel est leur bon plaisir. Pour ces animaux temporaires, le métayer paie un intérêt de 3 0/0 à partir du jour où il achète jusqu'à ce qu'il ait remis ladite somme. Si les métayers n'ont pas acheté à la foire les animaux pour lesquels ils ont demandé de l'argent, ils le rapportent le même jour au régisseur. Soixante-six bœufs ou chevaux sont toujours sur la propriété et dix-huit y étaient temporairement cette année, au moment de notre visite, ce qui fait 84 têtes de gros bétail, sans compter les animaux de race porcine. Un certain nombre de parcelles de terre étant dispersées dans toute l'étendue de la propriété, M. de Campagne les fait labourer par les attelages des fermiers, auxquels il donne une part plus ou moins considérable de la récolte. Chaque année, 80,000 pieds de tabac sont cultivés à moitié. C'est la somme fournie par le tabac qui forme le revenu de la réserve. Le tabac joue un rôle considérable dans l'amodiation de M. de Campagne. Chaque fermier est obligé de planter un nombre de pieds déterminé et de s'assurer contre la grêle. M. de Campagne, leur fournissant des séchoirs, reçoit comme intérêt des dits séchoirs un dixième du produit du tabac. Les fermiers paient une partie de leur location avec l'argent que l'administration leur donne. La récolte de 1873, dans laquelle pourtant cinq fermiers ont été victimes de la grêle, a donné la somme de 10,919 fr.

» Nous avons parlé plus haut des sources d'eaux vives et de l'emploi magnifique que M. de Campagne a su en tirer pour l'irrigation de ses quarante hectares de prairies. Ces prairies, étant irriguées, s'afferment 356 fr. l'hectare. Vingt hectares, qui ne sont pas compris dans les fermes, produisent 6,000 fr. »

M. le rapporteur, résumant les améliorations faites par M. de Campagne et auxquelles on ne peut qu'applaudir,

quoique, je le dis bien bas, je voulusse un peu plus de prés naturels, fussent-ils même non arrosés, et plus de bétail sur une propriété si vaste, fait ressortir, en outre, la culture de la vigne, qui est bonne, et le désir de notre collègue d'utiliser les découvertes récentes, désir manifesté par le sarment de précaution qu'on venait seulement de couper au moment de l'arrivée de la Commission. Il fait enfin connaître que, de 20,000 fr. en 1850, les revenus de la terre, par suite des sages et importants travaux menés à bonne fin, étaient arrivés à 40,000 fr. « Tout cela, dit-il, est très beau, très bien ; mais la manière de faire de M. de Campagne, son mode d'amodiation ne peuvent malheureusement s'adresser à la grande majorité des agriculteurs de l'arrondissement ; on ne peut l'imiter. » Le pourra-t-on jamais, effectivement et partout ? Je n'oserais le croire. Tout varie suivant les temps, les lieux et les positions sociales, suivant aussi le caractère des populations. Riche, énergique, intelligent, s'occupant avec une activité toujours soutenue, et dans un milieu favorable à ses intentions, de développer son plan, M. de Campagne a fait de grandes, très grandes et très belles choses. C'est certain, c'est incontestable et j'applaudis le premier. Mais, en lui rendant pleine et entière justice, je crains que la propagation de son mode d'opérer, si jamais elle doit se développer, ne le fasse que dans un avenir dont il me semble même que l'on ne prend guère le chemin, d'après le mouvement général. Le grand art de l'agriculteur véritable est, du reste, de tirer le meilleur parti possible d'une situation donnée. C'est ce que parvint à faire admirablement M. de Campagne. Il eut le coup d'œil prompt, l'action nette et ferme ; il sut trouver sa voie, se maintenir et progresser avec constance dans le chemin que sa fortune lui permit d'ouvrir et de parcourir jusqu'au bout. Il le fit avec un rare succès, une inaltérable ténacité d'esprit. Si l'on n'ad-

met pas entièrement l'idée, peut-être trop absolue, que son mode de fermage est un procédé auquel « on sera obligé de venir un jour, ce mode étant le métayage arrivé à sa perfection, » tout le monde conviendra que notre ancien vice-président, pour le Sarladais, a mis heureusement à profit sa position particulière et ce que comportait son exploitation. Il a donné de fructueux exemples en ce sens, et beaucoup de ses procédés, ses irrigations, ses dessèchements, ses boisements, en particulier, sont dignes du plus grand éloge et de l'attention de tous. La récompense exceptionnelle obtenue par lui a été amplement méritée. Combien nous serions heureux qu'il fût encore parmi nous et apprit, par son exemple, à lutter dans les circonstances actuelles contre les fléaux nouveaux qui nous accablent !

Campagne a disparu ; le pittoresque bourg chef-lieu de la commune de Saint-Cirq aussi. Le train s'arrête ; les Eyzies sont devant nous. Le village s'embellit et s'agrandit. Il s'y forme des fabriques. Que vois-je ? Profanation ! Des terres à porcelaine encombrer tout un wagon et, sorties du sol, là où l'on ne devrait boire que de l'eau claire dans des cornes d'aurochs ou des crânes d'ours des cavernes, aller à Limoges pour en revenir changées en coupes ornées de filets d'or, se remplir de breuvages modernes et parfumés, de thés chinois, de cafés d'Arabie, de chocolats d'Amérique, monde connu d'hier ! Et qui s'en servira ? qui ? Le chercheur lui-même, l'ami de ces grottes, objet de sa vénération, que dans sa pensée il échelonne et transforme en série d'ateliers ayant fonctionné pendant des milliers d'années, avant que leurs voisins, à leur tour, devinssent de nouvelles fabriques durant d'autres milliers d'années, formant un second, un troisième, un quatrième âge préhistorique, au lieu d'avoir été simplement, ce qui pourrait ne pas sembler invraisemblable au vulgaire, l'ensemble des succursales d'une même industrie travaillant à la fois ; les

unes ébauchant, les autres perfectionnant, les dernières terminant les mêmes objets, comme cela se passe encore aujourd'hui. Mais cela ferait évanouir les milliards et les milliards de siècles que les personnes d'imagination aiment tant à voir évoluer dans leurs rêves. Et ces malheureux admirateurs des vieux temps ne craignent pas d'employer des instruments actuels, des meubles actuels en présence de ces lieux, où ils devraient se sentir portés à se vêtir, à nourrir, à se meubler, comme firent les Troglodytes des Eyzies ! Ce n'est pas bien ! Pour moi, je ne songe à rien de pareil. J'ai l'esprit hanté d'idées de circonstance. Il me semble être environné de mammouths, de chats-lions, de rennes, et je m'indigne de voir défilér successivement, après un court tunnel, Manaurie avec sa modeste église, Savignac-de-Miremont, encore une station préhistorique que l'on traite sans façon en passant tout à côté d'elle sans l'aborder et y rester longtemps en extase. Saint-Félix-de-Reilhac m'impatiente avec son temple, sa jolie flèche et ses constructions neuves. Que me veulent ces vallons cultivés, ces moulins que j'ai vus tout à l'heure, mus par des chutes d'eau, ces cultures progressives ? Tout cela me vexé. Rendez-moi mes populations vêtues de peaux de bêtes, mes grands animaux antédiluviens, les flèches, les haches, les ornements de pierre, afin que j'élabore vaillamment à mon tour un joli système d'explications. Pourquoi n'aurais-je pas le mien aussi, tout aussi fondé, tout aussi probable que ceux de MM. tels et tels ? Voyons ! pourquoi ne l'aurais-je pas ? Ce serait dommage qu'il manquât à la collection si curieuse que nous possédons. Nous sommes dans un siècle de raisonnement ; chacun le prouve catégoriquement de son mieux. Que de belles découvertes déjà faites, que d'autres, hélas ! arrêtées en route, comme celle de l'origine et de la signification de cette fleur tracée sur une pierre des grottes, remarquable entre toutes par

ses formes étranges et la composition des branches et de la tige de la plante dont elle sortait et qui fut soumise à l'appréciation d'un savant illustre, dans un congrès où l'on s'occupait des trépassés d'il y a vingt millions d'années pour le moins. Elle allait enrichir un musée bien fait pour surprendre, après avoir émotionné le monde et donné lieu à une dissertation, vrai prodige d'érudition, lorsqu'au moment où le docteur ouvrait la bouche pour faire ressortir l'importance extrême de la découverte, un formidable éclat de rire l'arrêta net, poussé par un auditeur indélicat, lequel s'avoua l'auteur du phénomène élaboré secrètement par lui. Pourquoi dévoila-t-il sa fraude sacrilège, nous privant ainsi d'un commentaire des plus ingénieux ! L'indignation qui se manifesta alors et dont se rendirent l'écho fidèle des journaux très savants, qui prennent tous les jours Vaugirard pour Rome, retentit encore avec éclat dans mon cœur. Malgré ce petit incident, le haut personnage qui faillit si bien devant tous admirer comme œuvre d'art des temps voilés par l'âge la reproduction sur un caillou d'une fleur inventée le jour même par un mauvais plaisant, aura peut-être sa statue quelque part. Cela me donne l'espoir d'en obtenir une à mon tour. Pourquoi ne l'aurais-je pas ? Je la veux, je la réclame ; me la refuser serait une injustice criante. Ne me suis-je pas aussi trompé souvent ?

Un long tunnel nous a ouvert le passage et nous arrivons à la Gélie. Je suis bien un peu offusqué de notre manière de voyager, la course à la vapeur en wagon n'ayant rien de préhistorique ; mais les rails me rappellent l'âge de fer et celui-ci me rappelle à son tour, peu, très peu, c'est vrai, mais enfin me rappelle l'âge de pierre, en s'en rapprochant à distance. Cela me calme, et puis c'est à la Gélie que les adeptes fervents d'une science à venir prennent feu subitement en arrivant du nord. Dès qu'ils y sont, subitement, infailliblement, il leur semble qu'ils sentent le voisinage

des anfractuosités, des creux de roc qu'ils vont visiter. Ils voient en imagination ces tas de débris, bases de tant de belles et sublimes théories. Et que l'on ne me croie pas l'ennemi de ces investigations. Je les aime, je les encourage, au contraire ; elles sont utiles, elles auront un dénouement glorieux pour la race humaine.

Allez, ô pèlerins de la Science ! allez, cherchez, travaillez, rapprochez, calculez ! Allez, et ce que plusieurs ont cru, voulaient, rencontrer dans ces gîtes, témoins du passage et du séjour des peuples antiques, vous ne le trouverez pas. Plus vous vous rapprocherez de l'origine du monde et plus apparaîtra le néant de certaines doctrines, qui, selon l'expression énergique, cruellement triviale, mais vraie, d'un ouvrier à une réunion publique, tendent à faire de l'homme le *pou* de la terre. L'homme-singe, l'a-t-on rencontré ? Non ! L'on a découvert les restes de pauvres tribus, faibles, ignorantes, presque désarmées, et ces tribus domptaient, anéantissaient des animaux redoutables, dont un seul semblerait avoir été en état de faire disparaître d'un seul coup ses agresseurs ; et ces enfants perdus dans un aride désert fascinaient de leur regard les gigantesques mastodontes. Ah ! le regard de l'homme ! Etonnante et foudroyante lumière, trahissant devant tous les autres êtres de la Création son indéniable supériorité native ! Sondez, sondez ! L'humanité faible, puissante, déchue, se relevant, s'affaissant de nouveau, partout et à toutes les époques de son histoire, sur tous les continents, sur toutes les îles, dans la moindre de ses manifestations, est reine et victorieuse du monde ! Partout un caractère de force et de commandement, des attributs supérieurs éclatent en elle. Le poète a dit :

Borné dans sa nature, infini dans ses vœux,  
L'homme est un Dieu tombé qui se souvient des cieux !

La définition est belle, mais pas tout à fait exacte. L'homme n'est pas un Dieu tombé, mais il émane de Dieu, comme le couronnement de l'œuvre créatrice. C'est un esprit tombé qui se souvient de son origine et s'agite dans la matière qui l'emprisonne. Celle-ci voudrait le dominer, l'enserrer ; elle ne le peut : le feu de l'âme la pénètre et respandit à travers son écorce révoltée. Le sentiment universel de l'humanité nous sépare de la brute, et la brute s'incline devant nous, frappée de notre grandeur originelle. Voilà ce que tout affirme, voilà ce que, lorsque la Science à bout de recherches, épuisée d'efforts, sera parvenue à l'extrême limite qu'elle peut atteindre, proclamera la vérité triomphante, élevant au-dessus des passions son phare lumineux, faisant à tous apercevoir la lumière éclatante. Soyons sans crainte. Le résultat final n'est pas douteux, nos titres de noblesse sont d'une incontestable authenticité.

Je me replonge dans mes méditations, bêtes et pierres ont fini par s'emparer exclusivement de mes idées. Il me semble que j'ai fait des découvertes de la plus haute valeur ; je vois revivre le passé. Devant une grotte cachée au fond d'un marécage solitaire, j'ai le plaisir de contempler la faune primitive de la région se livrant à de charmants ébats. Il y a tout une ménagerie des plus étranges d'êtres fantastiques en liberté. Les uns grouillent, les autres rampent, quelques-uns nagent, plusieurs marchent ; il en est qui volent. Tous sont munis de défenses et de mâchoires formidables ; tous me regardent avec une inquiète curiosité mêlée d'un visible appétit. Un battement d'ailes retentit comme un ouragan, et droit au-dessus de ma tête, j'aperçois un aimable dragon ouvrant une gueule incommensurable armée de dents de cinquante centimètres de longueur et s'appêtant à me dévorer. Je pousse un cri de terreur et, voulant me défendre, me baisse pour saisir un silex aigu. Dans ce mouvement, je bouscule, en le faisant

presque tomber, un petit homme qui vient, sans que je m'en sois aperçu, de monter dans mon compartiment. C'est un employé de la station de Périgueux qui réclame mon billet pour le contrôler. Mes rêves disparaissent. Les rudesses et les périls de la vie sauvage s'effacent ; je vais me retrouver en présence des perfidies raffinées de la civilisation moderne. Je ne sais si cela vaut mieux.

Mai 1882.

---